





Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14108 – 5 F

JEUDI 7 JUIN 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La croisade de Nelson Mandela

NELSON MANDELA au pays des droits de l'homme. Un symbole. Convaincu que les recettes démocratiques utilisées en Europe pourraient l'être, un jour, avec succès du côté de Pretoria, le vice-président du Congrès national africain (ANC) commence, mercredi 6 juin, par la France une nouvelle tournée à l'étranger, la troisième depuis qu'il est sorti de prison, il y a quatre mois.

Le carnet de rendez-vous parisiens de M. Mandela est bien rempli. Toute la classe politique française, de M. Jacques Chirac à M. Georges Marchais en passant par M. Pierre Mauroy, a tenu à rendre hommage au courage de celui qui fut le plus vieux prisonnier politique du monde. Du coup, elle en a oublié, pour un instant, de faire de la question sud-africaine – sanctions ou non – l'enjeu de chamailleries dérisoires.

ET pourtant le problème des sanctions économiques contre le régime de Pretoria est on ne peut plus à l'ordre du jour à l'approche du sommet européen de Dublin, où il devrait en être débattu. Ce n'est donc pas par un hasard du calendrier si M. Mandela se trouve, aujourd'hui, à Paris, demain à Bonn et à Bruxelles. Il vient en quelque sorte, sur les pas de M. Frederik De Klerk, le chef de l'Etat sud-africain, mettre en garde ses interlocuteurs contre les dangers qu'il y aurait, selon lui, à succomber trop tôt à l'opération de charme habilement engagée par le pouvoir blanc.

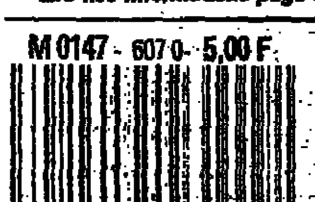
Il est vrai que, malgré les pressions des mouvements anti-apartheid avec lesquels sa femme entretient des relations étroites, M. François Mitterrand n'est plus aussi sûr de l'opportunité de maintenir le régime de Pretoria en stricte quarantaine. Il pourrait être tenté de prendre bientôt quelques initiatives jugées intempestives par le vice-président de l'ANC. Déjà, le « mauvais exemple » britannique a fait école au Portugal et en Espagne.

HABILE stratège politique, M. De Klerk est conscient des risques que comporte la tournée de M. Mandela et de la nécessité de les prévenir. C'est pourquoi, malgré les cris d'orfraie de l'extrême droite, il continue de jeter les bases d'une « nouvelle Afrique du Sud ». Ainsi, la ségrégation raciale vient-elle d'être abolie dans les hôpitaux et va-t-elle l'être dans les lieux publics. Il s'apprêterait, en outre, à lever l'état d'urgence, sauf dans la région du Natal, en proie à une violence endémique.

Pour le chef historique de l'ANC, qui ne veut pas croire le pouvoir blanc sur parole, il en faut bien davantage pour rendre les choses irréversibles. Si courageux et honnête soit-il à ses yeux, M. De Klerk est un peu un homme seul face à des travaux d'Hercule. Mais, M. Mandela ne court-il pas le risque, lui aussi, de se couper de ses troupes, notamment des jeunes, à force de vouloir négocier avec le régime de Pretoria ce qui ne leur paraît pas négociable. Plus que de chaudes poignées de main ici et là, il attend de l'Europe, tiraillée par des sentiments contraires, qu'elle ne le lâche pas en chemin.

Lire nos informations page 3

M 0147 - 607 0 - 5,00 F



Les entretiens Baker-Chevardnadze

Washington et Moscou résolus à s'entendre sur l'Allemagne

Washington et Moscou semblent résolus à s'entendre sur le statut de l'Allemagne unifiée. M. Baker et M. Chevardnadze ont enregistré des progrès vers une solution de ce problème après le nouvel entretien qu'ils ont eu mardi 5 juin à Copenhague, en marge de la réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) consacrée aux droits de l'homme.

Le dossier allemand progresse, mais lentement et dans la plus grande discrétion. Quelques jours après s'être quittés à Washington sans avoir pu faire état de véritable avancée sur le sujet, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, ont eu un nouvel entretien mardi 5 juin, à Copenhague, en marge d'une réunion des ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays membres de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (CSCE).

« Je pense que nous avons fait des progrès », a sobrement déclaré M. James Baker, tandis que son homologue soviétique estimait que la compréhension s'était *« élargie »* et indiquait qu'il avait fait à Copenhague *« quelques propositions »* dont il refusait toutefois de dévoiler la nature. Moins réservé, M. Genscher, le ministre ouest-allemand, après s'être lui aussi entretenu avec le chef de la diplomatie soviétique, qu'il rencontrera de nouveau la semaine prochaine, estimait pour sa part que *« les préconditions »* étaient réunies *pour qu'une solution soit trouvée* au problème international que pose l'unification de l'Allemagne : *« Je suis sorti conforté dans ma conviction que l'on progresse dans la voie de l'unité allemande »*, a-t-il déclaré. La question sur laquelle butent toutes les négociations directement ou indirectement liées au statut militaire de la future Allemagne unie – celle de son appartenance à l'OTAN – est *d'ores et déjà* considérée comme un faux problème par M. Genscher puisque les alliances militaires, dit-il, *« ont perdu de leur signification »*.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 3

Trente-six morts en Kirghizie

Les affrontements entre Kirghizes et Ouzbeks se sont poursuivis mercredi 6 juin en République soviétique de Kirghizie, ce qui porte le bilan à trente-six morts.

Le ministère soviétique de l'intérieur a précisé qu'au cours des dernières vingt-quatre heures vingt-cinq personnes avaient été tuées dans la région d'Och, à 200 kilomètres de la frontière chinoise. Onze personnes, dont deux policiers, ont été tuées et plus de deux cents blessées dans la nuit de lundi à mardi à la suite de heurts entre les deux communautés en désaccord sur des attributions de terre. L'état d'urgence a été décrété et la police a ouvert le feu sur des milliers d'Ouzbeks qui incendiaient les maisons et tentaient de prendre d'assaut le commissariat de police.

La violence a ensuite gagné la ville d'Ouzghen et ses environs, à une soixantaine de kilomètres au nord d'Och, où le poste de police, situé près de la frontière, a été attaqué. Les communications entre Ouzghen et Och ont été interrompues, rapportait mercredi le quotidien des forces armées soviétiques, *Krasnaïa Zvezda*. – *(Reuter, AFP.)*

Lire nos informations page 4

A partir du 1er janvier 1993

La publicité pour le tabac sera totalement interdite

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, devait présenter au conseil des ministres du mercredi 6 juin un projet de loi sur la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme. Ce texte prévoit, entre autres dispositions, l'interdiction totale, au 1er janvier 1993, de la publicité – directe ou indirecte – pour le tabac. (Lire page 13 section B.)



528 000 candidats au baccalauréat

Un poujadisme démocratique

La faiblesse des partis « classiques » favorise l'extrême droite

Le purisme de certains intellectuels va dans le même sens

par Jean-Marie Colombani

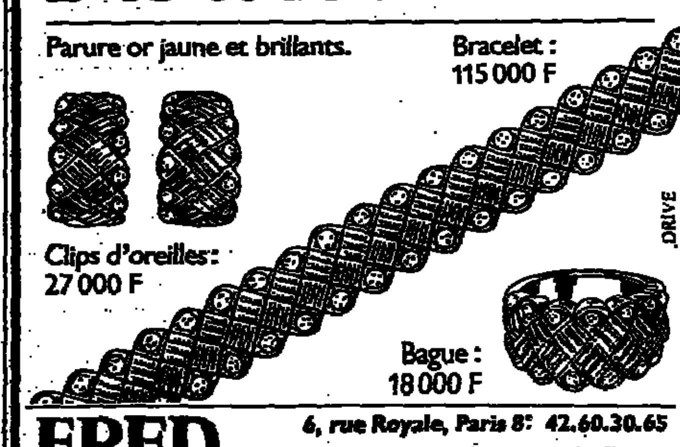
« Je sens se lever un vent mauvais » : cette formule de Philippe *Pétain*, utilisée au temps où l'extrême droite française était à l'œuvre des faits, pourrait bien être – hélas ! – paradoxalement, mais aisément, appliquée à la France de François Mitterrand.

Le paradoxe est qu'un puissant courant national populiste menace, au *moment* même où la France renoue avec la prospérité et le dynamisme, au moment où, comme le soulignait Michel Crozier (1), elle est *« plus en phase avec son temps et plus capable de développement »*, tirant ainsi bénéfice d'une gestion socialiste centrée, depuis le tournant de 1982-1983, vers cet objectif. Le paradoxe est aussi que la classe politique est en crise, au moment où le pays pensait pouvoir tirer profit de l'extension continue, là encore depuis dix ans, du champ des consensus nationaux. Cette crise n'est plus à décrire (2), qu'il s'agisse de la perte de courage de ceux qui, ayant voté l'amnistie, sont restés cois, de peur d'assumer leur vote ; de la légèreté de ceux qui ont joué la cohabitation, « affaires » contre « affaires » et cru pouvoir – *in fine* – s'absoudre mutuellement (Pasqua contre Nucci) ; ou encore de l'absence de sens commun de ceux qui courent derrière Le Pen sur le terrain, ô combien explosif ! de l'immigration.

Lire la suite page 11

(1) Dans un article publié dans le numéro 60 de la revue *le Débat*, Editions *Gallimard*.

(2) Alain Duhamel. « La crise de la société politique » dans *le Monde* du 5 juin.



Le Mondiale des hooligans

D'abord « maladie anglaise », la violence des jeunes supporters a fait tache d'huile

Menaces sur la Coupe du monde de football

La quatorzième Coupe du monde de football, du 8 juin au 8 juillet en Italie, sera-t-elle celle de la violence ? La présence de jeunes hooligans anglais, néerlandais, allemands et italiens laisse craindre de sérieux incidents. Ils entendent faire de ce rendez-vous planétaire le sommet de leur « carrière » de casseur des stades. Un supporter anglais, Paul Scarrot, trente-quatre ans, connu des services de police britanniques, a ainsi été arrêté, mardi 5 juin, à Rome. Il est considéré comme l'un des meneurs des hooligans anglais.

« Italie 90 : la troisième guerre mondiale. » Les quotidiens populaires britanniques ne font jamais dans la demi-mesure. Le caractère est gras, et le titre accrocheur s'étale sur cinq colonnes en tête, comme pour persuader les lecteurs que la Coupe du monde de football, qui débute vendredi 8 juin à Milan sera placée sous le signe de la violence entre supporters.

Ainsi placardé sur un panneau de bois, l'article ressemble à ces diplômes de bonne conduite punaisés jadis dans les préaux d'écoles communales.

Du reste, les jeunes gens qui viennent en savourer chaque ligne le considèrent comme tel. Supporters de l'Ajax d'Amsterdam et de l'équipe nationale des Pays-Bas, ils sont fiers que la presse de Londres les consacre *« pire voyous du football après les Anglais »*. Dans cette salle, blottis sous une tribune du stade de l'Ajax, ils fument des joints, boivent des bières et contemplent leurs photos de « castagne » affichées avec l'accord du club au nom d'une sacro-sainte et très néerlandaise tolérance. La violence, ici, a valeur de norme. Dans un mois, après la Coupe du monde, ils comptent bien exposer d'autres clichés. Les emplacements *sont réservés et les punaises* prêtes.

Drôle de guerre que celle qui se prépare en Italie. On en connaît déjà la durée (un mois), les acteurs (Anglais, Néerlandais, Allemands et Italiens) et les lieux de bataille (Sardaigne, Gênes, Milan, Bologne et peut-être Rome).

PHILIPPE BROUSSARD

Lire la suite page 15 - section B

DÉBATS

Inégalités

Revenu minimum sans insertion

par Gustave-Nicolas Fischer

APRÈS une année d'application du RMI (revenu minimum d'insertion), le premier bilan qui vient d'être fait soulève un certain nombre d'interrogations sur la nature des dispositifs élaborés par l'Etat.

Revenu minimum et insertion nécessitent chacun un traitement en des termes différents. Le revenu minimum est une mesure de lutte contre la pauvreté. L'insertion est un autre problème, mais qui, sans ce dispositif, apparaît comme une condition et un prolongement relativement nécessaires de l'élément précédent.

Il existe pour le moins une confusion, dans la politique sociale mise en œuvre, entre une conception de la lutte contre la pauvreté et l'inégalité basée sur la solidarité et une conception de l'insertion sociale envisagée comme un tribut à lui payer en retour. Le RMI implique dans son application l'idée de contrat, c'est-à-dire une réciprocité par laquelle les bénéficiaires s'engagent à entreprendre eux-mêmes des démarches pour se « réinsérer ». Or, à l'évidence, il s'agit d'une disposition non seulement inapplicable dans beaucoup de cas, mais inacceptable. Si, en théorie, cette idée est parfaitement louable, dans la réalité elle est tout à fait ingérable. D'abord par ceux qui ont à l'appliquer, ensuite pour ceux qu'elle concerne directement, car ce contrat s'adresse à des gens qui, en raison même de leur pauvreté matérielle et sociale, ne sont pas en mesure d'assumer ce que l'on attend d'eux. Leur problème, c'est de vivre et de pouvoir survivre, de « s'en sortir », non pas forcément en sortant de leur situation. Or l'hypothèse implicite des contrats RMI est de supposer une adéquation fondamentale : RM = I.

Une illusion bureaucratique

L'idée de contrat apparaît comme un raisonnement produit par une culture bureaucratique qui stipule un principe de réciporocité, là où il n'y a pas à en avoir, supposant *de surcroît que les êtres* humains sont désireux de changer, ce qui est un autre problème, qui mériterait d'être clarifié.

Cette illusion bureaucratique produit une autre aberration : on demande aux bénéficiaires du RMI une sorte de contribution en termes de responsabilité par rapport à ce qu'on leur donne en termes d'argent. Nous touchons là à une expression de l'idéologie du « bon Samaritain » présente dans les politiques sociales, en général, qui est sous-tendue par une conception humaniste et faussement thérapeutique des problèmes à traiter : le fait de donner de l'argent serait une façon de dynamiser les gens pour les intégrer ou les réintégrer dans le tissu social.

Quelle intégration préconise-t-on à travers le RMI ? Il s'agit d'une intégration sur le modèle de l'homme productif dans nos sociétés, c'est-à-dire l'homme qui n'existe socialement et qui n'est reconnu comme tel qu'à travers une activité, un travail. Or, l'évolution des structures de nos sociétés implique, dans leur logique de développement même, des nouvelles et inévitables formes d'exclusion et de pauvreté. Dans ces conditions, le problème n'est plus seulement de chercher ou de vouloir intégrer ceux qui en sont les objets, mais d'agir en même temps sur le modèle économique et social qui produit l'exclusion et les inégalités.

Prétendre intervenir sur la pauvreté sans agir sur ce modèle relèverait alors d'une politique « réparatrice » qui s'efforce de corriger quelques méfaits, en cherchant à faire disparaître des symptômes tout en ignorant ce qui les engendre. Le risque de toute politique sociale réside dans une approche réductrice de la réalité sociale et humaine traitée comme une entité indépendante, comme une chose en soi, isolée du reste : les pauvres, les chômeurs, les drogués...

Ainsi, les dispositions du RMI sont, non pas mauvaises, mais établies sur des présupposés qui amalgament d'un côté revenu minimum et insertion, et dissocient de l'autre lutte contre la pauvreté et action sur les conditions mêmes qui créent l'inégalité. Il y a lieu de repenser les principes et les procédures d'application du RMI. Les plus démunis ont droit à un minimum vital qui n'a pas à être payé en retour. La réponse à la pauvreté est d'abord une question de justice, et non d'intégration, car la pauvreté ne se marchande pas.

De plus, en instaurant et en imposant subtilement un contrat ayant comme visée la réinsertion, le RMI devient en même temps un traitement sélectif de la pauvreté. On constate en effet que les bénéficiaires des contrats ne représentent qu'une petite partie des gens ayant objectivement droit à ces mesures. Ceux qui ne vont pas en bénéficier deviennent les nouveaux « OS » de la pauvreté. « Il n'y a rien à en tirer », disent certains travailleurs sociaux.

La quote-part du pauvre

Le RMI doit être inscrit dans une politique plus claire, plus cohérente et plus globale de lutte contre les inégalités sociales. C'est seulement la réponse aux problèmes de logement, santé, éducation, etc., qui permettra d'accompagner la réinsertion, mais non de l'exiger au départ comme la quote-part du pauvre à l'aide qu'on lui donne.

La réinsertion implique en effet que la question de l'éducation, de la formation, soit posée en des termes radicalement différents de ceux avec lesquels on a conçu le dispositif même des stages de réinsertion. Car aujourd'hui, et de plus en plus, des individus devront vivre sans savoir, ni pouvoir trouver une activité, notamment rémunérée. Dans ce cadre, la formation ne peut plus avoir une finalité intégratrice, opérationnelle, productiviste, mais doit être envisagée en termes de finalité existentielle, c'est-à-dire développer une conscience par rapport aux privations de l'existence qui ne sont pas privations de la conscience.

L'intégration viendra peut-être de surcroît : quand les gens auront un peu découvert la vérité de leur condition, ils arriveront peut-être à se réveiller, à déplier leur conscience repliée et à commencer à « faire leur vie » ou à la refaire.

► **Gustave-Nicolas Fischer est directeur du département des sciences humaines et sociales à l'université de Metz.**

BIBLIOGRAPHIE

La foi d'un juste

AVOIR rencontré Dieu donne une longueur d'avance dans la compréhension des grands mystères de ce temps. André Frossard a bénéficié de ce privilège et se fait fort d'en faire profiter les autres. Il tente de répondre aux deux mille questions reçues d'élèves de terminale.

Des questions d'adolescents ? Non, des questions de tous les âges et de tous les temps : qu'y a-t-il après la mort ? Pourquoi l'injustice ? La souffrance ? Qu'est-ce que la vérité ? L'homme n'a-t-il pas inventé des dieux pour se rassurer ? La science et la foi sont-elles compatibles ?

Le style de Frossard est inimitable. Là où de savants métaphysiciens et de pieux théologiens consacrent tant de nuits de fièvre et noircissent tant de pages, notre académicien répond avec naturel et bonhomie, sur le ton de la confidence et de la rouerie, qui est celui d'une causerie au coin du feu. Au détour d'une phrase, on devine la moue du regard, l'inflexion d'une paupière, le soupir du dépit. S'adressant à un public de jeunes, la tentation eût été de jouer au Père-la-Morale. André Frossard évite la démonstration et le sermon. Il puise chacune de ses observations au plus profond de son expérience. Celle d'un homme qui est le fruit, dit-il lui-même, d'un *« télescopage »* de plusieurs courants d'inspiration et de religions. Son expérience des camps n'a d'égale que celle de la conversion. Elle lui donne, pense-t-il, quelque autorité pour trancher de questions existentielles.

Il a des pages superbes sur le péché originel, sur la *« relation de charité »* entre Dieu et l'homme, dont il fait le principe unificateur de l'existence, sur le malheur des innocents et même sur la Vierge Marie. Est-ce suffisant ? Sa conviction, son témoignage tiennent souvent lieu d'affirmation et d'argument. Qu'il y ait après la mort une vie éternelle, il en est sûr. *« Comment cela se peut-il ? Je ne sais, je ne sais pas du tout,* répond l'écrivain converti, *mais je sais que ce que je dis est vrai. »*

La faiblesse de l'argumentation n'a d'égale que l'art de distribuer les coups de patte. Ses cibles favorites restent ces théologiens progressistes qui *« s'imaginent que leur rôle est de nous faire part au jour le jour de leurs opinions personnelles, alors qu'ils ont à transmettre la pensée de l'Eglise »*. Vivre avec son temps sert souvent à *« masquer une abdication morale »*.

Traditionnel, Frossard ? Il ne s'en est jamais caché. Mais c'est cette foi solide, voire un peu bourrue et naïve, qui en fait l'un des auteurs les moins conformistes de ce temps.

HENRI TINCQ

► *Dieu en questions,* d'André Frossard. Desclée de Brouwer. Stock/Laurence Pernoud. 223 pages. 96 F.



TRAIT LIBRE



Régions

Un scrutin à revoir

par Nicole Bricq et Jean-Marie Le Guen

APRÈS avoir réussi nos fiançailles avec la Région en l'émancipant en 1982 et en lui donnant, en 1986, la légitimité du suffrage universel, allons-nous rater, en 1990, nous, socialistes, un mariage d'amour et de raison ? D'amour, parce que nous avons l'occasion de rapprocher le citoyen de l'exercice du pouvoir, répondant par là même à un principe qui nous est cher. De raison, car les fiancées de 1982 ont su à merveille se servir de leurs nouveaux pouvoirs, se faire reconnaître et apprécier. Elles sont aujourd'hui des partenaires recherchées.

Curieux retournement, où les précurseurs d'hier se replient et les regimbeurs d'hier se font aujourd'hui les chantres de nouvelles avancées. S'il faut être polémique pour attirer l'attention, disons que nous ne sommes pas d'accord pour nous laisser voler notre œuvre. Le moment est donc venu d'apporter les clarifications grâce auxquelles chaque collectivité trouvera sa place dans l'organisation territoriale de la République.

La décentralisation a généré à l'usage quelques effets pervers initialement mal mesurés : dilution des responsabilités, superposition des compétences, multiplication des financements croisés, confusion politique. Pourtant, les régions ont un rôle essentiel à jouer dans le développement local. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater la masse et le volume des investissements en faveur des transports, du développement économique et de la formation professionnelle réalisées au titre du IXe et du Xe Plan. Sans elles, le retard pris dans la rénovation et la construction des lycées n'aurait jamais pu être rattrapé. Elles s'engagent désormais avec l'accord de l'Etat dans des secteurs d'intervention comme l'enseignement supérieur et le logement. Enfin, dans la compétition qui ne manquera pas de s'amplifier, avec l'émergence à l'Est de nouveaux espaces, elles se déclarent prêtes à relever *le défi* d'une telle concurrence.

La confusion menace si les initiatives ne sont pas la conséquence de transferts de compétences. Encore faut-il que toutes les conditions soient réunies pour qu'ils soient efficaces.

L'absence de majorité stable, homogène, est le principal handicap. L'examen annuel du budget en Ile-de-France est de ce point de vue caricatural. La majorité relative UDF-RPR s'appuie systématiquement et alternativement sur l'un ou l'autre des groupes minoritaires pour faire adopter son budget. L'idée que les socialistes puissent être considérés – au même titre que le Front national – comme une force d'appoint nous est intolérable. Aux uns, on cède quelques millions, certes non négligeables ; aux autres, on vend son âme au détour d'amendements aux relents pestilentiels. Où est la démocratie dans ces marchandages qui n'honorent personne et contribuent à éloigner le citoyen de la classe politique ?

Le seul moyen de rompre avec une telle logique, qui dévalue l'institution régionale, consiste à modifier l'actuel mode de scrutin. Cette réforme est d'autant plus nécessaire que le paysage politique de 1992 ne sera pas celui de 1986.

Scénario catastrophe

L'apparition sur la scène politique des Verts, la banalisation du Front national, la multiplication des listes d'intérêts catégoriels, qui ne manqueront pas de se manifester, conduiront à un émiettement de la représentation. Cette situation discréditera les régions et les rendant ingérables, leur interdisant ainsi toute possibilité de relever les enjeux qui les attendent.

Ce scénario catastrophe n'est pas inéluctable. Deux principes doivent être respectés. Il est tout d'abord indispensable d'instaurer une circonscription unique dans chaque région. Cela aura le mérite de permettre une meilleure identification de l'institution, de son rôle, de ses compétences. Ensuite, il convient de mettre en application un correctif qui dégagera une majorité stable et durable. Une limitation de la prime majoritaire à la liste arrivée en tête permettra la représentation des minorités. C'est au plus tard à la session parlementaire d'automne qu'un projet de loi inspiré de ces principes devra être discuté.

Ne *stérilisons* pas le débat en le limitant à l'affrontement Etat-Région. Ceux qui sont ici peuvent être là demain, et vice-versa. Pas de discours à géométrie variable. Mais des règles simples, celles de l'intérêt général. La politique y regagnera quelques galons. Ce n'est pas du luxe, par les temps qui courent.

► **Nicole Bricq est conseiller régional (PS) d'Ile-de-France ; Jean-Marie Le Guen est député (PS) et conseiller de Paris.**

AU COURRIER DU *Monde*

Fausse caution révisionniste

Permettez-moi de dénoncer les procédés inadmissibles employés par les révisionnistes dans leur campagne contre la loi antiraciste. Mon nom – ainsi que celui de M. Alain Decaux et de quelques autres historiens – est invoqué comme caution scientifique du mouvement dans une brochure largement répandue.

Ma position a toujours été claire : aucun historien sérieux n'ayant suivi les positions révisionnistes, il me paraît impossible de nier la réalité du génocide.

JEAN TULARD
professeur à la Sorbonne

Recul littéraire en Chine

L'un des aspects tragiques des événements sanglants de mai-juin 1989, en Chine, est rarement évoqué : le coup d'arrêt subit donné au développement de la création littéraire.

Pour la première fois depuis des dizaines d'années, certains écrivains revendiquaient la liberté d'écrire sans avoir à se situer directement par rapport à la politique. Les œuvres de A. Cheng, Han Shaogong, Mo Yan, totalement novatrices, constituent des trésors pour la littérature mondiale. La nuit du 4 juin 1989 a cassé cet élan.

Certains écrivains se sont réfugiés à l'étranger. D'autres sont restés. Certains sont encore en prison. De vieux militants sont revenus sur le devant de la scène et réaffirment le rôle de propagande de la littérature, comme pendant la plus pure époque maoïste.

Pendant dix ans, les critiques chinois avaient appelé les écrivains à placer la littérature à un niveau mondial. Certains même se demandaient quand la Chine obtiendrait le prix Nobel de littérature ! Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, les événements du 4 juin ramènent la Chine de plusieurs dizaines d'années en arrière.

NOËL DUTRAIT
Aix-en-Provence

La solde des matelots

Vous avez publié dans *le Monde* du 23 mai un intéressant article sur la campagne de recrutement de la marine nationale. Les chiffres que vous donnez sur la solde des matelots sont néanmoins inexacts.

Voici les bons chiffres, pour des marins « à terre » à Paris, compte tenu des dispositions applicables aux 1er janvier et 1er avril 1990 ;

– matelot au-delà de la durée légale, deuxième année : 4 373 francs (au lieu des 3 672 que vous indiquez) ; troisième année, 4 373 (au lieu de 3 745) ;

– quartier-maître, 2e année, 5 155 (au lieu de 4 408) ; troisième année, 5 155 également (au lieu de 4 495) ;

– quartier-maître de 1re classe, 5 961 la deuxième année (et non 5 560), 5 961 la troisième (au lieu de 5 661).

CAPITAINE DE VAISSEAU D'HAUTHUILLE
chef du SIRPA/mer

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

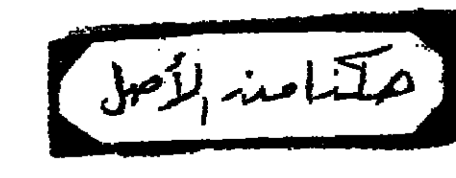
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



ÉTRANGER

Sur le parvis des libertés et des droits de l'homme, place du Trocadéro

M. Mitterrand accueille M. Mandela à Paris

Après avoir reçu le président sud-africain, M. Frederik De Klerk, il y a un mois, M. Mitterrand devait officiellement accueillir, mercredi soir 6 juin, sur le parvis des libertés et des droits de l'homme, place du Trocadéro à Paris, l'« ex-ennemi numéro un » du régime de Prétoria, M. Nelson Mandela.

« Nous allons dans un autre monde où l'ordre social est basé sur des principes démocratiques, a déclaré à son départ, le vice-président du Congrès national africain (ANC). Ce que nous voulons découvrir en Europe, c'est pourquoi ce système ne serait pas bon pour nous, pourquoi nous serions obligés de fonder notre ordre social sur des principes différents ».

« Si les sanctions étaient levées... »

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Libéré le 11 février, après être resté plus d'un quart de siècle dans les geôles de l'apartheid, celui qui fut l'un des plus célèbres prisonniers politiques du monde, fait maintenant jeu égal avec le président de la République, chef du Parti national, la formation dont le credo politique reposait, depuis son accession au pouvoir en 1948, sur la ségrégation raciale. M. Mandela est devenu l'interlocuteur privilégié du président De Klerk depuis le moment où celui-ci a pris en main les destinées du pays, le 20 septembre.

M. De Klerk a repris à son compte le fameux *« s'adapter ou mourir »* que son prédécesseur, M. Pieter Botha, avait lancé il y a onze ans à la communauté blanche. Mais si celui-ci avait, à la surprise générale, déclaré en 1984 que *« l'apartheid est un concept dépassé »*, l'actuel chef de l'Etat s'attache, *lui*, à le prouver. En moins de neuf mois au pouvoir, il a engagé son pays sur la voie des réformes.

Depuis le 2 mai, son gouvernement dialogue officiellement avec l'ANC, chantre du nationalisme noir et du combat contre la ségrégation. La rencontre « historique » de Groote-Schur, début mai au Cap, a été suivie d'effets. L'apartheid a été aboli dans les hôpitaux. La loi qui régit la discrimination raciale dans les lieux ouverts au public a été abrogée. Un consensus a été trouvé sur la définition du statut de prisonnier politique, sur les modalités de libération de ceux qui sont détenus et sur le retour des exilés. Enfin, l'état d'urgence, imposé depuis 1986 et renouvelé tous les ans, expire vendredi 8 juin à minuit ; il devrait être levé après consultation du conseil des ministres réuni mercredi.

Autant d'*« obstacles »* en moins sur la route des négociations pour une future constitution. Autant de gestes concrets donnés en gage de bonne foi aux dirigeants des pays occidentaux qui attendaient de « vrais signaux » pour décider de la levée des sanctions économiques imposées depuis quatre ans.

En rentrant de son périple européen, le 26 mai, M. De Klerk ne cachait pas sa satisfaction. *« L'isolement de l'Afrique du Sud était un obstacle aux réformes en cours. Je crois sincèrement que ce voyage a contribué à le lever. Nous pouvons regarder la communauté internationale dans les yeux »*, déclarait-il, un rien triomphateur, pensant déjà au prochain sommet de la CEE qui pourrait très bien, les 25 et 26 juin à Dublin, décider d'arrêter – au moins partiellement – les sanctions. Ce dont, précisément, M. Mandela ne veut pas entendre parler.

Le vice-président de l'ANC n'a changé ni de stratégie, ni de tactique. Encore moins d'opinion. Il a souligné, peu avant sa sortie de clinique, samedi 2 juin, que, *« en dépit de ce que M. De Klerk dit, jusqu'ici rien n'a été fait. Tous les piliers de l'apartheid sont en place. Et l'on ne pourra prétendre que sa tournée européenne est un succès qu'après ma propre visite dans les pays où il est allé »*.

L'impatience des jeunes

« Si les sanctions étaient levées, cela équivaudrait à poignarder la lutte de libération dans le dos », a d'emblée déclaré M. Mandela, lundi, à Gaborone au Botswana, première étape du voyage au long cours qui le conduira dans treize pays en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique. Il a estimé que *« la fin de la lutte armée et la levée des sanctions ne pourront intervenir qu'après des changements fondamentaux et irréversibles dans le système politique sud-africain »*.

Les destins politiques de MM. De Klerk et Mandela sont étroitement liés. L'un ne peut réussir sans l'autre. Mais, pour paraître parfois un peu complices, les deux hommes n'en sont pas moins adversaires. Et ce que l'un s'est appliqué à construire en Europe, le mois dernier, l'autre se fait déjà un devoir de le démolir. Une course de vitesse et d'influence est engagée. Le chef de l'Etat est menacé sur sa droite par des extrémistes décidés à en découdre par les armes pour pérenniser leurs privilèges. Il lui faut marquer des points.

Drainer de nouveaux soutiens

M. Mandela n'est pas en meilleure posture au sein de la communauté noire. Il doit tirer la couverture à lui et rapidement prouver aux militants de l'ANC ainsi qu'aux autres organisations anti-apartheid que modération et négociation s'inscrivent dans la continuité de son combat. Il doit prouver qu'il est le même symbole libre de ses mouvements qu'il était dans les prisons du régime sud-africain.

Il doit absolument drainer un nouveau flux de soutiens politiques et financiers. Car les jeunes des ghettos noirs bouillent d'impatience et se reconnaissent plus volontiers dans les professions de foi du Congrès panafricain (PAC) et de l'Organisation du peuple d'Azanie (AZAPO), deux mouvements plus radicaux que l'ANC.

MM. De Klerk et Mandela ont aussi en commun une popularité parfois plus évidente à l'étranger qu'en Afrique du Sud. Les meetings de l'ANC ne remplissent plus les stades. Le président de la République se dispense d'aller expliquer dans les fiefs conservateurs le bien-fondé des réformes en cours. Et comme l'écrit un hebdomadaire économique *« le danger existe que le gouvernement et l'ANC concluent leurs négociations – éventuellement par une coalition – mais sans que leurs bases sociales ne les suivent »*.

La récente opération chirurgicale subie par M. Mandela, a souligné la fragilité du processus de négociation en cours, car celui-ci repose tout à la fois sur l'homme et sa légende. Nombreux sont les Blancs, intéressés aux réformes, qui voudraient voir M. Mandela se ménager un peu plus. Le *« camarade Nelson »*, comme l'appellent les militants de l'ANC, n'a-t-il pas été, sans cesse, sur la brèche depuis sa sortie de prison ?

FRÉDÉRIC FRITSCHER

M. Robert Pontillon a été élu président de l'UEO

M. Robert Pontillon, âgé de soixante-huit ans, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, a été élu, mardi 5 juin, président de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), en remplacement de M. Charles Goerens, libéral luxembourgeois. Spécialiste des affaires internationales et de la défense, M. Pontillon, ancien maire de Suresnes, a notamment été président de l'Union des partis socialistes de la CEE, puis, en 1981, proche conseiller de M. Pierre Mauroy à Matignon.

Son premier geste a été d'accueillir au sein de l'Assemblée de l'UEO, réunie du 5 au 8 juin à Paris, les parlementaires espagnols et portugais qui y siégeaient pour la première fois après l'élargissement de l'organisation. L'UEO, seul organe européen habilité à traiter des questions de défense, compte maintenant neuf pays (France, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et RFA).

Washington et Moscou résolus à s'entendre sur l'Allemagne

Suite de la première page

L'art de tenir ses désirs pour des réalités afin qu'ils le deviennent est l'une des caractéristiques de la méthode Genscher. Mais, même si son optimisme paraît un peu prématuré, le ministre ouest-allemand indique la direction dans laquelle un compromis semble possible : celle d'une réforme de l'OTAN, contrôlée par les Etats membres, mais qui pourrait être présentée en URSS comme faisant pendant à la désagrégation de fait du pacte de Varsovie.

Dans le récapitulatif en neuf points de leur position sur la question allemande qu'ont présenté les Américains au sommet de Washington (*le Monde* du 6 juin) figure la révision de la stratégie de l'OTAN. Dans les propositions confidentielles faites à Copenhague par M. Chevardnadze figure *« un échange de déclarations politiques »* entre l'OTAN et le pacte de Varsovie, le ministre soviétique ayant souligné que ce dernier avait une doctrine *« défensive »*, qui ne menace pas l'Occident.

Tout cela est encore très abstrait mais le ton a changé par rapport à ce qu'il était avant le sommet de Washington, quand les dirigeants soviétiques menaçaient de bloquer tout le processus de concertation est-ouest si on les acculait sur l'Allemagne. A Washington, l'administration américaine s'est heurtée apparemment à une grande confusion soviétique plutôt qu'à une fin de non-recevoir et M. James Baker, en chemin pour Copenhague, avait fait savoir qu'il attendait *surtout des éclaircissements sur les* positions soviétiques, afin de pouvoir y répondre dûment.

Annonce d'un nouveau retrait d'armes nucléaires tactiques

Si le terrain d'une possible entente paraît aujourd'hui s'esquisser, le plus difficile reste à faire, à savoir s'entendre sur le contenu concret d'un accord. De multiples questions se posent parmi lesquelles le sort des soldats soviétiques stationnés en RDA. Les Occidentaux sont prêts à accepter une période transitoire jusqu'à leur retrait ; les Soviétiques consentiront-ils à ce retrait, sans exiger un retrait parallèle des troupes occidentales stationnées en RFA ?

De nouveaux développements pourraient intervenir lors du sommet du pacte de Varsovie, le 7 juin, à Moscou, et lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN qui s'ouvrira jeudi en Ecosse. Ces derniers, selon un responsable de l'OTAN, sont prêts *« à donner de nouveaux signes de souplesse »*, en examinant notamment la possibilité de faire de nouvelles propositions afin de relancer les négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel.

Du côté soviétique, l'annonce faite mardi à Copenhague par M. Chevardnadze que l'URSS allait procéder à une nouvelle réduction de ses forces nucléaires tactiques en Europe, de portée surtout symbolique, paraît destinée elle aussi à améliorer le climat. Moscou retirera 60 rampes de lancement de missiles, 250 unités d'artillerie et 1500 charges nucléaires, ce qui n'abolira pas son écrasante supériorité dans ce type d'armement.

C'est un signe de bonne volonté, mais pas encore une véritable réponse à la proposition faite par M. Bush, il y a quelques semaines, d'ouvrir des négociations sur les armes nucléaires tactiques et de renonce au programme de modernisation des armes américaines de ce type, les Lance.

Le renforcement de la CSCE

Autre terrain, enfin, où des progrès pourraient faciliter l'émergence d'une solution au problème allemand : celui de l'institutionnalisation de la CSCE. Là aussi les Américains, *a priori* incrédules envers le processus d'Helsinki, et soucieux en tout cas de ne pas s'en remettre à lui pour régler les questions de sécurité en Europe, ont fait un bout de chemin en faisant figurer dans leurs neuf points la création d'instances de concertation permanente entre les 35 pays membres. M. Genscher va un peu au-delà en direction des Soviétiques en demandant que la CSCE se dote d'un « centre de prévention des conflits », idée à laquelle la France s'est ralliée.

Les ministres réunis mardi à Copenhague ont décidé de lancer les travaux préparatoires au sommet de la CSCE qui devrait se tenir à Paris, en principe à la fin de l'année. Une première réunion préparatoire aura lieu le 10 juillet à Vienne. Le ministre français, M. Roland Dumas, a présenté comme pratiquement acquises les dates du 19 au 21 décembre pour la tenue du sommet, *« sauf difficultés imprévisibles pour le moment »*.

« Observateurs » albanais

Se laissant aller lui aussi à la « méthode Genscher », M. Dumas a évacué la question de la conclusion préalable d'un accord de désarmement conventionnel à Vienne, dont les Américains font une condition à la tenue d'un sommet à 35 supposé se pencher sur la sécurité en Europe. *« J'ai le sentiment que cette condition est un peu devenue une clause de style. (...) Tout le monde est d'accord sur le principe du sommet et les deux super-grands ont déclaré vouloir accélérer la signature de l'accord sur les armes conventionnelles »*.

Bref, tout le monde était au moins d'accord à Copenhague sur la nécessité de s'entendre, même si le *« comment » n'est encore* véritablement explicité par personne. A noter, dans la salle, la présence de nouveaux : des « observateurs » albanais. Ces réunions de suivi à 35 sont publiques et cette présence n'engage donc pas la CSCE. Elle engage en revanche davantage l'Albanie, seul pays européen manquant jusqu'ici dans ce forum, qui pour la première fois manifeste publiquement son intérêt à l'occasion d'une réunion consacrée – qui plus est – aux droits de l'homme.

CLAIRE TRÉAN

□ **M. Mitterrand dans l'Océan indien.** – M. Francois Mitterrand visitera, du 11 au 16 juin, quatre pays de l'Océan indien. Cette tournée conduira le chef de l'Etat aux Seychelles, les 11 et 12 juin, à Maurice, les 12 et 13, aux Comores, les 13 et 14, et à Madagascar du 14 au 16 juin. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

CANADA

La crise constitutionnelle toujours dans l'impasse

MONTRÉAL

de notre correspondante

M. Gary Filmon, premier ministre du Manitoba, et M. Clyde Wells, son homologue de Terre-Neuve, ne représentent qu'un million et demi de Canadiens sur les vingt-six millions que compte le pays. A eux deux, ils continuent néanmoins de tenir entre leurs mains le sort du Québec et, au-delà, celui du Canada tout entier. M. Filmon dirige depuis trois ans un gouvernement conservateur minoritaire et ne se déplace à Ottawa qu'en compagnie des deux leaders de son opposition, qui pointent sur lui une arme redoutable : la menace de le renverser s'il ne les consulte pas avant de prendre position.

Avocat réputé têtu, M. Wells, arrivé au pouvoir l'an passé, nourrit de grandes ambitions. *« Coq de village animé des mêmes prétentions qu'un président d'une grande puissance »* aux yeux de ceux – nombreux – qui le vouent aux gémonies dans le reste du Canada, il ne reculera devant rien pour défendre les intérêts de sa province, la plus défavorisée du pays.

Voilà qui explique, en partie seulement, pourquoi la réunion des chefs de gouvernement des dix provinces du Canada, convoquée dimanche par le premier ministre fédéral M. Brian Mulroney, s'éternise et promet de durer encore plusieurs jours. Les discussions tenues à huis clos, mardi 5 juin, pendant onze heures d'affilée, n'ont toujours pas permis de convaincre le Manitoba et Terre-Neuve de ratifier, avant la date limite du 23 juin, l'important accord signé en 1987 pour permettre au Québec d'adhérer à la Constitution du Canada.

Il est peu probable toutefois que ce *« front du refus »*, ébréché la veille par le Nouveau-Brunswick (troisième et dernière province récalcitrante maintenant *« prête »* à entériner l'accord), tienne longtemps. L'enjeu, pour la stabilité politique et l'unité du pays, est trop important. M. Mulroney a opté pour une stratégie dite *« des petits pas »*, tentant d'obtenir un consensus sur l'un des grands sujets en litige – la question de la réforme du Sénat – avant d'aborder le suivant, soit le statut de *« société distincte »* attribué au Québec dans l'accord de 1987. Après avoir ajourné la réunion de mardi jusqu'au lendemain, le premier ministre s'est contenté de déclarer que *« beaucoup de travail restait à faire »*.

MARTINE JACOT

□ **VENEZUELA : manifestations à Caracas contre la hausse du prix des carburants.** – Au moins dix étudiants et un policier ont été blessés, mardi 5 juin à Caracas, au cours de violentes protestations contre une prochaine hausse du prix des carburants. La manifestation a commencé de manière pacifique, puis une centaine de lycéens du quartier populaire de Caricuao (ouest de Bogota), le visage masqué, ont élevé des barricades et incendié des pneumatiques. Pendant ce temps, des habitants lançaient de leurs fenêtres des bouteilles et des pierres sur les policiers, qui tiraient sur les manifestants. Des manifestations violentes et des pillages avaient déjà eu lieu la semaine dernière dans tout le Venezuela pour protester contre le prochain doublement des prix des carburants. – *(AFP.)*

EUROPE

URSS

Trente-six morts depuis le début des affrontements interethniques en Kirghizie

Vingt-cinq personnes ont été tuées mardi 5 juin et cent-quarante trois autres blessées au cours des affrontements opposant Ouzbeks et Kirghizes qui se poursuivent en Kirghizie, en Asie centrale soviétique, a annoncé mercredi Interfax, une publication de Radio Moscou . Ce nouveau bilan porte à 36 le nombre des victimes des affrontements depuis le début de la semaine.

Selon des sources officielles, onze personnes avaient trouvé la mort lundi lors des bagarres provoquéess par un différend sur l'utilisation de terrains pour la construction de maisons individuelles dans la banlieue d'Och, dans l'ouest de la république. Les affrontements ont entraîné l'instauration de l'état d'urgence et du couvre-feu à Och et sa banlieue.

« Les désordres se développent », a déclaré mercredi matin un porte-parole du ministère soviétique de l'Intérieur. Des renforts de troupes spéciales du ministère de l'Intérieur ont été dépêchés sur place, a ajouté le porte-parole qui a également indiqué que quatre miliciens (policiers) et trois soldats du ministère de l'Intérieur avaient été blessés.

Selon Interfax, les émeutiers ont parfois recours à des armes à feu. Plusieurs tentatives de prise de contrôle de locaux du ministère de l'Intérieur ou de la Défense civile ont eu lieu dans les régions de Ouzghen, Alaï, Aravan, Karassouïsk (ouest de la république). Des *« désordres massifs »* se sont également produits dans la région de Naoukan. Des miliciens, *« ripostant à des attaques »*, ont ouvert le feu et dix habitations ont été incendiées.

Attribution des terres et problèmes écologiques

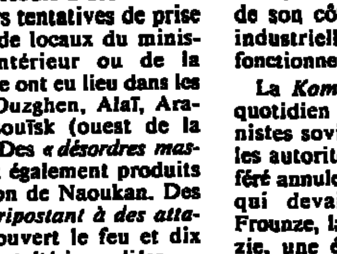
L'agence Tass annoncait pour sa part mercredi matin 6 juin que le Premier ministre kirghize, Absamat Massaliev, avait lancé mardi soir un appel au calme.

L'agence soviétique ajoute, sans toutefois indiquer clairement si elle reprend à son compte ces *informations ou s'il s'agit de propos* tenus par M. Massaliev, que des *« organisations informelles »* ouzbèques avaient exprimé des *« exigences sous forme d'ultimatums »* concernant la création d'une région autonome ouzbèque en Kirghizie. *« Les pourparlers (à ce sujet) n'ont pas donné de résultats »*, écrit Tass. Interfax précise de son côté que les entreprises industrielles et les magasins ne fonctionnent pas à Och.

La *Komsomolskaïa Pravda*, le quotidien des Jeunesses communistes soviétiques, rapporte que les autorités locales avaient préféré annuler un match de football qui devait opposer mardi à Frounze, la capitale de la Kirghizie, une équipe kirghize à une équipe ouzbèque de Fergana, en Ouzbékistan...

Les affrontements se poursuivaient mercredi matin, selon un journaliste de *Sovietskaïa Kirghizia*, le quotidien du parti communiste kirghize.

Les querelles à propos des distributions des terres sont fréquentes en Asie centrale soviétique, où l'exploitation anarchique de la terre et de l'eau a eu des conséquences écologiques désastreuses. En juillet 1989, des batailles rangées avaient opposé des milliers de paysans à la frontière entre la Kirghizie et le Tadjikistan, suite à des différends sur l'accès aux terres et aux points d'eau. – *(Reuter, AFP.)*



Située dans le nord-ouest de l'Asie centrale soviétique, la République de Kirghizie – l'une des quinze républiques fédérées d'URSS – compte un peu plus de quatre millions d'habitants, dont 48 % de Kirghizes, 26 % de Russes, 12 % d'Ouzbeks ainsi que des Ukrainiens, Ouighours, Kazakhs, Tadjiks et une partie des Allemands de la Volga déportés par Staline. La religion majoritaire y est l'islam sunnite. D'une superficie de 198 500 km2, la Kirghizie a été annexée par la Russie en 1870, puis a fait partie du Turkestan russe. Son économie repose essentiellement sur l'élevage, la culture du coton et des céréales. La Kirghizie a aussi des ressources en gaz naturel et en pétrole.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Vague de délinquance et d'érotisme sur Prague

PRAGUE

de notre envoyé spécial

Avant, c'est-à-dire il y a six mois, autant dire un siècle pour ces Tchèques qui veulent oublier le plus vite possible quarante ans de communisme, Prague était une ville sage. L'austérité morale imposée par un régime policier ne laissait aucune place aux phénomènes caractéristiques des métropoles modernes, du moins apparemment. La prostitution était circonscrite dans un ou deux grands hôtels internationaux et exercée par des dames étroitement contrôlées par la Sécurité d'Etat. Les journaux et spectacles proposés aux chalands étaient exempts de tout aguichage érotique. Cette pudibonderie ne correspondait pas au tempérament d'un peuple qui, dans la sphère privée, pratique une liberté de mœurs assez exceptionnelle en Europe – Milan Kundera en est le témoin littéraire.

Aujourd'hui, sur la place Venceslas, une vaste banderole invite le touriste à se rendre au *« striptyz »* et *Emmanuelle*, vantée comme le premier film érotique présenté en Tchécoslovaquie, tient l'affiche depuis des semaines au cinéma Sébastopol dans le centre-ville. Quelques passants sont choqués, non pas par le fait que l'on projette ce film, mais parce que la peinture naïve et kitsch censée représenter l'héroïne sur la devanture, choque leur sens esthétique.

La liberté de la presse retrouvée a permis l'éclosion d'une multitude de feuilles de petites annonces « de contact » qui sont vendues à la criée dans le centre-ville et dans les stations de métro. Les prostituées sont sorties des bars d'hôtel pour aller chercher fortune dans les grands cafés et dans la rue. Le grand café Europa, par exemple, sur la place Venceslas, monument du *Jugenstil* d'Europe centrale, est devenus un repaire de travestis qui n'hésitent pas à importuner le client pour leur proposer leurs charmes frelatés. Tout cela commence à irriter une partie de la population. On préfère, certes, la nouvelle liberté et ses inconvénients, mais on commence à souhaiter que les nouvelles autorités mettent un peu d'ordre à tout cela.

Changeurs au noir

On s'irrite plus, en revanche, de l'explosion de petite délinquance qui a déferlé sur la ville ces derniers mois. Les statistiques de la police de Prague enregistrent une augmentation de 200 % des délits, concernant essentiellement les vols à la tire. La cible principale des petits voleurs est constituée par les très nombreux touristes à qui l'on conseille maintenant de surveiller leurs poches ou leur sac à main sur le pont Charles ou dans la vieille ville. L'amnistie générale décrétée par le président Vaclav Havel, à l'occasion de son élection, a été très large et généreuse. Il était inévitable que quelques bavures viennent ternir l'euphorie de la liberté retrouvée et chacun le comprend plus ou moins. Les racines du mal sont cependant ailleurs : dans la capitale, la parade insolente des touristes occidentaux, pour la plupart allemands, donne l'envie de l'argent facile, de l'accès sans intermédiaire à ces devises fortes, sésame du bien-être.

L'économie de marché telle qu'elle est proposée par tous les partis en lice pour les élections des 8 et 9 juin, y compris par le Parti communiste, cela commence par l'explosion des « petits métiers » à la limite de la légalité. C'est par exemple la multiplication des changeurs au noir en dépit du fait que le gouvernement a dévalué de près de 200 % le taux touristique de la couronne. Le ministre des finances, M. Vaclav Klaus, les invite à faire une demande de licence officielle de changeurs pour avoir pignon sur rue. On peut douter cependant que les nombreux Yougoslaves qui cumulent dans les rues de Prague l'activité de changeur et de souteneur souhaitent se transformer en commerçants payant patente.

Pour l'instant, ces phénomènes interviennent peu dans une campagne électorale placée sous le signe de l'espoir. Les thèmes de la loi et de l'ordre ne sont cultivés que par une petite formation d'extrême droite xénophobe à qui l'on n'accorde que des chances très réduites d'entrer au Parlement. Mais cela pourrait bientôt changer.

LUC ROSENZWEIG

□ **TURQUIE : six morts en Anatolie.** – Trois membres des milices gouvernementales et trois séparatistes kurdes ont été tués, mardi 5 juin, lors d'opérations militaires effectuées dans l'est et le sud-est de l'Anatolie, région à majorité kurde où l'état d'urgence est en vigueur. – *(AFP.)*

Le réveil démocratique des Turcs de Bulgarie

Une organisation au chef charismatique devrait attirer le vote turc aux élections du 10 juin. Au grand dam des partis politiques bulgares qui risquent de voir émerger une force incontrôlable.

KIRDJALI

de notre envoyée spéciale

Il est partout et nulle part à la fois, courant le pays de Choumen à Kirdjali, prêchant la bonne parole partout où sont rassemblées les populations de souche turque en Bulgarie. Ses partisans le vénèrent, ses concurrents le redoutent. Emprisonné par Jivkov pour avoir tenté d'organiser la résistance à la bulgarisation forcée des Turcs, libéré après la chute du dictateur, en novembre dernier, Ahmed Dogan – alias Mediou Doganov, le nom que lui avait imposé la loi bulgare – est en passe de devenir un personnage crucial, aux dimensions quasi-mythiques, dans la campagne électorale pour le scrutin du 10 juin, dont sera issue la première assemblée constituante librement élue en Bulgarie depuis l'instauration du régime communiste, en 1944.

Crucial, parce que la minorité turque en Bulgarie est évaluée grossièrement à plus d'un million d'âmes et que, dans un pays de neuf millions d'habitants, cela fait au moins 10 % de l'électorat - sans compter quelques centaines de milliers de musulmans non turcs. Dix pour cent qui peuvent compter lourd dans la balance au moment de la formation de coalitions, si l'issue du premier tour laisse la place, comme c'est probable, à des manœuvres entre les deux grands blocs, celui du parti au pouvoir, le Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste, fraîchement rebaptisé) et celui de l'opposition, l'Union des forces démocratiques (UFD). Deux formations mineures pourraient alors tout faire basculer : l'Union agrarienne, que les sondages créditent de 7 à 10 % des intentions de vote, et le Mouvement pour les droits et la liberté (MDL), dirigé par Ahmed Dogan, philosophe charismatique de trente-cinq ans, auquel devrait aller la grande majorité du vote turc.

L'exode de l'été 1989

Mythique, car personne ne contrôle plus Ahmed Dogan. De même que personne ne contrôle vraiment la question turque en Bulgarie, où les effets désastreux de la politique d'assimilation forcée menée par Todor Jivkov sont loin d'être effacés. Véritable bombe à retardement, cette politique, qui culmina en 1984-85 avec la campagne brutale de bulgarisation des noms turcs, puis au cours de l'été 1989 avec l'exode de quelque 350 000 Turcs bulgares poussés à fuir vers la Turquie, empoisonne encore la vie politique du pays.

Entre les forces politiques traditionnelles sofiotes et la réalité sur place, dans les petites villes et villages de province, il y a un monde, un monde d'incompréhension et de peur réciproques. A Haskovo, chef-lieu de 115 000 habitants proche de la frontière turque, l'avocat Dimitar Velev, ancien procureur et nouveau candidat du PSB aux élections, retrouve les mots « d'avant » à propos des électeurs turcs : le *« départ spontané »* de 14 000 Turcs l'été dernier (sur les 20 000 que comptait la ville), a *« offensé la population bulgare, témoin de l'indifférence des musulmans à l'égard des intérêts du travail et de l'Etat »*. Parler turc était interdit sous Jivkov et aujourd'hui encore, M. Velev ne dit pas *« la langue turque »*, il dit *« attitude irrévérencieuse à l'égard de la langue bulgare »*.

Au premier étage d'un local poussiéreux, qui leur a été attribué à l'écart des rues passantes, les militants du MDL évoquent une réalité dont la presse de Sofia parle bien peu : le difficile retour de plus de la majorité de ceux qui avaient fui en Turquie, l'emploi qu'on ne retrouve plus, le logement vendu ou détruit. A Haskovo, un quartier entier d'un millier d'habitations a été rasé après le départ des Turcs.

Le difficile retour de ceux qui étaient partis

Ils qualifient aussi la procédure de restitution des noms turcs votée en mars par le Parlement de Sofia d'*« inhumaine et anti-démocratique »*, qui contraint ceux qui veulent reprendre leur nom à se présenter devant la justice avec deux témoins, alors que ce nom leur avait été enlevé sur simple décision administrative, dans l'arbitraire le plus total. Du coup, seule une minorité de Turcs demande à profiter de cette procédure, les autres espérant que le Parlement nouvellement élu votera une loi moins humiliante.

« Nous à notre retour, la démocratisation on ne l'a pas sentie », relève, amer, Ismaïl Sebahtin, un Turc de trente ans. La peur est toujours là, ajoutent ses amis, *« car les communistes ont toujours le pouvoir »*. Peut-on au moins parler turc en public sans être inquiété ? *« Depuis quinze ou vingt jours, oui »*...

A 56 kilomètres de là, à Kirdjali, foyer de la réaction nationaliste bulgare face à la communauté turque qui peuple les villages environnants, la méfiance règne. *« Tout est comme avant*, éclate un jeune Turc. *Celui qui m'a malmené cet été est toujours à son poste. Tous ceux qui ont fait toutes ces violences, qui ont poussé les gens à abandonner leur maison, leur patrie, ils sont encore là, et ça me fait mal. »*

Ces Turcs-là sont revenus parce que bien peu d'entre eux trouvaient du travail en Turquie et aussi, dit un vieux professeur de turc, *« parce qu'on peut mourir de nostalgie... Nous vivons sur ces terres depuis six cents ans, notre patrie est ici »*. Ce ne sont pas des extrémistes ; personne ici ne parle d'autonomie. Au regard des revendications d'autres minorités nationales d'Europe centrale, celles qu'énumère devant nous M. Recep Cinar, président du MDL d'Haskovo, sont presque dérisoires : les Turcs de Bulgarie ne demandent pas d'écoles séparées mais quatre heures hebdomadaires d'enseignement de la langue turque, un programme en turc à la radio, deux ou trois heures d'émissions télévisées en turc, un journal en turc, la construction de mosquées ou la réouverture de celles qui ont été fermées.

Ahmed Dogan n'a pas eu de mal à prendre en main une communauté aussi frustrée et malmenée. Les Turcs de Bulgarie ont de bonnes raisons d'en vouloir au parti communiste, qui ne leur a toujours pas fait justice – la vérité sur la brutalité et l'ampleur de la répression antiturque attend encore d'être dite, et le pouvoir continue d'ignorer les termes de « minorité turque », auxquels il préfère l'expression *« musulmans bulgares »* – et avaient besoin d'une organisation qui leur soit propre. Le Mouvement pour les droits et la liberté des Turcs et musulmans de Bulgarie, héritier d'une organisation clandestine, répondit à ce besoin au début de l'année. C'est alors que l'opposition, qui avait tant lutté pour les droits des Turcs, et même pour la *libération de Dogan, commit une* grave erreur : elle laissa passer l'occasion d'intégrer ce mouvement à l'UFD. *« Lorsqu'elle tenta de le faire, Dogan avait déjà pris conscience de sa force »*, relève Antonina Jeliaskova, historienne bulgare spécialiste de la question turque. L'ambitieux Dogan décida alors de faire feu de tout bois, supprima dans l'appellation de son mouvement la référence aux Turcs et aux musulmans qui en faisait une formation à base ethnique et religieuse (qui, aux termes de la Constitution, ne peut constituer un parti politique) et le fit enregistrer, le 26 avril, comme parti politique.

En permettant cet enregistrement et en ouvrant la voie à une liste de candidats MDL aux élections, le pouvoir était trop heureux de priver l'UFD de quelques centaines de milliers de voix. C'était sans doute une vue à court terme : Ahmed Dogan n'est pas homme à s'arrêter là. L'opposition, affolée par son avidité apparente de pouvoir personnel, le dit manipulé par le pouvoir ; le numéro deux du *MDL lui-même vient de dénoncer*, dans un retentissant article publié par le journal de l'opposition *Demokratsia*, le style dictatorial de Dogan au sein du mouvement. Pour les fidèles de Dogan en revanche, c'est plutôt lui qui a su utiliser à son profit la volonté du PSB de diviser le vote d'opposition.

Aujourd'hui, Dogan compte obtenir quarante des quatre cents sièges du Parlement. Pour la première fois, la future Assemblée nationale bulgare comprendra un important groupe parlementaire turc. *« Ce n'est pas une mauvaise chose en soi*, note Antonina Jeliaskova, *mais c'est encore trop tôt pour la Bulgarie ; car la présence de ce groupe va alimenter les sentiments nationalistes bulgares et encourager le mouvement nationaliste adverse »*. Pour l'heure, les Turcs de Kirdjali sourient en évoquant leur idole : *« Le panturquisme*, dit Yachar Chaban, *est en passe d'être remplacé par le pandoganisme. »*

SYLVIE KAUFFMANN

► ***Le Monde* a publié dans ses éditions du 6 juin un reportage sur « Les Hongrois de Roumanie, premier parti d'opposition ».**

BELGIQUE : l'enquête sur le grand banditisme

Le premier ministre annonce une réforme radicale des services de police

Le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, a annoncé mardi 5 juin devant le Parlement une vaste réorganisation de l'ensemble des services de police et de sécurité du royaume. Il a ainsi précisé que son gouvernement préparait une loi qui imposera la coordination des différents services de police et définira leurs responsabilités respectives. Les services de sécurité ne seront pas démantelés, comme l'avait notamment préconisé le ministre de l'intérieur, mais profondément réorganisés.

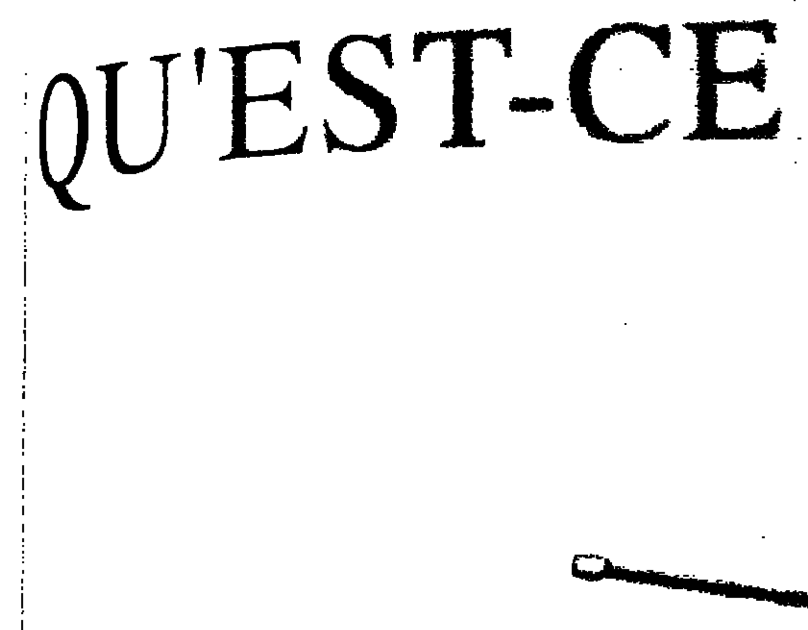
Quant à la gendarmerie, elle sera démilitarisée et ne recevra donc plus ses ordres du ministère de la défense mais de celui de l'intérieur. M. Martens a en outre précisé que dorénavant la durée des fonctions des hauts responsables policiers et des services de renseignement sera limitée à dix ans. Ces décisions du premier ministre font suite au rapport très critique remis par une commission d'enquête parlementaire mise en place pour tenter d'élucider les causes des échecs de la police belge dans ses tentatives d'élucider la série de crimes particulièrement odieux qui avaient été perpétrés ces dernières années en Belgique par « les tueurs du Brabant wallon ». Les parlementaires avaient ainsi mis en exergue la manière particulièrement trouble dont la sûreté belge avait mené son enquête.

La démission, lundi 4 juin, de l'administrateur général de la sûreté belge, M. Albert Raes (voir *le Monde* du mercredi 6 juin) doit être comprise comme le premier pas concret de cette réorganisation. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : M. Walesa précise ses intentions à l'égard de M. Michnik.** – Le président de Solidarité, M. Lech Walesa, a précisé mardi 5 juin qu'Adam Michnik avait *« parfaitement le droit de rester dans sa société* (le quotidien *Gazeta Wyborcza*). *Il faut toutefois décider si une société privée est en droit d'utiliser l'étiquette de Solidarité »*. La rédaction de *Gazeta* a réaffirmé en bloc son soutien à son directeur, Adam Michnik, tandis qu'une autre figure historique du syndicat, Zbigniew Bujak, a proposé un débat public entre les deux hommes. – *(AFP.)*

LES 2(
DE LA M
INTERDITS

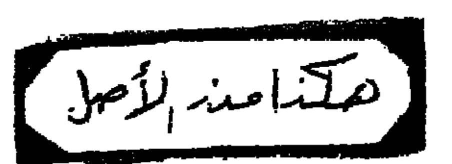
QU'EST-CE

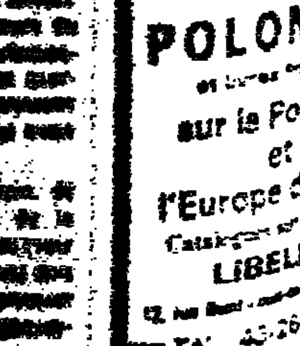


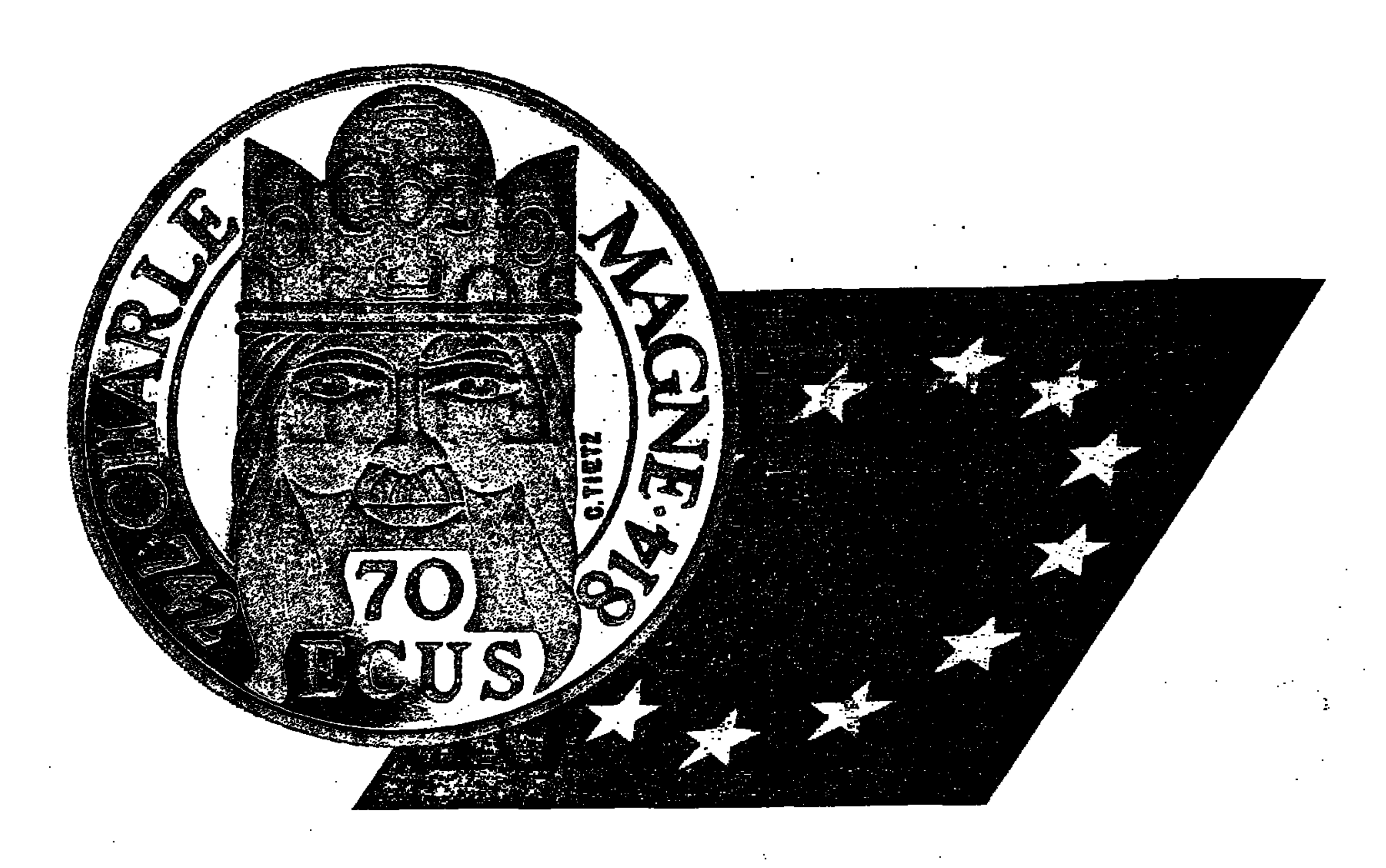


Il y aurait, d'un côté, les bons produits, ceux
garantis par la signature des grandes marques
nationales, ont le privilège de la publicité télé-
visée.
Il y aurait, de l'autre, les produits interdits de
télévision.
Comme si les marques d'enseigne, et avec elle
les 2000 produits Casino, ne sauraient être
dignes des grands produits et ne contribueraient

LE BON N'



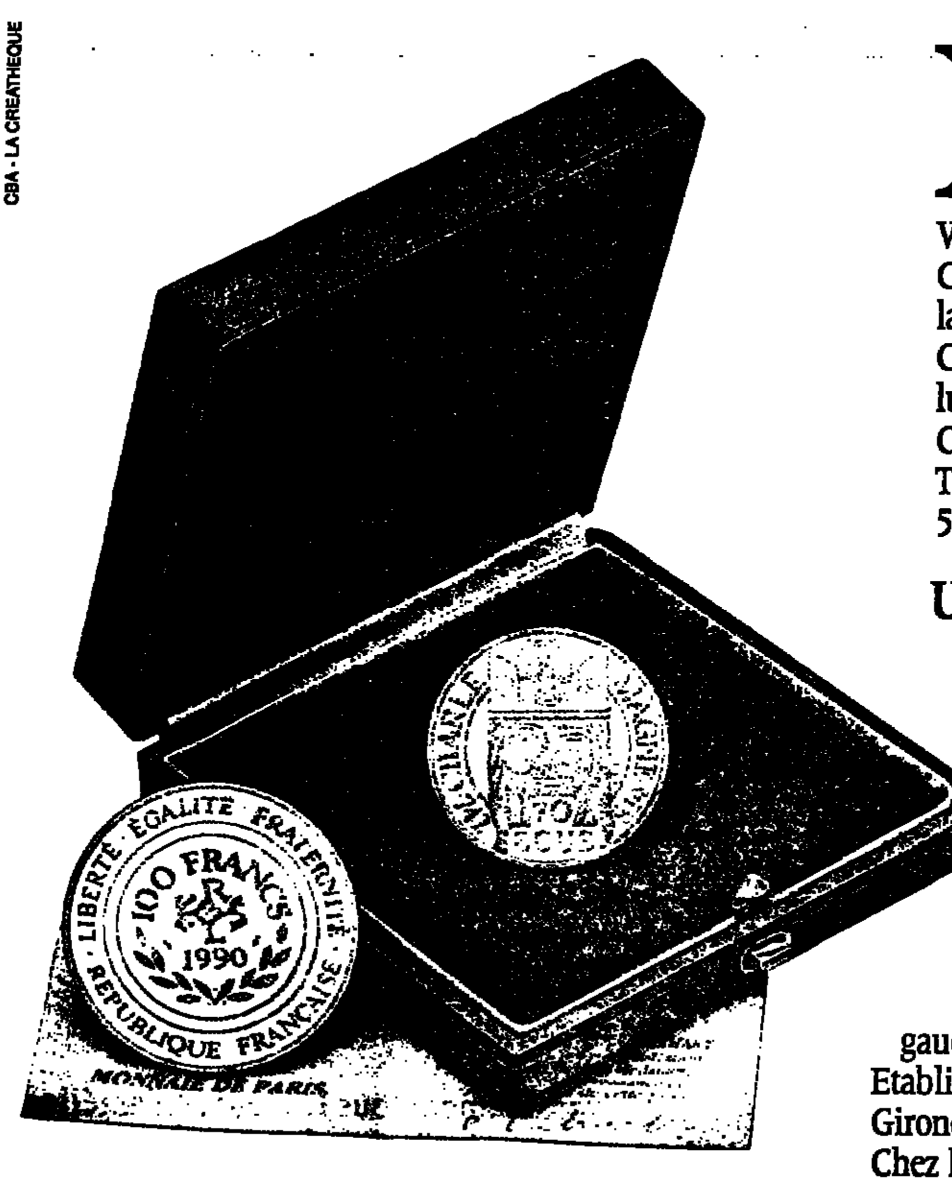




CHARLEMAGNE

Une pièce de collection en Ecu en l'honneur du premier grand Européen

CBA - LA CREATHEQUE



Nouvelle pièce de collection émise en mai 1990 par la Monnaie de Paris, la pièce "CHARLEMAGNE" est la première d'une série en Ecus et en Francs consacrée à l'Europe.
Véritable œuvre d'art, la pièce présente à l'avers le portrait stylisé de l'empereur CHARLEMAGNE et au revers le "monogramme carolin" entouré par la couronne de laurier impériale.
Chaque pièce est protégée par une capsule transparente et présentée dans un écrin luxueux. Elle est accompagnée d'un certificat d'authenticité numéroté.
Ces pièces sont frappées uniquement en qualité "Belle Epreuve".
Tirage mondial strictement limité : 2 000 exemplaires pour la pièce en platine, 5 000 exemplaires pour la pièce en or et 30 000 exemplaires pour la pièce en argent.

UN HOMMAGE HISTORIQUE DANS LA PERSPECTIVE DU GRAND EVENEMENT DE 1992.

Deux poinçons apposés sur chaque pièce "la corne d'abondance" du directeur de la Monnaie, et le "dauphin" du graveur général, garantissent sa qualité et l'origine de la fabrication :

Les pièces sont disponibles :
Galerie de vente de la Monnaie : 2, rue Guénégaud, Paris 6ᵉ.
Etablissement monétaire, Voie Romaine à Pessac en Gironde.
Chez les distributeurs agréés.

Vente par correspondance : La Monnaie de Paris, 11, quai de Conti, 75270 Paris Cedex 06 ou 36.14 code MODEPA.



Pour recevoir notre documentation, veuillez retourner ce coupon-réponse à LA MONNAIE DE PARIS 11, quai de Conti, 75270 PARIS Cedex 06

LM

NOM ______ PRENOM ______

ADRESSE ______

______

______ CODE POSTAL

ASIE

La rencontre de Tokyo sur le Cambodge

Le prince Sihanouk et M. Hun Sen lancent un appel au cessez-le-feu

Le prince Sihanouk et le premier ministre de Phnom-Penh ont signé, mardi 5 juin à Tokyo, un accord de *« retenue volontaire de recours à la force »* pour régler le conflit cambodgien. Les Khmers rouges, principale guérilla, ont refusé de s'y associer.

Nouvelle déception. Les factions cambodgiennes devaient se retrouver à Tokyo pour signer un projet de « cessez-le-feu sur place » soumis par les Thaïlandais. Au départ, les Khmers rouges avaient donné leur aval à ce document que devaient signer M. Hun Sen, pour le *régime de Phnom-Penh, et* Norodom Sihanouk, au nom des trois guérillas, dont les Khmers rouges. Mais, la semaine dernière, ces derniers ont durci leur position, exigeant de parapher le document, ce que M. Hun Sen a refusé.

Dialogue Chine-Vietnam

En l'absence des Khmers rouges, le prince Sihanouk et M. Hun Sen, soumis à de fortes pressions des Thaïlandais, dont le ministre de la défense était présent à Tokyo, se sont donc contentés, en fait, de lancer un appel à un cessez-le-feu en invitant à une *« retenue »* sur le terrain à partir de fin juillet. Mais le prince a estimé que les combats se poursuivraient *« au cours des prochains mois »* alors que le premier ministre de Phnom-Penh a exprimé le vœu que l'accord soit *« sérieusement appliqué »*. Autant dire que l'impasse dans la négociation demeure et s'explique.

Les Khmers rouges, qui ont repris racine dans plusieurs campagnes, veulent des négociations à quatre alors que *M.* Hun Sen les veut entre les deux gouvernements khmers : le sien et celui que représente le prince Sihanouk. Surtout, tout dépend de l'évolution du dialogue engagé de nouveau, en mai, entre la Chine et le Vietnam. Mardi, le secrétaire général du PC vietnamien, M. Nguyên Van Linh, a reçu l'ambassadeur chinois à Hanoï, ce qui laisse penser qu'il accordera une audience à M. Xun Duxin, le diplomate chinois chargé du dossier cambodgien, attendu dans la capitale du Vietnam samedi. L'application de l'« accord » Sihanouk-Hun Sen sera fonction, avant tout, d'éventuels progrès entre Chinois et Vietnamiens.

Washington n'en a pas moins émis, dès mardi, l'espoir que cet accord *« sera la base d'un règlement global impliquant un rôle de premier plan pour les Nations unies, y compris dans l'établissement d'un environnement politique neutre permettant le déroulement d'élections libres et honnêtes, dans l'organisation directe de ces élections, et dans l'envoi d'une force de paix »*. D'autres estiment qu'en réclamant, en compagnie de M. Hun Sen, la fin des hostilités, le prince Sihanouk s'est démarqué de ses alliés Khmers rouges. Mais le prince l'a déjà fait par le passé sans pour autant remettre en cause son alliance avec eux.

J.-C. P.

□ ***PHILIPPINES* : Manille refuse d'accueillir une centaine de boat people.** – Les Philippines ont, pour la première fois, refusé d'accorder asile à 101 réfugiés vietnamiens jusqu'à ce que Washington garantisse qu'ils seront rapidement réinstallés. Ces réfugiés, sauvés en mer de Chine méridionale par un navire américain, ont été transférés *sur un autre bâtiment de* la base américaine de Subic Bay. Le gouvernement de Manille a été, jusqu'à ce jour, le plus accueillant à l'égard des Vietnamiens qui, *depuis plus de* dix ans, fuient leur pays en bateau. – *(AFP.)*

CHINE : la permanence de la contestation

La faute à l'Occident...

Quatre-vingt-dix-sept prisonniers politiques arrêtés à la suite de la répression du printemps de Pékin, il y a un an, *ont été libérés à Pékin et à* Shanghai, a annoncé mercredi 6 juin le ministère chinois de la sécurité publique. Parmi eux figurent dix-neuf étudiants dont deux, MM. Xiong Wei et Zhou Fengsuo, étaient sur la liste des vingt et un dissidents, diffusée à l'époque par la police.

PEKIN

de notre correspondant

Engagée dans une impasse politique dont personne n'est en mesure de voir l'issue, l'aile dure du *régime chinois, qui a la haute main* sur la propagande, s'efforce de dénaturer le problème en le posant dans les termes d'une confrontation avec l'Occident dont les représentants à Pékin sont désormais présentés comme des acteurs.

Le comité du PC de l'université de Pékin a ainsi décidé, selon de bonnes sources, que la protestation *antigouvernementale de dimanche* soir sur le campus était le fait d'un *« petit nombre d'éléments »* au sein de cette institution ainsi que d'un nombre non précisé d'étudiants *étrangers y poursuivant un cursus* universitaire. L'université, où un calme complet régnait mardi 5 juin dans la soirée, a été officiellement fermée pour trois jours aux journalistes étrangers.

De la même façon, la quasi-totalité des journaux officiels ont rapporté, *mercredi en première page*, comme une information d'une grande importance, la mise en garde des autorités à des journalistes étrangers accusés de *« collusion »* avec des dissidents. L'Association des correspondants de presse étrangers de Pékin – représentant *une centaine de titres* – a exprimé aux autorités chinoises, mardi, ses *« objections énergiques »* quant à la façon brutale dont un nombre croissant d'entre eux sont traités par les forces de sécurité dans l'exercice de leur métier. Dans une lettre transmise au ministère des affaires étrangères, dont ils dépendent, les journalistes étrangers *se sont élevés* contre *« l'usage non provoqué de la violence et les atteintes physiques »* à leur encontre de la part de membres des forces paramilitaires durant les journées *anniversaires du massacre* de juin 1989. La lettre est signée de tous les membres du comité directeur du Club des correspondants étrangers de Pékin, organisation à l'origine informelle et que les autorités s'étaient refusées à reconnaître officiellement.

Guerre froide idéologique

maintenant chose faite : dès avant l'envoi de cette lettre, le président du Club, James Munson, chef du bureau de la télévision canadienne CTV, avait été convoqué par le ministère des affaires étrangères pour le menacer, à *l'avance, de représailles si une telle* démarche était effectuée.

Le dispositif policier quadrillant Pékin la nuit depuis dimanche avait été sensiblement allégé mardi soir mais demeurait actif pour empêcher toute circulation d'indésirables. *Dans la résidence de Jianguo Menwai* où sont logés une grande partie des correspondants et diplomates étrangers, un petit groupe de mouchards en civil installés dans une *guérite continuait, comme depuis* trois nuits, à surveiller les allées et venues des occupants, pourtant déjà placés sous l'œil attentif d'une panoplie impressionnante de caméras vidéo braquées sur eux, jusque dans les ascenseurs. A Hangzhou, dans l'est de la Chine, un politicien local s'est joint au concert de la propagande ressuscitant la guerre froide idéologique à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la guerre de l'opium. Il a dénoncé, au cours d'un séminaire, les *« efforts des pays capitalistes d'Occident en vue, à nouveau, de subvertir le pouvoir chinois en provoquant une évolution pacifique par le moyen de l'infiltration politique et idéologique, complot qu'ils n'avaient pu mener à bien dans le passé par des moyens militaires »*. La lutte pour y faire face, a-t-il souligné, est *« intense »*.

FRANCIS DERON

INDE : la crise du Pendjab

Affrontements sanglants à la veille du 6e anniversaire de l'occupation du Temple d'or

NEW-DELHI

de notre correspondant

Le Pendjab fait reparler de lui. Mardi 5 juin, trente-cinq personnes y ont été tuées. Des affrontements *ont opposé* (parfois les tirs se sont poursuivis pendant plusieurs heures) les forces de l'ordre aux groupes de militants sikhs indépendantistes et, précise un bilan policier, parmi les morts figure un « commandant », Harcharan Singh, responsable d'une explosion qui avait tué six enfants la veille. Jeudi sera le sixième anniversaire de l'occupation par l'armée indienne du Temple d'or d'Amritsar, sanctuaire le plus vénéré des Sikhs.

Plus de deux cents personnes ont été arrêtées mardi soir par la police d'Amritsar, selon des dispositions juridiques qui permettent de prendre des mesures préventives lorsque la paix civile est menacée. Parmi elles figurent des personnalités sikhs de premier plan, comme M. Ajit Singh Bains, ancien magistrat de la Haute Cour du Pendjab et de l'Haryana et président de la commission du Pendjab pour les droits de l'homme, et surtout M. Simranjit Singh Mann, président de l'Akali *Dal (M)*, le *responsable politique* le plus puissant du Pendjab, membre du Parlement national. Des forces de police ont, d'autre part, été massées autour du Temple d'or.

Le gouverneur du Pendjab, M. Niram Kumar Mukarji, nommé en décembre 1989, a remis sa *démission le 1er juin, ainsi que* le réclamaient plusieurs partis politiques. M. Mukarji, vingt-troisième gouverneur du Pendjab, rejoint quatorze de ses prédécesseurs qui sont restés moins d'un an en poste.

Il avait la réputation d'être favorable à la tenue rapide d'élections *pour tenter de reprendre un dialogue* dans un Etat toujours administré par le gouvernement central.

LAURENT ZECCHINI



AFRIQUE

Plaies d'Afrique

VII. – *Le retour des Blancs*

Alors que les bailleurs de fonds les pressent d'assainir leur gestion, les dirigeants africains font de plus en plus appel à des compétences extérieures, ce qui trahit non seulement le souci d'échapper aux contraintes familiales et ethniques mais encore celui de se protéger en s'entourant de collaborateurs sûrs (*le Monde* des 29, 30, 31 mai, 1er, 2, 6 juin).

N'y avait-il pas moyen de faire autrement, ne serait-ce que pour sauver l'honneur bafoué du continent noir? Appelés au chevet d'Air Afrique au plus bas de sa forme, les chefs d'Etat des pays membres de cette compagnie aérienne jugèrent que non. Ils se résignèrent donc à confier, au début de 1989, à un haut fonctionnaire français, M. Yves Roland-Billecart, alors directeur général de la Caisse centrale de coopération économique, la mission de remettre de l'ordre dans la gestion – ô combien chaotique ! – de cette entreprise multinationale.

Entouré d'une dizaine de conseillers français, le nouveau PDG d'Air Afrique n'y est pas allé par quatre chemins : son plan de restructuration a abouti au départ d'un salarié sur trois et le *«critère de compétence»* commande désormais les embauches. Résultat de ce traitement de choc associé à une politique commerciale plus agressive et à une aide financière de Paris : la compagnie multinationale est en passe de sortir du «rouge».

A la même époque, M. Jacques Bussières, un cadre supérieur de la Banque du Canada, se voyait confier, pour deux ans, le poste de gouverneur de la Banque centrale de Zambie. Le président Kenneth Kaunda avait alors confessé qu'il avait dû, à son grand regret, *«prendre acte de l'échec de la zambianisation»* et nommer un étranger parce qu'aucun autochtone n'avait réussi à faire marcher cet établissement. Le précédent gouverneur avait été, un mois plus tôt, démis de ses fonctions et arrêté pour corruption et infractions au contrôle des changes. Il était le second à être ainsi remercié en trois ans...

A plusieurs reprises, le président Félix Houphouët-Boigny avait, lui aussi, défendu la nomination de Blancs à la tête de grandes entreprises ivoiriennes, l'expérience lui ayant appris qu'un autochtone pense d'abord à *«s'en mettre plein les poches»*. C'est ainsi qu'il avait confié la direction très convoitée de la construction et des grands travaux – qui lui était directement rattachée – à un Français, M. Antoine Césaréo, avant d'être obligé de s'en séparer, en décembre dernier, sous différentes pressions. Ces quelques exemples, parmi beaucoup d'autres, tendraient-ils à prouver qu'une certaine «recolonisation» de l'Afrique s'inscrit dans la logique des choses? Ce serait évidemment désespérer un peu trop vite du continent noir et de sa capacité à trouver en lui-même les voies de son salut.

Obligations familiales

Il n'empêche que, sitôt qu'ils accèdent à des postes de responsabilité, les autochtones sont immédiatement soumis aux sollicitations de leurs parents et connaissances qui attendent d'eux qui un passe-droit, qui un secours financier. Il leur est d'autant moins difficile de se dérober à ce devoir et de ne pas y voir malice que la notion de service public leur est assez étrangère et que joue à fond le réflexe tribal, ou simplement communautaire.

Mais cet appel à des compétences extérieures dissimule – souvent assez mal – derrière des critères de moralité le souci des responsables africains de se protéger en s'entourant de collaborateurs sûrs qui, parce qu'ils sont étrangers d'origine ou de nationalité, sont moins enclins que des autochtones à leur porter ombrage, voire à se poser en rivaux. Au Sénégal, sa patrie d'adoption, l'ancien administrateur de la France d'outre-mer que fût M. Jean Collin, récemment déchargé de ses fonctions au sein du gouvernement et du parti au pouvoir, a tout de même réussi le tour de force de jouer les éminences grises pendant plus d'un quart de siècle.

Pour prévenir un mauvais coup qui les priverait du pouvoir, beaucoup de dirigeants africains ont veillé à se constituer des gardes prétoriennes qui sont devenues de véritables armées dans l'armée. Généralement composées de membres de leur propre ethnie, elles sont encadrées par des conseillers militaires étrangers – français, belges, israéliens, etc., – officiers de carrière ou simples mercenaires.

Il arrive que ces «coopérants» d'un type très particulier se donnent un rôle qui dépasse largement leurs fonctions d'ange gardien, comme on le voit, par exemple, en République centrafricaine. Comme on l'a vu surtout aux Comores, où le président Ahmed Abdallah a, semble-t-il, été assassiné, en décembre dernier, par ceux-là mêmes qui avaient la charge de le protéger et dont les ambitions étaient sans limites.

Les pays africains sont, aujourd'hui, dans un tel état de faiblesse économique et de désarroi politique que, pour tenter de s'en sortir, ils n'ont souvent pas d'autre choix que de se soumettre aux exigences voire aux diktats de *«bienfaiteurs»* étrangers, bailleurs de fonds mais aussi démarcheurs divers et vendeurs d'illusions. Quitte, pour sauver la face auprès d'une opinion publique locale qui n'est pas encore très regardante, à *«habiller»* les décisions qu'on leur impose.

Amitiés intéressées

Toujours à l'affût de «parrainages» étrangers, les Etats du continent noir ne sont pas davantage maîtres de leur politique extérieure. Si certains d'entre eux ont ainsi renoué des relations diplomatiques avec Israël, c'est d'abord sous l'empire de nécessités économiques ou militaires. Lâché par ses alliés de l'ancien *«bloc de l'Est»*, alors que les rebelles érythréens et tigréens lui mènent la vie dure, le régime marxiste éthiopien ne se voit-il pas contraint, aujourd'hui, dans cette mauvaise passe, de faire les yeux doux au gouvernement de Jérusalem ?

Des considérations très terre-à-terre commandent aussi les amitiés qui se font et se défont avec certains pays asiatiques. Si le petit royaume du Lesotho vient de reconnaître Taïwan et, par voie de conséquence, de rompre avec la Chine, c'est tout simplement parce qu'il y trouvait son intérêt immédiat et non pas, bien sûr, parce que le cours des événements du côté de Pékin lui déplaisait.

En revanche, les relations de plus en plus suivies qu'entretiennent les Etats africains avec le monde arabo-musulman, qu'il s'agisse, entre autres, de l'Iran ou de l'Irak, de l'Arabie saoudite ou de la Libye, ne sont pas sans contreparties politiques ou idéologiques. Cette ouverture du continent noir vers ses voisins du Proche-Orient a, sans nul doute, favorisé la progression de l'islam au sud du Sahara, parfois d'un islam pur et dur qui peut, à la longue, contribuer à déstabiliser les régimes en place.

Le continent noir serait-il donc condamné à se vendre aux mieux disants? En tout cas, par les temps qui courent, il y a moins de précipitation pour lui venir en aide. La France, quant à elle, y réduit l'effectif de ses coopérants. En Côte-d'Ivoire, ils étaient 3800 dans les années 70. L'objectif est de ramener leur nombre à un millier en 1992.

La fuite des cerveaux

Nouvel espoir? Les progrès de la détente en Europe et le désarmement qui s'ensuivra vont libérer beaucoup de cadres militaires. D'où l'idée qui circule dans les états-majors, à l'Est comme à l'Ouest, de les mettre, sans frais, à la disposition des pays pauvres, africains notamment. Ils pourraient s'y rendre utiles aussi bien dans l'enseignement que dans l'informatique ou la gestion administrative. Déjà, les deux tiers des médecins militaires français exercent hors des frontières. Il ne manque pourtant pas, hors du continent noir, d'Africains dont les compétences pourraient être, elles aussi, utilement mises à la disposition de leur pays d'origine. Mais il y a, hélas, bien peu de chances que tous ces ingénieurs, ces médecins, ces enseignants acceptent de revenir chez eux si leur niveau et leur mode de vie doivent en pâtir. Et qui peut les assurer que, en l'état actuel, des sacrifices ne leur seraient pas demandés que beaucoup d'entre eux ne sont pas disposés à consentir ?

Les qualifier de *«traîtres»* serait injuste. Car qui sait si les nomenklaturas locales verraient d'un si bon œil le retour *«d'exil»* de leurs compatriotes. Un retour susceptible de menacer des positions ou des privilèges qu'elles ne détiennent pas toujours au nom de la seule compétence.

Il n'est peut-être pas interdit de penser que l'on puisse quand même réussir, un jour, à colmater cette «fuite des cerveaux», voire à en inverser le flux si les mutations politiques en cours sur le continent noir se concrétisent. Pour que ceux qui l'ont quittée aient envie d'y retourner, il faudrait, en effet, que l'Afrique donne déjà d'elle-même une image attrayante, que le pouvoir n'y soit plus confisqué par quelques-uns.

En mal d'identité

Le vieux monde africain n'échappe pas aux bouleversements alentour. Il est heureusement en train de craquer de toutes parts, d'Abidjan à Kinshasa, de Cotonou à Libreville. Réussira-t-il à se ressaisir avant qu'il ne soit trop tard, avant que ses propres enfants *ne désespèrent de le sauver* ?

A cet égard, ce qui se passe au Bénin peut être riche d'enseignements pour le reste du continent noir. Au bord du précipice, l'ancien Dahomey, que l'on montrait du doigt pour le pire, est en train, contre toute attente, de se faire remarquer pour le meilleur. Le système politico-économique, désuet et contre-performant, a été remis à plat et des hommes neufs ont été chargés de conduire le changement.

L'Afrique aux Africains? Un slogan qui sonne creux. Mais le continent noir a plus d'hommes valables qu'on le croit généralement pour se sortir d'affaire s'il savait s'y prendre pour mobiliser leurs énergies. Pour l'heure, en mal d'identité, il avance à tâtons, sans trop y voir clair, prisonnier de la bonne volonté mais aussi des caprices de tous ceux qui, de l'extérieur, lui assurent les moyens de sa survie.

JACQUES DE BARRIN


GÉRARD UFERAS/FORTUNE

M. Yves Roland-Billecart, PDG d'Air Afrique.

Prochain article
l'Eldorado austral
par JACQUES DE BARRIN

AFRIQUE

LIBÉRIA : selon des témoignages

Plusieurs centaines de civils auraient été massacrés à Buchanan

L'aéroport international de Robertsfield, attaqué par les troupes rebelles de M. Charles Taylor, était toujours, mardi 5 juin, sous le contrôle de l'armée gouvernementale, a indiqué le *département d'Etat américain*. D'autre part, des combats opposent toujours les forces régulières et les maquisards autour de la gigantesque plantation d'hévéas de la firme Bridgestone (anciennement Firestone), aux abords de Monrovia.

Dans la capitale, des centaines de Libériens et d'étrangers tentent de fuir le pays devant l'avance des rebelles. Air Guinée est la seule compagnie à maintenir ses vols au départ du petit aéroport de James Springs Payne, situé en pleine ville.

La prise de Monrovia s'annonce assez difficile, nous câble de Buchanan, quartier général des forces rebelles, Robert Minangoy, notre envoyé spécial, car, explique-t-il, les techniques d'embuscade utilisées en brousse sont inadaptées lorsqu'il s'agit d'attaquer des zones urbaines. En outre, les maquisards sont mal encadrés et peu disciplinés.

Faits prisonniers, les soldats gouvernementaux sont très souvent tués. D'autre part, des commerçants libanais de Buchanan se plaignent des pillages commis par les rebelles. *« La guerre est presque terminée, vous serez dédommagés »*, promet un proche de M. Taylor. Selon des témoignages recueillis par notre envoyé spécial, plusieurs centaines de civils, appartenant aux ethnies Khran (celle du président Samuel Doe) et Mandingue, auraient été massacrés à Buchanan pendant les combats de ces deux dernières semaines.

Entouré de sa garde, le président Doe tente, en désespoir de cause, d'ouvrir des négociations avec les rebelles par l'intermédiaire du conseil des Eglises. Le porte-parole du département d'Etat a, pour sa part, précisé que Washington *« était en contact avec les deux parties en conflit »*.



ALGÉRIE : avant les élections locales

Les islamistes lancent une mise en garde à l'armée

Le Front islamique du salut (FIS) a menacé de descendre dans la rue si l'armée tentait un coup d'Etat pour le priver d'une éventuelle victoire aux élections locales du 12 juin.

Devant plus de cent mille sympathisants, dans un stade d'Alger, le président du FIS, Cheikh Abassi Madani, a mis en garde, lundi 4 juin, l'armée nationale populaire (ANP) *« contre toute velléité de sortir une nouvelle fois dans la rue »*, comme lors des émeutes d'octobre 1988.

« Au moins 75 % des voix »

« Si l'armée sort de ses casernes nous sortirons tous, nous serons une armée islamique au service de la cause du Prophète », a dit Cheikh Madani selon lequel le FIS obtiendrait *« au moins 75 % des voix »*.

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN, au pouvoir), M. Abdelhamid Mehri, a déclaré, de son côté, que son parti *« veillerait à ce que le peuple s'exprime totalement et sans entraves »*. *« Le succès de l'expérience pluraliste serait le succès du FLN »*, a-t-il ajouté, affirmant sa conviction que *« le peuple algérien continue et continuera à avoir confiance dans le FLN »*. – *(AFP.)*

TUNISIE : échec de la politique d'ouverture de M. Ben Ali

Le boycottage des élections municipales par l'opposition marque la fin du « consensus »

Contrairement à ce qui se passe en Algérie, l'opposition, en Tunisie, a décidé de boycotter les élections municipales du 10 juin, estimant que *« les conditions ne sont pas réunies »* pour un scrutin régulier.

TUNIS

de notre envoyé spécial

« Jamais nous n'avons été surveillés comme maintenant. Ce que je vous dis en ce moment est probablement enregistré. » « Coordinateur » du Mouvement de l'unité populaire (MUP), le parti – toléré mais non légalisé – de M. Ahmed Ben Salah qui prônait la collectivisation dans les années 60, M. Brahim Hayder dit-il vrai ou se fait-il des idées ? Les *« flics en civil qui font le guet »* entre le siège du MUP et celui du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), distants de quelques dizaines de mètres au centre de Tunis, semblaient fort discrets ce jour-là mais les doléances de notre interlocuteur sont révélatrices du climat de désenchantement régnant dans l'opposition tunisienne qui avait longtemps cru aux vertus du « changement » après l'éviction de M. Bourguiba en novembre 1987.

« Depuis l'arrivée de Ben Ali, le discours politique est excellent mais le quotidien vécu est différent, poursuit M. Hayder. *On dit blanc mais on fait noir. C'est comme avant, sauf que Bourguiba n'est plus là. Lui, au moins, il avait la légitimité et le charisme ! »* Cet hommage inattendu au *« combattant suprême »* est repris dans les permanences de la plupart des partis d'opposition. Numéro deux du MDS, dans lequel se reconnaît depuis longtemps la gauche modérée, M. Mustapha Ben Jaâfar est moins virulent que le représentant du MUP mais encore plus dépité : *« Nous avions appelé à voter Ben Ali à l'élection présidentielle, ce que nous a reproché la base. L'équipe au pouvoir n'a pas répondu à nos espoirs »*. Au MDS, au Parti communiste et dans quelques formations de moindre importance, l'antienne est toujours la même : l'opposition n'a pas vraiment accès aux médias officiels, auprès desquels les interventions directes du pouvoir sont fréquentes ; deux millions de citoyens sont privés de carte d'électeur sous des prétextes administratifs fallacieux ; la concertation amorcée par la signature d'un « pacte national » n'a pas eu de suite, par la volonté d'une partie de l'entourage présidentiel.

Tracts incendiaires

En avril, des tracts ont contribué à empoisonner l'atmosphère. Même s'ils émanaient d'infimes minorités, ils ont fait jaser une classe politique qui tourne quelque peu en rond. L'un, émanant d'un « Front tunisien de salut national » et adressé aux *« destouriens »* au pouvoir, témoignait d'une connaissance certaine de l'organisation des services de sécurité et des fréquentations du chef de l'Etat. Il soulignait que celui-ci, obsédé par la crainte d'un attentat ou d'un putsch, n'a fait aucune grande tournée en province depuis son accession au pouvoir.

Un autre tract, signé d'un *« Hezbollah international »*, bien distinct du mouvement islamiste toléré en Tunisie, et probablement inspiré par un Parti de libération islamique installé dans la clandestinité en Allemagne, commençait par une invocation au *« Dieu qui renverse les tyrans »*. On y lisait pêle-mêle : *« Marx est liquidé, le capitalisme est en faillite. Nulle autre voix de salut que l'islam... Ben Ali a suspendu les cours coraniques... et pour cause. Mitterrand ne tolérera pas qu'on s'écarte de la francophonie. »*

Sentant la nécessité de réagir devant la morosité des uns et l'exaltation des autres, le président Ben Ali a fait un geste le 1er mai en annonçant des mesures pour assurer la représentation de l'opposition au Parlement, occupé par le seul parti gouvernemental depuis les législatives d'avril 1989. L'idée du chef de l'Etat est apparemment de libérer une trentaine de sièges (sur 141) par des nominations ou démissions provoquées, afin d'offrir une « nouvelle chance » aux autres partis légaux.

Peu après, le Parlement adoptait une révision du code électoral pour les municipales du 10 juin prochain. Le scrutin majoritaire était remplacé par un système semi-proportionnel offrant 50 % des sièges à la liste obtenant le plus de voix et le partage du reste. Un communiqué commun du MDS, du PC et du MUP reconnut que *« l'insistance du chef de l'Etat dans son discours du 1er mai, à propos de l'option démocratique et du rôle fondamental des partis politiques dans la vie nationale, est de nature à atténuer l'état de tension qui prédomine dans les rapports du pouvoir avec l'opposition »*. Mais, ensuite, ces partis et les autres formations d'opposition, même celles qui sont plus ou moins proches du pouvoir, décidèrent de boycotter les élections municipales.

Si elle ne manque pas d'arguments pour dénoncer l'absence de neutralité de l'administration, l'opposition légale ne paraît pas pressée de compter ses partisans dans les urnes. Dirigée par des hommes talentueux, elle souffre d'avoir été privée de toute possibilité d'alternance sous M. Bourguiba et ne vit plus que dans un univers abstrait. Quelques hebdomadaires entretiennent l'illusion d'un débat intense, à coups d'interviews, communiqués, démentis, polémiques. Seules quelques centaines de citadins s'intéressent vraiment à ces tempêtes dans des verres de thé.

Attentisme des islamistes

Me Mourou, un des fondateurs du Mouvement de la tendance islamique – devenu le parti de la Nahdha (renaissance) pour se mettre en règle avec l'interdiction de toute référence à la religion dans la propagande politique, – a, lui, une bonne raison pour ne pas se présenter aux élections ni même voter : *« Je suis un avocat amnistié* (en vertu d'une loi d'amnistie générale votée en juin 1989) *qui n'a pas de casier judiciaire en règle. J'appartiens à un parti sans existence légale bien qu'il en ait fait la demande. »*

Environ quatre mille personnes condamnées entre 1981 et 1989 pour des motifs prévus par la loi d'amnistie, ne parviennent pas à obtenir la radiation de ces condamnations sur le *« bulletin 3 »*, sésame administratif nécessaire pour obtenir de nombreux documents, y compris la carte d'électeur, voire pour trouver un emploi.

Cette situation permet aux islamistes de camper sur des positions attentistes dans une stratégie à long terme misant sur l'usure du régime. Représentés aux dernières législatives par des candidats « indépendants » qui ont obtenu de 10 à 17 % des voix selon les circonscriptions, ils ne referont pas la même expérience aux municipales. Ils se contentent de diffuser un hebdomadaire, *Al Fajr (l'Aube)*, qui s'arrache dans les kiosques tous les samedis matin. *« Par ordre du ministère de l'intérieur, notre tirage est limité à 20 000 alors que nous pourrions vendre dix fois plus. Imagine-t-on ce genre de procédé en Europe ? »*

L'exemple européen, la démocratie, Me Mourou les invoque pour se démarquer des propos extrémistes tenus par les chefs du Front islamique du salut qui, lui, fait campagne pour les municipales du 12 juin en Algérie. *« Nous n'approuvons pas les déclarations des islamistes algériens qui condamnent la mixité. Nous sommes inquiets de voir des gens inexpérimentés entrer sur la scène politique. »* Par conviction ou par tactique, Me Mourou fait tout pour écarter l'hydre d'une sorte d'internationale islamiste triomphant dans tout le Maghreb.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

SOUDAN

Le gouvernement rejette les propositions de paix américaines

Le gouvernement soudanais a catégoriquement rejeté les propositions américaines pour une solution de la guerre civile dans le sud du pays, qui prévoient notamment un désengagement de l'armée soudanaise et le déploiement d'une force multinationale d'interposition dans cette région.

Dans des déclarations publiées mardi 5 juin par le quotidien gouvernemental *Al-Inqaz Al-Watani*, le colonel Mohammed Al-Amine Khalifa, membre de la junte chargé des efforts de paix, a estimé que les propositions américaines visent à *« l'internationalisation »* du problème du Sud. Selon lui, cela équivaut à demander aux troupes soudanaises de *« se retirer de leur propre territoire »*. Ces propositions avaient été présentées en décembre dernier par M. Herman Cohen, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, et Khartoum avait alors déclaré les accueillir positivement. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : mort d'un étudiant lors de heurts avec les forces de l'ordre.** – Les étudiants du campus de l'université nationale du Rwanda, à Butare, se sont mis en grève après les affrontements qui les ont opposés, jeudi 31 mai, aux forces de l'ordre et au cours desquels l'un des leurs a trouvé la mort. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAEL : malgré les consignes officielles de « retenue »

La répression est devenue plus meurtrière dans les territoires occupés

JERUSALEM

de notre correspondant

A la presse et aux visiteurs étrangers, les autorités ne cessent de répéter que l'armée fait preuve d'une *« extrême retenue »* dans la répression de l'Intifada. Ces dernières semaines encore, on annonçait que de nouvelles consignes de tir avaient été données. Encore plus contraignantes que les précédentes, elles devaient limiter au maximum les victimes dans la population palestinienne.

Les résultats ne paraissent guère probants. Journée de grève générale et de mobilisation dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, pour marquer le vingt-troisième anniversaire de la guerre de juin 1967, le mardi 5 juin s'est achevé avec un lourd bilan. Dans le camp de réfugiés d'Askar, près de Naplouse, un enfant de huit ans, qui se trouvait sur le pas de sa porte, a été tué d'un projectile en caoutchouc en pleine tête. Les soldats ont tiré, a dit l'armée, alors qu'ils étaient attaqués à coups de pierres dans l'allée principale du camp. A Naplouse, le même jour, toujours selon les porte-parole militaires, l'armée a ouvert le feu sur un groupe d'hommes masqués, équipés de haches : un Palestinien de quatorze ans a été tué. La semaine dernière dans cette même ville, une femme de quarante-deux ans a été tuée, elle aussi devant son domicile.

Alors que le nombre de victimes dans les confrontations avec l'armée n'avait cessé de diminuer ces derniers temps, il n'en va plus de même. Selon les chiffres du Centre d'information israélien sur les droits de l'homme dans les territoires occupés (Betselem), vingt-deux Palestiniens ont été tués en mai (neuf en avril) et les premiers jours de juin confirment la *« tendance »*.

La Libye mise en cause

D'autre part, dans une interview à la télévision, le numéro deux du commando palestinien qui a tenté un débarquement sur les plages d'Israël la semaine dernière a indiqué que toute la logistique de l'opération avait été assurée par la marine libyenne. L'entraînement a duré un an et demi, en Libye, et c'est un cargo civil libyen qui a transporté le commando de seize hommes et leurs six vedettes de guerre au large des côtes d'Israël.

Originaire d'une famille du nord de la Palestine mandataire (aujourd'hui la région de Kiriat-Shmone), né en Syrie, âgé de vingt-huit ans, Mohamed Ahmad al-Hamadi Youssef a combattu pour le Fath au Liban avant de rejoindre les rangs du Front de libération de la Palestine de Mohamed Aboul Abbas. Le commando devait tirer au canon et à la roquette sur les plages de Tel-Aviv avant de débarquer et d'ouvrir le feu à l'arme légère pour *« faire le maximum de victimes »*. Il n'avait pas été prévu que le commando puisse ensuite s'échapper, a dit Mohamed al-Hamadi.

ALAIN FRACHON

Plusieurs personnalités appellent Israël au « dialogue »

Plusieurs personnalités viennent de publier une déclaration sur la situation au Proche-Orient dans laquelle elles appellent Israël à « dialoguer »

« La tuerie de Rishon le Zion, déclarent les signataires, *peut passer pour l'acte isolé d'un déséquilibré que la police a arrêté et que le gouvernement israélien a condamné ; cependant, cette tragédie pose une question fondamentale à tous ceux qui refusent l'aveuglément. Sans le climat d'intolérance anti arabe qui se développe en Israël et la volonté de faire pourrir l'Intifada pour laquelle on ne donne pas le moindre espoir de solution politique, sans la peur que les mouvements fanatiques attisent en toute impunité, un pareil événement aurait-il été concevable?*

»Aujourd'hui au Proche-Orient, ce sont les déséquilibrés qui risquent de faire basculer l'Histoire – le fanatisme des uns alimente le fanatisme des autres.

»Nous voulons garder l'espoir que ce massacre puisse servir de coup d'arrêt à l'inconséquence suicidaire du gouvernement israélien. Avant qu'il ne soit trop tard, avant que la haine n'interdise toute possibilité de paix, nous voulons espérer que le pire n'est pas la seule perspective d'avenir.

»Tout comme nous dénonçons ici même en France la montée du racisme et ses crimes qui deviennent de quasi faits divers, tout comme nous sommes épouvantés par la profanation du cimetière juif de Carpentras, nous dénonçons ceux qui préfèrent l'effroi sans fin en attendant la fin effroyable, au nom de leur fanatisme, à la reconnaissance réciproque, au dialogue et à la paix » .

Cet appel a été signé par les personnes suivantes : Marie – Claire Mendès France, Elisabeth de Fontenay, Alain Finkielkraut, Jean Daniel, Jacques Tarnero, Nadia Sartaoui, André Wormser, Yves Jouffa, Adil Jazouli, Sami Naïr, Mohamed Harbi, André Akoun, Daniel Racbline, Gérard Bossuat, Hayett Boudjemaa, Rachid Zeggagh, Michel Zaoui, Fatima Doukhan, Marie-Victoire Louis et Djenina Messali.

(Centre international pour la paix au Moyen-Orient, 10 Rue Saint-Claude, Paris)

□ **IRAN : M. Khamenei réitère la sentence de mort contre Salman Rushdie.** – Le guide de la République islamique Ali Khamenei a réaffirmé, mardi 5 juin, la *« validité »* de la sentence de mort contre Salman Rushdie, déclarant qu' *« il doit être remis aux musulmans britanniques pour qu'ils appliquent le verdict de Dieu à son égard »*. Qualifiant de *« divine »* la sentence contre l'auteur britannique des *« Versets sataniques »*, le guide de la République islamique a ajouté que *« cette sentence est comme des versets du Coran et, à ce titre, ne peut être révoquée »*. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : deux nouveaux ministres chrétiens au gouvernement.** – Deux personnalités du camp chrétien libanais, le chef du parti Kataëb (phalanges), le député maronite Georges Saadé, et un député grec-orthodoxe, M. Michel Sassine, ont décidé de participer au gouvernement de M. Sélim Hoss, formé il y a plus de six mois. La décision de ces deux personnalités proches de la milice des Forces libanaises accroît la représentation du camp chrétien au sein du cabinet d'union nationale qui compte désormais quatorze membres se répartissant à égalité entre chrétiens et musulmans. – *(AFP.)*

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

L'allocation de rentrée scolaire pourra être prolongée jusqu'à dix-huit ans

Les députés ont adopté, mardi 5 juin, le projet de loi relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants, présenté au nom du gouvernement par Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille. Ce texte, déjà adopté par le Sénat, tend à *mieux compenser le coût des* grands enfants, à diversifier les modes d'accueil des jeunes enfants et à simplifier les prestations familiales. Les groupes PS, UDF, UDC et RPR ont voté pour, le PC s'est abstenu.

Les vacances approchent et les députés s'intéressent...à la rentrée. Le projet de loi qui leur était soumis, mardi 5 juin, contient en effet une disposition importante qui devrait concerner sept cent trente-quatre mille enfants et adolescents dans quelques mois : l'élargissement du champ d'application de l'allocation de rentrée scolaire. La limite d'âge, pour le bénéfice de cette allocation versée sous condition de ressources, passe de seize à dix-huit ans pour les adolescents placés en apprentissage ou poursuivant des études et disposant de ressources *inférieures à 55 % du* SMIC. Cette mesure, dont le coût prévisionnel s'élève à 275 millions de francs, répond au souci du gouvernement *d'amener 80 % d'une* classe d'âge au niveau du baccalauréat, en tenant compte non plus de la limite de l'obligation scolaire (seize ans) *mais de la fin des* études secondaires (dix-huit ans).

L'allocation de rentrée scolaire a également été élargie aux familles modestes n'ayant plus qu'un enfant à charge – et ne recevant donc plus aucune prestation familiale – lorsqu'elles satisfont aux conditions de ressources pour bénéficier de l'aide personnalisée au *logement (APL), du revenu* minimum d'insertion (RMI) ou de l'allocation aux adultes handicapés. Cette disposition devrait toucher cent trente-cinq mille enfants, pour un coût prévisionnel de 50 millions de francs.

Le coût des grands enfants

Toujours pour *« mieux compenser le coût des grands enfants »* selon la formule du rapporteur du projet, M. Robert Le Foll (PS, Seine-et-Marne), le texte repousse de dix-sept à dix-huit ans l'âge limite pour le versement des prestations familiales sous seule condition de ressources. Cette mesure devrait bénéficier essentiellement aux familles dont l'enfant âgé de seize à dix-huit ans n'exerce pas d'activité professionnelle (ou rémunérée à moins de 55 % du SMIC) et ne suit pas de formation scolaire, universitaire ou professionnelle. Le nombre des bénéficiaires est évalué à trente-six mille, pour un coût de 395 millions de francs.

Le deuxième volet du projet de loi s'adresse aux tout jeunes enfants : il prévoit la création d'une nouvelle prestation légale destinée aux familles qui font garder leurs enfants de zéro à six ans par des assistantes maternelles agréées. Cette disposition tend à favoriser le recours aux assistantes maternelles tout en améliorant le statut de ces femmes, souvent tentées de travailler clandestinement.

Selon Mme Hélène Dorlhac, un tiers seulement des familles qui peuvent prétendre à cette prestation en bénéficient aujourd'hui. La légalisation de la prestation de service « assistante maternelle » (PSAM) devrait également inciter les assistantes maternelles à se faire agréer et à bénéficier d'une formation.

Le projet de loi, adopté mardi par les députés, contient enfin une mesure symbolique : la suppression de la dérogation « jeune fille au foyer » qui assimilait à des étudiants ayant droit à des prestations familiales entre dix-sept à vingt ans les jeunes filles qui, filles ou sœurs de l'allocataire ou de son conjoint, restaient au foyer pour s'occuper de l'éducation d'au moins deux jeunes enfants.

Les députés ont été unanimes pour voter la suppression de cette disposition *« discriminatoire »* qui représentait un véritable frein à l'insertion professionnelle des jeunes femmes.

PASCALE ROBERT-DIARD

Les centristes jugent « globalement négatif » le rapport Hollande sur la fiscalité du patrimoine

Le président de la mission parlementaire chargée de la réforme de la fiscalité du patrimoine, M. François Hollande (PS, Corrèze), devait rendre public son rapport mercredi 6 juin et confirmer qu'il prévoit un alourdissement de la taxation des plus-values mobilières pour les particuliers (*le Monde* du 5 juin).

M. Hollande préconise de supprimer le système actuel, qui exonère les plus-values si le montant des *transactions* n'a pas dépassé 298 000 francs au cours de l'année, et de calculer la taxe sur le montant de la plus-value, *« c'est-à-dire la réalité des gains, des profits »*. Alors que les plus-values non exonérées étaient jusqu'à présent taxées à 16 %, trois tranches d'imposition seraient créées : 0 % jusqu'à 20 000 F, 16 % entre 20 000 F et 200 000 F et 25 % au-delà de 200 000 F. Le rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Alain Richard, rocardien, a estimé mardi 5 juin que cette réforme de la fiscalité du patrimoine devra se faire sur plusieurs années. Le rapport *« dessine un certain nombre de projets au sein desquels le gouvernement et la majorité devront choisir »*, a expliqué M. Richard. Il a précisé que seulement *« deux ou trois propositions »* figureraient dans le *projet de loi de finances pour 1991*. Il a ajouté que d'autres nécessiteraient un examen pendant plusieurs années avant d'être réalisées, par exemple la réforme du droit d'enregistrement sur la cession de logement qui, selon lui, rapporte 15 milliards de francs aux collectivités locales. Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale et le gouvernement se réuniront à la mi-juin pour discuter du projet de loi de finances pour 1991. *Le président du groupe*, M. Louis Mermaz, a annoncé, le 5 juin, qu'il souhaitait *« faire entendre le point de vue »* des députés socialistes et *« peser »* sur les décisions budgétaires que le gouvernement arrêtera en juillet. Il a ajouté que certaines des propositions de M. Hollande sur la fiscalité du patrimoine pourraient figurer dans *le projet de budget*. Il a précisé que deux groupes de députés socialistes, préparaient deux propositions de loi *« à caractère social »* : la première concerne les bas salaires, la seconde tend à combattre la spéculation foncière.

Les centristes ont annoncé leur opposition au rapport Hollande, jugé *« globalement négatif mais comportant quelques rares mesures positives »* par le président du groupe UDC, M. Pierre Méhaignerie. Il a estimé que les propositions Hollande frappaient *« surtout les classes moyennes »* et qu'elles n'étaient pas *« le bon moyen de lutter contre les inégalités »*. Le président du groupe UDC a cependant jugé *« positif »* le projet de créer une provision fiscale destinée à régler les droits de succession pour les entreprises. Il s'est également félicité de la démarche mesurée et prudente du député socialiste.

□ **PRÉCISION.** – A la suite d'erreurs dans le maniement des clés, plusieurs députés ont tenu à faire rectifier leur vote sur le projet de loi relatif au travail précaire (*le Monde* daté 3-4 juin). M. Chritian Kert (UDC), comptabilisé parmi les votes « contre », a précisé qu'il souhaitait s'abstenir, comme la majorité de son groupe. Quant aux cinq députés RPR (MM. Robert Debré, Jean-Pierre Delalande, Alain Devaquet, Edouard Frédéric-Dupont et Etienne Pinte), comptés parmi les abstentionnistes, ils avaient en fait décidé de suivre les consignes de leur groupe, en ne prenant pas part au vote.

La protection des enfants mannequins

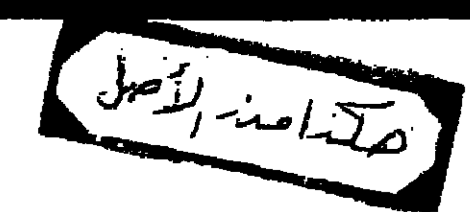
Les députés ont adopté à l'unanimité, mardi 5 juin, le projet de loi relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant cette activité présenté au nom du gouvernemenrt par Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargée de la famille. Ce texte, adopté par le Sénat, tend à mieux organiser la profession de mannequin et à protéger les enfants employés à ce titre, en fixant stricte*ment les conditions dans lesquelles* les agences peuvent recourir à des mineurs pour des activités publicitaires (*le Monde* du 13 mai).

Les agences de mannequins seront désormais soumises à une licence, accordée par l'administration sous conditions de moralité et d'exercice. Des garanties financières seront exigées afin de permettre le paiement des salaires et des cotisations sociales de leurs employés. Pour protéger les modèles et assurer leur rémunération, le texte désigne l'agence de mannequins comme leur employeur unique, alors que jusqu'à présent les responsabilités étaient souvent diluées entre les différentes agences ou encore le photographe qui les faisait poser.

L'emploi d'enfants mannequins s'exerce actuellement hors de toute légalité et de tout contrôle, puisqu'il est en contradiction avec le principe même de l'interdiction du travail des mineurs de moins de seize ans. Ni le gouvernement ni les députés n'ont voulu interdire l'utilisation de l'image de l'enfant dans la publicité, *mais ils ont à tout le moins souhaité* la réglementer. Conçu comme une dérogation au droit du travail, l'emploi des enfants dans un but publicitaire a donc été strictement réglementé.

Les agences ayant recours aux enfants devront bénéficier d'un agrément particulier, accordé par le préfet pour une durée d'un an, sur avis conforme d'une commission créée au sein du conseil départemental de protection de l'enfance. Les députés se sont montrés encore plus sévères que les sénateurs sur la réglementation de temps de travail des enfants. Il ont en effet adopté un amendement déposé par le rapporteur du projet, Mme Janine Ecochard (PS, Bouches-du-Rhône), et par le groupe socialiste, *prévoyant* que durant les périodes scolaires l'emploi d'un enfant mannequin ne pourrait être autorisé que lors des *jours de repos hebdomadaire et en* dehors de toute heure de classe, à l'exception du dimanche.

Pour les mineurs non scolarisés, l'activité de mannequin ne peut s'exercer que deux jours par semaine, là encore à l'exception du dimanche.



Au Palais du Luxembourg

La majorité sénatoriale se divise sur les services financiers de la Poste

Les sénateurs ont commencé, mardi 5 juin, l'examen du projet de loi relatif à l'organisation du service public de la Poste et des Télécommunications, adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, le 12 mai dernier. Des divergences sont apparues entre le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, M. Paul Quilès, le rapporteur de la commission des affaires économiques, M. Jean Faure (Un. cent., Isère), et la majorité sénatoriale sur une éventuelle extension des services financiers de la Poste.

M. Faure a regretté, d'abord, que le gouvernement n'ait pas déposé dans les temps (avant le 30 mars dernier) une loi sur la règlementation applicable aux télécommunications et que *« des dispositions essentielles soient renvoyées au pouvoir réglementaire »*, ce qui interdit *« d'apprécier la portée de la réforme »*. *« Le risque est donc grand de voir les nouveaux exploitants publics être à la fois juge et partie, en élaborant eux-mêmes leurs cahiers des charges »*, a-t-il notamment relevé, trouvant un écho auprès du rapporteur de la commission des finances, M. Henri Torre (Rép. Ind., Ardèche).

M. Faure a mis l'accent, ensuite, sur le *« lourd héritage financier »* qu'auront à supporter les deux entités en raison de l'importance de leurs dettes (37,5 milliards de francs pour la Poste et 118,4 milliards de francs pour France-Télécom). Il s'est interrogé sur leur *« viabilité financière »*, avant de déplorer que les problèmes soulevés par le coût du transport de la presse (3,1 milliards de francs à la charge de la Poste) soient renvoyés aux cahiers des charges.

Le débat a tourné sur le fait que la *Poste ne soit pas autorisée à proposer* toute la gamme des prêts existants, les établissements bancaires étant, d'ailleurs, hostiles à ce que cette faculté lui soit donnée. A l'Assemblée nationale (*le Monde* du 12 mai), le ministre avait éludé le problème en recourant à l'article 40 de la Constitution (qui proscrit les amendements d'origine parlementaire accroissant la charge publique). Il pourrait être amené à en faire de même au Sénat, bien qu'il ait paru personnellement favorable à *l'extension des services financiers* offerts par la Poste. *« Qui, dans notre pays, a peur du service public ? »* a-t-il en effet demandé sous les applaudissements des sénateurs socialistes. *Comment affronter victorieusement la concurrence internationale si on craint comme la peste la concurrence chez soi ? »*

L'affectation des recettes fiscales

« N'est-il pas paradoxal et incohérent que l'on refuse à la Poste des services que, désormais, les grandes surfaces proposent à leurs clients et que demain, sans doute, la Poste néerlandaise proposera ? » s'est exclamé, en réponse, M. Faure, avant de *« déplorer les pressions exercées par le ministre des finances sur l'ensemble de nos collègues »*. La commission des finances est en désaccord avec celle des affaires économiques. En effet, M. Torre juge *« souhaitable de trouver d'autres moyens d'assurer la viabilité de l'exploitant que la fuite en avant vers des activités nouvelles dans le domaine concurrentiel »*, qui risque, selon lui, *« de susciter des déséquilibres importants dans celui-ci, selon la théorie bien connue des dominos »*.

M. Torre a vivement attaqué l'article 20 du projet, relatif à la fiscalité locale. *« Votre commission des finances*, a-t-il dit, *ne pouvait accepter que le produit des impôts locaux acquittés par les deux exploitants soit dévolu à l'Etat. »* Un amendement sera donc déposé pour que l'intégralité de ce produit soit versée à la dotation globale de fonctionnement. En outre, si le rapporteur de la commission des finances a admis que la Poste bénéficie d'un abattement de 85 % sur son assiette d'imposition, il a déposé un amendement pour que ce taux soit reconsidéré dans quelques années.

Après ces exposés, les sénateurs ont repoussé l'exception d'irrecevabilité (visant à faire reconnaître que le texte en discussion est contraire à une disposition constitutionnelle) et la question préalable (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu de délibérer), déposées par le goupe communiste. Mmes Paulette Fost (PC, Seine-Saint-Denis) et Hélène Luc (PC, Val-de-Marne) ont vu dans le projet de M. Quilès *« un avatar »* du projet souhaité, en son temps, par son prédécesseur, M. Gérard Longuet, et ont manifesté ainsi leur opposition *« à un projet de loi qui vise au démantèlement et à la privatisation du service public PTT »*.

La discussion générale qui a suivi a permis de mesurer l'isolement de M. Faure au sein de la majorité sénatoriale. Cette dernière s'était concertée, dans l'après-midi, afin de parvenir à une position commune : le refus de l'élargissement des activités de la Poste. L'hostilité de nombreux sénateurs, en particulier au RPR et chez les centristes, n'a pas empêché certaines prises de positions favorables au rapporteur, parfois passionnées, comme celle de M. Gérard Larcher, président d'une mission sénatoriale sur l'avenir de la poste et des télécommunications, qui s'est attaché à replacer le débat dans le contexte international d'une concurrence accrue.

La discussion a été l'occasion, aussi, de voir s'esquisser, contre le détournement des recettes fiscales au profit de l'Etat, un « front du refus » traversant les clivages partisans, comme l'ont attesté les critiques de MM. Gérard Delfau (PS, Hérault) et René Régnault (PS, Côtes-d'Armor) sur les dispositions fiscales du projet. M. Quilès entendait laisser à M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, le soin de répondre, mercredi, à ces critiques.

GILLES PARIS et FRANÇOISE VAYSSE

L'élection cantonale partielle de Villeurbanne

La courtoisie de M. Vial, candidat du Front national

Après la démission, pour cause de cumul des mandats, de M. Jean-Jack Queyranne, député (PS) du Rhône et maire de Bron, de son mandat de conseiller général, une élection partielle doit avoir lieu les 10 et 17 juin dans le canton de Villeurbanne-sud. Parmi les sept candidats en présence (1), M. Pierre Vial (FN) mène campagne sur l'immigration, l'amnistie et l'insécurité.

LYON

de notre bureau régional

« Madame, puis-je vous proposer ce tract ? ». La dame acquiesce d'un sourire et range le papier au fond de son panier. Cofondateur du GRECE, membre du « conseil scientifique » de M. Le Pen, professeur d'histoire médiévale à l'université de Lyon-III et conseiller municipal de Villeurbanne, M. Pierre Vial est un homme courtois. *C'est à peine si son petit* brûlot, méticuleusement plié en deux pour plus de commodité, laisse entrevoir au passant, en caractères de plus en plus gros, ces simples mots : *« Fausses factures, faux passeport, scandale du Carrefour du développement, amnistie, amnistie, amnistie, tous complices, sanctionnez les ripoux ! »* Et personne, jamais, ne le lui refuse ce raccourci. Un autre tract montre des musulmans intégristes agenouillés place de la République, à Paris. De Villeurbanne, pas un mot. Entre les deux barres grises de la cité Saint-Exupéry, dans le quartier des Maisons-Neuves, à Villeurbanne, le candidat du Front national a entrepris, ce matin-là, de rester, même sous la pluie, aussi longtemps que durera le marché. L'un de ses collègues du conseil municipal, candidat du Parti communiste, stationne un peu plus loin, en compagnie de deux de ses camarades. A quelques mètres de là, celui du RPR salue les commerçants, encadré par deux élus du Rhône. Le successeur de Charles Hernu à l'Assemblée nationale, M. Jean-Paul Bret, lui, fait réellement son marché : il n'est pas candidat. Trois équipes du Front national, pendant ce temps, distribuent leurs tracts. *« Je crois bien*, glisse M. Vial, *que nos adversaires sont plutôt impressionnés par cette présence. »*

Militant de l'OAS

Eh oui ! Ce jour-là, dans l'immédiate banlieue de Lyon, entre les avocats, les bottes de radis, les fromages et les filets de truite, ce sont bien les militants du Front national qui sont les plus nombreux sur le marché. Passe un vieux monsieur, qui ralentit le pas, s'attarde autour du petit groupe, puis s'approche, enfin, du candidat. A l'âge de dix-sept ans, il était communiste, mais maintenant, dit-il, il n'en peut plus : *« Pas plus tard qu'hier, le docteur voulait m'opérer pour ma hanche. Ah, j'ai dit non, on verra ça après les élections. »* Arrive aussi une sympathisante, avec son chien : *« Pourquoi on ne nous donne pas la parole à nous, les juifs du Front national ? Moi, après Carpentras, j'ai tout de suite compris que c'était soit le PS, soit les Arabes. »*

La conversation glisse naturellement sur le meeting interdit de M. Le Pen à Villeurbanne (*le Monde* du 1er juin). *« Par tempérament*, explique M. Vial, *j'aurais préféré être dans la rue ce jour-là. »* Militant de l'OAS (l'Organisation de l'armée secrète du temps de la guerre d'Algérie) dès son adolescence, et interné pour cette raison dans un fort de la banlieue lyonnaise à l'âge de dix-sept ans, Pierre Vial se définit aujourd'hui comme *« un national-populiste »*.

Un peu avant midi, l'équipe du RPR, déjà lassée, lance un salut amical à ses concurrents du FN. *« Nous avons mis les choses au point, car il y a eu cette nuit quelques frottis-frottas entre nos colleurs d'affiches »*, précise M. Vial. Le lendemain, ils se retrouveront sans doute comme la plupart des candidats sur le marché de Grandclément où, comme le dit un distributeur de tracts, *« c'est plus bronzé »*. Mais pour l'heure, le candidat du Front fait ses comptes : grâce au vieillissement de la population du quartier et au fort taux de travailleurs immigrés dans plusieurs cités du canton, il ne désespère pas d'arriver en tête des candidats de la droite au premier tour. Comme l'avait fait M. Le Pen à Villeurbanne, lors de l'élection présidentielle de 1988.

JEAN-LOUIS SAUX

1. Outre M. Vial, Mme Nathalie Gautier (PS), MM. Christian Arnoux (RPR), Pierre Dutey (Verts), Pierre Grannec (PCF), Gilles Rozet (en congé de CDS) et André Villaume (POE)

Le poujadisme démocratique

Suite de la première page

Bref, tout se passe comme si le masochisme tenait lieu de référence commune aux partis dits classiques, ou républicains. Tandis que forcit, en effet, le « vent républicains. Tandis que forcit, en effet, le *« vent mauvais »* d'une extrême droite qui explicite ce que le reste de la société avait jusque-là refoulé. A mesure qu'avance ce que Régis Debray (3) décrit délicatement comme *« le petit septennat »*, s'insinue et se développe, autour du mouvement le plus visible et le plus dangereux, un poujadisme démocratique, qui ne peut qu'aider l'extrême droite à tisser sa toile. Aux côtés de la démagogie du Front national, autour du poujadisme partisan, qui se nourrit de la récupération systématique et méthodique des mécontentements, apparaît un poujadisme intellectuel, parfois de bonne foi, souvent brillant, qui facilite le progrès de M. Le Pen.

En cela notre situation diffère radicalement de l'entre-deux-guerres. A l'époque, la contestation du « système » était double – fascisante et communisante – et avait pour cible commune la démocratie elle-même (cosmopolite pour les uns, bourgeoise pour les autres). *Soixante ans plus tard*, ce n'est pas la démocratie que l'on veut atteindre. C'est, au contraire, au nom de son exigence et de sa rigueur, que l'on condamne ses relais naturels ; ce ne sont pas les valeurs démocratiques que l'on fustige, ce sont elles que l'on met en échec, en déconsidérant ceux qui s'en réclament (4). Il y a, dans la société française, de plus en plus de gens pour considérer que, au fond, la politique elle-même pervertit la démocratie.

Dans les années 30, les intellectuels faisaient de la politique pour contester l'ordre social et institutionnel. Aujourd'hui, ils pensent pouvoir *le* défendre en *la* méprisant.

La politique et ceux qui la représentent, objectera-t-on, l'ont bien cherché. Mais c'est oublier que la démocratie, ce sont d'abord des institutions, des relais, des contre-pouvoirs, des élus. Il y a danger à faire croire que tout est manipulation (5), que le citoyen est voué à n'être, de toute éternité, que le dindon de la farce. Il y a danger à laisser croire que la république des nuls aurait succédé à la république des incapables, dénoncée en 1956 par Pierre Poujade et son émule prometteur, le jeune député Le Pen. Au reste, tous les thèmes qui ont miné la IVe République sont là, l'instabilité dans la gestion étant remplacée par la stabilité dans l'impuissance. Il n'y a plus qu'à considérer l'immigration comme le problème colonial sur lequel la Ve République ne manquera pas de tomber... Le président du FN ne suggère pas autre chose lorsqu'il évoque 1958. De ce point de vue, les couvertures tapageuses et tape-à-l'œil de certains hebdomadaires, la libération de délinquants par des magistrats, une certaine ambiguïté écologiste, ou encore une légitimité donnée par certains partis à des réflexes « petits blancs », alimentent, pêle-mêle, le même courant. Il y a, enfin, danger à réduire la victoire des valeurs démocratiques en Europe à une *« épidémie de consensus »*, à un *« effet de mode triomphal »*, comme le fait Jean Baudrillard (6).

Un déficit charismatique

Il y a d'autant plus danger que les principales voies évoquées ou proposées conduisent à autant d'impasses. La première tentation, dans un pays privé, comme dit Laurent Fabius, d'un *« grand dessein »*, est de se tourner vers l'homme providentiel. Un peu à la manière de Victor Hugo, Régis Debray illustre ce qu'il faut bien appeler cette régression, en nous invitant à méditer sur nos deux grands hommes, Napoléon et Charles de Gaulle, et suggère ainsi que François Mitterrand serait au général ce que Napoléon III fut à Bonaparte. L'appel à l'homme fort, l'hymne à l'autorité historique, sont, précisément, l'une des cordes sur lesquelles joue M. Le Pen.

Si l'on postule qu'il y a déficit charismatique et que ni le président ni les chefs de file de la droite classique ne peuvent le combler, qui reste-t-il ?

La deuxième tentation réside dans une sorte de surenchère démocratique. Celle-ci consiste – là encore dans la foulée du Front national – à mettre en avant des *solutions telles que le* référendum d'initiative populaire, lequel serait la forme achevée de la démocratie, puisque, ainsi, le peuple redeviendrait maître d'un destin que lui confisquent ses représentants. Or, le « toujours plus » de démocratie constitue le déguisement habituel de l'exigence populiste (7). *« L'intérêt des politiciens correspond rarement à celui du peuple »*, affirmait Jean-Pierre Stirbois, avant d'exhorter ce même peuple à prendre directement la parole par la voie du référendum d'initiative populaire.

La troisième tentation est, d'une certaine manière, aristocratique. Elle est fortement représentée dans la sphère des intellectuels les plus avides d'effets de mode et consiste, souvent, à opposer les « compétents » de la société civile aux « incompétents » de la classe politique. On ne sache pourtant pas que Pierre Arpaillange soit meilleur ministre que Jean-Pierre Soisson ! Elle conduit aussi à exiger des hommes politiques plus qu'ils ne peuvent donner. Elle feint de croire que tout commence en politique et que tout finit, heureusement, en technocratisme. Le seul problème est que, si l'on en juge par l'origine socioprofessionnelle de la plupart des responsables de nos grands partis – ils sont en grande majorité issus de l'ENA, – ce gouvernement des meilleurs serait en place depuis belle lurette !

Dans ces conditions, comment mettre en lumière les responsabilités du politique sans nourrir le poujadisme démocratique ?

Probablement en prenant conscience, comme le souligne Michel Crozier, que *« la situation a empiré, non pas parce que les choses vont plus mal, mais parce que la pression du changement s'est aggravée »*. La société française, en effet, a non seulement continué de changer rapidement et profondément, mais elle a produit une accumulation de frustrations qui, refoulées en période de crise, resurgissent avec la richesse retrouvée. *Peut-être en cessant de croire que* la démocratie n'était belle qu'au temps où elle était violemment contestée. Elle peut, au contraire, et doit tout autant, vivre grâce à un large consensus, sur sa règle du jeu et autour des valeurs républicaines. Entre le rejet de la politique et la menace du lepénisme, il y a, il devrait y avoir, pour ceux qui veulent s'attacher à réhabiliter la vie politique, l'engagement.

Enfin, on aurait garde d'oublier que le consensus démocratique n'est certainement pas un état naturel. Ce que Jurgen Habermas appelle une *« éthique de la discussion »*, c'est-à-dire un effort de la société sur elle-même, est, plus que jamais, nécessaire. Du moins si l'on veut éviter que les logiques de pouvoir ne soient purement et simplement livrées à elles-mêmes.

De Boris Eltsine à Ion Iliescu, le populisme a suffisamment progressé en Europe pour que l'on s'attache à éviter qu'il ne s'installe, un jour, à Paris, capitale d'une république qui n'est pas encore moderne : n'est-ce pas François Mitterrand qui confessait que *« dangereuses avant lui »*, nos institutions le redeviendraient *« après lui »* ?

JEAN-MARIE COLOMBANI

(3) Auteur de *A demain de Gaulle*, collection le Débat, Gallimard.

(4) Selon Paul Thibaud, ancien directeur de la revue *Esprit*, dans un article publié par le quotidien *Libération*.

(5) Voir le livre de François de Closets *la Grande Manip*.

(6) Dans la revue *le Débat*, précédemment citée.

(7) Comme l'a démontré Pierre-André Taguieff, chargé de recherches au CNRS, dans le numéro 3 de la revue *Pouvoirs locaux*.

Répondant à M. Mitterrand

M. Chirac affirme qu'il a lutté contre les inégalités entre 1986 et 1988

M. Jacques Chirac répond dans *le Figaro* du mercredi 6 juin au jugement porté par M. Mitterrand sur le gouvernement de 1986-1988, pendant lequel *« tout a sombré au bénéfice des propriétaires immobiliers et de certaines professions libérales »*.

L'ancien premier ministre écrit : *« Tous les experts, tous les rapports officiels soulignent que le développement des inégalités dans la société française date du début des années 80. C'est notamment à cette époque qu'est apparue, on s'en souvient, la « nouvelle pauvreté », et que le chômage, notamment celui des jeunes, s'est considérablement aggravé. Confronté à cette situation, mon gouvernement a réagi. Entre 1986 et 1988, un effort considérable a été fait, par exemple en faveur des familles. »*

« De même, poursuit M. Chirac, *l'impôt sur le revenu a été supprimé pour deux millions de foyers modestes et considérablement allégé pour deux autres millions. Enfin, grâce à la réforme économique que nous avons entreprise, la France a recommencé à créer de nombreux emplois. Voilà comment on lutte contre les inégalités. Depuis 1988, aucune initiative nouvelle n'a été prise par le gouvernement. »*

M. Chirac ajoute que le sentiment d'inégalité n'est pas le seul qui explique le malaise actuel. Celui-ci serait dû également *« au développement de l'extrémisme, favorisé de façon persévérante par M. Mitterrand pour diviser et affaiblir l'opposition »*.

M. Charles Pasqua, interrogé mercredi matin 6 juin à Europe 1 sur les déclarations de M. Mitterrand concernant notamment la lutte contre les inégalités a répondu : *« M. Mitterrand fait preuve d'une impudence et d'un culot extraordinaires. »*

□ **M. Méhaignerie accuse M. Mitterrand de « démagogie ».** – M. Pierre Méhaignerie, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, a estimé, mardi 5 juin, qu'il y avait *« beaucoup de démagogie, de faux-semblant, d'hypocrisie et de mensonge »*, dans les propos tenus, dimanche 3 juin, par le président de la République à Solutré sur l'aggravation des inégalités sociales, qu'il fait remonter à 1986.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347 ISSN 0395-2037

Le Monde PUBLICITE SA

André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

ABONNEMENTS PP.Paris RP

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN Accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE : Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □

Nom : ____ Prénom : ____

Adresse : ____

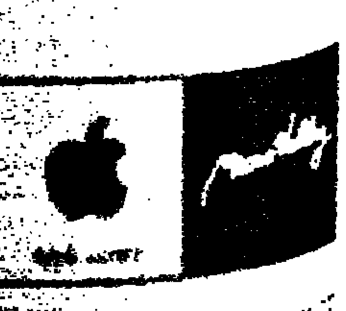
____ Code postal : ____

Localité : ____ Pays : ____

011 MONO1

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Les partis de droite face à l'extrême droite

De l'alliance à l'affrontement avec M. Le Pen, les choix de l'UDF et du RPR

Que faire de l'extrême droite ? Comment se comporter face à Jean-Marie Le Pen ? Faut-il être, comme dirait Valéry Giscard d'Estaing, *« courtois »* avec lui ? Le Front national est-il devenu un parti comme un autre ? Existe-t-il un avenir commun entre la droite et l'extrême droite ou faut-il définitivement couper les ponts ? Pour l'opposition, tétanisée par le Front national (*le Monde* du 6 juin) ces questions sont devenues obsédantes. Il n'y a plus une réponse RPR et une réponse UDF. C'est affaire de convictions, mais aussi de circonstances...

Tant qu'on en reste aux grands maux et aux grands remèdes, les idées communes fusent dans leur pureté de cristal. Au grand bazar des théories de droite, chacun peut remplir son chariot de « y a qu'à ». Les formules sont belles. *« Il faut faire de Le Pen un tabou moral »* : Alain Juppé, secrétaire général du RPR. *« Il nous faut un autre message reliant notre conception du respect de l'homme à notre attachement à une nation qui ne soit pas la patrie de la trouille »* : Jacques Barrot, secrétaire général du CDS. *« Il faut neutraliser son espace politique »* : Yvon Briant, président du CNI. *« Il faut passer d'une critique de gauche à une critique de droite »* : Gérard Longuet, secrétaire général du PR. Toutes choses entendues depuis des années.

D'autres imaginent qu'aux grands maux, il faut d'abord répondre par les petits remèdes. Informer et s'informer. Ne plus oublier d'abonner son parti aux journaux d'extrême droite, ce que personne n'a encore fait. Soigner la forme des discours : *« La réponse à Le Pen est aussi dans la syntaxe »*, prétend sans rire François Bayrou, délégué général de l'UDF. Mais en sondant les cœurs et les reins, on comprend vite que les vraies questions ne sont pas là.

Faut-il être *« courtois »* ou pas avec Jean-Marie Le Pen ? Le mot plaît bien aux parlementaires, aux élus locaux, aux experts électoraux soucieux du placement de leurs actions à la bourse du Front national.

« Diaboliser Le Pen »

On se plaît à louer l'attitude *« responsable »* de Valéry Giscard d'Estaing et, même dans les rangs RPR, on n'épargne pas Jacques Chirac, qui s'est mis soudainement à attaquer bille en tête Jean-Marie Le Pen.

« Giscard a la bonne attitude, apprécie Jean-Claude Gaudin, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Il a incorporé le fait que la droite française n'aime pas qu'on se divise, qu'on porte les anathèmes. » « On ne pourra jamais lutter contre l'exclusion par l'exclusion »,* affirme son dauphin, Jean-François Mattéi, député PR des Bouches-du-Rhône. *« Il faut éviter de coller des épithètes à Le Pen,* explique François Bayrou. *Elles sont tellement démesurées qu'elles rendent ridicule notre appréciation. »* Robert Pandraud, le « monsieur élections » du RPR, a une autre explication – plus terre-à-terre – pour désavouer Jacques Chirac : *« Les électeurs n'apprécient jamais qu'on vienne leur dire qu'ils sont des cons. »*

D'autres, se méfiant des arrière-pensées de l'un ou de l'autre, préfèrent ne pas les départager. Michel Noir, Michèle Barzach, François Léotard – on n'en sera guère surpris – sont de ceux-là. *« Giscard peut se tromper plusieurs fois dans sa vie »*, relève le maire de Lyon, convaincu que Jacques Chirac n'agit, lui aussi que par strict intérêt électoral.

Même sentiment chez Michèle Barzach : *« Giscard se trompe lourdement : il faut diaboliser Le Pen, car il est diabolique. Quant à Chirac, je voudrais être bien certaine qu'il soit capable d'imposer sa position à tout le mouvement. »* François Léotard est tout aussi sévère. Valéry Giscard d'Estaing lui paraît *« un peu court sur le sujet »* ; Jacques Chirac le rend circonspect : *« Il ne pourra pas continuer longtemps à engueuler les types le matin, à tenter de les récupérer à midi et à faire alliance avec eux le soir. »*

« Programme commun »

Bruno Megret, délégué général du Front national, se délecte d'un tel spectacle : *« Il existe dans cette opposition,* dit-il, *trois catégories de gens. Ceux qui sont sincèrement et bêtement hostiles, ceux qui sont tactiquement hostiles et ceux qui sont tactiquement prudents. »* Le FN a rangé Jacques Chirac dans la deuxième catégorie, avec un rien de compassion. *« Ne l'épargnons plus,* répète Jean-Marie Le Pen à son sujet. *C'est le meilleur moyen de le garder à la tête du RPR, et tant qu'il sera là nous n'aurons rien à redouter. »* Ils ont placé Valéry Giscard d'Estaing dans le troisième panier, par calcul.

Le chef de cabinet de Jean-Marie Le Pen, Jean-Marie Le Chevallier, député européen et de surcroît giscardien repenti, ne sous-estime pas l'habileté de l'ancien président. Mais à l'entendre, Jean-Marie Le Pen et lui seraient lancés dans un sacrée partie de poker menteur. Il raconte : *« Peu avant le débat, à Strasbourg, sur la levée de l'immunité parlementaire de Jean-Marie, je suis allé voir Giscard pour m'assurer de son non-vote. Je lui ai expliqué qu'on aurait besoin à l'élection présidentielle des uns et des autres et qu'il valait mieux s'en souvenir. Lui a compris qu'au deuxième tour il aurait besoin de nous pour être élu. Moi, je pensais que c'était Le Pen qui aurait besoin de ses voix. »* On ne trouve certes personne dans l'opposition pour imaginer à haute voix l'arrivée de Jean-Marie Le Pen à l'Elysée. On se défend encore de parler de *« programme commun »*, mais on ne manque pas d'affirmer que bon nombre des électeurs n'attendent plus que cela, qu'ils ne comprennent pas *« pourquoi l'opposition se priverait de faire avec Le Pen ce que Mitterrand fit en son temps avec Marchais »*.

Mais on n'hésite plus, pour les élections cantonales mais aussi régionales, à parler de *« majorité de gestion »*. La plupart des élus du Sud raisonnent comme Jean-Claude Gaudin : *« Nous ne porterons pas la responsabilité d'un succès d'une gauche largement minoritaire. »* Ils estiment que la gestion d'un département, d'une région, échappe au combat politique. Ils se persuadent qu'il n'est pas défendu d'embrasser le Front national pour mieux étouffer ses élus. *« Combien de bagnoles derrière tout cela,* s'inquiète François Léotard, *combien de cocardes, combien de bouffes ? »*

« C'est un jeu trop dangereux, juge de son côté Yann Piat, ancienne du FN, qui en tant que conseillère régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur, vit tout ce manège de l'intérieur. *La prochaine fois, les élus FN disposeront de tous les moyens matériels pour leur campagne. On leur aura mis le pied à l'étrier. »* D'autres, dans la perspective des élections législatives, commencent à évoquer l'urgence d'un code de bonne conduite entre toutes les droites.

Député PR des Bouches-du-Rhône, Roland Blum, habitué à dire tout haut ce que Jean-Claude Gaudin dit tout bas, pense que *« les états-majors politiques y seront contraints s'ils ne veulent pas aller au suicide. »*

L'idée fait son chemin. Certains, comme Philippe Vasseur, député PR du Pas-de-Calais, considèrent que le seul moyen d'éradiquer l'extrême droite dans ce pays serait de lui permettre une juste représentation parlementaire : *« On s'est cru malin en aidant la gauche à rejeter le FN hors de l'Assemblée nationale. Il est tout à fait anormal qu'il ne soit pas représenté. Il peut ainsi se nourrir abondamment de l'antiparlementarisme. »*



« Il faut cogner, mon petit Michel ! »

Dans les mois à venir, le débat s'annonce rude entre ceux qui imaginent pouvoir s'accommoder du Front national et ceux qui refuseront toujours le moindre rapprochement avec lui. Il faudra beaucoup de constance et de persévérance aux responsables de l'opposition pour éviter les dérapages et les changements de bords.

Faire alliance avec Jean-Marie Le Pen, accepter de dialoguer avec lui serait suicidaire, continue de penser François Léotard qui y puise une raison supplémentaire d'aiguiser son anti-giscardisme. *« Personne,* prétend-il, *ne pourra mettre dans la même épuisette Le Pen et Méhaignerie. Pour les gens du FN, il n'y a rien de pire qu'un libéral. Ce parti est fasciné par la destruction de la droite traditionnelle. »*

Député PR de Paris, Jacques Dominati, ami de Jean-Marie Le Pen qui est le parrain d'un de ses enfants, est du même avis : *« L'opposition doit mettre une barrière, tirer le rideau. Avec la bande de gougnafiers qui se trouve autour de Le Pen, personne ne peut dire que le FN est un parti comme un autre. Le Pen lui même n'a rien à faire de nos alliances. Même s'il vous tend la main, il ne fait que vous prendre le pouls. »*

Nouvellement converti à cette thèse et lancé dans une surenchère vis-à-vis de Jacques Chirac, Charles Pasqua confiait récemment à Michel Noir : *« Il faut cogner, mon petit Michel ! »*

Si l'on suppose cette stratégie admise par la majorité, ses modes d'élaboration varient. On entend dire et répéter que l'union RPR-UDF est la panacée : *« A la guerre, ceux qui ont peur perdent. Il faut que l'opposition choisisse l'affirmation de soi sans référence à Le Pen »*, pense François Bayrou.

Pour Charles Pasqua, combattre le Front national passe par la restauration d'un gaullisme triomphant. Il ne veut pas *« s'engluer »* dans une alliance *« où le RPR ne peut plus rien faire sans l'accord de l'UDF »*. *« Le gaullisme,* persiste-t-il à dire, *est seul à allier les valeurs de droite, de la justice et du patriotisme. Les socialistes sont discrédités. Nous sommes les seuls à pouvoir prétendre reprendre au FN ses électeurs des couches défavorisées. Quand j'ai dit ça à Chirac, il m'a répondu : « alors tu veux t'occuper des pauvres, maintenant ? Tu veux être Mère Teresa ? »*

Acquis à l'idée que Jean-Marie Le Pen et Valéry Giscard d'Estaing se sont entendus pour la présidentielle – *« Je le lui ai dit aussi à Chirac : « On va se faire baiser et c'est une litote »* – l'ancien ministre de l'intérieur commencera dans quelques jours par le Midi une vaste campagne d'explication anti-Le Pen. Il est persuadé, en toute modestie, qu'il est aujourd'hui pour ce faire *« le plus crédible »*.

Président du CNI, Yvon Briant ne pense pas non plus que l'union entre le RPR et l'UDF sauvera l'opposition. *« Il faut,* soutient-il, *que l'opposition se décide à accorder plus d'importance à son aile droite qu'à son aile gauche. Les électeurs du FN ne reviendront pas comme cela avec armes et bagages. Il faut leur donner une alternative par la résurgence d'un grand parti de droite et conservateur. La volonté du RPR d'occuper tout l'espace politique à droite a été un formidable échec. »*

Inquiets de l'état de résistance morale de l'opposition face à la poussée lepéniste, certains n'hésitent pas à voir plus loin. Michel Noir, Michèle Barzach, François Léotard, les trois principaux promoteurs de la « Force unie » commencent à se demander si une telle structure ne sera pas amenée, un jour prochain, à se transformer en « front du refus », *« en local d'accueil »* pour tous ceux qui n'accepteront ni démissions, ni compromissions, qui auront hâte, ainsi que le dit Michel Noir, de *« retrouver leurs références philosophiques et éthiques »*.

« Si le RPR passe un accord, moi, je me tire ! »

« Moi, dit plus prosaïquement Michèle Barzach, *si le RPR passe un seul accord, je me tire ! » « Nous ne sommes plus à l'abri de tumultes autour de cet enjeu-là »*, admet François Léotard. Encore que la première question à lui soumettre pourrait porter sur les adhésions récentes à la « Force unie » de tous les élus PR du Sud, de Jean-Claude Gaudin à Daniel Colin, député UDF du Var. *« Nous l'avons fait par amitié pour François et aussi pour qu'on ne vienne pas nous emmerder,* admet Jean-Claude Gaudin. *Nous espérons qu'il aura à l'avenir la même marque d'amitié pour nous. »* Il est des clins d'œil qui pèsent lourd.

En privé, Michel Noir, Michèle Barzach et François Léotard poussent le raisonnement plus avant. Ils redoutent que le Front national, devenu plus conquérant, déclenche une montée des intolérances. *« Nous ne rejetterions pas alors l'idée d'alliances destinées exclusivement à combattre Le Pen »*, confie Michèle Barzach. Parlant d'un « Front républicain », François Léotard est encore plus explicite : *« François Mitterrand aurait alors une occasion formidable de changer les alliances, de créer quelque chose de nouveau entre la partie de l'opposition qui n'accepterait pas la collaboration avec l'extrême droite »* et une partie du PS. On n'en parle pas publiquement mais dans les états-majors, la question agite déjà les esprits.

Le Front national accorde peu de crédit à ces hypothèses. Ses dirigeants se persuadent qu'ils ont rendez-vous avec l'histoire, en toute simplicité. *« Entre nous et les socialistes,* pronostique Bruno Mégret, *il n'y aura bientôt plus rien. Les Français devront choisir entre l'option nationale et l'option socialo-cosmopolite. L'originalité du FN est d'appartenir à l'époque qui suit et non à un système qui s'effondre. »*

DANIEL CARTON

Mémoires d'une repentie

« L'expérience, disait Diderot, *est la mémoire de beaucoup de choses. »* Yann Piat, député (non-inscrit) du Var, qui fut député du Front national en 1986 et qui, à ce titre, a l'« expérience » de l'extrême droite dont elle s'est repentie, peut aujourd'hui méditer ce mot. Son expérience est naturelle, puisque Jean-Marie Le Pen, qui n'hésitait pas à l'appeler *« sa filleule »*, fit toujours partie de son décor familial.

Au temps où le Front national n'était pas bien haut, il lui aurait fallu beaucoup de lucidité pour que ce parti ne lui serve point de famille. 1978 : elle en devient la militante de charme, qui parviendra à se frayer un chemin dans le maquis de la droite varoise. 1986 : la voilà femme alibi du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale avant d'y être, deux ans plus tard, quand la cohabitation fut enterrée, « la » femme du Front, unique rescapée d'un scrutin redevenu majoritaire.

Expérience unique d'une femme de quarante ans qui avoue aujourd'hui avoir vécu toutes ces années *« au travers du prisme déformant et déformé de l'affectif »*. Jusqu'au jour où ce prisme s'est brisé, en septembre 1988. Le *« Durafour crématoire »* de son « parrain », *« cette plaisanterie de dortoir »*, comme elle le dit alors, sonna l'heure du réveil de sa conscience : *« J'ai soudainement compris que j'étais en train de donner le pouvoir à un homme qui voulait faire le contraire du combat que je menais. »*

Passée avec armes et bagages au Parti républicain, tentant d'oublier les menaces persistantes contre elle et ses enfants, Yann Piat n'a plus peur de dénoncer, d'alerter, de répéter partout que *« Le Pen est une menace pour l'Etat »*. Alerter ses propres collègues coupables à ses yeux de se laisser à leur tour mystifier : *« L'autre jour à l'Assemblée, quand je les ai vus tous, le cul collé sur leur chaise, regardant comme des gamins Le Pen à « L'heure de vérité », j'ai étouffé. »*

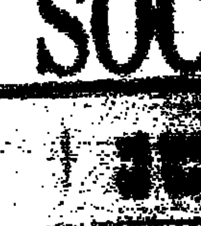
Convaincre les médias que moins on en parle, mieux ça vaut, qu'il faut ba-na-li-ser : *« Moi, j'étais encore dans ce parti quand s'est passée l'affaire du « détail ». Nous étions tous solidaires autour de Le Pen parce que nous étions tous persuadés que c'était uniquement et simplement une entreprise médiatique. »*

« Aboyer aussi fort que l'aboyeur »

Dire et répéter à qui veut encore l'entendre de quel bois peut se chauffer ce personnage : *« Le Pen sera toujours un paradoxe. Hypergentil un jour, violent le lendemain et parfaitement infect. Il n'y a pas de milieu. On peut se laisser abuser par son charisme fabuleux, mais ce n'est qu'un camelot, un grand aboyeur qui au fond de lui-même a toujours la trouille, se sentant toujours persécuté, perturbé par ses obsessions comme celle de la race. »*

Dire et répéter encore que face à *« ce grand aboyeur »*, il faut aboyer aussi fort et ne pas s'essayer à jouer au chat et à la souris : *« L'opposition semble paralysée devant lui, alors qu'il faudrait être intraitable. Allons sur le terrain. Il aboie, envoyons quelqu'un qui aboie. Il balance des chiffres, balançons-en, même s'ils sont aussi faux que les siens. »* Ainsi soit dit, ce sera le titre du livre que Yann Piat compte publier à la rentrée. Un livre de Mémoires, cela va de soi.

D. C.



La publicité pour le tabac et l'alcool au banc des accusés

Malgré les pressions économiques, le gouvernement arrête un plan qui comporte des interdictions et des restrictions sévères.

M. Claude Évin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, devait présenter mercredi 6 juin, au cours du conseil des ministres, un projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du plan de santé publique que M. Évin avait exposé le 28 mars (*le Monde* du 29 mars) après avoir pris connaissance du rapport établi par les professeurs Gérard Dubois, Claude Got, Albert Hirsch, François Grémy et Maurice Tubiana (*le Monde* du 14 novembre 1989). Le projet de loi prévoit que toute propagande ou publicité en faveur du tabac sera interdite, la publicité pour les boissons alcoolisées étant pour sa part fortement restreinte.

L'interdiction et la restriction de la publicité en faveur du tabac et de l'alcool sont au centre du projet de loi adopté en Conseil des ministres. En voici les principales mesures.

A partir du 1er janvier 1993, *« toute propagande ou publicité, directe ou indirecte, en faveur du tabac ou des produits du tabac, est interdite »*, ainsi que *« toute opération de parrainage »*. Dans l'intervalle, *« toute propagande ou publicité en faveur du tabac ou des produits du tabac est assortie d'un message de caractère sanitaire dans les conditions fixées par un arrêté du ministre chargé de la santé »*.

« La surface consacrée annuellement dans la presse écrite à la propagande ou à la publicité en faveur du tabac ou des produits du tabac sera en 1991 inférieure d'un tiers et en 1992 des deux tiers à celle qui leur a été consacrée en moyenne pendant les années 1974 et 1975. »

« Est considérée, souligne le projet de loi, *comme propagande ou publicité indirecte, toute propagande ou publicité en faveur d'un organisme, d'un service, d'une activité, d'un produit ou d'un article autre que le tabac ou un produit du tabac lorsque, par le graphisme, le nom, la marque, la présentation, l'utilisation de l'emblème publicitaire ou tout autre signe distinctif, elle rappelle le tabac ou un produit du tabac. » « Chaque unité de conditionnement du tabac ou des produits du tabac doit porter, selon les modalités précisées par arrêté du ministre chargé de la santé, la mention « Nuit gravement à la santé » . »*

Les infractions à ces dispositions *« seront punies d'une amende de 50 000 à 500 000 francs. En cas de propagande ou de publicité interdite le maximum de l'amende pourra être porté à 50 % du montant des dépenses consacrées à l'opération illégale. En cas de récidive, le tribunal pourra interdire pendant une durée d'un à cinq ans la vente des produits qui ont fait l'objet de l'opération illégale »*.

« Le tribunal ordonnera, s'il y a lieu, la suppression, l'enlèvement ou la confiscation de la publicité interdite aux frais des délinquants. »

D'autre part, *« il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif et dans les moyens collectifs de transport, sauf dans des emplacements expressément réservés aux fumeurs »*. Cette disposition devra être précisée par un décret en Conseil d'Etat.

En ce qui concerne la lutte contre l'alcoolisme, *« la délivrance de boissons alcooliques au moyen de distributeurs automatiques est interdite »*.

A compter du 1er janvier 1993, *« la publicité, directe ou indirecte, en faveur de boissons alcooliques est interdite »*. Elle reste toutefois autorisée *« dans la presse écrite, à l'exclusion des publications destinées à la jeunesse »*, *« sous forme d'enseignes et de panneaux d'affichage apposés sur les lieux de production et de vente »*, *« sous forme d'envoi, par les producteurs, fabricants, importateurs, négociants, concessionnaires ou entrepositaires, de circulaires commerciales »*, *« par inscription sur les voitures utilisées pour les opérations normales de livraison des boissons »*.

« Lorsqu'elle n'est pas interdite, la publicité en faveur des boissons est assortie d'un message de caractère sanitaire dans les conditions fixées par un arrêté du ministre chargé de la santé. »

Les infractions à ces dispositions seront punies des mêmes amendes et interdictions que celles relatives à la lutte contre le tabagisme.

La vente et la distribution de boissons alcoolisées, y compris les vins, cidres et bières, est interdite *« dans les salles, les gymnases et, d'une manière générale, tous les établissements d'activités physiques et sportives »*.

« Il est interdit dans les débits de boissons et autres lieux publics de vendre ou d'offrir gratuitement des boissons alcooliques à des mineurs de moins de seize ans. » « Il est interdit de recevoir dans les débits de boisson des mineurs de moins de seize ans qui ne sont pas accompagnés de leur père, mère, tuteur ou de toute personne de plus de dix-huit ans en ayant la charge ou la surveillance.

La bonne santé d'une démocratie

par Franck Nouchi

M. François Mitterrand a tenu parole. Candidat à la présidence de la République, en 1988, il s'était prononcé sans équivoque pour une interdiction de la publicité pour le tabac et pour les boissons alcoolisées. En prenant position de manière aussi nette, il savait qu'il allait devoir affronter le puissant lobby, parlementaire en particulier, des défenseurs des producteurs de tabac et d'alcool. Mais il savait également pouvoir compter sur l'appui logistique, scientifique et surtout philosophique du « lobby sanitaire » animé par les professeurs Gérard Dubois, Claude Got, Albert Hirsch, François Grémy et Maurice Tubiana.

Une belle bataille, lobby contre lobby, d'où notre démocratie sort grandie. Et où, pour une fois, la liberté de vivre l'a emporté sur la liberté économique. Que tous ceux qui crient, bêtement ou cyniquement, à l'atteinte insupportable aux libertés se rassurent : ces mesures, parce qu'elles tendent à promouvoir une meilleure santé pour tous, vont dans le sens d'une plus grande justice sociale et réduisent, que cela plaise ou non aux publicitaires, l'inégalité devant la mort.

En quelques années d'existence, le lobbying sanitaire a déjà à son actif un palmarès éloquent : interdiction de la publicité pour la bière à la télévision, augmentation substantielle du prix du tabac (elle sera fixée lors de la prochaine discussion budgétaire au Parlement), diminution de la surconsommation de certains médicaments, dépistage systématique précoce de certains cancers, projet de création d'un haut comité national de la santé, et aujourd'hui interdiction de la publicité pour le tabac et l'alcool. La France, on l'a trop souvent regretté pour ne pas aujourd'hui le saluer, met enfin en place une politique de santé publique cohérente, allant dans le sens des intérêts fondamentaux de chacun.

Puisse le Parlement ne pas gâcher, pour d'obscures raisons électoralistes, le long travail préparatoire du gouvernement et, en particulier de M. Claude Evin, le ministre de la santé. De son action dépendra en partie le nombre des morts prématurées imputables à la consommation de tabac et d'alcool. Environ cent mille chaque année.

POINT DE VUE

Liberté de vivre ou liberté économique

par le professeur Claude Got

LE débat parlementaire sur l'interdiction de la promotion du tabac par la publicité et la limitation de celle de l'alcool va être dominé par l'action des groupes de pression, qui témoignera des divergences entre les intérêts économiques en cause.

Les planteurs de tabac n'ont pas de pouvoir économique, ils sont défendus par un nombre limité d'élus qui connaissent les difficultés de leur situation. Le seul objectif raisonnable est de favoriser l'utilisation du milliard d'écus de subvention communautaire pour leur reconversion et non pour développer des excédents de production en Grèce.

L'action des producteurs d'alcool sera aussi importante qu'hétérogène. La santé publique a des alliés « objectifs » dans la viticulture ; boire une moins grande quantité de vins à forte valeur ajoutée est un objectif de santé conforme aux intérêts de ceux qui les produisent. La publicité informative dans la presse écrite est la seule utile pour un produit diversifié comportant des milliers de producteurs.

Les véritables opposants au vote de la loi seront parmi ceux qui soutiennent les grands groupes producteurs d'alcools industriels, qui ont les moyens d'une publicité qui contribue à orienter la consommation vers leurs produits. Ces groupes savent que les viticulteurs n'ont pas les moyens de suivre leurs investissements publicitaires. Le vin représente 60 % de la consommation d'alcool pur et seulement 15 % des dépenses de publicité pour les boissons alcooliques. Dans un marché de l'alcool en régression depuis vingt ans, le développement des boissons non viniques se fait aux dépens de la boisson dominante, et c'est cette évidence du marché qui crée la discorde dans le lobby de l'alcool. Notre conception de la liberté et de la lutte contre les inégalités sociales sera l'élément le plus important du débat. Doit-on privilégier la liberté de promouvoir des consommations dangereuses ou la liberté de vivre et de ne pas être conditionné au malheur et à la mort par des publicités qui ne font apparaître que le plaisir ?

Suivant notre éducation, nos diplômes, nos aptitudes et, souvent, notre mépris des autres et des règles, nous réussissons à faire partie du groupe qui vit dans la liberté et le bien-être ou nous allons grossir celui des laissés-pour-compte du système scolaire, du travail et finalement de la vie. Notre pyramide sociale devient de plus en plus pointue. En haut, ceux qui ont su profiter des Tapies et résister au Séguélas, en bas ceux qui n'ont pas eu l'aptitude à maîtriser une société qui multiplie les pièges au nom de la « liberté ».

Le langage de la vérité, de la justice et de la solidarité semble ringard à côté de celui des publicitaires vendeurs de rêve et des avantages palpables de la réussite économique à n'importe quel prix. Continuons sur cette voie, et notre société pourra développer les crédits du RMI, suivre la courbe ascendante du taux de suicide, de la consomation de drogues et de tranquillisants, constater que le manœuvre de trente-cinq ans a le même risque de mort dans l'année que le cadre de cinquante-trois ans. Elle pourra prétendre lutter contre les inégalités, alors qu'elle piège les jeunes et les plus faibles pour satisfaire des intérêts économiques qu'elle ne contrôle plus, par peur d'interdire, laissant le champ libre à ceux qui savent utiliser une liberté pour en écraser une autre.

La volonté d'exister du Parlement jouera un rôle déterminant. Laminé entre le pouvoir de l'Europe et les contraintes économiques, bloqué dans un clivage entre la droite et la gauche qui ne correspond pas toujours à la société réelle, diminué par des erreurs qu'il convient d'amnistier pour défendre la démocratie, il peut élever le débat sur la promotion publicitaire du tabac et de l'alcool au niveau de ses enjeux. Faut-il privilégier la liberté de vivre ou la liberté économique ? Faut-il laisser la sélection s'exercer librement au niveau des idividus ou protéger par solidarité les plus fragiles et les plus jeunes ? Limiterons-nous le débat sur l'inégalité à ses aspects financiers alors que l'inégalité la plus importante porte sur la conservation de la vie ?

▶ Le professeur Claude Got est coauteur du rapport sur la santé publique dont s'inspirent les mesures gouvernementales.

Face aux concentrations de laboratoires en Ile-de-France

Le gouvernement invite les régions à coordonner leurs efforts pour décentraliser la recherche

Si la présence d'activités de recherche dans les régions est un atout, son absence peut devenir un handicap. Or, la répartition géographique du dispositif national de recherche reste fortement concentrée dans la région Ile-de-France où se trouvent regroupés près de 60 % des chercheurs du secteur industriel et 53 % des chercheurs des organismes publics. Ces disparités n'ont échappé ni au ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, ni au ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, M. Jacques Chérèque. Dans une communication commune au conseil des ministres du 6 juin, ils devaient évoquer la politique qu'ils comptaient suivre dans ce domaine.

L'objectif du gouvernement est le suivant : renforcer notre potentiel pour mieux nous intégrer à l'axe européen qui va de Londres à Milan ; accroître notre position pour tout ce qui concerne le sud de l'Europe ; dynamiser l'ouest du territoire ; soutenir les zones centrales du pays en améliorant leur mise en réseau avec les pôles extérieurs les plus proches ; engager une réorganisation interne de l'Ile-de-France et favoriser l'émergence de nouvelles coopérations régionales pour les DOM/TO M.

De là à penser qu'on a voulu satisfaire les aspirations de chacun, il y a un pas. Il ne s'agit nullement dans l'esprit des deux ministres de diperser les efforts. S'il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de « déserts technologiques », il est clair aussi que toutes les régions françaises ne pourront disposer de laboratoires de pointe dans tous les domaines scientifiques.

La politique est claire. Il n'est donc pas question de multiplier à plaisir les grands sites scientifiques et technologiques multidisciplinaires dont *« la vocation européenne doit être développée »*, mais il est souhaitable de renforcer de manière interrégionale les compétences scientifiques et technologiques de certaines zones comme par exemple le Limousin avec les céramiques, ou de favoriser leur émergence comme la biologie et la microélectronique dans le Pas de Calais (2).

A cette fin, MM. Curien et Chérèque souhaitent que s'engage une concertation entre les instances régionales et les organismes de recherche pour que soient clairement identifiés au sein d'un *« Livre blanc »* les potentiels scientifiques et techniques des régions.

Ce n'est qu'à l'issue de ce travail prospectif que les deux ministres organiseront une consultation réunissant les organismes publics de recherche et les présidents des Comités consultatifs régionaux pour la recherche et la technologie de manière à préparer l'élaboration de la troisième génération de contrats de plan Etat-Régions qui seront signés à partir de 1994.

Reste que l'aménagement du territoire en matière de recherche ne se décrète pas. Faute de projets scientifiques ambitieux susceptibles d'attirer de nombreux chercheurs, faute d'un soutien réel à la mobilité des hommes et des équipes, faute enfin d'une aide aux laboratoires décentralisés, rien ne bougera. Les deux ministres en sont si parfaitement conscients qu'ils ont décidé de créer un fonds de mobilité géographique et de soutenir par des investissements les opérations de décentralisation les plus exemplaires.

Parallèlement à cette politique, MM. Curien et Chérèque souhaitent que *« l'affirmation du fait régional »* se traduise dans les organismes de recherche par un renforcement de leur présence en région et par une meilleure coordination de leurs actions.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) En 1990 les régions, les collectivités locales et les départements ont débloqué de l'ordre d'1 milliard de francs en faveur de la recherche.

(2) Ces sujets sont évoqués dans le récent rapport rédigé par M. Alain Maiffert pour le compte de MM. Curien et Chérèque.

SOCIÉTÉ

La politique des espaces protégés en France

Vive la centième !

Le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, a inauguré le 5 juin, à Méribel (Savoie), la *centième réserve naturelle créée en* France depuis 1961. L'occasion de faire le point sur la politique des espaces protégés menée par l'Etat depuis un demi-siècle.

MÉRIBEL

de notre envoyé spécial

Un symbole multiple : c'est en Savoie que fut créé, dans le massif de la Vanoise, en 1963, le premier parc national. C'est le département de la Savoie qui, dans la perspective du maelström des Jeux Olympiques d'hiver de 1992, a été choisi par le ministère de l'environnement pour une expérience d'aménagement concerté, dont le slogan, à lui seul, est tout un programme : *« La Savoie signe nature »*. Enfin, le hasard du calendrier a fait que la centième réserve naturelle créée en France se trouve au-dessus de la station de ski de Méribel, au lieu-dit « plan de Tuéda », toujours en Savoie.

Au-delà du symbole, toutefois, la visite ministérielle aura servi de révélateur. M. Lalonde a en effet été bloqué à Méribel par un groupe de manifestants, protestant contre la réserve naturelle qui, selon eux, fait peser une menace sur la chasse et surtout le ski hors piste, grande spécialité de la vallée. *« Tonton, touche pas à ma vallée »* avaient peint sur la chaussée les opposants, pour la plupart moniteurs de ski et professionnels du loisir en montagne.

Comme toutes les réserves naturelles *de France, en effet, celle du plan de* Tuéda ne s'est pas faite sans résistance locale. On ne soustrait pas à la spécu*lation 1 100 hectares de montagne* aux portes d'une station de sports d'hiver sans pleurs, ni grincements de dents. Les pleurs sont venus d'abord de trois propriétaires de la commune (Les Allues) à qui l'on avait déjà pris 1 500 hectares pour le parc national de la Vanoise, et dont 400 autres hectares ont été inclus dans le périmètre de la réserve naturelle, contiguë au parc. Ils réclament aujourd'hui une indemnisation, à laquelle ils n'ont en principe pas droit dans la mesure où ils ne subissent cette fois aucun préjudice. En effet, toutes les activités existantes – pêche, chasse, exploitation des alpages et refuges – restent autorisées.

Les grincements de dents sont le fait des habitants de la vallée qui craignent pour leurs activités traditionnelles - la chasse – et un élément essentiel de leur gagne-pain – le ski . Les chasseurs savoyards, à qui l'on n'interdit que le tir du tétras-lyre devenu trop rare, veulent des garanties contre une éventuelle interdiction totale de la chasse après l'entrée en vigueur du marché unique européen, en 1993.

Malgré les protestations, la centième *réserve naturelle sera bientôt inscrite* au *Journal Officiel*, après neuf ans de négociations, concertations et laborieux compromis, inévitables lorsque tant d'intérêts divers sont en cause pour un enjeu lointain : le patrimoine *naturel que nous laisserons à nos* enfants.

ROGER CANS

Cent dix mille hectares, « c'est peu » !

Les premières réserves naturelles ont été créées en France par des associations. La réserve des Sept Iles (Côtes-d'Armor) remonte à 1912, celle de Camargue (Bouches-du-Rhône) à 1927 et celle de Néouvielle (Hautes-Pyrénées) à 1936. L'Etat n'a commencé à créer de réserves que tardivement, après la loi de 1957 modifiant celle de 1930 sur la protection des sites (1).

Depuis 1961, date de la première réserve naturelle officielle, quelque 110 000 hectares ont été mis en réserve, que ce soit en montagne, sur le littoral ou dans des zones humides menacées. Au total, cela représente 0,02 % du territoire français, dans des espaces variant entre un demi-hectare (une ancienne carrière de grand intérêt géologique dans les Deux-Sèvres) à plus de 16 000 hectares (les hauts plateaux du Vercors). La plus grande réserve actuellement en cours d'instruction (10 000 hectares) doit être implantée dans le Jura gessien (pays de Gex), en même temps qu'un espace protégé du côté helvétique.

Seules les régions Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Guyane et Limousin sont encore dépourvues de réserves naturelles. Si l'on met ensemble tous les espaces à « protection forte » en France (parcs nationaux et réserves), on parvient à 0,8 % du territoire. *« C'est encore peu si l'on met ce chiffre en regard de nos voisins, où la moyenne est de 2 % »*, a observé Brice Lalonde, qui a des projets de parc dans le massif du Mont-Blanc, en Guyane et en Corse.

R. C.

(1) *On lira les détails dans le Guide* des réserves naturelles de France, par Chantal Bonnin Luquot et Antoine Reille, aux éditions Delachaux et Niestlé (392 p., 139 F).

Mélange explosif à Nice-village

Un foyer-taudis d'immigrés face au trafic de drogue

NICE

de notre envoyé spécial

Ce sont des travailleurs immigrés comme on *n'en montre plus*. Ils vivent en célibataires à trois dans une chambre de 8 mètres carrés *dont les murs en contreplaqué* suintent la crasse. Ils embauchent dans le bâtiment, chez des agriculteurs, ou attendent leur chèque des ASSEDIC pour envoyer « au pays » l'essentiel de leur revenu.

Coincées entre une autoroute, une cimenterie et un stade, leurs barraques en préfabriqué ont été posées là en *1976* pour accueillir « provisoirement » les occupants des bidonvilles de l'Ouest niçois. Le foyer, dont les vagues pelouses sont jonchées d'immondices, a été baptisé d'un nom charmant, *« Nice-village »*, et d'un sobriquet qui se veut moins flatteur, *« l'oued »*. Depuis deux ans déja, *ces taudis gérés par la Sonacotra*, sur un terrain appartenant à la ville de Nice, abritent quotidienne*ment un vaste marché de la dro*gue, constituant selon la préfecture *« l'un des plus grands centres de trafic de stupéfiants du département »*. Chassés du centre-ville où ils étaient trop voyants, les « dealers », souvent de jeunes Maghrébins, ont trouvé refuge dans ce « village » arabe où personne n'ose les déranger et où ils peuvent s'évaporer facilement.

Ghetto et passagers clandestins

Le spectacle, au moins, ne se déroule plus sous les yeux des électeurs niçois. Les seringues abandonnées par dizaines sur le parking, les drogués en manque se piquant dans les toilettes, la « came » à guichets ouverts, les couteaux et les revolvers menaçants, les trafiquants détalant à l'arrivée d'un fourgon de police, font partie du quotidien des quelque deux mille résidents. *« Avant, nous étions tranquilles, mais j'ai fini par avoir honte de vivre ici et par avoir peur »*, résume un ouvrier tunisien, la nationalité la plus représentée. La décision prise voici deux mois par la Sonacotra d'entourer les 5 hectares du foyer par un grillage de 1 100 mètres de long sur deux de haut, de distribuer aux seuls résidents répertoriés une carte infalsifiable et de placer vingt-quatre heures sur vingt-quatre un vigile à l'entrée, celle de la préfecture, de renforcer la présence policière (*le Monde* du 2 juin) n'ont pas ramené immédiatement le calme.

Pour avoir exprimé son approbation de ces « mesures de sécurité » et osé poser pour un photographe de *Nice-Matin*, M. Abdelslem Tria, soixante-neuf ans dont quinze passés à « Nice-village », a été menacé d'un revolver par un vendeur de drogue, le vendredi 1er juin au soir. Le surlendemain, jour de marché et donc d'intense trafic de drogue, une « milice » composée de quelque deux cents résidents armés de pierres et de manches de pioche se sont mesurés à une centaine de trafiquants, les chassant du foyer et livrant deux d'entre eux à la police.

« Le défoulement »

Ce « nettoyage » en règle, nettement approuvé, voire encouragé par la direction du foyer, satisfait ceux des résidents qui proclament que *« la police ne fait rien »* et réclament *« les travaux forcés pour les dealers »*, discours sécuritaire largement repris depuis que l'affaire est publique.

Mais le recours à l'autodéfense est rejeté par certains immigrés qui refusent de *« faire le travail à la place de la police »*, et s'indignent du « flicage » que va permettre la distribution – en cours – des cartes, et la pose du grillage, dont les poteaux de soutènement sont déja en place. Salam, un grand gaillard de vingt-deux ans qui a *« un peu de travail »*, évoque la grève des loyers qui pourrait accueillir la matérialisation du ghetto. Les contrôles annoncés à l'entrée du foyer inquiètent vivement en effet les innombrables passagers clandestins du « village ».

Si la Sonacotra comptabilise officiellement 796 résidents, chacun sait que les « bungalows » en abritent deux fois plus au bas mot, et même 4000 les jours de marché.

Ce maçon tunisien et ses deux compatriotes occupent une chambre minuscule prêtée *« en dépannage »* par un ami actuellement au pays. Il n'est pas rare que les « unités de vie » – deux douches, deux WC pour douze chambres individuelles – accueillent plus de trente personnes et certains prétendent avoir vu jusqu'à sept habitants s'entasser dans une seule chambre. A quarante-huit ans, cet ouvrier agricole au chômage depuis deux ans après un quart de siècle de travail *« sans maladie ni accident »* vit grâce à l'hospitalité d'un ami. Il craint d'être chassé, car il ne possède pas de carte de résident.

Ce genre de tolérance est admise pourtant depuis des années et ne semble pas devoir être remis en cause par la Sonacotra, qui jure que le « droit d'invitation » des résidents sera maintenu et qu'une simple pièce d'identité suffira pour franchir la grille. *« Nous ne créerons pas de camp retranché – ce n'est pas notre éthique – mais un mécanisme sélectif d'entrée pour protéger nos clients »*, assure M. Michel Gagneux, PDG parisien de l'organisme logeur.

Seuls les véritables clandestins, ceux qui sont dépourvus de titre de séjour en règle, risquent de faire les frais de l'opération. C'est précisément parmi eux que se recrutent les dealers, de très jeunes gens venus « du pays » et qui espèrent amasser en quelques mois, grâce à la drogue, une fortune dont leur père n'a même pas rêvé en une vie de travail. *« Une fois débarqués en France, ces jeunes sont libérés de la tutelle familiale et abandonnent toute référence religieuse, et c'est le défoulement de la drogue*, explique une travailleuse sociale du foyer.

Entre tolérance et exaspération

Les résidents ont longtemps toléré leurs agissements mais la coupe a débordé et ils se sentent un peu coincés à présent. » Que faire en effet de ces grappes de jeunes gens sans papiers qui ne parviennent qu'épisodiquement à travailler, trouvent refuge au foyer, et ne cachent pas leur compréhension à l'égard des trafiquants ? Comment éviter que l'amalgame explosif drogue-immigrés ne fasse oublier le scandale de ces logements indignes ?

Partagés entre la tolérance et l'exaspération, les aînés voudraient surtout retrouver le calme du « village », où une rue bordée de barraques offre de précieux lieux de convivialité : un café Le Pacha, où l'on boit et joue au domino, une salle de prière installée dans un barraquement, une boulangerie, des épiceries aux étals multicolores, un coiffeur, deux boucheries « hallal » qui, le soir, font griller des côtelettes de mouton en plein air. Préférant la discrétion parce qu'*« il ne faut pas faire de scandale en France »*, certains ont fini par ne même plus rêver d'un logement décent.

Un nouveau foyer en dur est pourtant sorti de terre non loin des barraques que le PDG de la Sonacotra juge *« indignes de cette fin de siècle »*. Une première tranche de quelque 300 chambres, approuvée en 1988, devrait être livrée à la fin de 1990, deux autre équipements équivalents étant prévus à l'horizon...1995.

Selon M. Gagneux, les difficultés de négociation avec la ville de Nice et son maire, M. Jacques Médecin, propriétaire du terrain, expliquent ces retards. Les derniers rebondissements de l'affaire n'ont guère mobilisé les politiques jusqu'à présent. Ce n'est que mardi que M. Christian Estrosi, député RPR et adjoint au maire de Nice chargé des immigrés, a annoncé, au cours d'une visite au foyer, qu'il viendrait y passer toute la soirée de vendredi pour constater la situation. *Mais depuis l'opération de* nettoyage menée par les résidents et l'affectation d'une estafette de *police, il n'y a plus rien à voir* à « Nice-village ». Seulement le spectacle des taudis où vivent les exclus de l'intégration.

PHILIPPE BERNARD

La modernisation de la police

« SYTERE », un nouveau système de transmissions expérimenté en Seine-Saint-Denis

« SYTERE », le nouveau sys*tème de terminaux embarqués* dont se dote progressivement la police nationale, a été inauguré par M. Pierre Joxe, mardi 5 juin, à Bobigny. Le département de *Seine-Saint-Denis a en effet été* choisi pour expérimenter ce nouveau système de transmissions, qui combine l'informatique (traitement des données) et la radio (transmission des informations).

« SYTERE » sera installé avant la fin de l'année à *bord d'une cin*quantaine de véhicules de patrouille de la police urbaine et *des compagnies républicaines* de sécurité de la Seine-Saint-Denis. Si l'expérience est concluante, le sys*tème devra équiper en 1991* les circonscriptions de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières, ainsi *que le département* des Yvelines, avant d'être étendu *« d'ici peu d'années »*, a précisé M. Joxe, à *toutes les grandes circonscriptions* urbaines de France.

Chaque terminal *est installé* à l'avant du véhicule de police, du côté du passager; un policier peut *donc pianoter sur le clavier et* consulter l'écran pendant que son collège conduit. La rapidité de la *transmission – quinze secondes* pour lancer un appel et recevoir une réponse – fera sans doute gagner quelques minutes lors des contrôles de police. « SYTERE » devrait aussi permettre d'éviter, selon le ministère de l'intérieur, la plupart des conduites aux postes destinées à vérifier l'identité des personnes.

La consultation du fichier des personnes recherchées et du fichier des véhicules volés s'en trouvera accélérée. *Le* premier de ces fichiers nationaux concerne 236 500 personnes et a été consulté plus de douze millions de fois en 1989 par les policiers. Le second contient le descriptif d'environ 350 000 véhicules volés ou surveillés. Le système possède l'avantage de transmettre les données de manière confidentielle, contrairement aux liaisons radio, qui, elles, peuvent être interceptées par scanner.

Avec son réseau Saphir, la gen*darmerie possède plusieurs lon*gueurs d'avance. Depuis juin 1988, la quasi-totalité des 3 658 brigades *disposent en effet* d'un terminal embarqué sur un véhicule de gendarmerie.

E. In.

□ **Le chauffeur du car accidenté dans l'Yonne *placé en garde à vue*.** – M. John Johnston, cinquante-deux ans, qui conduisait le car bri*tannique accidenté, di*manche 3 juin, à Joigny, dans l'Yonne a été placé en garde à vue, mardi 5 juin. *Le* chauffeur, toujours hospitalisé, a été interrogé par la police sur les circonstances exactes de l'accident qui a provoqué la mort de onze passagers, en blessant, plus ou moins gravement, soixante autres (*le Monde* du 5 Juin).

□ ***Réforme de l'Office français* de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA).** – Après l'échec de la commission mixte paritaire, les députés ont adopté en nouvelle lecture, *mardi 5 juin*, le projet de loi relatif à la composition des commissions de recours de l'OFPRA. Ils ont rétabli le texte adopté par l'Assemblée en première lecture (*le Monde du 23 mai*). *Seul le PS* a voté pour, le groupe communiste s'est abstenu, le RPR, l'UDF et l'UDC ont voté contre.

Selon des estimations provisoires

L'exode des Parisiens est fortement freiné

***Paris reste une ville de plus* de 2 millions d'habitants. M. Jacques Chirac a présenté mardi 5 juin les chiffres officieux du recensement. L'addition des imprimés récapitulatifs par arrondissement aboutit, selon le maire, à un total de 2 154 678 habitants. M. Chirac compare ces chiffres à ceux de 1982. La population parisienne était alors de 2 176 243 habitants. La capitale aurait ainsi perdu 21 565 habitants en huit ans, ce qui traduirait un coup d'arrêt à l'hémorragie évaluée depuis 1962 à près de 20 000 *personnes par an*.**

Dans l'attente des vérifications d'usage, toute analyse et commentaire demeurent hasardeux. Toutefois, la direction régionale de l'INSEE qui prépare actuellement une estimation provisoire confirme la tendance relevée par le maire de Paris et prévoit d'obtenir un total proche de 2 150 000 habitants.

L'INSEE rappelle les chiffres officiels du recensement de 1982 : *Paris comptait alors* 2 188 918 habitants si l'on inclut les doubles comptes (personnes comptées 2 fois : l'enfant interne à Paris dont les parents habitent en banlieue, par exemple, ou les résidents secondaires) et 2 166 449 habitants sans les doubles comptes.

L'INSEE publiera très prochainement une estimation provisoire : le décret officiel du montant de la population sera signé vraisemblablement à la fin de l'année.

C.V.

Aux Etats-Unis

La mort sous perfusion

Une femme atteinte de la maladie d'Alzheimer s'est donné la mort, lundi 4 juin, *dans la banlieue de Détroit* (Michigan), en s'injectant une dose létale de produits chimiques à l'aide d'une perfusion, a annoncé, mardi, le médecin qui a mis au point ce système et constaté le décès. Cette affaire a provoqué un *vif* débat *déontologique et* légal dans cet Etat.

Le procureur chargé de cette affaire, M. Richard Thompson, attend le résultat de l'autopsie *avant d'inculper* ou non le docteur Kevorkian, un médecin retraité partisan du suicide assisté médicalement. M. Thompson a annoncé qu'il *avait fait saisir* le matériel utilisé.

Ce matériel, a expliqué le docteur Kevorkian au quotidien *The Detroit News « simule exactement les exécutions judiciaires que nous pratiquons légalement »* dans certains Etats.



SOCIÉTÉ

Le Mondiale des hooligans

Suite de la première page.

Reste simplement à savoir quelle sera l'ampleur des dégâts. Nul n'est encore capable de le dire tant la confusion est grande, y compris chez les policiers et les dirigeants qui n'ont jamais paru aussi impuissants, débordés par les rumeurs et les fausses pistes. Seule certitude : même s'il ne doit rien s'y passer de grave, ce rendez-vous sportif sera bien le premier Mondiale du hooliganisme. Les caméras du monde entier seront sur le qui-vive. Les hooligans ont déjà gagné.

Longtemps qualifiée de « maladie anglaise », le phénomène a contaminé l'ensemble du continent. Aux Pays-Bas comme en Belgique, en Allemagne comme en Italie, les bandes s'affrontent chaque semaine. La bagarre est devenue un rituel dont les adeptes ont programmé l'apothéose sur le sol italien.

La péninsule s'est donc préparée en conséquence. Dix mille hommes seront mobilisés dans les douze villes retenues pour les matches. Parmi eux, les unités d'élite de la lutte anti-terroriste et de nombreux policiers en civil. La vente d'alcool sera interdite dans les stades et sur les bateaux reliant le continent à la Sardaigne et à la Sicile. L'accès aux gradins donnera lieu à un filtrage rigoureux. Tous les spectateurs seront fouillés à plusieurs reprises. Dans les stades, au moins au premier tour, les supporters devraient, en théorie, être répartis dans des tribunes opposées. Les travées seront sous surveillance vidéo. Les tribunaux ont reçu des consignes de sévérité.

L'aventure à tarif réduit

En 1982 en Espagne, l'Angleterre détenait encore le monopole de la violence, les Pays-Bas ne participaient pas au tournoi et la sélection allemande n'intéressait pas encore les casseurs. Au Mexique, en 1986, la distance avait dissuadé les supporters les plus belliqueux. L'Italie, elle, arrive à point nommé. Depuis quelques années, le hooliganisme s'est en effet enlisé dans la logique d'un « jeu de guerre », d'un conflit tribal où les clans se disputent la suprématie sur le continent. Il n'est plus le fait de marginaux attirés momentanément par le football mais constitue bien un « mode de vie » pour des dizaines de milliers de jeunes à travers l'Europe.

Qui sont-ils ? Un portrait-type est impossible. Tout juste peut-on avancer quelques dominantes. Agé d'une vingtaine d'années, intelligent, issu d'un milieu social plutôt modeste mais pas misérable, le hooligan européen n'est ni délinquant ni chômeur. Il aime le football et la violence le fascine. Elle est pour lui un moyen de « vivre dangereusement » le temps d'un match, de sortir de la routine.

Exhibitionniste, obnubilé par la nécessité de paraître, il collectionne les photos, coupures de journaux et images de télévision concernant ses « performances » ou celles des concurrents. Il est souvent incollable sur les noms des bandes, leurs techniques, leurs faits d'armes et cherche à correspondre avec des supporters d'autres pays.

Le hooliganisme est l'aventure à tarif réduit, le grand frisson au bout de la rue. Comme le résume un Belge, étudiant en droit international et membre actif du groupe des « durs » du FC-Bruges, *« certains grimpent aux montagnes, nous, nous allons au foot »*. Selon un Allemand, c'est *« la guerre sans le service militaire »*.

La Sardaigne, île-bunker

Cette guerre obéit à des règles qui ignorent les frontières. La multiplication des contacts internationaux, favorisés par des journaux en vente libre en RFA ou en Italie, tout autant que l'intérêt des médias pour la question, ont contribué à instaurer un « Top 50 » officieux du hooliganisme. Le classement varie au gré des « victoires » et des « défaites ». La Coupe du monde va leur offrir une occasion unique de remettre en cause cette hiérarchie. Comme au tennis, le meilleur moyen d'y parvenir est encore de « tomber » le numéro un mondial, en l'occurrence l'Angleterre.

Les Anglais seront donc l'objet de toutes les attentions. La police tentera de les « encadrer » sans les provoquer. Soucieux de contenir leurs élans, les organisateurs ont isolé l'équipe nationale d'Angleterre en Sardaigne, où elle accueillera ses trois adversaires, l'Irlande, l'Egypte et les Pays-Bas.

Les Sardes attendent environ dix mille supporters anglais sur leur île transformée en bunker. Scotland Yard estime à cinq cents le nombre des « violents » et a fourni aux autorités italiennes les noms d'une centaine de personnes condamnées en Grande-Bretagne. Des policiers anglais en civil infiltreront les bandes afin de repérer les meneurs.

Ces dispositions seront-elles suffisantes ? Dans les stades, c'est probable. Mais en-dehors, les risques sont grands. Surtout, les autorités anglaises semblent, une fois de plus, avoir sous-estimé l'ampleur du phénomène. Fidèle à sa ligne de conduite depuis les premiers soubresauts du hooliganisme, à la fin des années 60, le pays tout entier persiste à clamer son innocence, à assurer que ces *« voyous n'ont rien à voir avec le sport »*. Un tel discours revient à nier l'évidence : la violence dans le football fait partie intégrante de la vie de dizaine de milliers de jeunes Anglais. La plupart de ceux qui s'apprêtent à se rendre en Italie n'échappent pas à la règle. Enfants de l'Angleterre de Margaret Thatcher, gamins des faubourgs élevés dans la tradition machiste d'une Albion décadente, on les retrouve dans les manifestations contre la poll tax, sur les toits de la prison de Manchester ou sur les plages de la Costa-del-Sol.

Les T-shirts *« Invasion anglaise de l'Italie 1990 »* assortis de l'avertissement *« enfermez vos filles »* et du bulldog, l'animal fétiche des nationalistes anglais, se sont arrachés ces derniers mois aux abords des stades britanniques.

Les Néerlandais seront également de la fête. Aux Pays-Bas, les supporters extrémistes sont organisés en bandes ultra-violentes, les plus en vue étant celles de La Haye, Ajax d'Amsterdam et Feyenoord-Rotterdam. Bien qu'ils portent rarement des écharpes ou des maillots de leur équipe, ils sont facilement reconnaissables. Le hooligan néerlandais porte le cheveu long, une veste de survêtement de marque, des chaussures de sport haut de gamme, et il consomme volontiers des drogues dures. Fils des provos des années 60, les casseurs passent pour être les spécialistes d'une nouvelle forme de violence : l'attentat à la bombe (1).

Cette escalade inquiète au plus haut point les policiers néerlandais. Peter Van Essen, responsable d'une unité spécialisée assure que *« le danger est là »* avant d'ajouter : *« Chez nous, le hooliganisme classique, celui des bagarres et du vandalisme a tendance à stagner ou à régresser. Les incidents sont de plus en plus rares mais de plus en plus graves. Il est pratiquement impossible d'éviter un acte isolé. »*

Un pacte d'« union nationale »

Au total, les « durs » néerlandais devraient être un millier en Italie. Les meneurs des différents groupes, rivaux toute l'année, ont signé en dernière minute un pacte d'« union nationale ». Seuls ceux du PSV-Eindhoven en ont été exclus pour absence de « performances »...

En Allemagne fédérale, la situation est totalement différente. La RFA est le seul pays où la distinction soit clairement faite entre supporters « normaux » et hooligans. Depuis le milieu des années 80, des bandes spécialisées se sont formées, les plus dangereuses étant celles de Shalke 04 (Gelsenkirchen), Nuremberg, Hertha-Berlin et Dortmund. Longtemps courtisés par le leader néonazi Michael Kühnen, fondateur du Front d'action national-socialiste, ils sont, en majorité, d'extrême droite, plutôt par souci de provocation que par conviction. Ils sévissent désormais dans le sillage de la sélection nationale.

Ces jeunes gens généralement issus des classes moyennes sont les seuls en Europe à avouer qu'ils ne raffolent pas du football. Avec eux, la violence devient affaire de spécialistes. Les repérer oblige à connaître les subtilités d'un code vestimentaire très rigoureux. Ils portent des vêtements de marque et n'arborent ni écharpe ni badges ni T-shirt, afin de tromper l'ennemi et la police. Leurs armes préférées sont les stylos lance-fusée (utilisés en tir tendu) et les parapluies (pointes aiguisées).

Le sens du camouflage, dont ils ont fait leur spécialité, rend d'autant plus délicate toute opération de maintien de l'ordre que ces jeunes « bien sous tous rapports » sont de redoutables experts tactiques. Ils n'ont pas leur pareil pour infiltrer une tribune et orchestrer des mouvements de foule. C'est également dans la plus grande discrétion qu'ils ont peaufiné leur expédition en Italie.

Le 26 mai, différentes bandes se sont ainsi retrouvées à Bochum, à l'occasion d'un match entre l'équipe locale et celle de Sarrebruck. Des dizaines de jeunes venus de Dortmund, Essen, Gelsenkirchen et Duisburg étaient présents. De violentes échauffourées ont éclaté dans le centre-ville après la partie. Les meneurs ont pu malgré tout définir la stratégie à suivre en Italie comme le confirme l'un des responsables des Dortmund, un peintre en bâtiment âgé de vingt-trois ans : *« Nous avons réservé des villas et des appartements autour du lac de Garde et à Rimini. Pas question de s'éparpiller dans toute l'Italie... »*

« Les métèques yougos »

Ils seront un peu plus d'un millier en Italie. Leur objectif prioritaire du premier tour est déjà fixé : le match du 11 juin à Milan contre la Yougoslavie, seule équipe du groupe à se déplacer avec des supporters. Le mot d'ordre de mobilisation contre les *« métèques yougos »* circule depuis plusieurs mois. Mais il ne s'agira que d'un échauffement, car les Allemands espèrent ensuite hériter des Pays-Bas ou de l'Angleterre.

L'Italie, pays hôte, n'est pas épargnée par la violence. Les supporters les plus extrémistes y sont rassemblés au sein de groupes ultras. Dans les grands clubs comme le Milan AC ou l'AS Roma, ils peuvent compter jusqu'à dix mille sympathisants. Tous ne sont pas violents mais l'immense majorité allie le sens du spectacle (drapeaux géants, fumigènes...) à celui du coup de poing. Contrairement à leurs homologues allemands ou néerlandais, ils ne se reconnaissent pas dans leur équipe nationale. De cette mosaïque de micro-nationalismes qu'est l'Italie, ils estiment être les francs-tireurs. Ils sont donc toscans, lombards ou vénitiens avant d'être italiens. La Coupe du monde elle-même ne parviendra pas à les réunir sous la même bannière. Seul un match contre l'Angleterre pourrait les mobiliser.

L'indifférence, parfois la haine, qu'ils cultivent à l'encontre de leur sélection ne devrait néanmoins pas les empêcher de se distinguer. La « guerre des stades » étant affaire de territoires et de réputation, ils auront à cœur de rester maîtres sur leurs terres. Des actions ponctuelles sont donc à envisager. Si l'Angleterre vient disputer un match à Bologne, les ultras locaux ont prévu d'organiser des raids en estafette contre des groupes de Britanniques isolés. De telles initiatives sont à prévoir dans d'autres villes.

Ultras italiens, hooligans allemands, casseurs anglais et néerlandais... Le hooliganisme est une hydre multinationale que ni les dirigeants du football ni les responsables de la sécurité ne savent dompter.

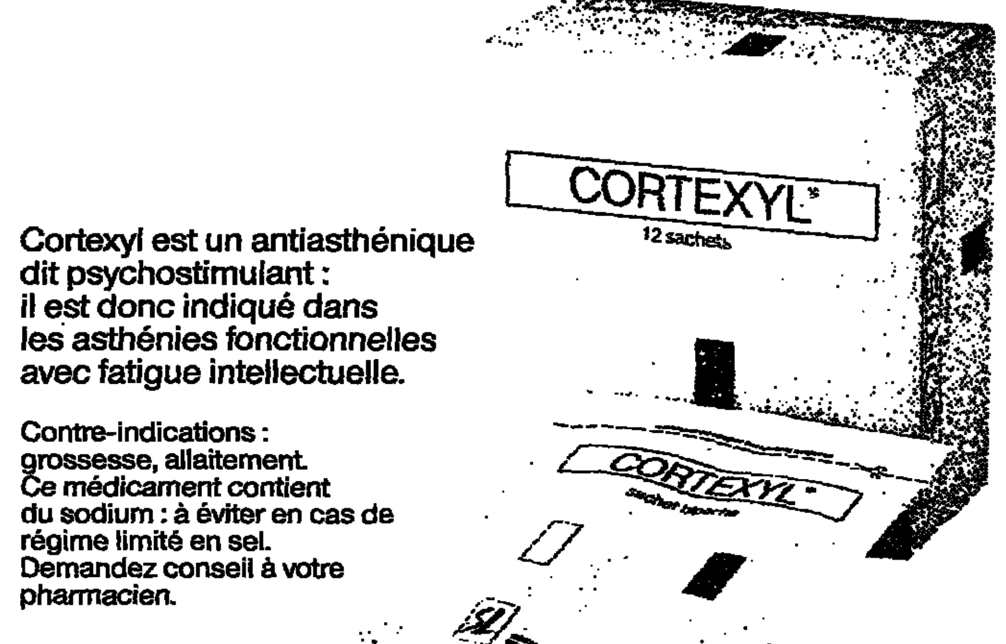
PHILIPPE BROUSSARD

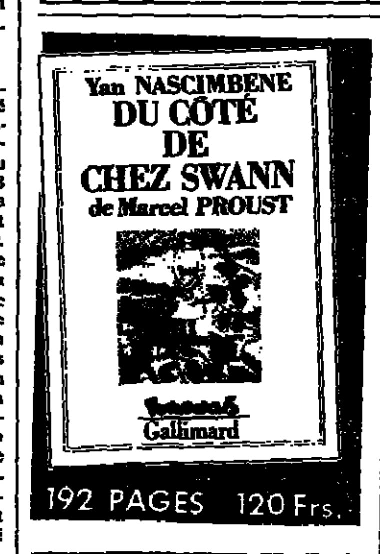
(1) Le 22 octobre 1989, à Amsterdam, deux bombes à fragmentation de fabrication artisanale explosaient dans une tribune de supporters de l'Ajax lors d'un match contre Feyenoord, blessant dix-neuf personnes dont neuf gravement.

M. Philippe Ritter, directeur de l'administration à la préfecture de Paris

M. Philippe Ritter, administrateur civil, est nommé directeur de l'administration à la préfecture de Paris. Il remplace M. Bernard Courtois, qui a été nommé en février dernier préfet hors cadre afin d'exercer les fonctions de directeur de cabinet de M. Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social.

[Né le 5 juin 1941 à Strasbourg, M. Philippe Ritter est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg. A sa sortie de l'ENA, en 1967 (promotion Marcel-Proust), il est affecté au ministère de l'intérieur puis en 1967 et 1968 devient directeur de cabinet du préfet de la région Centre. Chargé de mission au cabinet d'André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, en 1968 et en 1969, il est nommé secrétaire général du Bas-Rhin en 1969, puis de la Haute-Savoie de 1976 à 1978. C'est ensuite auprès de M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, puis au ministère des transports, qu'il assure les fonctions de chargé de mission. Revenu en 1981 au ministère de l'intérieur, il devient en 1982 directeur général des services départementaux du Bas-Rhin puis chargé de mission auprès de M. Camille Cabana, ministre chargé des rapatriés et de la réforme administrative dans le gouvernement de M. Jacques Chirac. Depuis juillet 1988, il dirigeait le cabinet de M. Théo Braun, ministre chargé des personnes âgées.]







SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

Jennifer Capriati est déjà star avant d'être championne. L'attention fébrile avec laquelle le service de presse de l'Association des joueuses (WITA) suit ses performances est révélatrice : des communiqués en lettres énormes annoncent sa progression au classement mondial après chacune de ses victoires à Roland-Garros.

***Dix-septième** pour avoir battu l'Autrichienne Judith Wiesner, quinzième pour avoir passé l'Argentine Mercedes Paz, la voilà tête de série pour les prochains championnats de Wimbledon.*

Millionnaire en dollars à quatorze ans, Jennifer Capriati figurera de toute façon au livre des records : elle est désormais la plus jeune joueuse à avoir atteint les quarts de finale d'un *tournoi du Grand Chelem.*

[redacted]

Les résultats

Simple messieurs
(quarts de finale)
Moitié supérieure du tableau
J. Svensson (Suè.) b. H. Leconte (Fra., W) 3-6, 7-5, 6-3, 6-4 ; A. Agassi (E.-U., n° 3) b. M. Chang (E.-U., n°11) 6-2, 6-1, 4-6, 6-2.

Simples dames
(quarts de finales)
Moitié supérieure du tableau
S. Graf (RFA, n°1) b. C. Martinez (Esp., n°9) 6-1, 6-3 ; J. Novotna (Tch., n° 11) K. Maleeva (Bul., n° 8) 4-6, 6-2, 6-4.

Moitié inférieure du tableau
J. Capriati (E.-U.) b. M-J. Fernandez (E.-U., n° 7) 6-2, 6-4 M. Seles (You., n° 2) b. M. Maleeva (Sui., n° 6) 3-6, 6-1, 7-5.

Entre parenthèses la nationalité des joueurs et éventuellement le numéro de tête de série, ou la qualité de qualifié (Q), d'invité par les organisateurs (W) ou de repêché des qualifications (L).

Chang pose le sac

Tony Trabert, le champion de Roland-Garros 1954 et 1955 devenu commentateur sur une *chaîne de télévision américaine*, avait vu juste. André Agassi a bien été, mardi 5 juin, plus fort que Michael Chang. Pas terriblement plus fort, mais suffisamment pour éliminer, en quarts de finale, le tenant du titre, le plus jeune homme à avoir jamais inscrit son nom au palmarès d'un tournoi du grand chelem. Et cette défaite qui pour tout autre aurait été une catastrophe fut pour le petit bonhomme, qui avait tant ému ou tant agacé l'an dernier, comme un soulagement, une délivrance.

Moins de dix minutes après avoir été battu en quatre manches, il exprimait ce sentiment surprenant de la façon suivante : *« Ma victoire ici en 1989 n'avait pas changé ma vie à proprement parler. C'est le comportement des gens à mon égard qui s'était modifié. Ils voulaient savoir ce qui se passait dans la tête de ce jeune de dix-sept ans, ce qui le faisait réagir ou sourire, ils voulaient savoir qui était Michael Chang. Et à cause de cela, depuis cette victoire, j'ai eu la sensation de porter un sac de briques sur le dos. Alors, en étant battu aujourd'hui, j'ai l'impression d'être débarrassé d'un fardeau. »*

Nerveux, chicaneur pendant ses derniers matches, victime d'une blessure à la hanche en début de saison, Michael Chang, devant ce statut d'ancien champion qu'il étrennait ainsi sans regret, a retrouvé, tout à coup, une grande sérénité : *« Chaque jour, chaque semaine, chaque année est différent de l'autre. Lors des qualifications du tournoi de Hambourg par exemple, Bergstroem a battu Davin, qui a ensuite été repêché et qui a battu Bergstroem au premier tour du tableau final. Il faut prendre chaque instant comme il vient. Il faut savoir se détendre. »*

Cette philosophie de la patience et de la sérénité reflète-t-elle ses origines chinoises ? En tout cas, à peine sorti de la douche, Michael Chang a été capable d'une analyse lucide de sa défaite : *« Le troisième set a été très accroché. Après les deux premières manches que j'avais perdues, je ne voulais pas m'effondrer. J'étais ici pour défendre mon titre ! Il n'était pas question de laisser tomber. J'ai donc décidé de changer mon jeu. J'ai coupé mon revers (ce qui n'a pas été très efficace). J'ai tenté des balles plus hautes pour récupérer et, quand j'en avais besoin, j'ai frappé la balle brusquement pour surprendre Agassi. J'ai mélangé mes coups parce que mon jeu habituel ne marchait pas. Si je ne l'avais pas fait, j'aurais sûrement perdu le troisième set 6-0. Mais Agassi a été très bon sur l'ensemble de la partie, je ne pouvais qu'essayer de faire durer. »*

L'évolution d'André Agassi

Pour Michael Chang, il y a un rapport direct entre la nature du jeu sur terre battue et l'évolution de son compatriote : *« Sur surface dure, on peut se contenter de frapper très fort. Ce n'est pas possible sur terre battue, il faut réfléchir. Et à cet égard André Agassi a beaucoup mûri ces derniers temps. Désormais, il choisit très bien ses coups, il sait être patient, il ne laisse pas à l'adversaire le temps de récupérer. Mais il réussit surtout parce qu'il peut cogner et assurer ses coups. C'est la différence essentielle entre Agassi et d'autres joueurs qui frappent aussi fort que lui : ils ratent beaucoup plus de coups alors que lui sait être à la fois patient et agressif. »*

André Agassi, qu'a ainsi décrit Michael Chang, s'est déjà retrouvé trois fois dans sa carrière en demi-finale d'un tournoi du grand chelem, à Paris en 1988 (contre Mats Wilander) et à New-York en 1988 et 1989 (contre Ivan Lendl). Il avait alors été dépassé par la puissance et la condition athlétique de ces rivaux. Pour ne pas être pris de court, cette année, le protégé de Nick Bollettieri s'est retiré du circuit pendant plusieurs semaines après une victoire à Key-Biscayne, le seul tournoi qui ait la taille des quatre épreuves du grand chelem. Et, après avoir balayé ici les doutes des premiers tours, il déclare : *« Ça pourrait être le plus grand tournoi de ma carrière. »*

Autre façon de le dire indirectement : *« Je vais me raser ce soir, mais de toute façon, comme je n'aime pas le faire tous les jours, ma barbe sera dans le même état dimanche. »* Dimanche, ce sera le jour de la finale messieurs. *« C'est la première fois que j'arrive en demi-finale en me disant que je peux aller plus loin. Si je suis battu à ce stade, je dirai que je suis content de la façon dont j'ai joué mais je veux aller plus loin, j'en suis capable. Je suis beaucoup mieux physiquement qu'avant, je peux donc me lancer pour faire des coups gagnants. »*

André Agassi n'avait pas eu une telle assurance depuis longtemps. Royal, il se déplace avec une petite cour composée de son frère, de son préparateur physique, de son entraîneur, de son agent, de son commanditaire et d'une sorte de garde du corps. Et il a recommencé à jeter des pièces de vêtement dans la foule pour la remercier de son soutien. Car il a une petite troupe d'inconditionnels qui se pâment à chacune de ses apparitions. *« Il ne reste plus que deux personnes qui me barrent le chemin de la victoire. »* La première sera le seul Suédois rescapé de ces Internationaux, Jonas Svensson, le tombeur de Henri Leconte, qui ne lui a pas pris plus de dix jeux au cours de leurs deux précédentes rencontres. *« J'ai bien l'intention de me battre et de transpirer »*, a promis André Agassi.

ALAIN GIRAUDO

Jonas Svensson le doux vainqueur d'Henri Leconte

Henri, comme l'appellent familièrement *ses admirateurs*, a rangé ses raquettes. Il part en voyage, il va découvrir les gazons anglais.

Exit Leconte. La fatigue du *match* de la veille, le poids de ces cinq sets disputés contre Andreï Chesnokov sur ce même *central*, l'ont *sans doute* empêché d'offrir une nouvelle démonstration de son jeu enfin retrouvé. Pourtant le joueur français refuse les explications trop simplistes. Il admet que l'effort accumulé l'a *« empêché de passer des premières balles »*, mais conclut : *« J'ai perdu parce qu'il a joué mieux que moi, parce que lui sait encaisser deux matches difficiles de suite »*.

Lui, c'est Jonas Svensson, un blondinet suédois de vingt-trois ans. Un enfant du nord comme *on les imagine*, grand, svelte, et évidemment blond aux yeux bleus. Un enfant de Göteborg calme et discret qui sait prévoir ses rencontres et construire un jeu déstabilisant son adversaire. Car lui aussi avait joué lundi. Il avait même dû déployer tout son art, alternant les balles de fond de court et les montées au filet, pour réduire les ambitions de l'Argentin Guillermo Perez-Roldan, le tombeur de Yannick Noah.

Et pourtant cette épreuve en quatre sets ne semble pas l'avoir trop marqué physiquement. Le paisible Suédois affiche une condition physique *parfaite lorsqu'il se présente sur* le central. S'il paraît en difficulté dans le premier set (3-7) ce n'est, sans doute, que pour mieux observer les coups du Français qu'il rencontre pour la deuxième fois de sa carrière sportive. L'épisode précédent avait eu lieu dans ce même décor, en 1988. Là se jouait la demi-finale d'un tournoi qu'Henri Leconte parcourait à grandes enjambées. Trois sets avait suffit *au « Riton » de l'époque* pour passer l'obstacle suédois.

Aujourd'hui, Jonas Svensson n'est plus le *« joueur mentalement fatigué »* qui, en 1988, venait de triompher d'Ivan Lendl et qui découvrait, là, les délices de *sa première grande victoire*. Il s'est mué en tacticien expérimenté qui cherche maintenant à piéger ses adversaires.

La tête froide

Le grand gaillard va parcourir des centaines de mètres, d'un bout à l'autre de son terrain, pour venir chercher toutes les balles du Français. Il reste cet *homme* à la tête froide, qui a annoncé avant la rencontre *« Ma tactique est de jouer mon jeu, car si je reste au fond du court je suis un homme mort »*.

Jonas Svensson gagne le deuxième set à l'arraché (7-5), le troisième au service (6-3). Et voilà Henri Leconte *réduit* à s'en prendre à l'arbitre et à contester les décisions des juges de lignes. *« Il a joué vite et long. Il ne m'a pas laissé le temps de respirer »*, dira-t-il après la partie, terminée au quatrième set (6-4).

Svensson est un doux, un écologiste qui soutient l'organisation Greenpeace. Avec lui pas question d'employer de termes guerriers pour évoquer son art au filet. *« La clé du match aujourd'hui c'était de pouvoir retourner les services de Leconte. J'ai fait de bons retours donc j'ai gagné. »*

SERGE BOLLOCH

COMMUNICATION

Emission critiquée par le gouvernement et abandonnée par TF 1

Le vrai visage de « la Trace »

Pascale Breugnot a montré au *Monde* les images de *la Trace*, l'émission abandonnée par TF 1 à la suite des protestations du gouvernement. On est loin de la chasse à *l'homme* ou de l'appel à la délation.

Sur le plateau de *TF 1*, Mme F. explique pourquoi elle veut retrouver Jean-Pierre. Ce jeune homme de vingt-huit ans, qu'elle a recueilli quinze ans plus tôt, n'en est pas à sa première escapade mais cela fait vingt- six jours déjà qu'il a quitté Dreux sans donner de nouvelles et sans emporter le Gardénal destiné à soigner son épilepsie.

En face d'elle, une gardienne d'immeubles, un routier, un pilote et une femme au foyer posent des questions, stupides ou sensées mais toujours symptomatiques des angoisses, des fantasmes que suscite toute disparition. Entre ce « panel » et Mme F., Ladislas de Hoyos, bienveillant et chaleureux, explique, tempère, dédramatise.

Mme F. ne cède ni à l'angoisse, ni à la panique quand, au téléphone, des téléspectateurs affirment avoir vu Jean-Pierre au Cap d'Agde ou à Sète, témoignages qui, au fil des questions, *se* révèlent trop imprécis. Elle avait le même calme résolu quand les journalistes de la chaîne l'ont filmée fouillant chaque talus sur le bord de la route où l'on a retrouvé la voiture abandonnée du jeune homme. Et lorsque la caméra la cadre en gros plan pour un appel final, il devient évident que Mme F. ne cherche pas tant Jean-Pierre qu'une explication à ce départ qui a bouleversé sa vie.

Ces images de *la Trace*, personne ne les a vues et personne ne les verra. *TF 1 a renoncé à l'émission* à la suite des protestations du pouvoir, des associations de téléspectateurs et d'une partie de la presse, en prenant prétexte de l'émotion soulevé par le drame de Carpentras (*le Monde* du 18 mai). Il n'y a rien *pourtant dans* cette *première* maquette qui relève de la chasse à l'homme ou de l'appel à la délation. Rien non plus qui rappelle les émissions d'enquêtes italiennes (*Qui l'a vu ?*) ou américaine (*America's most wanted*). La productrice, Pascale Breugnot, et son équipe ont, sur les conseils de magistrats et de policiers, sélectionné avec soin les cas de disparition pour éviter tout dérapage. Les appels téléphoniques sont systématiquement filtrés et Ladislas de Hoyos s'emploie sans cesse à protéger dans les discussions l'anonymat ou la liberté des personnes.

Pour les auteurs de *la Trace*, la recherche des disparus n'est d'ailleurs qu'un prétexte, un dispositif propre à séduire le public. *« Ce qui nous intéressait*, explique Pascale Breugnot, *c'est de découvrir derrière des gens de tous les jours, des personnages de roman, des histoires quotidiennes plus fortes que des fictions.* La Trace *était un moyen de montrer à l'écran la réalité d'une France qui n'a plus droit de cité à la télévision. TF 1 devient chaque jour une chaîne plus fruste et plus efficace. Ailleurs, c'est le désert, le manque d'imagination.* »

Condamnée a priori

Le second sujet de *la Trace* est une parfaite illustration de cette *démarche. Un nouveau-né* est trouvé dans une petite église de Lozère. La recherche de la mère s'efface très vite devant une seconde question : comment peut-on abandonner son enfant ? Les réponses de la pharmacienne, du maire, du restaurateur et de la bonne du curé dessinent en quelques minutes le portrait d'un village, les ambiguïtés d'une morale rurale et expliquent, en creux, le *geste de la mère introuvable. Du* pur Breugnot, en somme, souvent à la limite de la provocation comme dans *Psy show* ou *Sexy folies* mais toujours intelligent, sensible et, finalement, tendre.

Mais personne n'a demandé à voir ces images avant de juger l'émission. Ni le ministre de la communication, ni le garde des sceaux, ni le ministre de l'intérieur. Ni même la rédaction de TF 1 qui, Patrick Poivre d'Arvor en tête, a demandé à la direction de la chaîne de ne pas diffuser *la Trace*. Pour la première fois dans l'histoire de la télévision française, une émission a été condamnée *a priori* par la conjonction des peurs, des fantasmes et de la mauvaise image d'une chaîne commerciale auprès du pouvoir.

Pour Pascale Breugnot et son équipe, l'expérience a un goût amer : *« Que l'on nous mette en garde contre les risques de dérapages, comme l'a fait le Conseil supérieur de l'audiovisuel, c'est normal*, résume le réalisateur Bernard Bouthier. *Mais il est difficile d'admettre que des membres du gouvernement puissent nous traiter de faussaires, de rétrogrades et nous assimiler à de mauvais professionnels sans que le public puisse juger sur pièce »* .

JEAN-FRANCOIS LACAN

L'essor du mécénat culturel

L'argent des entreprises : ni ange ni démon

L'Apothéose d'une Vierge noire est l'œuvre de deux sculpteurs, Ange et Damnation, en quête de mécènes pour exposer. Petits démons rouges et angelots blancs de cette apothéose, suspendus devant des nuages bleus et or, ont plané toute la journée du mardi 5 juin sur les Dixième Assises *internationales du mécénat d'entreprise.*

Symboliquement, l'affrontement aura été plus feutré, mais la question de l'argent privé dans la culture – ange pour les uns, démon pour les autres – n'en continue pas moins de planer sur le mécénat.

Les polémiques ne sont plus le *fait des responsables politiques.* Une brochette de ministres de la culture de la Ve République, des anciens à l'actuel, ont, en effet, rivalisé dans le consensus. C'est M. François Léotard qui souligne *« l'extraordinaire continuité des actions de l'Etat depuis trente ans »* et se réjouit que *« le mécénat ait toute sa place dans une politique de développement culturel »*.

Ce sont MM. Alain Peyrefitte et Michel d'Ornano reconnaissant, avec une pointe d'ironie, que l'alternance a réconcilié les Français avec l'entreprise et favorisé, par là même, l'essor du mécénat culturel. C'est enfin l'actuel ministre, M. Jack Lang, qui affirme que *« le temps du monopole de l'Etat sur la culture est révolu »*. Il encourage les entreprises à donner l'exemple de la passion pour la création, d'abord chez elles, pour l'architecture, la *décoration*, la *diffusion* culturelle auprès de leurs salariés, mais aussi à l'extérieur.

Cela va des compagnies d'assurances, intéressées à intégrer les œuvres d'art dans leurs actifs (un portrait du Titien acquis par AXA vient ainsi d'entrer au Louvre pour douze ans) aux futures fondations d'entreprises qu'un texte en discussion au Parlement autorisera bientôt. *« L'Etat a accompli son devoir. Maintenant, aux entreprises de jouer »*, lance M. Lang. Et il ajoute : *»De tels propos étaient inimaginables il y a dix ans ; et je me suis efforcé de lever les préventions des créateurs »*

Ces préventions sont éteintes chez beaucoup. William Christie affirme que son ensemble musical des *Arts florissants « doit sa vie à la Société générale »* et défend l'idée d'un équilibre des ressources entre subventions publiques, mécénat et recettes propres des spectacles. Le danseur Michel Hallet-Eghayan se fait l'avocat de l'ouverture, celle *»de l'école et de la création à la cité, à l'entreprise, dans un partenariat qui ne se limite pas aux flux financiers »* .

Une question de fidélité

Le consensus sur le mécénat *gagnerait-il les artistes ? Pas tous !* Le directeur du Théâtre des Amandiers, Jean-Pierre Vincent, ne veut pas de mécène chez lui. Au-delà de la nuisance esthétique sur les affiches, la signature envahissante des mécènes lui semble étouffer *l'œuvre. Il dénonce le risque de* l'entreprise omniprésente, il s'inquiète de voir les collectivités locales suivre la même pente du calcul immédiat, la soif de notoriété au détriment du temps de la création. *« Attention, l'argent public se transforme en sponsoring public, avec demande de retour éhontée »*, prévient Jean-Pierre Vincent.

Sans aller aussi loin, nombreux sont les artistes qui s'inquiètent de la pérennité des actions de mécénat. Plus vives à réagir à la nouveauté, les entreprises sont aussi perçues comme moins fidèles que l'Etat. Les fondations d'entreprise répondront-elles à cette critique ? Ayant longuement bataillé pour cette forme juridique nouvelle, l'Association des entreprises mécènes, l'Admical, souhaite leur multiplication.

M. C.-I.

Une lettre de M. Parretti

A la suite de l'article « M. Gian Carlo Parretti parie sur les recettes de quatorze films », nous avons reçu de l'homme d'affaires italien le droit de réponse suivant :

A la lecture de cet article, j'ai constaté que la relation de faits et de projets somme toute ordinaires, prend sous votre plume une dimension toute particulière ; le lecteur ne peut s'empêcher de penser que toute la situation que vous décrivez n'est ni claire, ni saine. Cependant il en est tout autrement.

Mon groupe a lancé une OPA sur MGM-UA ; je n'ai pas monté cette *opération* sans m'assurer préalablement les financements nécessaires et sans apporter préalablement les garanties exigibles. Tout est explicité dans un document public remis à la SEC en avril 1990. Dès lors, seuls comptent les faits et vous verrez qu'ils me donneront raison. Plutôt qu'à faire la fine bouche, l'Europe à se réjouir du projet qui sous-tend cette acquisition, qui contribuera à redonner à son cinéma une vitalité en grande partie perdue. A propos de mon groupe, vous parlez d'une nébuleuse. C'est votre droit, mais admettez que ce mot sous entend des notions de flou et de complica*tion fort peu élogieuses* alors que l'organigramme de mon groupe est des plus claire et des plus connu.

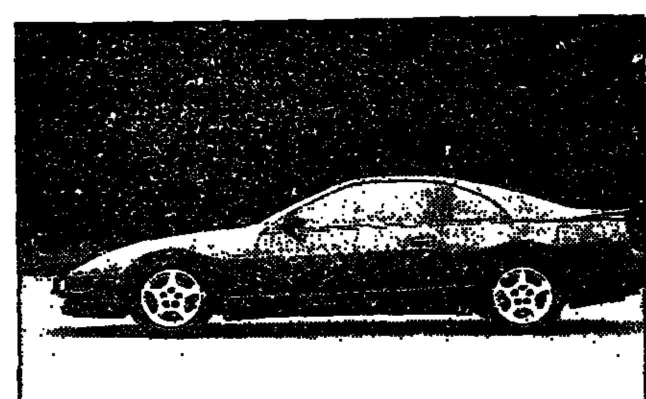
Enfin, le dernier scandale en date auquel vous vous référez est un pétard mouillé. Une société luxembourgeoise de mon groupe aurait été radiée de la liste des sociétés publiques, dites vous sur la foi d'articles paru dans la presse italienne. Si vous connaissez la vie des sociétés, vous savez que chaque jour dans le monde et en Europe, des sociétés entrent et sortent de la cotation boursière, *la sortie obéissant* à des règles nationales bien précises quant à l'actionnariat et au volume de transaction.

L'une de mes sociétés que j'avais récemment acquise, la société Fintourinvest, qui n'obéissait plus aux règles luxembourgeoise en est donc servie en 1989 à ma demande. Point final. Cela n'empêche qu'au moins une quinzaine de sociétés dans laquelle mon groupe détient des participations importantes sont cotées en bourse, dont deux à Wall Street.

[Nous maintenons nos informations. M. Gian-Carlo Parretti et Florio Fiorini ont racheté une vieille société cotée à la bourse du Luxembourg, *Finatourinvest*. Ils ont changé sa dénomination en l'appelant Interpart SA et ont tenté d'augmenter de plus de trente fois son capital social. Devant l'importance de cette augmentation de capital, les autorités boursières luxembourgeoises ont demandé un certain nombre d'informations aux responsables d'Interpart, et exigé, entre autres, que 25 % de ces actions soient aux mains du publics. Faute de pouvoir donner *satisfaction* aux autorités boursières, Interpart a dû quitter la liste des sociétés publiques en 1989. Elle a depuis été rebaptisée sous le nom de Cofinance, société qui détient aujourd'hui 99 % de Pathé France Holding. – J.-F. L.]

AUTOMOBILE

Nissan 300 ZX : Stuttgart à nous deux !



Après l'arrivée sur le marché du coupé 200 SX, qui visait déjà le « bas de gamme », si l'on peut dire, de Porsche, voici que frappe à la porte de l'Europe une sportive qui ne manquera pas d'inquiéter à nouveau la firme de Stuttgart.

Il s'agit de la nouvelle *Nissan 300 ZX, dont l'honorable* M. Yamada, directeur général du produit et humoriste à ses heures, avait déclaré à Genève, où il présentait l'engin, qu'il avait *« personnellement supervisé le développement »* de cette voiture pour *amateur fortuné*. Et d'ajouter : *« J'ai accordé au modèle les soins les plus méticuleux à l'intention des Européens, car après tout l'Europe est le berceau de la voiture sportive ! »* En effet ! Et pas seulement de ce type de bolides.

Le succès de la 300 ZX étant déjà bien amorcé aux Etats-Unis, *on conçoit que Porsche, très discret* dans l'affaire, aussi bien que certaines marques britanniques, comme Jaguar, craignent pour l'Europe cette nouvelle incursion dans des domaines que l'on s'efforce de croire encore réservés *de ce côté-ci de l'Atlantique*.

La 300 ZX est un coupé V6 de trois litres (2 960 centimètres cubes) d'une finition quasi parfaite, dont la silhouette n'a rien de nippone et s'inspire des tendances actuelles européennes. La carrosserie en aluminium et composite bénéficie d'une rigidité qu'exigent les performances...

Le six cylindres qui dégage 280 chevaux à 6 400 tours pour 36,7 mkg à 3 600 tours (effort de propulsion) est monté en long et agit sur les roues arrière. Taxé *par le constructeur de « super-carré »*, l'engin est coiffé par deux arbres à cames placés en tête, et le tout respire, grâce à vingt-quatre soupapes, l'air du large. L'allumage est direct et deux turbines sont montées *parallèlement sur chaque rangée* de cylindres. Echangeur air-air à la clef, bien sûr.

Les suspensions *sont* à multibras, une technique allemande, et les quatre roues sont directrices. Le tout donne des résultats particulièrement brillants pour qui dispose d'un circuit ; 250 km/h, les 100 km atteints *en 5,8 secondes*, le kilomètre départ arrêté en 25,3 secondes... des chiffres bien comparables à ceux que donne la Porsche 2,5 litres turbo, et, à peu de chose près, à ceux que crache la Ferrari GTB. *Trois cent soixante-dix mille* francs à y consacrer, soit 100 000 francs de plus que l'Alpine turbo, mais 30 000 francs de moins que la Porsche 944 turbo, toute nue...

C. L.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5276

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III				■		■	■		
IV								■	
V			■				■		
VI						■			■
VII		■							
VIII								■	
IX		■		■		■			
X				■					
XI	■			■					

HORIZONTALEMENT

I. C'est peut-être une femme qui n'a pas le ticket. – II. C'est parfois un bouquet de roses. – III. On y voit parfois du sang. Peut être doublé pour apaiser. – IV. Quand on les pose, ça ne manque pas de cachet. – V. En semaine. Mère, c'est un résidu. Ordre de départ. – VI. Rendre moins compact. Ne *semble jamais pressé*. – VII. Ses fleurs fournissent de l'eau. – VIII. Griller comme à la campagne. – IX. Grand, dans la nature. – X. Eventuel pensionnaire d'un zoo. Elément d'une loi. – XI. Cité. Dont on ne veut pas se charger.

VERTICALEMENT

1. Leurs « livres » n'ont aucune valeur. – 2. Une grande précipitation. Article. – 3. Comme une femme qui a beaucoup vécu. Mettre du vin dans son eau. – 4. Lieu de fouilles. *Dans le Nord*. – 5. Peut être enflammée quand on est mordu. – 6. Lie. Berceau princier. Conjonction. Cri d'horreur. – 7. A sa clé. C'est parfois un vrai crampon. – 8. Souvent fin quand il vient à table. Son eau se boit goutte à goutte. La rage autrefois. – 9. Un beau parleur. Une pointe peut les faire éclater.

Solution du problème n° 5275

Horizontalement

I. Doberman. – II. Epicée. If. – III. Lido. Dédé. – IV. Aneries. – V. Té. Coccyx. – VI. Elfe. Ire. – VII. Anons. – VIII. Rouet. – IX. Crues. Le. – X. Orb. Licou. – XI. Heure. Air.

Verticalement

1. Délateur. Oh ! – 2. Opinel. Ocre. – 3. Bide. Fourbu. – 4. Ecorce. Eu. – 5. Ré. Io. Atèle. – 6. Médecin. Si. – 7. Escroc. Ça. – 8. Nid. Yen. Loi. – 9. Feux. Sueur.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 7 JUIN

« Le Marais sud, hôtels et jardins », 10 heures, sortie métro Saint-Paul (E. *Bourdais*).

« Une croix d'orfèvrerie byzantine », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« *Le Palais de justice en activité* », 14 h 15, 2, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, métro Louvre (M.-C. Lasnier).

« Jardins et cours de Vaugirard », 14 h 30, métro Vaugirard (Paris pittoresques et insolite).

« Le Palais Soubise et ses salons rocaille », 14 h 30, portail, 60, rue des Francs-Bourgeois.

« L'îlot Saint-Gervais et les compagnons du devoir », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Le cimetière de Picpus et les fossés des guillotinés de la place de la Nation », 14 h 30, 35, rue de Picpus (E. Romann).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M. Pohyer).

« Les catacombes », 14 h 30, entrée, place Denfert-Rochereau (Arts conférences).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Des hauteurs du vieux Belleville au nouvel urbanisme Bisson-Ramponneau », 14 h 45, métro Télégraphe (V. de Langlade).

« Histoire du Marais : de la maison professe des Jésuites à l'hôtel de la Brinvilliers », 15 heures, sortie métro Saint-Paul.

« Notre-Dame de Bercy, paroisse d'un quartier en révolution », *15 heures, 9, place Lachambeaudie* (Monuments historiques).

« L'hôtel de Chimay et ses boiseries. Les anciens ateliers des beaux-arts. La bibliothèque », 15 heures, 13, quai Malaquais (I. Hauller).

« Van Dongen au Musée d'art moderne de la Ville de Paris », 15 heures, entrée de l'exposition, 11, avenue du Président-Wilson (Paris et son histoire).

« *Art, cultes et vie quotidienne à* Lutèce, à travers les bronzes antiques de Carnavalet », 17 h 30, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

Salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, 15 heures : « La santé par notre attitude et la pensée créatrice », par A. Lasserre (Usfipes).

23, rue de Sévigné (salle des enseignes), 18 h 15 : « Histoire générale de Paris : Connaissance de la ville ancienne, données matérielles et méthodes d'enquête », par *J.-M. Méri* (musée Carnavalet).

Centre Georges-Pompidou (salle Jean-Prouvé), 18 h 30 : « Cycle le théâtre en changement : la position du metteur en scène aujourd'hui », débat animé par B. Dort.

18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Indonésie et Philippines 1989. Quels risques et quels enjeux ? » (Centre Varenne).

CARNET DU Monde

Naissances

– Les docteurs Bernard et Pascale SALENGRO TROUILLEZ,

Leurs enfants, *Esther et Anaïs*,

sont heureux de faire part de la naissance de

Enguerran,

le 6 février 1990.

– Agnès HERUBEL
et Patrick KLEBANER

ont la joie de faire part de la naissance de

Samuel,

e dimanche 27 mai 1990.

130, galerie de l'Arlequin.
Appartement 5 404.
38100 Grenoble.

– Georges et Nathalie
LE GALLO-COUSSEDIERE
Nicolas et Marianne LE GALLO,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Sophie,

dimanche 3 juin 1990.

42, rue Merlin-de-Thionville,
92150 Suresnes.

Décès

– Nicole Borin,
Le docteur Jean-François Cazala,
Jacqueline et Claude Trabuc,
Françoise Borin,
Ses filles et ses gendres,
François-Roger Cazala,
Constance et Didier Laroque,
Marie-Victoire, Inès Cazala,
Simon, Aurore Trabuc,
ses petits-enfants,
Henri-Philippe Cazala,
Octavie, Louis Laroque,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Depaul, Hénon, Lefebvre, Roosevelt,
Ses amis,
Tous ceux qui l'ont connue et aimée,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Paul BORIN,
née Germaine Lefebvre,
ex-interne des hôpitaux de Paris,

survenu, le 3 juin 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi *7 juin, à 14 h 15*, en l'église Saint-Médard de Creil, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Rue Philibert-Borin,
60100 Creil.
6, rue Grande,
36000 Châteauroux.
70, rue d'Assas,
75006 Paris.
11, rue Bréa,
75006 Paris.
18, rue Rousselet,
75007 Paris.
Villa Médicis,
Rome.
30, rue de Bourgogne,
75007 Paris.
70, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Le Centre régional pour les enfants et les adultes inadaptés, région Centre,

a la tristesse de faire part du décès de son vice-président,

M. Paul CADOT,
président de l'Association Promotion handicapés dans le Loiret,
vice-président de l'Association « Les Clos du Loiret »,
ancien directeur de l'ADAPEI du Loiret,
ancien administrateur de l'URIOPSS Centre.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Jeanne-d'Arc, avenue Guy-Marie-Riobe, à Orléans, le jeudi 7 juin 1990, à 10 heures.

– Mme Claude Chabauty,
née Gabrielle Soubeyran,
Ronan et Marie Chabauty,
Isabelle et Henry Callot,
Sylvie et Pierre Buffet,
Laurence et Bernard Rochas,

Ses petits-enfants : Oriane, Pauline, Benjamin, Baptiste et Quentin Chabauty,
Jean-Paul et Marguerite Callot,
Adeline et Noémie Buffet,
Hélène et Isabelle Rochas,

Ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces, ses cousins et amis,

ont la peine de faire part du décès, le 2 juin 1990, de

M. Claude CHABAUTY,
dans sa quatre-vingt-unième année.

« Le soir venu, Jésus leur dit : passons sur l'autre rive. » Marc IV, 35.

Le service religieux a eu lieu le 5 juin au temple de Dieulefit (Drôme).
7, place Gustave-Rivet,
38000 Grenoble.

– Les membres de l'Institut Fourier ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 2 juin 1990, à Dieulefit (Drôme), de

M. Claude CHABAUTY,
Ancien élève de l'ENS de la rue d'Ulm,
Professeur honoraire de l'université de Strasbourg,
Fondateur du Laboratoire de mathématiques pures associé au CNRS à l'université de Grenoble,
Directeur de l'Institut Fourier de l'université Grenoble-I jusqu'à sa retraite en 1978.

Il y fut unanimement apprécié pour ses qualités tant humaines que professionnelles.

– Mme René David,
Anne et Valentin Vorobiov,
Martine et Cyrille David,
Chantal et Nicolas David,
Marion David,
Bénédicte, Delphine, Jérôme, Théo, Nora et Marthe,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

René DAVID,
professeur émérite
des facultés de droit,

survenue le 26 mai 1990.

13100 Le Tholonet.

– M. et Mme Louis Faurre,
M. et Mme Pierre Faurre,
leurs enfants,
Et la famille,
font part du rappel à Dieu de

Mme veuve Lucien FAURRE,
née Anne Damé,

survenu, le 2 juin 1990, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les *médecins* et tout le personnel du Centre international de dermatologie (Hertford British Hospital à Levallois-Perret)
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur ancien chef de service et maître, le

docteur Charles GRUPPER.

Ses élèves et collaborateurs garderont longtemps le souvenir de sa compétence exceptionnelle, empreinte d'une générosité infatigable.

– *Mme Pierre Guicheney*,
Ses enfants, Geneviève, Françoise, Jean-Louis, Pierre et Michel,
Ses neuf petits-enfants, Jérémie, *Blaise*, Clément, Laure, Simon, Julie, Malva, Nora et Cléo,
Roger et Georgette Bruxelles
et leur fils,
Jean et Yvette Pierrugues
et leurs enfants,
Toute la famille,
Et Maurice Gruan,
ont l'immense chagrin de faire part de la disparition brutale du

docteur Pierre GUICHENEY,

survenue le 5 juin 1990, à Callas (Var).

L'inhumation aura lieu au Bourgneuf-la-Forêt (Mayenne), le jeudi 7 juin, à 16 heures.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Chartres.

La famille Hery
a la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène HERY,
née Dubout.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

– Gérard Hui,
Jacques et Françoise Hui,
Claude et Françoise Hui,
Anne-Marie Hui,
Joëlle Hui,
leurs enfants et petits-enfants,
Jeanne Simon,
sa sœur,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Ferdinand HUI,
née Alice Simon,

décédée munie des sacrements de l'Eglise, le 3 juin 1990, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 7 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Eaubonne, 15, avenue de Budenheim, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Pantin.

– Le directeur,
Les enseignants
Et le personnel de l'Institut de géographie de l'université Bordeaux-III,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le doyen Louis PAPY,
ancien directeur
de l'Institut de géographie,

survenu le 29 mai à Bordeaux.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Bordeaux, le 31 mai.

– Mme Pierre Quillery,
son épouse,
Mlle Nicole Quillery,
M. et Mme Michel Quillery,
ses enfants,
Florent et Agathe Quillery,
ses petits-enfants,
M. Philippe Quillery,
son frère,
Mme Marie-Louise Lenoir,
sa belle-mère,
M. et Mme Roland Lenoir,
ses beau-frère et belle-sœur,
Et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre QUILLERY,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 2 juin 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse se déroulera en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine. On se réunira à l'église le vendredi 8 juin, à 15 h 30.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation se fera au cimetière de Bois-Colombes, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, parc de la Bérengère,
92210 Saint-Cloud.

– M. et Mme Khalyl Abouhamad
et leur fille, Nada,
Les familles Mezaanar, Sabbagh, Abouhamad, Codsi, Barsa, Salloum, Khoury, Sikias, Sourati et Hallaje,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Thomas SABBAGH,
née Marie Mezaanar,

survenu à Paris, le 3 juin 1990, munie des sacrements de l'Eglise,

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 8 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e.

Les condoléances seront reçues les samedi 9 et dimanche 10 juin, au 230, rue du Faubourg-Saint-Honoré, *escalier 5, 4e étage, Paris-8e*.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Les quatre filles de

William XÉVORON,

Danièle, épouse Bleibtreu,
Muriel, épouse Duran Cuenca,
Colette, épouse Thomas,
Liliane, épouse Boudruche,
Leurs époux,
Leurs enfants et petits-enfants,
Sa sœur, Odette Xévoron,
Son neveu, *Jacques Xévoron*,
Et toute sa famille,
Ainsi que tous ses amis d'ici et du bout du monde,
ont la douleur d'annoncer qu'*il nous a* quittés, le 30 mai 1990, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Selon son vœu, il sera incinéré le jeudi 7 juin, à 10 h 30, au Père-Lachaise, à Paris.

Communications diverses

– L'Institut Pierre-Mendès-France projettera une émission réalisée par Joseph Pasteur pour Antenne 2, en octobre 1982, commentée par MM. Jean Lacouture, Jacques Fauvet et René Rémond, le jeudi 14 juin, à 18 h 15, en ses locaux, 52, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. Tél. : 44-27-18-80.

Remerciements

– Les Médecins sans frontières, profondément touchés par les témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

Frédéric GALLAND,
logisticien,

assassiné en Afghanistan, le 28 avril 1990, dans l'accomplissement de sa mission humanitaire,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

– Mme Guises,
Ses enfants
Et sa famille,
remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur *peine*,
lors du décès de

M. Yves GUISES.

– Le docteur Line Sibaud,
M. et Mme Jean-Paul Thomé,
Le docteur Didier Rosenthal
Et le docteur Odile Sibaud Rosenthal,
remercient très sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur douleur,
lors du décès du

docteur Yves SIBAUD,

et qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs,
ont témoigné l'amitié et l'affection qu'ils lui portaient.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), le mercredi 6 juin, à 9 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne. M. Aziz Ben Abdallah a soutenu : « Le nORD-est du delta du Nil du septième siècle d'après les sources arabes ».

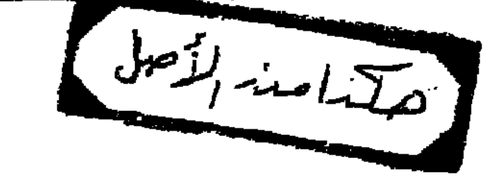
– Université Paris-I (Panthéon-Sor*bonne), le jeudi 7 juin*, à *17 heures*, salle 503, Institut d'arts plastiques, 162, rue Saint-Charles. M. Jean-Marc Le Jeune : « Sous l'influence de la gravitation, une gamme d'excentricités ».

– Université Paris-III, le jeudi 7 juin, à 13 h 30, salle Bourjac. Mme Sally Jane Norman : « La mise en scène du corps : vers une nouvelle plastique scénique (1900-1930) ».

– Université Paris-X-Nanterre, le *jeudi 7 juin*, à *14 heures*, salle C. 22. Mme J. Bertrand-Sabiani (Habilitation à diriger des recherches).

– Université Paris-X-Nanterre : le jeudi 7 juin, à 14 h 30, salle C. 24. M. André Emtcheu : « Processus, types et rôles psychosociaux dans la littérature d'Afrique noire ».

– Université Paris-IV, le vendredi 8 juin, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin. M. Jean-Charles Huchet : « Du poème au roman – Genèse et fortune du roman occitan médiéval ».



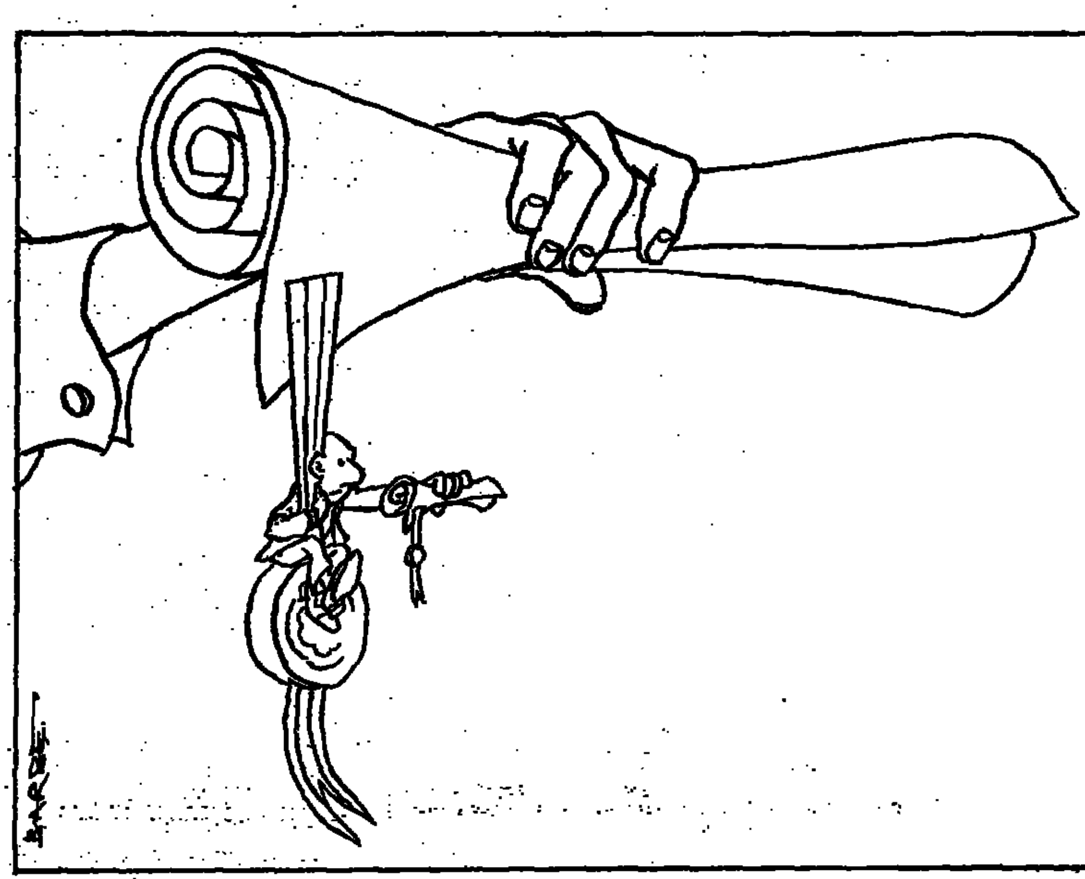
« Toutes les universités françaises ne peuvent pas être Harvard ou Oxford »

« Conseiller spécial » de M. Jospin, M. Claude Allègre nous explique les principes qui doivent guider l'aménagement de la carte universitaire, compte tenu de la croissance des effectifs et de la concurrence internationale.

Le chantier universitaire est grand ouvert. Après le conseil des ministres du 23 mai et l'adoption du plan gouvernemental de développement des universités (16 milliards de francs supplémentaires entre 1991 et 1995), le mois de juin va être consacré à un débat tous azimuts sur l'avenir de l'Université française. Le 7 juin, M. Jospin recevra au *ministère de l'éducation* l'ensemble des responsables de la *région parisienne, maire de* Paris en tête, pour aborder le *dossier très complexe de l'Ile-de-France.*

D'autre part les assises régionales de l'enseignement supérieur se tiennent actuellement dans toutes les régions et devraient permettre une première synthèse lors des assises nationales « Universités 2000 » qui se dérouleront à Paris du 26 au 29 juin.

Pour éclairer ce débat, nous avons *demandé à* M. Claude Allègre, conseiller spécial du ministre *de l'éducation nationale* et principal architecte de *ces projets,* de préciser sa philosophie et sa démarche.



– « L'enseignement supérieur français est confronté à une augmentation presque sans précédent des effectifs d'étudiants. Le modèle universitaire actuel est-il adapté à un tel changement d'échelle ? Peut-on se contenter d'ajouter dix ou vingt universités nouvelles sur la carte universitaire ou faut-il repenser le système?

– Nous devons à la fois développer et diversifier les universités françaises. Ces deux évolutions sont complémentaires, indissociables. A la question de savoir si la France doit avoir plus de soixante-quinze universités, la réponse est oui. Regardez les Etats-Unis ; pour une population de 230 millions d'habitants, vous avez deux mille universités à part entière. En France, pour 56 millions d'habitants, nous avons soixante-quinze universités. Même si vous ajoutez les grandes écoles, on est loin de disposer d'un potentiel comparable.

– Qu'entendez-vous par diversification?

– Le problème français, c'est qu'on veut des universités conçues sur un modèle unique et faisant, toutes, beaucoup de recherche fondamentale dans tous les domaines. Est-ce que nos soixante-quinze universités vont être Harvard ou Oxford ? Evidemment non. Cette réponse ne relève pas d'un choix idéologique, ce n'est pas une question d'élitisme, *mais de réalisme.* On peut faire de grandes déclarations égalitaires, mais la réalité est celle-là : il y a déjà et il y aura des universités meilleures que d'autres en matière de recherche, *comme c'est* le *cas dans* les grands pays industrialisés.

» Sur les deux mille universités américaines, par exemple, on considère qu'une centaine participent véritablement à l'effort de recherche et développement. On observe la même chose chez les Britanniques, qui ont décidé, depuis deux ans, de concentrer leurs centres de recherche. Les Pays-Bas les avaient précédés sur cette voie. En France, le CNRS s'inscrit dans la même logique et s'efforce de rassembler ses efforts. Partout, se pose le même problème de masse critique indispensable pour maintenir la compétitivité internationale des centres de recherche. Or que font les universités françaises ? Elles veulent se donner l'illusion qu'elles ont les moyens de faire partout de la recherche de haut niveau dans tous les domaines.

– Votre analyse risque de conforter les craintes de voir se développer un système universitaire à plusieurs vitesses, avec des centres de haut niveau, des universités moyennes un peu fourre-tout et des centres universitaires de premier cycle.

– Il faut sortir des vieux tabous. Si nous cédions à la tentation de nombreux présidents d'université, notamment parisiens, nous ne garderions dans les universités que le deuxième et le troisième cycle, et nous créerions des établissements spécialisés dans l'enseignement supérieur court, des collèges de premier cycle. Nous n'y sommes pas favorables. Il est très important que toutes les grandes universités aient des cursus complets. En revanche, il n'est pas inconcevable qu'un certain nombre de centres universitaires n'aient que du premier cycle.

« A une condition essentielle : que la mobilité des étudiants soit assurée. Aux Etats-Unis cette mobilité est quasiment impérative ; on ne fait pratiquement jamais son doctorat là où on a suivi ses premières années de formation universitaire. Il est *essentiel que les étudiants* commençant leur cursus dans une « antenne » universitaire ne soient pas handicapés pour poursuivre leurs études.

Notre démarche n'est pas bureaucratique

– Ne craignez-vous pas, ainsi, de stratifier le système et de le figer?

– Notre démarche n'est pas bureaucratique. Elle ne relève pas du tout d'un schéma volontariste. Nous n'avons aucune intention de désigner *a priori* les universités qui se consacreront au *premier* cycle. Nous voulons encourager la recherche partout. Mais il faut admettre que tout le monde ne peut pas tout faire dans tous les domaines.

– Vous dites que vous ne voulez pas désigner* a priori *les pôles d'excellence. Or vous venez d'accorder ce label de « pôle universitaire européen » à Strasbourg, Grenoble, Paris-XI-Orsay et Toulouse. N'est-ce pas contradictoire?

– Non. Les deux notions sont *différentes.* Elles ne se recouvrent pas nécessairement. Reconnaître qu'une université est un pôle d'excellence, c'est faire un constat, à partir de critères clairs comme le nombre de laboratoires associés au CNRS, de thèses soutenues... Les pôles européens relèvent *d'une autre logique* : il s'agit de favoriser la fédération souple, sur un même site, de plusieurs établissements, de les inciter à se coordonner, à penser leur développement de facon globale, à mettre en commun des infrastructures de haut niveau, comme les bibliothèques. Bref, à offrir aux étudiants une palette de services qui ressemble à ce que proposent les grands centres universitaires européens. Nous voulons réussir *une vraie décentralisation* universitaire. La meilleure preuve, c'est que Paris n'a pas été désigné comme pôle européen.

Casser les potentats locaux

– L'université d'Orsay n'est-elle pas une des très grandes universités parisiennes?

– Oui, mais les établissements de Paris *intra muros* n'y sont pas. On a choisi Orsay pour une autre raison : pour inciter l'université, l'École polytechnique, HEC, Supélec, à trouver des synergies sur le plan de l'enseignement. On a choisi ce pôle de façon symbolique pour favoriser des *partenariats université-grandes* écoles. Et si ces établissements n'y parviennent pas – or ça n'avance pas assez vite, – on arrêtera le pôle européen d'Orsay.

– Beaucoup d'universités moyennes ont quand même le sentiment que ce statut de pôle européen va renforcer des villes universitaires déjà très fortes, au détriment des autres.

– Ce que nous voulons, avec le levier des pôles européens, c'est faire évoluer les universités de ces quelques grandes métropoles d'équilibre de province. Mais cela ne signifie pas qu'on a l'intention de transformer en lycées les universités des villes moyennes. Il n'est pas question que *les pôles européens* aient *une exclusivité* quelconque, et on ne va pas déshabiller les autres pour renforcer les pôles européens. On ne leur a pas donné d'avantages financiers. Nous *préférons* favoriser une *mobilisation* locale, par exemple en leur permettant de créer des instituts pluridisciplinaires relevant du droit européen. On a, ainsi, un projet d'institut de recherche sur la ville, un autre sur les transports, un troisième, à Strasbourg, *sur les sciences du travail.*

» D'autre part, entre ces pôles *régionaux* et leur environnement universitaire, nous voulons créer de véritables réseaux régionaux. C'est un élément capital de la démarche mise en œuvre : entre les pôles européens, les universités pluridisciplinaires des villes moyennes, les antennes locales et *les grandes écoles,* il va falloir organiser la mobilité des étudiants et favoriser des accords dans le domaine de la recherche et des équipements lourds.

– Dans ces réseaux régionaux, ne risque-t-on pas de voir se creuser les écarts entre des laboratoires chefs de file et des équipes de « sous-traitants » ?

– Il existe des réseaux étoilés, avec des nœuds centraux, et des réseaux maillés. C'est ce deuxième système que nous voulons développer. Il ne s'agit pas de concentrer la recherche pour tuer les initiatives, mais de créer les dynamiques qui permettent de l'améliorer partout. Concrètement, cela implique que les *universités des villes moyennes* vont être obligées de mieux définir leur politique de recherche, et de la recentrer autour de deux ou trois thèmes forts. Au passage, cela permettra de faire travailler ensemble plusieurs disciplines et de casser petits potentats locaux où personne ne parvient à atteindre la taille critique.

Déconcentrer Paris

– La nouvelle carte universitaire que vous voulez dessiner ne risque-t-elle pas de subir les mêmes dérives que celle des années 1960, lorsque l'Université a dû faire face à une explosion comparable des effectifs d'étudiants ? D'un côté, des collèges universitaires qui n'ont eu de cesse de devenir des universités à part entière. De l'autre, notamment dans la grande couronne parisienne, des universités créées ex nihilo et qui ont bien du mal, aujourd'hui encore, à trouver leur identité ?

– Dans les années 1960, il n'y a eu aucune réflexion d'ensemble. Les créations universitaires de cette époque ont obéi à une simple logique d'aménageurs. Pour déconcentrer Paris, on a créé des universités partout, à Amiens, Reims, Rouen, Tours, *Le Mans, Orléans.* Or, cela n'a eu aucun impact sur la région parisienne, car on n'a pas instauré la bonne distance entre Paris et ces nouvelles universités. Il a été impossible d'y stabiliser des équipes de recherche et même des enseignants.

– Quelle sera la place de ces universités de la grande couronne dans le paysage de l'an 2000 ?

– Nous essayons d'avoir une approche réaliste. Il faut, en priorité, conforter ce qui existe déjà en région parisienne. *C'est un gaspillage* humain et financier de voir des chantiers entamés et jamais achevés, comme à Saint-Denis, Créteil, Villetaneuse, Nanterre ou même à Jussieu. Il faut commencer par terminer ces universités.

» En second lieu, nous allons créer quatre nouvelles universités en Ile-de-France. Mais le choix des sites, des liaisons en matière de transports, et la présence dès le démarrage des équipes de premier plan devront permettre d'en faire quatre grandes universités. On veut se donner les moyens de réussir quatre fois l'opération réalisée à Orsay, il y a trente ans. C'est le *seul moyen de « déconcentrer »* Paris.

– Cela ne résoudra pas, au contraire, les difficultés d'Amiens ou de Rouen...

– C'est un vrai problème. On va probablement organiser une réunion de l'ensemble des universités de la grande couronne, pour essayer d'aborder le problème globalement. Il va falloir prendre un certain nombre de mesures incitatives, en particulier pour aider ces universités à garder leurs enseignants. Mais il est *très difficile de combattre* l'*imaginaire* de certains universitaires qui croient qu'il est plus prestigieux d'enseigner dans une cave du Quartier latin plutôt qu'à Dijon ou à Orléans.

Antennes et embryons d'universités

– Les antennes universitaires se sont multipliées au cours des dernières années. Faut-il éviter – et comment ? – leur proprension naturelle à devenir des universités de plein exercice ?

– Le risque existe d'une prolifération de petits centres universitaires qui n'auraient pas la taille nécessaire. Mais on doit être très ferme : dans les antennes, il n'y aura que *du* premier cycle, pas de recherche et pas d'enseignants à plein temps coupés de l'université mère. Et toutes les infrastructures seront payées par les collectivités *locales.*

– C'est paradoxal. D'un côté vous dites qu'il faut davantage d'universités en France, de l'autre vous refusez que les antennes grandissent et s'émancipent...

– Lionel Jospin a déjà annoncé un certain nombre de créations : les quatre nouvelles universités en Ile-de-France *(Marne-la-Vallée, Evry,* Cergy, Saint-Quentin-en-Yvelines) et l'université du Pas-de-Calais, qui pourrait être complétée un peu plus tard par une université du littoral, *autour de Calais et Dunkerque.*

» Il est clair, d'autre part, que plusieurs *régions* sont saturées et qu'il faudra prévoir d'autres créations. C'est le cas en Bretagne par exemple. Dans la région marseillaise, une quatrième université pourrait permettre de restructurer *un paysage très* confus. De même l'académie de Montpellier va accueillir trente mille étudiants supplémentaires dans les années à venir : faut-il créer une quatrième université *dans la métropole* régionale ou l'installer à Nîmes, qui est demandeur ? Ce sera le rôle des assises régionales et nationales du mois de juin d'éclairer le ministère. *De même en Franche-Comté :* Besançon est en perte de vitesse et n'arrive plus à retenir ses étudiants, alors que la région de Belfort est beaucoup plus dynamique et réclame une université autonome. Il est évident que cette partie nord de la région mérite de disposer d'un ensemble universitaire. Sous quelle *forme ? Cela reste à définir.* Quant à la région lyonnaise, il y a deux options : créer une quatrième université à Lyon, par exemple autour de l'école normale supérieure, ou développer l'antenne de Valence.

– Les antennes ne sont donc pas vouées exclusivement au premier cycle ?

– *Du fait de leur bassin démographique* ou bien de situations régionales spécifiques, certaines antennes ont vocation à devenir des embryons d'universités. C'est le cas de Melun-Sénart, qui va démarrer comme une antenne d'Evry. Ce pourrait être le *cas à plus long terme de Roissy.* Mais il évident que l'on ne va pas *a priori* créer une université à Miramas !

– Au-delà de l'aménagement du territoire, le remodelage de la carte universitaire pose trois problèmes : celui du financement ; celui du projet pédagogique, car la diversification des centres universitaires semble impliquer une diversification des formations ; enfin, l'aide sociale aux étudiants. Où en est-on sur ces trois dossiers ?

– Le gouvernement vient de prendre l'engagement d'investir plus de 16 milliards de francs supplémentaires sur les cinq prochaines années. C'est un effort sans précédent. Mais sans doute faudra-t-il aller plus loin et améliorer les procédures de financement et de gestion des universités. Pourquoi ne pas imaginer, par exemple, un mécanisme d'aide au développement pour les universités, un peu à l'image de ce que la Caisse des dépôts a mis en œuvre, depuis longtemps, pour les collectivités locales ?

» Sur le deuxième point, il est clair qu'on arrive maintenant au moment d'aborder le projet pédagogique. Il n'est pas question de faire des collèges de premier cycle, mais il y a un maillon manquant entre les DEUG *classiques et les formations courtes* professionnalisées. Nous y travaillons. Attendez l'automne prochain.

» Quant au dossier de l'aide sociale (bourses et prêts aux étudiants), il y a eu beaucoup de tangage au cours des derniers mois, *mais cela devrait être tranché dans* les prochaines semaines. »

Propos recueillis par
GÉRARD COURTOIS

Deux villes universitaires à l'heure européenne

Un nouveau visage pour le campus de Grenoble

GRENOBLE

de notre correspondant

DES universitaires, des élus locaux, des chefs d'entreprise, des aménageurs se sont réunis sur le campus universitaire de Grenoble les 31 mai et 1er juin, autour du thème, « l'université et la ville » afin de définir les éléments d'un urbanisme universitaire nouveau. Au moment où le gouvernement affiche sa volonté de doubler, pour l'an 2000, le nombre des étudiants, ce colloque a permis de mettre en évidence les échanges, souvent très difficiles, entre les campus et le milieu urbain. Le domaine universitaire de Grenoble fournit un exemple parfait de relations malaisées entre deux mondes qui se sont, pendant trop longtemps, ignorés.

« Pendant vingt ans notre université a connu sa traversée du désert en matière de transport, d'information, de logement, de restauration, d'animation culturelle », constate M. Bernard Miège, président de l'université des langues et lettres de Grenoble. Reclus depuis un quart de siècle dans un espace de 170 hectares (1), qui ne dispose d'aucun commerce, d'aucun lieu de rencontre un peu chaleureux, qui n'offre en dehors de ses deux restaurants universitaires que des caravanes ambulantes qui affichent à leurs menus frites et pizzas, les 38 000 étudiants grenoblois ne goûtent finalement qu'aux larges pelouses et aux endroits boisés qui prolifèrent autour des 400 000 mètres carrés de planchers du campus.

« Les temples du savoir édifiés au cœur des villes pendant le dix-neuvième siècle ont été remplacés, à partir des années 60, par des campus-monastères, repliés sur eux-mêmes, autosuffisants, qui se vident le soir et chaque week-end », note un enseignant. Sur le domaine universitaire grenoblois, seuls les bruits des automobiles rappellent l'animation débordante de la cité voisine.

Ce « campus-ghetto » attend, avec une certaine impatience, d'être relié, dans quelques mois, avec Grenoble, grâce à l'ouverture de la seconde ligne du tramway. Son arrivée prend l'allure d'une marche symbolique de l'un vers l'autre, les deux univers n'étant séparés, à vol d'oiseau, que de 500 mètres. Pour les non-initiés, accéder en ce moment au campus relève presque de l'exploit. *« Il a été conçu sur le mode de l'isolement, à une époque où l'Université était elle-même isolée de la société »*, répète M. Bernard Pouyet, président de l'université des sciences sociales de Grenoble et qui souhaite ardemment une large ouverture de son domaine sur la ville et son environnement économique.

Un concours international d'architectes

L'Etat, les collectivités locales et les quatre universités grenobloises ont, le 30 mars 1990, désigné, à l'issue d'un concours international qui réunissait une quarantaine de candidats, l'architecte britannique Peter Ahrends. Il a été chargé de concevoir la nouvelle organisation urbanistique du campus, où doivent surgir, au cours des dix à quinze prochaines années, 400 000 mètres carrés supplémentaires de plancher, destinés à recevoir les soixante-dix mille étudiants attendus dans les universités grenobloises à l'horizon 2000. Pour M. Michel Cantal-Duparc, responsable de la Mission campus au ministère de l'éducation nationale, *« il faut envisager sur les campus une architecture forte, pour ne pas banaliser à nouveau les surfaces d'enseignement »*.

L'ensemble des partenaires du projet veulent que le nouvel espace qui va naître réconcilie définitivement le campus et les villes qui l'entourent : Grenoble naturellement – M. Ahrends envisage de créer à cet effet un *« pont habité »* entre les deux pôles - mais aussi Saint-Martin-d'Hères et Gières.

Sans attendre le lancement de cette nouvelle urbanisation, des initiatives ont été prises ces derniers mois par les présidents des universités pour organiser, sur le domaine, des manifestations culturelles dites *« d'appel »*. Ainsi le groupe chorégraphique Emile Dubois, installé à la Maison de la culture de Grenoble, s'est produit sur le campus. *« Le but est d'inviter les étudiants à se familiariser, dès à présent, avec les différents lieux culturels qui seront plus étroitement desservis, en soirée, par le tramway, à partir de l'automne 1990 »*, explique M. Bernard Betto, adjoint à la culture et à l'enseignement de la ville de Grenoble.

Les présidents des universités grenobloises souhaitent que les nouveaux espaces urbanisés sur le campus n'aient pas seulement une vocation d'enseignement et de recherche, mais qu'ils accueillent également des activités industrielles et commerciales. Toutefois, une partie essentielle du développement du campus se jouera aux franges du domaine, où, explique M. Jacques Flacher, secrétaire général de l'Institut national polytechnique, *« pourraient fonctionner des structures nouvelles situées à l'interface des besoins de la recherche et de l'industrie »*. La ville de Saint-Martin-d'Hères, commune support du domaine universitaire, qui pendant plus de vingt ans a contribué, par ses initiatives, à édifier autour du campus un véritable « glacis » protecteur formé d'une zone artisanale et d'un puissant espace commercial, a récemment décidé de jouer la carte de la synergie avec l'institution universitaire. M. Joseph Blanchon (PC), maire de cette commune, déclare vouloir *« accueillir des entreprises et des équipements ayant une forte liaison avec les activités universitaires, qui soient tournés vers la diffusion et le transfert des technologies »*. Il propose également de créer, à proximité des anciennes « frontières » du domaine, un centre de relations internationales destiné à recevoir la communauté universitaire française et étrangère (2), et de réaliser à Saint-Martin-d'Hères un centre de formation aux langues.

Parer au plus pressé

Le maire RPR de Grenoble souligne l'enjeu majeur que représente pour sa ville la présence, à sa porte, d'une grande université, récemment promue, comme Orsay (Paris), Strasbourg et Toulouse, *« pôle universitaire européen »*. *« Il n'y a pas de grande cité sans grande université en son sein »*, déclare M. Carignon. La ville et le conseil général de l'Isère qu'il dirige aident déjà très largement les universités qui ont reçu de ces deux collectivités territoriales, en 1989, 80 millions de francs. *« Les lois de décentralisation ne nous obligent pas à nous engager dans cette voie »*, fait observer le maire de Grenoble, qui affirme ne pas vouloir s'ingérer dans le fonctionnement de « ses » universités, où, rappelle-t-il, l'Etat doit continuer à jouer un rôle essentiel.

Saura-t-on inventer à Grenoble l'urbanisme universitaire du vingt et unième siècle, en réconciliant, enfin, les campus avec les villes, qui, jusqu'alors, les supportaient plus qu'elles ne portaient leur développement ? L'expérience menée dans la capitale des Alpes est ambitieuse. Il reste cependant aux quatre universités grenobloises à obtenir les moyens financiers nécessaires à leur rénovation et à leur extension. M. Armand Frémont, directeur de la programmation et du développement universitaire au ministère de l'éducation nationale, devait réaffirmer lors du colloque de Grenoble la volonté du gouvernement de doter la France d'une armature d'enseignement et de recherche de haut niveau, dans laquelle s'inscriront les quatre pôles universitaires européens. Mais, devait-il aussitôt préciser, ceux-ci disposeront certes *« de ressources supplémentaires, mais il n'y aura pas de miracle. L'effort de l'Etat devra être nécessairement accompagné par une aide très substantielle des collectivités locales »*.

A très court terme, les universités grenobloises devront parer au plus pressé pour recevoir, dans les moins mauvaises conditions possible, les huit mille étudiants supplémentaires attendus au cours des deux prochaines rentrées ; une croissance qui exigera la réalisation, urgente, de 100 000 mètres carrés nouveaux. La nécessité de s'adapter très vite à une demande de plus en plus pressante d'espaces d'enseignement ne risque-t-elle pas de compromettre l'ambitieux programme de rénovation du campus de Grenoble ?

CLAUDE FRANCILLON

(1) Le domaine universitaire est installé sur les communes de Saint-Martin-d'Hères et de Gières.

(2) 5 500 étudiants de 150 pays sont accueillis dans les universités grenobloises.

Trois pour un à Strasbourg

STRASBOURG

de notre correspondant

UN petit document vert de quarante pages a beaucoup circulé depuis quelques mois dans les universités de Strasbourg : frappé des logos de l'université Louis-Pasteur (scientifique et médicale), Robert-Schuman (droit, sciences politiques et technologies) et de l'université des sciences humaines, il recense brièvement tous les projets communs des trois établissements. D'emblée, il annonce la couleur : ce travail est la première pierre du pôle européen qu'entendent constituer les trois universités (1).

Les trois universités de Strasbourg regroupent quelque 35 000 étudiants. Toutes les disciplines y sont enseignées, jusqu'à la théologie héritière de l'*université humaniste* créée il y a quatre cent cinquante ans. La présence proche du CNRS, de l'INSERM renforce l'idée, bien admise par les collectivités locales, qu'un « vivier » de chercheurs les côtoie, dont profite par exemple l'université Louis-Pasteur. Enfin, la présence des institutions européennes à Strasbourg a suscité des formations spécifiques et continue à nourrir des projets d'envergure. L'université Robert-Schuman, par exemple, espère beaucoup former les fonctionnaires aux questions européennes.

Des examens en langue étrangère

Cette cohérence d'ensemble a amené les trois présidents et le recteur Pierre Deyon à mettre en place une mini-structure qui préfigure le pôle européen. Les trois présidents choisissent l'un deux pour piloter cette structure provisoire – ce fut jusqu'ici M. Jean-Paul Jacqué, qui vient de quitter la présidence de Robert-Schuman – et un conseil scientifique consultatif est prévu – avec notamment le recteur d'académie, les trois présidents, mais aussi les principaux élus concernés, et trois personnalités scientifiques de grande envergure. Deux Prix Nobel, le professeur Werner Arber et l'Alsacien Jean-Marie Lehn, ont déjà été contactés. Les nouveaux statuts souhaités par le ministère distinguent le conseil d'orientation et le comité scientifique extérieur : Strasbourg n'aurait pas de mal à s'y adapter.

Un premier fonctionnement informel du pôle est sans doute la réflexion menée, depuis plusieurs mois, entre les universités et le maire de Strasbourg, Mme Catherine Trautmann (PS) sur le réaménagement du campus strasbourgeois, proche du centre-ville et qui souhaite mieux en profiter pour créer les passerelles entre la vie urbaine et le monde étudiant. Les trois universités, découpées en 1968, s'interpénètrent, notamment dans le quartier de l'Esplanade et au sud de l'agglomération, à Illkirch-Graffenstaden : c'est d'une seule voix qu'elles doivent négocier avec les collectivités sièges.

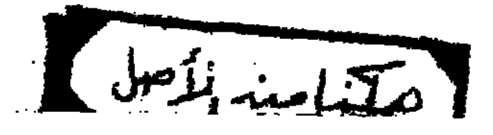
L'autre piste de travail déjà explorée est le plurilinguisme. Le président de l'ULP, M. Gilbert Laustriat, défend avec âpreté l'idée que tout étudiant sorti de Strasbourg devrait parler une langue étrangère et en comprendre au moins une autre. Pour cela, les universités strasbourgeoises sont tombées d'accord pour que certaines questions d'examen soient posées ou débattues en langue étrangère. L'insertion des quatre universités alsaciennes dans la Confédération des universités du Rhin supérieur, avec Karlsruhe, Fribourg et Bâle, a permis la mise en place d'une carte d'étudiant transfrontalière, symbole d'une volonté : que chaque étudiant passe au moins un semestre de son cursus dans une université étrangère. Plusieurs projets du « document vert » renforceraient ce pôle linguistique : ainsi un diplôme multinational de traduction et d'interprétariat – profitant de la présence à Strasbourg de traducteurs de haut niveau pour le Conseil de l'Europe et le Parlement européen.

Enfin, les universitaires strasbourgeois réfléchissent à l'avenir des services documentaires qu'ils gèrent ou dont ils disposent à Strasbourg : la Bibliothèque nationale universitaire peut-elle être le socle d'une structure plus vaste, ouverte sur la documentation européenne, et notamment celle de l'Allemagne proche et des pays de l'Est, dont Strasbourg deviendrait un « observatoire » pour les scientifiques ?

Samedi 9 juin, des assises régionales travailleront sur les rapports préparés ces dernières semaines par quatre groupes pour Université 2000. Le pôle européen sera au premier plan de l'un deux. Car les universitaires strasbourgeois, forts de l'appui de la région Alsace, et de la communauté urbaine de Strasbourg – deux collectivités sensibles aux questions européennes – savent bien que c'est malgré tout de l'Etat que dépendent les principaux moyens qui mobiliseront le pôle européen.

JACQUES FORTIER

(1) La Société des amis des universités de l'académie de Strasbourg vient d'autre part de publier une plaquette intitulée *Alsace Université haute excellence* présentant l'ensemble des institutions universitaires des écoles et des centres de recherche de l'académie. CAUAS, Palais universitaire, place de l'Université, 67084 Strasbourg Cedex.



DES ECOLES POUR REUSSIR

COLLEGE, LYCEE BAC A, B, C, D et G1, G2, G3

Pierre SIMON de LAPLACE — INSTITUT INTERNATIONAL Mixte) Internat permanent, Demi-Pension, Externat
6e aux Tles A, B, C, D, Etudes-Equitation Cours de vacances du 2/07 au 10/08
Château de Beauchamps 72400 VILLAINES LA BOSNAIS Tél.: 43 93 51 51 - 3615 CIDE*LAPLACE — B1

NADAUD Enseignement — Préparation intensive au Baccalauréat: 2nde, 1re B, S, D - Tles B, C, D - G2, G3
Classes terminales spéciales C et D orientées Préparation Grandes Ecoles.
18, r. Jussieu 75005 Paris (1) 43 37 71 16 - 16, r. Tiphaine 75015 Paris (1) 45 79 82 37 — B2

Cours POLLÈS — Cours Pollès Enseignement secondaire mixte, Externat et demi-pension
PARIS: 64 bis, r. du Rocher 75008 Tél.: 45 22 10 40 (3e à terminales A, B, C, D.)
BORDEAUX: 28, Cours de Verdun 33000 Tél.: 56 79 03 52 (2e à terminales A, B, D.) — B3

Cours Nation Bauchat — Du CP aux terminales A, B, C, D. - Externat et Demi-Pension mixte
Cours annuels - Stage de pré-rentrée du 3 au 8 septembre 90
22, rue du Sergent Bauchat 75012 Paris Tél.: 46 28 98 20 - RER Nation — B4

EXELMANS La Fontaine — De la 6e aux Tles A, B, C, D. - Externat Demi-Pension mixte - Effectifs réduits
Cours annuels - Stage de pré-rentrée du 3 au 12 septembre 90
123, bd Exelmans 75016 Paris - 21, r. Gambetta 92 BOULOGNE (1) 46 03 84 46 — B5

COURS RICHELIEU — De la 4e aux Tles A, B, C, D et G1, G2, G3 - Externat et demi-pension mixte
Cours annuels et Cours de vacances du 18 au 31/08 et du 20 au 31/08
88, avenue des Ternes 75017 Paris Tél.: 45 74 26 05 et 45 74 53 09 — B6

E.I.E. ETAMPES — ECOLE INTERNATIONALE - Internat, Externat, Demi-pension, mixte
6e aux Tles A, B, C, D. - Sections bilingues - Echanges Internationaux.
Domaine de Vauroux, Route d'Ormoy-la-Rivière 91150 ETAMPES Tél.: 64 94 84 55 — B7

Cours J. de La Fontaine — Internat permanent garçons, Externat et Demi-pension mixte toute l'année
du CP aux Tles A, B, C, D. - Cours de vacances du 2 au 13/07 et du 20/08 au 07/09
38, av. J. Baptiste Clément 92140 CLAMART Tél.: 46 42 01 55 - 3615 CIDE*JOLF — B8

CLASSES PREPARATOIRES

NADAUD enseignement — Prépa VETO et Grandes Ecoles d'ingénieurs: MATH-SUP et MATH-SPE M et P
BIO-MATH-SUP et BIO-MATH-SPE. Prépa d'été: SCIENCES-PO., VETO, MATH-SUP/SPE,
BIO-MATH-SUP/SPE. 18, rue Jussieu 75005 Paris (1) 43 37 71 16 - Minitel 3615 NADAUD — P1

ACE — PREPA HEC Voie économique, voie générale, voie technologique
Possibilité d'internat d'études supérieures à FUBLAINES (77)
82, rue Saint-Lazare 75009 Paris Tél.: 48 74 34 64 - Minitel 3615 ACE CIDE*ACE — P2

EFFICOM — Prépa aux concours des Grandes Ecoles de Commerce, ESCAE et Ecoles
à recrutement spécifique - Voie générale et Voie économique
72, avenue Parmentier 75011 Paris (1) 47 00 54 07 - 3615 CIDE*EFFICOM — P3

egsh — PREPA AUX ECOLES D'INGENIEURS: MATH-SUP et MATH-SPE
BIO-MATH-SUP - PREPA HEC - PREPA VETO: 8e prépa sur 24 en 89.
24, rue Charcot 75013 Paris (1) 45 85 58 94 - Minitel 3615 CIDE*EGSH — P4

OURANIA PREPAS — MATH-SUP et MATH-SPE M, P, M' et P' (depuis 1981)
meilleurs résultats des prépa privées hors contrat. Stage de pré-Rentrée. Math sup/spé.
184, rue de Vaugirard 75015 Paris (1) 47 34 58 91 ou (1) 45 67 51 96 — P5

ISTH (depuis 1954) — Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles de Commerce et de Gestion - Voies géné. et éco.
HEC-ESSEC-ESCP-LYON-ECRICOME-ESCAE.
SCIENCES-PO Paris-Province - Admissions Mention AB-B ou TESTS. Sections Pilotes.
8 av. Léon-Heuzey 75016 Paris (1) 42 24 10 72, 83, av. d'Italie Paris (1) 45 85 59 35 — P6

INTEGRALE — PREPA HEC: 90% d'admis en voie générale, 48% en voie économique meilleurs résultats nationaux - PREPA SCIENCES-PO (annuelle et d'été)
53, av. Paul Doumer 75016 Paris (1) 40 72 74 80 - 3615 CIDE*INTEGRAL — P7

EPITA — Classes préparatoires au Cycle Ingénieur. Programmes de mathématiques supérieures et mathématiques spéciales (très renforcés)
Admission: Bac C,D,E 88, rue Archereau 75019 Paris (1) 40 36 30 98 — P8

COMPTABILLITE-GESTION-FINANCE

EPEC — BTS Comptabilité et Gestion (Diplôme d'Etat) - Bac Techno G2
Cursus expertise comptable: DPECF, DECF, DESCF (Diplôme d'Etat)
74, rue du Temple 75003 Paris Tél.: 42 72 96 78 - Minitel 36.15 CIDE*EPEC — G1

ISEEC — 1er Cycle: BTS Comptabilité et Gestion, résultats 1989: 97% de reçus
2e Cycle: D.E.C.F. Diplôme d'Etat-Admission: BTS - Minitel 3615 CIDE*ISEEC
19, rue Jussieu 75005 Paris Tél.: 43 37 71 16 - 24, rue Thiphaine 75015 Tél.: 45 79 82 37 — G2

ACE — 1er Cycle: BTS Comptabilité et Gestion, DPECF 2e Cycle: DECF, DESCF.
98 cycles de formation dont 6 préparant à L'EXPERTISE.
82, rue St Lazare 75009 PARIS (1) 48743464 - Minitel 3615 CIDE*ACE — G3

ENGDE — Cursus de L'EXPERTISE COMPTABLE de A à Z. Comptabilité-Gestion: 96,9% de reçus en 89:
DPECF/DECF/DESCF: de 47 à 85% selon les UV.
35, boulevard de Strasbourg 75010 Paris (1) 45 23 05 41 et 45 23 01 98
Nouvelle adresse à compter du 1/10/90: 44, quai de jemmapes 75010 Paris. — G4

libs — Ecole Supérieure de Commerce: En 4 ans, préparer à Paris un Diplôme d'Etat (DECF) et avoir une formation internationale aux U.S.A., au Japon, en Australie, ou dans la C.E.E. Gestion/Finance. Marketing/Commerce International. 65, rue du Théâtre 75015 Paris. Tél.: 45 77 11 61 — G5

ISTH (depuis 1954) — Expertise Comptable - Nouveaux programmes - Toutes épreuves: DPECF, DECF, DESCF — G6
Préparation complètes jusqu'aux épreuves finales.
BTS Comptabilité-Gestion et BTS Commerce International. Admission: Bac B, C, D ou G2
8, avenue Léon-Heuzey 75016 Paris (1) 42 24 10 72 et 83 av. d'Italie 75013 (1) 45 85 59 35

ISEGEC — 1er Cycle: BTS Comptabilité et Gestion, Action Commerciale, Commerce International
Admission: Examen + entretien de motivation (Bac ou Niveau Bac)
123, boulevard Exelmans 75016 Paris (1) 46 51 07 86 - M° Porte d'Auteuil — G7

EPEIGE — 1er Cycle: BTS Action Commerciale, Force de vente, Commerce International
Comptabilité-Gestion Communication/ Act. Pub. 2e Cycle: DEESMI-DEESMA
EPEIGE 3, rue de Logelbach 75017 Paris (1) 42 27 87 55 - M° Monceau — G8

COMMERCE-COMMERCE INTERNATIONAL

EPEC — Bac G3 - 1er Cycle: BTS Action Commerciale, Force de Vente, Secrétariat-Bureautique
2e Cycle: DEESMI (Diplôme Européen de Marketing International de la Fédé)
74, rue du temple 75003 Paris (1) 42 72 96 78 - Minitel 3615 CIDE*EPEC — C1

ISEEC — 1er Cycle: BTS Commerce International (81%)*, Action Commerciale (77%)*, Force Vente — C2
2e cycle: Marketing - Diplômes Européens - DEESMI-DEESMA *(résultats BTS 1989)
19, rue Jussieu 75005 Paris (1) 43 37 71 16 et 24, rue Tiphaine 75015 Paris (1) 45 79 82 37

ICAD — 1er Cycle: Action Commerciale
2e Cycle: Marketing International, Finance Internationale, PME
91, rue de l'Université 75007 Paris (1) 45 51 23 98 - 45 55 71 69 — C3

ACE — 1er Cycle: BTS Action Commerciale, Commerce International
2e Cycle: CYCLES EUROPEENS d'études supérieures
ACE 82, rue Saint-Lazare 75009 Paris (1) 48 74 34 64 - 3615 CIDE*ACE — C4

ISCA — 1er Cycle: BTS Action Commerciale, Force de Vente, Commerce International
Comptabilité et Gestion, Communication et Actions Publicitaires, Tourisme-Loisirs
2e Cycle: Diplômes Européens, ISCA 81, rue Saint-Lazare 75009 Paris (1) 42 85 48 48 — C5

EFFICOM — BTS Action Commerciale - BTS Commerce International
possibilité de BTS en Alternance: formation rémunérée en Entreprise
72, avenue Parmentier 75011 Paris (1) 47 00 54 07 - 3615 CIDE*EFFICOM — C6

ESTI — 1er Cycle: BTS Action Commerciale, Comptabilité-Gestion, Force de Vente.
BTS Informatique de Gestion, Industrielle, Electronique.
2e Cycle: DEIST 119, rue Paul-Vaillant Couturier 74014 Paris-Gentilly (1) 49 85 19 19 — C7

ESARC — 1er Cycle: BTS Action Commerciale, Commerce International, Publicité, Tourisme, Comptabilité
2e Cycle: MANAGER Commercial, Commerce International, Communication, Tourisme, Sports et Loisirs.
ESARC 11 av. F. Buisson 75016 Paris (1) 48 16 99 22 - Métro: Porte de St-Cloud — C8

CENTRES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVE
CIDE-Centre Choiseul 1, rue de Choiseul - 75002 Paris Tél.: (1) 42961668 - Métro: Quatre-Septembre
CIDE-Centre Stanislas 3, rue Stanislas - 75006 Paris Tél.: (1) 45443200 - Métro: Notre-Dame-des-Champs
Listes des écoles privées et tests d'orientation sur minitel: 3615 code CIDE

ENSEIGNEMENT PRIVE

Pour recevoir gratuitement des informations sur ces écoles, veuillez retourner ce coupon au CIDE "Des écoles pour réussir," 1, rue de Choiseul, Paris 75002, en cochant les références des établissements qui vous intéressent:

Nom: ____ Prénom: ____
Adresse: ____
Ville: ____ CP: ____ Tél.: ____
Niveau d'étude: ____

B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B8
G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8
P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8
C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8

Le flux inexorable des candidats au bac

Chaque année, leur nombre augmente... et avec lui les angoisses des organisateurs. Jusqu'à quand ?

MERCREDI 6 juin, la philosophie donne le coup d'envoi des épreuves écrites du baccalauréat pour les filières générales et technologiques. Cette année, 528 000 candidats (dont 30 000 pour le bac professionnel) se présenteront aux portes des centres d'examens. Leur nombre, qui s'accroît d'année en année, pose de lourds problèmes d'organisation et de coût.

Les postulants au titre sont, en 1990, 52 000 de plus qu'en 1989, *soit 11 % de plus que l'année précédente*, qui l'emportait elle-même de sept points sur 1988. Les records de fréquentation vont à la série G (20 % des candidats) suivis *de près par les filières B (16,7 %)* et A (16,1 %). Cette montée en puissance s'inscrit dans la logique du gouvernement qui souhaite, comme il l'a affirmé dans la loi *d'orientation, conduire 80 % d'une* classe d'âge au baccalauréat en l'an 2000. Bien que les prévisions publiées par le ministère de l'éducation nationale ne dépassent pas *48 % de bacheliers à l'horizon* 1993, cet objectif nécessitera sans doute un très gros effort d'organisation. Aujourd'hui, en effet, avec seulement la moitié des fameux *80 % de bacheliers, le système* français du bac est au bord de l'engorgement. Le problème de la place, tout d'abord, devient crucial dans plusieurs académies. A Paris, certains lycéens devront se déplacer jusqu'en Seine-et-Marne pour noircir leurs copies. Le rectorat a même été obligé de réquisitionner les collèges pour « caser » son trop-plein de candidats. En 1988, Paris « produisait » plus de 5,2 % du total des bacheliers, juste avant le département du Nord, qui attribuait 4,5 % des diplômes. Dans d'autres académies, comme Rennes et Nantes, la forte proportion d'établissements privés contraint les organisateurs à une périlleuse gymnastique pour loger tout leur monde. Car les candidats des filières générales, contrairement à ceux du technologique et du professionnel, ne peuvent passer leurs épreuves ailleurs que dans des établissements publics.

Pénurie de correcteurs

Les centaines de milliers de copies que produiront les candidats, mais aussi toutes les heures d'interrogations orales *auxquelles ils seront soumis*, devront être sanctionnées par des enseignants du second cycle. Or ceux-ci ne sont pas assez nombreux, notamment dans certaines *disciplines, pour assumer cette* énorme tâche dans de bonnes conditions. D'ores et déjà, la plupart des correcteurs de philosophie héritent de quelque deux cents copies à traiter dans un temps record. Dans certains cas, les académies déficitaires ont dû faire appel à des enseignants de collège pour venir à la rescousse.

Ces travaux ne sont eux-mêmes que la partie la plus visible d'une monstrueuse machine administrative qui se met en branle dès le début de l'année scolaire. Avant même les opérations de surveillance (on a constaté 100 fraudes pour 400 000 candidats en 1987, dont 20 % en région parisienne) et de correction proprement dites, il s'agit de répartir les candidats, d'expédier les convocations et de préparer les sujets. Ceux-ci sont élaborés par les académies de cinq zones nationales, contrôlées par l'inspection générale, et finalement soumis aux recteurs.

L'ensemble coûte cher, puisque l'éducation nationale déboursera *en 1990 quelque 100 millions de* francs pour l'organisation matérielle des épreuves, les frais de jury et de déplacement. Chaque candidat bachelier occasionne une *dépense de 260 F pour le minis*tère, avec des différences notables selon les filières. Un jeune issu des séries générales « revient » à 237 F contre 505 F pour le bac technolo*gique et 800 F pour le bac profes*sionnel. Le surcoût de ces deux dernières filières est lié à la fourniture de matière d'œuvre, mais aussi, comme l'explique M. Jean-François Cuisinier, à la sous-direction des lycées et collèges, au fait qu'*« on demande aux jeunes de prouver des compétences de plus en plus variées, qui nécessitent des moyens d'évaluation assez sophistiqués »*.

La mobilisation des correcteurs n'est pas une mince affaire, même si leur faible rémunération provoque des grincements de dents. Ils étaient 29 600 en 1988 pour les trois types de bac, et leur rémunération de 1990 s'étalera de 3,36 F à 34,98 F par copie corrigée. Sans compter les frais de déplacement qui peuvent être élevés dans les filières où, comme le bac professionnel, les sections existantes sont peu nombreuses. Pour éviter que les candidats soient interrogés par leurs propres enseignants, l'éducation nationale veille à organiser des échanges qui conduisent parfois les examinateurs loin de leur port d'attache.

La lourdeur de ces coûts n'est, il est vrai, qu'une goutte d'eau dans le lac des 200 milliards que dépense annuellement l'éducation nationale. Le bac absorbe toutefois un cinquième des sommes consacrées aux 650 examens et concours organisés par le ministère, assez pour que ses organisateurs soient *vivement incités* à rechercher une meilleure gestion des opérations. En outre, les frais cachés sont considérables : la confection des trente mille sujets, notamment, *n'est pas prise en compte dans la* somme globale. *« Il ne faut pas se limiter à l'analyse financière*, souligne M. Cuisinier. *Le coût social aussi est important, si l'on considère par exemple que la mobilisation des établissements entraîne une déperdition en termes de formation. »*

RAPHAËLLE RÉROLLE

Tel père, tel fils...

Qui devient bachelier ? Au terme de quel écrasant processus de sélection obtient-on ce diplôme sans lequel nul ne franchit le seuil de l'Université ? Un article de MM. Paul Esquieu et Jean-Paul Caille, à paraître dans la revue *Education et formation* de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale, confirme les mécanismes socio-culturels qui opèrent un tri parmi les élèves bien avant l'examen proprement dit.

On savait, grâce à un sociologue comme Pierre Bourdieu, que le principe de reproduction des élites conduit les enfants des *milieux favorisés vers des posi*tions sociales proches de celles de leurs parents. Les chiffres avancés par Paul Esquieu et Jean-Paul Caille permettent d'actualiser *cette hypothèse au sujet du bac*calauréat. La population étudiée comprend un panel de 19 000 élèves dont l'évolution a été suivie de 1980, date d'entrée *en sixième*, à 1988. *Sur ce nom*bre, 7 000 ont obtenu un bac général, un bac technologique ou un brevet de technicien.

Qui sont-ils ? Dès l'abord, la différenciation sociale saute aux yeux. Trois quarts des enfants d'enseignants, de cadres supérieurs et de professions libérales deviennent bacheliers, contre moins d'un quart pour les enfants d'ouvriers ou de non-actifs. Entre les deux, les élèves fils d'employés, d'agriculteurs, d'exploitants ou de petits commerçants s'approchent de la moyenne nationale, qui donnait, en 1988, 37 % de bacheliers par classe d'âge. Ces chiffres eux-mêmes peuvent être affinés grâce à l'étude de la répartition par filière. *« Plus une catégorie sociale fournit de bacheliers*, écrivent MM. Esquieu et Caille, *plus ils sont diplômés de l'enseignement général. »* 68 % des enfants de cadres supérieurs se dirigent vers les séries dites générales, contre seulement 12 % des fils d'ouvriers. De plus, seuls 6 % de ces derniers accéderont à la filière C, réputée la plus prestigieuse.

Dans la majeure partie des cas, *la sélection s'opère bien avant le* baccalauréat. 44 % des élèves parviennent en terminale, mais leurs chances tombent à 14 % s'ils comptent un an de retard et *à 3 % s'ils en accusent deux. Or* le retard est souvent chose exceptionnelle chez les enfants d'enseignants, dont un cinquième sont même en avance par rapport à l'âge scolaire normal. En revanche, s'il ne redouble pas dans le primaire, l'élève issu d'un milieu ouvrier possède plus de chances d'accéder à la classe terminale que le redoublant né d'une famille de cadres supérieurs.

En général, l'essentiel de la *sélection s'opère avant la classe* de seconde pour l'ensemble des catégories sociales. A ces constats sont applicables des variations dues à d'autres critères. Le sexe, notamment, joue un rôle dans la réussite scolaire, puisque 42 % des filles comprises dans le panel ont finalement obtenu leur bac ou un brevet de technicien contre 32 % de garçons. L'origine géographique des candidats est également un paramètre important. En 1988, soulignent MM. Esquieu et Caille, les proportions de bacheliers *« vont de 20 à 40 % pour les garçons et de 30 à 60 % pour les filles entre, d'une part, l'Ain, la Haute-Saône, l'Yonne et la Seine-Saint-Denis, qui comptent le moins de bacheliers, et, d'autre part, l'Aveyron, Paris et le Territoire de Belfort, qui sont les départements de tête »*. Il n'en reste pas moins vrai que l'origine sociale semble être le critère de sélection le plus prégnant en dépit des réformes mises en place pour favoriser l'égalité des chances.

R. R.

INTERCOURS

Dubos, *alias* Blutch, *alias* du Clapier...

Mercredi 6 juin, une pièce signée Hervé Blutch est à l'affiche du théâtre parisien du Ranelagh. Le spectacle, intitulé *le Canard bleu*, se présente *comme un mélodrame « bural »*, promettant au public *« dix tableaux numérotés de un à dix sur papier de luxe »*. Qui donc est ce mystérieux Hervé Blutch, *jeune auteur perpétuellement en* voyage au bout du monde ? Renseignement pris, il a déjà assuré l'adaptation d'une autre pièce jouée en 1989 au Théâtre universitaire de Nanterre sous le nom d'*Ethique de la médecine*. Une *« tragédie populaire »* assez confidentielle, qui passe elle-même pour être l'œuvre d'un certain Bernard-Antoine du Clapier, donné pour mort en mars 1990.

Meurtres en série ? Enlèvements répétés de jeunes auteurs ? Complot contre l'activité théâtrale ? Pas du tout. Derrière ces identités fantaisistes se cache un seul et même individu répondant au nom de François Dubos et orchestrant habilement la mystification. A vingt ans, cet étudiant en lettres modernes et études théâtrales à l'université de Nanterre peut se flatter de connaître un joli succès. Il vient de remporter le premier prix du Festival des grandes écoles, organisé au théâtre parisien de la Colline.

Mais qui est donc François Dubos ? Un grand jeune homme aux cheveux lisses, l'œil rieur derrière de larges lunettes ? Pas seulement. François Dubos est un personnage méthodique et passionné, qui a longtemps préféré la comédie au marathon scolaire. *« J'ai beaucoup écrit en classe*, se souvient-il, *pour meubler les heures de cours qui m'ennuyaient profondément. »* A l'époque, ce lycéen égaré dans une section technique ne se passionne ni pour la bande dessinée ni pour le cinéma, mais pour les planches. Celles-ci lui donneront un peu plus tard des souvenirs inoubliables, avec notamment le *Baal* de Bertolt Brecht, monté par Georges Lavaudan au Théâtre de la Ville.

Le Canard bleu, sa dernière pièce, met en scène trois *ronds-de-cuir réunis* dans l'espace confiné d'un lieu de travail. *« Je n'ai pas voulu faire une critique de la bureaucratie*, explique-t-il, *mais plutôt montrer les conflits qui peuvent naître entre trois générations, trois classes sociales. »* La scène est pour lui un univers à part, un miroir *déformant* et non l'extension du monde réel. Pourtant, bien qu'il se sente peu d'attirance pour le genre réaliste, le jeune homme est tout de même rattrapé par certaines contingences universitaires. Ses vacances d'été n'auront ainsi pas goût de villégiature, puisqu'il les passera à réviser ses examens dans les Alpes, en compagnie de deux autres jeunes metteurs en scène. La fac, malheureusement, ne fait pas relâche au *moment où les théâtres sont en* effervescence...

R. R.

▶ *Le Canard bleu*, une création du Blutch Theater, mercredi 6 juin à 20 h 30. Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, 75016 Paris. Tél. : 42-88-64-44.

Les stages de la semaine

« Le Monde Campus » publie chaque semaine des offres de stages en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 3615 JOB-STAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au (1) 47-35-43-43.

Gestion

Lieu : Vincennes. Date : Juin. Durée : 5 mois + embauche. Ind : 7 000 F/mois. Profil : Bac. Mission : Responsable des approvisionnements au sein d'une entreprise internationale. 11 638.

Lieu : Clermont-de-l'Oise. Date : Juin. Durée : 6 mois. Ind. : A définir. Profil : Bac + 2 à 5. Mission : Gestion trésorerie, rapprochement bancaire, suivi de comptes, reporting. 11 633.

Lieu Grigny. Date : Juillet. Durée 6 mois. Ind. : 9 000 F à 10 000 F brut. Profil : Bac + 4. Mission : préparation budgets des chantiers, suivi et contrôle du prix de revient des chantiers, tableaux de bord... 11 628.

Lieu : Blanc-Mesnil. Date : Juillet. Durée : 2 mois. Ind. 1 800 F mini. Profil : Bac + 4. Mission : Assistant responsable de la trésorerie. 11 618.

Comptabilité

Lieu : Paris-XI. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 4 000 F + tickets restaurant. Profil : Bac + 2 à 3. Mission : Etude et développement de la *comptabilité analytique, connaissances* bureautiques souhaitées. 12 598.

Lieu : Montreuil. Date : Immédiat. Durée : Indéterminée. Ind. : Suivant profil. Profil : Bac + 5. Mission : Assurer la comptabilité informatisée, déclarations sociales et fiscales. 12 597.

Lieu : Malakoff. Date : Juin. Durée : 3 mois avec embauche. Ind. : A négocier. Profil. : Bac + 2 à 3. Mission : Tenir une comptabilité fournisseurs en anglais, système PC-82. 12 596.

Lieu : Gennevilliers. Date : Immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : A définir. Profil : Bac + 1. Mission : Mise en place d'un logiciel, compta Saari, plan comptable... 12 595.

Personnel

Lieu : Paris. Date : Juin. Durée : 4 mois. Ind. : A définir. Profil : Bac + 2. Mission : Recrutement formation. *13 573.*

Lieu : Sèvres. Date : Septembre. Durée : 6 mois ou +. Ind. : A définir. Profil : Bac + 3. Mission : Identifier et présélectionner dans divers réseaux des candidats. 13 572.

Marketing

Lieu : Paris. Date : Juin ou Septembre. Durée : 3 mois. Ind. : *3 700 F/mois. Profil* : Bac + 4. Mission : Assistance d'un consultant pour des bancs d'essais commerciaux et études de marché de produits et services. 14 831.

Lieu : Paris. Date : Juin. Durée : 2 mois. Ind. : A définir. Profil : Bac + 2. Mission : Analyse de la clientèle existante pour identifier les clients, les besoins et les rythmes d'achat. 14 830.

Lieu : Asnières. Date : Immédiat. Durée : 2 mois ou +. Ind. : Commissions. Profil : Bac + 2 à 3. Mission : Prospection auprès des entreprises pour présenter des produits de formation. 14 828.

Lieu : Aubervilliers. Date : Juin ou *juillet. Durée : Indéterminée*, embauche possible. Ind : 5 000 F/mois. Profil : bac, Beaux-Arts ou école artistique. Mission : Actions marketing, feeling artistique, mise au point de campagne. 14 827.

Lieu : Nancy plus déplacements. Date : Juin. Durée : 3 mois. Ind. : A définir. Profil : Bac + 5. Mission : Plusieurs stages proposés sur des produits et services de haute technologie. 14 823.

Commerce international

Lieu : Saint-Ouen. Date : Juin. Durée : 3 mois. Ind. : 2 500 F + intéressement. Profil : Bac + 2. Mission : Commerce de dépôts Vins et Spiritueux. 15 660.

Lieu : Paris XVII. Date : Juin. Durée : 3 mois + embauche au 1er septembre. Ind. : à définir. Profil : DUT ou *BTS commercial. Mission : Obtenir des* RV et négocier les prestations. 15 659.

Lieu : Orsay. Date : Immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 7 000 F/mois. Profil : bac. Mission : Assistant commercial. 15 658.

Lieu : Créteil. Date : Immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 7 000 F plus remboursement des frais. Profil : Bac + 2. Mission : Assistants commerciaux pour contacter les écoles du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne. *15 655.*

Lieu : Paris et Ile-de-France. Date : Juin. Durée : 4 à 5 mois. Ind. : 7 000 F/mois. Profil : Bac + 2. Mission : A définir selon le profil. 15 653.

Vente

Lieu : Paris, Ile-de-France. Date : Juin. Durée : 3 mois + embauche éventuelle. Ind. : *2 500 F* + intéressement. Profil : Bac + 2. Mission : Vente et prospection, clientèle existante à développer. 16 687.

Lieu : Pierre-Bénite. Date : Juin. Durée : 1 mois. Ind. : A définir. Profil : Bac + 2. Mission : Création d'un réseau de vente aux commerces, prospection, analyse. 16 685.

Lieu : Paris 13e. Date : Immédiat. Durée : Plusieurs mois à convenir. Ind. : 2 300 F + *pourcentage. Profil* : Bac + 2. Mission : Actions commerciales, contact clientèle, prospection vente dans l'immobilier. 16 680.

Informatique

Lieu : Paris. Date : Juin. Durée : 2 mois minimum. Ind. : 6 000 F ou + selon niveau. Profil : Bac + 3. Mission : Mise en place et suivi d'un système de base de données en réseau fonctionnant sur Macintosh. 17 775.

Communication

Lieu : Paris. Date : Juin. Durée : 1 mois. Ind. : Selon résultats. Profil : *Bac + 1. Mission* : Assistant de concepteur de formation. Impératif, être quasi bilingue espagnol. 18 723.

Lieu : Paris. Date : Juin. Durée : 2 mois. Ind. : 500 F à 1 500 F/mois. *Profil : Bac + 2. Mission : Mise au point* d'outils marketing, prospection et test, suivi de dossiers production. 18 722.

Lieu : Compiègne. Date : Juin. Durée : 3 mois. Ind. : 1 640 F/mois. Profil : Bac + 3. Mission : Assister la responsable de comm. interne journal, animation du projet et partenariat olympique interne. 18 719.

Publicité

Lieu : Stains. Date : Juillet. Durée : 1 à 2 mois. Ind. : 1 500 F à négocier. Profil : Bac + 2. Mission : Action de créations de catalogue produits. 19 613.

Electronique

Lieu : Lyon. Date : Septembre. Durée : 4 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Profil : Bac + 4. Mission : Implantation du protocole de communication. 20 640.

Biochimie

Lieu : La Défense. Date : Juin ou septembre. Durée : *6 mois minimum*. Ind. : 5 500 F/mois. Profil : Bac + 5. Mission : A définir selon niveau. 21 549.

Secrétariat

Lieu : Paris-VII. Date : Immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 5 000 F/mois. Profil : Bac. Mission : Standard, réception, envoi de fax. 24 660.

Et de nombreux autres stages sur minitel

36 15 JOBSTAGE ou au 47-35-43-43, CDTE, 110, av. Aristide-Briand, 92120 MONTROUGE

LIVRES

Informatique

« Le Dragon » de la compilation

La compilation est devenue indispensable aux ordinateurs depuis que l'on a inventé les langages évolués tels que Fortran, le premier en date, mais aussi Cobol, Pascal, ou plus récemment Ada.

En effet, les ordinateurs ne comprennent que les instructions exprimées par des combinaisons de 0 à 1, ce que l'on appelle « le langage machine binaire ». Les hommes en général, et les programmeurs en particulier, préfèrent des langages dits « évolués », plus proches de notre manière de nous exprimer. Mais il faut alors traduire les programmes écrits dans ces langages évolués dans le langage machine binaire propre à chaque ordinateur. C'est la fonction des programmes compilateurs – appelés plus simplement « compilateurs » – de réaliser ces traductions.

La compilation est aussi ancienne que les langages évolués : elle date des années 50. Un compilateur est perçu comme un très gros programme (nécessitant des dizaines de « programmeurs-années »), réalisé par un constructeur d'ordinateurs pour ses machines. La compilation embrasse les langages de programmation, l'architecture des machines, la théorie des langages, l'algorithmique et le génie logiciel. Il y a deux parties dans la compilation : l'analyse et la synthèse. L'analyse décompose le programme source, écrit en langage évolué, en ses constituants, et en crée une représentation intermédiaire sous une forme hiérarchique d'« arbre abstrait ». La synthèse construit le programme cible désiré en langage machine, à partir de cette représentation intermédiaire. Le programme cible, appelé aussi code, parce qu'il est une suite de codes binaires, doit être « optimisé », *c'est-à-dire* simplifié pour en rendre l'exécution plus rapide.

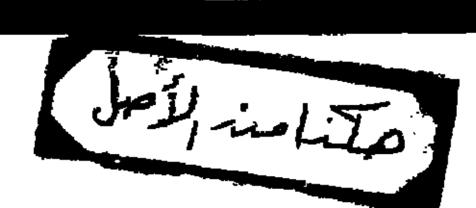
Bien qu'un informaticien ait peu de chances d'être impliqué dans la réalisation ou même la maintenance d'un compilateur, il pourra appliquer avec profit les idées et techniques développées à cette occasion. Les analyseurs lexicaux, les éditeurs de textes, les « compilateurs de silicium » qui permettent de concevoir des circuits intégrés en les programmant, ainsi que les systèmes de composition de textes et les programmes de reconnaissance de formes, constituent cinq exemples, entre autres, pour lesquels l'expérience de la compilation des informaticiens est indispensable.

C'est la raison pour laquelle tous les étudiants en informatique connaissent « le Dragon », ouvrage sur la conception des compilateurs, rédigé par Alfred Aho et Ravi Sethi, chercheurs aux laboratoires Bell de Murray Hill, et Jeffrey Ullman, professeur à Stanford. Le surnom du livre lui vient d'un dragon dessiné sur sa couverture. Ce livre vient d'être traduit et adapté en français par une équipe de chercheurs de l'Institut national de la recherche en informatique et automatique.

Cette version française conserve un dragon sur la couverture. Elle s'adresse aux chercheurs, enseignants et étudiants intéressés par la conception et l'utilisation de compilateurs. Ce texte fondamental présente les principes, techniques et outils nécessaires à la compréhension. Ces concepts sont ensuite illustrés à l'aide d'un compilateur simple. De nombreux exercices et problèmes permettent au lecteur de mieux saisir toutes les phases de la compilation. Une *bibliographie à jour et un lexique* complètent l'ouvrage.

WLADIMIR MERCOUROFF

▶ A. Aho, R. Sethi, J. Ullman, *Compilateurs, Principes, techniques et outils*, Collection iia, InterEditions, 875 pages.



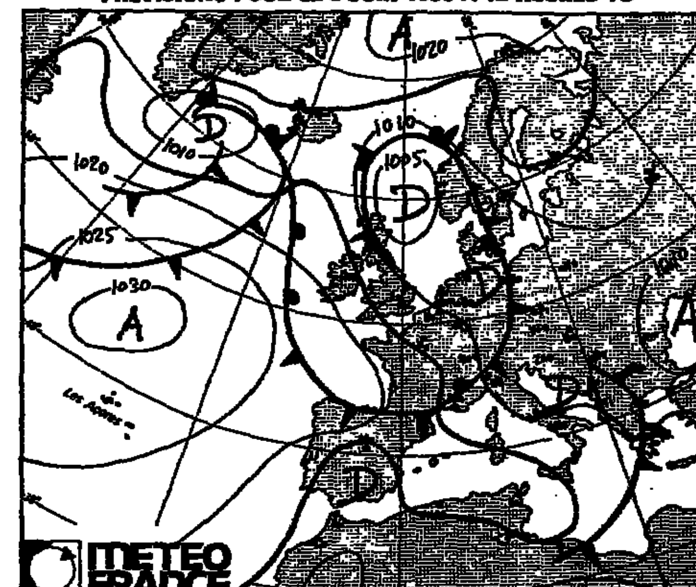
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 JUIN A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 8 JUIN 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 6 juin à 0 heure et le jeudi 7 juin à 24 heures :

La perturbation qui aura commencé à donner des pluies sur une moitié nord du pays mercredi gagnera petit à petit le sud du pays en cours de journée de jeudi. Les régions les plus au sud seront privilégiées avec un temps encore bien ensoleillé, tandis que plus au nord, il pleuvra ou il y aura quelques averses.

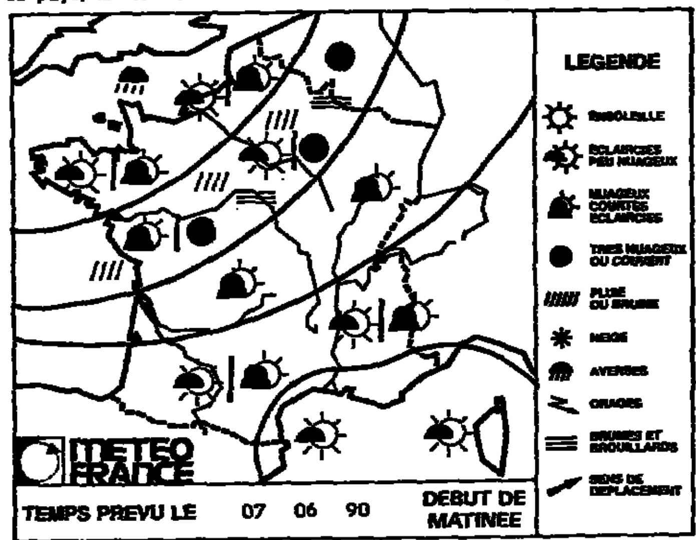
Jeudi : ensoleillé au sud, pluies ou ondées au nord.

Le matin, le temps sera couvert et pluvieux sur les régions allant des Pays de Loire et du Poitou-Charentes au Centre, à l'Ile-de-France et aux Ardennes. De l'Aquitaine à la Lorraine et à l'Alsace, le ciel sera déjà très nuageux. Plus au sud, soit des Pyrénées au Lyonnais et au littoral méditerranéen, le soleil prédominera légèrement. Plus au nord, soit de la Bretagne à la Normandie et au nord du pays, le ciel commencera à se dégager mais sera encore assez chargé.

Au fil des heures, le temps pluvieux gagnera lentement vers le sud. Les pluies se feront de moins en moins abondantes. En soirée, on les retrouvera du nord de l'Aquitaine à la Bourgogne et à l'Alsace. Vers le sud, c'est un temps ensoleillé qui persistera toujours. A l'arrière de cette zone pluvieuse, soit sur un grand quart nord-ouest, les éclaircies seront de retour, mais on ne sera pas à l'abri de quelques averses.

Les températures matinales seront comprises en général entre 10 et 13 degrés, sauf localement sur le relief où elles avoisineront les 8 et 9 degrés, et près de la Méditerranée, où il fera entre 14 et 16 degrés dès le matin.

Les températures maximales, quant à elles, ne dépasseront pas les 20 degrés sur une moitié nord du pays, tandis que plus au sud, elles seront comprises entre 20 et 23 degrés et atteindront même les 25 et 26 degrés dans le sud-est.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 6-6-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-6-90 à 6 heures TU et le 6-6-90 à 6 heures TU

	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	25	18	P
BIARRITZ	17	12	P
BORDEAUX	17	11	C
BOURGES	18	10	C
BREST	16	11	P
CAEN	16	8	P
CHERBOURG	14	10	P
CLERMONT-FER.	13	8	N
DIJON	18	10	C
GRENOBLE-SM-H	15	12	C
LILLE	18	11	P
LIMOGES	16	9	B
LYON	14	9	D
MARSEILLE-MAR.	25	15	D
NANCY	18	11	C
NANTES	17	11	P
NICE	24	17	C
PARIS-MONTS.	20	12	D
PAU	16	11	N
PERPIGNAN	18	15	N
RENNES	17	12	P
ST-ÉTIENNE	12	7	D
STRASBOURG	20	12	C
TOURS	15	9	N
TOULOUSE	19	11	N
POINTE-A-PITRE	31	23	N
ÉTRANGER			
ALGER		16	D
AMSTERDAM	19	12	P
ATHÈNES	25	19	D
BANGKOK	35	28	N
BARCELONE	25	16	P
BELGRADE	22	16	P
BERLIN	16	8	N
BRUXELLES	19	12	P
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	21	12	C
DAKAR	26	22	D
DELHI	43	30	D
DJERBA	26	22	O
GENÈVE	15	11	C
HONGKONG	26	26	P
ISTANBUL	22	16	D
JÉRUSALEM	17	11	D
LISBONNE	22	15	D
LONDRES	16	10	A
LOS ANGELES	24	16	D
LUXEMBOURG	18	10	P
MADRID	27	10	D
MARRAKECH	29	15	D
MEXICO	26	13	B
MILAN	22	16	C
MONTRÉAL	15	4	N
MOSCOU	16	13	C
NAIROBI	23	15	C
NEW-YORK	24	11	D
OSLO	23	12	C
PALMA-DE-MAL.	27	17	P
PÉKIN	29	20	A
RIO-DE-JANEIRO	29	21	D
ROME	23	17	P
SINGAPOUR	33	26	A
STOCKHOLM	18	7	D
SYDNEY	17	13	C
TOKYO	23	16	N
TUNIS	32	19	N
VARSOVIE	16	11	A
VENISE	20	17	C
VIENNE	23	12	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 6 juin

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Avec Demis Roussos, Charlotte Rampling, Johnny Hallyday, Patrick Bruel...
22.35 Série noire : Noces de soufre. De Raymond Vouillamoz.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : Intrigues.
1.05 TF1 nuit.

A 2

20.45 ▶ Téléfilm : Grand beau. De Bernard Choquet

22.20 Sport : Tennis. Internationaux de France de Roland-Garros (résumé des matchs de la journée).
23.15 Informations : 24 heures sur la 2.
23.30 Météo.
23.35 Magazine : Du côté de chez Fred. De Frédéric Mitterrand. Spécial Moncef Bey, à l'occasion du premier anniversaire de la diffusion d'A 2 en Tunisie.

FR 3

20.35 Spectacle : Le plus grand chapiteau du monde. Les grands moments du Ringling Bros and Barnum et Bailey Circus.
21.50 Magazine : Mille Bravo.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Mille Bravo (suite).
23.35 Magazine : 52e rue. Présenté par Dee Dee Bridgewater.
0.05 Magazine : Pare-chocs. D'Annabelle Gomez et Philippe Bachmann.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Cinéma : Mister Dynamite ■ Film sino-yougoslave de Jackie Chan (1986).
22.15 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Force majeure. ■■ Film français de Pierre Jolivet (1988). Avec Patrick Bruel, François Cluzet...
23.45 Cinéma : Un aller sans retour. ■ Film américain de Ronnie Rondell (1986).
1.15 Cinéma : Quelle joie de vivre ■■ Film franco-italien de René Clément (1961). Avec Alain Delon, Barbara Lass, Gino Cervi.

LA 5

20.40 Histoires vraies. Un type formidable, de Lou Antonio.
22.25 Débat : *La rumeur.* Animé par Gilles Schneider.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Trois femmes, un été... De Sharron Miller. *Amours estivales.*
22.15 Téléfilm : *Delirium.* De Robert Greenwald.
0.00 *Six minutes d'informations.*

LA SEPT

20.05 Documentaire : Chroniques de France.
21.00 Téléfilm : La comédie des comédiens ou Joséphine en tournée (1re partie).
22.35 Documentaire : Les instruments de *musique* et leur histoire.
23.05 Documentaire : Musée d'Orsay.

FRANCE CULTURE

20.30 Antipodes. Spécial Berbères.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Archi-textures.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 décembre 1989, lors des *Journées de musique ancienne de Herne*) : Œuvres de Rossi, Mazzochi, Melli, Frescobaldi, Marazzoli, Monteverdi, Charpentier, d'Anglebert, Lully, Visée, Lambert, par Jill Feldman, Agnès Mellon, Isabelle Poulenard (sopranos), Konrad Junghaenel (chitarrone, luth), Christophe Rousset (clavecin), Erin Headley (viole de gambe et lirone).
22.20 Concert du GRM. Repulse, de Parmerud ; L'illusion acoustique (3e grimoire) de Marinet.
23.07 Jazz-club. En direct du Village, à Paris : le trio du pianiste Harold Damko.

Jeudi 7 juin

TF 1

13.35 Série : *Les feux de l'amour.*
14.20 Feuilleton : *La clinique de la Forêt-Noire.*
15.15 Feuilleton : Orages d'été (7e épisode).
16.45 *Tiercé à Chantilly.*
16.50 Club Dorothée. Caroline.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : L'affaire Chelsea Deardon. ■ Film américain d'Ivan Reitman (1986). Avec Robert Redford, Debra Winger, Darryl Hannah.
22.45 *Magazine* : Ex libris. Expliquez-moi : *Patrick Modiano (Voyage de noces)*, Régis Debray *(A demain de Gaulle)*, *Philippe de Villiers (La chienne qui miaule)*, Marcel Chalet et Thierry Wolton *(les Visiteurs de l'ombre)* ; Extérieur livre : Portrait de Vercors ; Exploration : Malakovski.
23.45 Journal, Météo et Bourse.
0.05 Téléfilm : La belle orpheline.
1.30 TF 1 nuit.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.10 Sport : Tennis. Internationaux de France de Roland-Garros, en direct et en Eurovision.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.35 INC.
20.40 Magazine : Envoyé spécial. Spécial football : Les déserteurs ; Endurne en France ; Football et démocratie ; Les footballeurs de Soweto ; Football aux USA.
22.20 Sport : Tennis. Internationaux de France de Roland-Garros *(résumé des matchs de la journée)*.
23.10 Informations : 24 heures sur la 2.
23.25 *Météo.*
23.30 Magazine : Du côté de chez Fred. *De Frédéric Mitterrand. Les Lituaniens.*

FR 3

13.00 *Sport : Tennis* (suite).
14.10 Magazine : Carré vert. *Les jardins d'Albert Kahn.*
15.00 Flash d'informations (et à 17.00, 18.00).
15.03 Téléfilm : Tables séparées. De John Schlesinger, avec Julie Christie, Alan Bates.
17.05 Documentaire : Splendeurs sauvages. *De Frédéric Rossif. Les fauves d'Amérique.*
17.30 Dessins animés. Tom Sawyer ; Molierissimo.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 ▶ La dernière séance.
1er film : **Fort Bravo ■■** Film américain de John Sturges (1953). Avec William Holden, Eleanor Parker, John Forsythe.
22.20 Dessins animés.
22.50 Journal et Météo.
23.15 2e film : l'Amour en quatrième vitesse ■ Film américain de George Sidney (1964). Avec Elvis Presley, Ann Margret, Cesare Danova (v. o.).
0.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Force majeure ■■ Film français de Pierre Jolivet (1988). Avec Patrick Bruel, François Cluzet, Kristin Scott-Thomas.
15.00 Cinéma : l'Empire du soleil ■■ Film américain de Steven Spielberg (1987). Avec Christian Bale, John Malkovich, Miranda Richardson.
17.25 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 *Dessins animés* : Ça cartoon.
18.30 Top album.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma : l'Ami retrouvé ■■ Film américain de Jerry Schatzberg (1988). Avec Jason Robards, Christian Anholt, Samuel West.
22.15 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : les Feux de la nuit ■ Film américain de James Bridges (1988). Avec *Michael* J. Fox, Kiefer Sutherland, Phoebe Cates (v.o.).
***0.10* Cinéma : Visitor ■** Film italo-américain de Michael J. Paradise (1980). *Avec John Huston, Paige Connor, Mel Ferrer.*
1.45 *Musique* : *L'orchestre.* Création vidéo de Zbigniew Rybczynski sur *des œuvres de Mozart, Chopin, Albinoni, Rossini, Schubert, Ravel.*
2.45 Documentaire : Zbig, chef d'orchestre. Le tournage du tournage de *l'Orchestre.*

LA 5

13.35 Série : Baretta.
14.30 Série : Soko, brigade des stups.
15.25 Série : Bergerac.
16.26 Dessins animés.
18.50 *Journal images.*
19.00 Magazine : Reporters.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Paradise motel. De Gary Medoway, avec Gary Hershberger, Robert Krantz.
22.20 Série : Deux flics à Miami.
23.30 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Rediffusions.

M 6

13.55 Feuilleton : Dynastie.
14.45 Série : Maîtres et valets.
15.35 Musique : Boulevard des clips (et à 23.40, 0.35).
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : *L'homme de fer.*
18.15 Série : L'ami des bêtes.
18.55 Série : *Aline et Cathy.*
19.25 Série : La fête à la maison.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : Les poupées. ■ Film américain de Stuart Gordon (1986). Avec Stephen Lee, Guy *Rolfe*, Carolyn *Purdy-Gordon*.
21.55 Série : *Brigade de nuit.*
22.50 ▶ Variétés : Autour de Sheller et *Druillet, Excalibur.*
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Magazine : Charmes.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (14).
15.00 Cinéma : les Dernières Fiançailles ■■ Film canadien de Jean-Pierre Lefebvre (1973). Avec Marthe Nadeau, J. Léo Gagnon, Marck Sabourin.
16.30 Court métrage : Sortie 234.
16.55 Documentaire : France et France.
17.50 Documentaire : Le complexe Volkswagen. De Hartmut Bitomsky.
19.20 Magazine : Imagine.
19.50 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 Documentaire : Poussières de guerre (2). De Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly.
22.00 Documentaire : Four american composers (Philip Glass). De Peter Greenaway.
23.00 Documentaire : Hommage à Charlie Parker. De Franck Cassenti.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Comme ça et pas autrement, de Maurice Toesca.
21.30 Profils perdus. Henri Aigueperse.
22.40 Nuits magnétiques. *Archi-textures.*
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

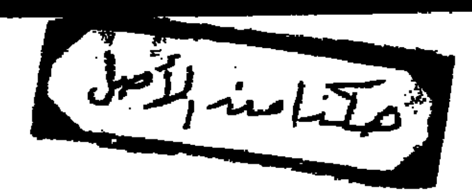
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Roméo et Juliette, de Berlioz, par l'Orchestre national de France, le Chœur de Radio-France, dir. Sylvain Cambreling ; sol. : Kathleen Kuhlmann, mezzo-soprano, *Léonard Pezzino*, ténor, Pierre Thau, basse.
23.07 L'invité du soir. *Pascal Dusapin, compositeur.*

Audience TV du 5 juin 1990 (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50,6	Santa-Barbara 20,6	Ecran 5,9	Actual. région. 15,8	Ecran 1,8	Reporters 3,1	Cathy et Aline 3,0
19 h 45	52,7	Roue fortune 22,9	Dessinez 7,9	19-20 infos 9,6	Nulle part 2,6	Journal 2,2	Fête maison 6,3
20 h 16	65,4	Journal 26,8	Journal 15,7	La classe 11,1	Nulle part 2,6	Journal 4,2	Cosby show 5,4
20 h 55	69,6	Tenue soirée 37,1	Vous... 12,1	Marche siècle 8,6	Police acad. 3,7	Retour Jeudi 9,9	Sans famille 2,5
22 h 6	67,3	Tenue soirée 36,1	Vous... 12,9	Marche siècle 8,3	Empire soleil 0,6	Retour Jeudi 10,8	Sans famille 2,7
22 h 44	48,5	Ciel mardi 13,5	Camar. route 19,1	Météo 2,9	Empire soleil 0,1	Retour Jeudi 13,1	La fuite 0,9



Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Technologie et politique

Les organismes nés de la guerre froide repensent leur existence. Le COCOM (Coordinating Committee for Multilateral Export Controls), né il y a *quarante et un ans pour* contrôler les exportations de technologies sensibles à l'Est révise son fonctionnement. Les 17 pays membres (ceux de l'OTAN, *moins l'Islande, plus* l'Australie et le Japon) devaient se réunir les mercredi 6 et jeudi 7 juin à Paris afin de procéder à un examen de la liste des *produits sous surveillance.*

Le quart environ des 120 catégories de produits *contrôlés sera sans doute* totalement libéré. Tous les pays y sont *désormais* favorables. Les allègements concerneront notamment les trois secteurs *déterminants que sont les* machines-outils, l'informatique et les télécommunications. Des divergences subsistent pourtant entre les Etats-Unis et des *Européens a priori plus libéraux,* aussi bien sur le contenu des listes que sur le degré de souplesse accordé aux différents pays de l'Est.

Les équipes de spécialistes du *COCOM ne seront pas inactives* au cours des prochains mois. L'évolution désormais différenciée des économies à l'Est compliquera leur travail. *Plus nombreuses seront les* distinctions faites par le COCOM entre ces Etats (RDA-Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie-URSS sont les principaux groupes) et plus des contrôles fins aux frontières seront nécessaires. Comment *éviter par exemple* que les ventes de produits sensibles à la RDA, *difficilement contrôlables* en raison de l'évolution politique, ne soient *détournées* vers l'Union soviétique ? La RFA a affirmé se porter garante du bon usage des ventes occidentales à son voisin de l'Est. *Mais cela suffira-t-il à* rassurer ses partenaires ? Vis-à-vis de l'URSS, qui reste *une super-puissance militaire et* où un retournement politique ne peut être exclu, la majorité des Etats occidentaux veulent rester prudents.

Le COCOM reste une arme de poids que les Etats-Unis veulent conserver pour tenter d'obtenir *des concessions politiques de la* part des Soviétiques, à l'égard des pays baltes par exemple. A l'inverse, les industriels américains craignent que leurs *concurrents européens ne* tirent plus vite profit des libertés économiques retrouvées à l'Est.

F. L. et E. L. B.

INSOLITE

Buveurs de thé

Les Soviétiques viennent de ravir aux Britanniques la place de numéro un pour l'importation du thé. En 1989, l'URSS a importé 227 000 tonnes de feuilles, devançant la Grande-Bretagne qui jusqu'ici détenait le record mondial avec 200 000 tonnes. Selon l'étude publiée le 5 juin par le *département américain de l'agriculture,* la production soviétique aurait chuté notamment à la suite de l'accident nucléaire de Tchernobyl en 1986. La qualité du thé « domestique » étant en baisse on le mélange maintenant à des *feuilles importées.*

Cependant, dès le lendemain, le rapport annuel du Tea Council venait à point nommé rappeler qu'à partir de l'âge de dix ans chaque *Britannique,* homme ou femme, boit en moyenne chaque jour trois tasses de thé. *Résultat :* 162 000 tonnes consommées chaque année et un chiffre d'affaires de 600 millions de livres (6 milliards de francs). Les Britanniques n'ont pas dit leur dernier mot...

Les chocs de l'économie de marché

Chômer en Pologne

En janvier 1990, *on recensait* en Pologne 6 000 chômeurs et 400 000 offres d'emploi. Au début du mois de juin, on compte 450 000 chômeurs, soit *une progression de 50 000* personnes en quinze jours, pour 30 000 offres d'emploi, et tous les *indicateurs laissent entrevoir* une aggravation prochaine.

Outre les restrictions que le gouvernement de M. Tadeusz Mazowiecki, issu de Solidarité, a imposées sur leur pouvoir d'achat (leur revenu réel a baissé de 30 % depuis le début de l'année), *la transition vers* une économie de marché doit aussi faire perdre aux Polonais *ce que quarante-cinq années de* gestion communiste leur avaient toujours garanti : la sécurité de l'emploi. *Au ministère du travail,* on s'attend à un million de sans-emploi pour la fin de l'année...

GDANSK

de notre envoyé spécial

Elisabeth, vingt-neuf ans, fait partie des premiers « vrais » chômeurs de Gdansk. Comptable licenciée depuis mars par une entreprise de montage électrique, elle connaît les difficultés de la plupart des jeunes chômeurs de l'Ouest. *« Les employeurs ne veulent pas de moi. Ils cherchent des comptables expérimentés »*, dit-elle. *« Heureusement, la famille m'aide. Mais je trouve que ce n'est pas juste de licencier des gens, nous avons déjà suffisamment de difficultés comme cela »*, estime la jeune femme, qui reçoit une indemnité mensuelle de quelque 400 000 zlotys (42 dollars). regrette-t-elle pour autant la planification socialiste ? *« Non*, répond Elisabeth, *les problèmes actuels sont le résultat de l'époque précédente. » « Ce qu'il faudrait*, ajoute-t-elle après un temps de réflexion, *c'est concilier le capitalisme et le socialisme. »* Hélas, pour l'instant, l'économie polonaise paraît plutôt cumuler les inconvénients des deux systèmes.

Au cours des derniers mois, les bureaux du travail créés par le régime communiste pour rechercher les personnes susceptibles de répondre aux demandes des entreprises ont dû totalement inverser leur mission. Dorénavant, ce sont des emplois qu'il faut trouver. Etant donné l'exiguïté des locaux, impossible d'afficher sur les murs les offres disponibles. Des classeurs mis à la disposition du public à un guichet suffisent encore pour en prendre connaissance. Le manque de moyens commence pourtant à apparaître : à Varsovie, le service de prospection auprès des employeurs ne compte que trois personnes.

3 % de chômeurs

« C'est un choc mais ce n'est pas un drame. Du moins, pas encore », constate M. Bogdan Olsezwski, un des animateurs de Solidarité à Gdansk, où il est notamment chargé des questions sociales. Il est vrai que, hormis le fait que les journaux dont les colonnes publient désormais des offres d'emploi, le chômage n'est pas encore devenu une réalité très visible en Pologne. Il ne touche que 3 % de la population active et, selon les chiffres officiels, 43 % des personnes indemnisées n'ont pas travaillé dans les trois mois qui ont précédé leur inscription.

A Gdansk, où 3 400 personnes pointent régulièrement dans les « bureaux du travail », les autorités font état de 1 600 postes à pourvoir dans les chantiers navals, qui, jugeant leur carnet de commandes suffisamment garni, sont disposés à embaucher. Or, note M. Olsezwski, *« beaucoup de gens ne veulent pas occuper ces emplois parce qu'ils sont pénibles et jugés insuffisamment rémunérés »*. Mme Ewa Rudnicka, chef du bureau local du travail, va plus loin. *« Aujourd'hui*, assure-t-elle, *si les chômeurs voulaient travailler, ils pourraient le faire. »* Cependant, elle prévoit une forte progression des inscriptions après l'été.

« Il faut que chacun prenne conscience que l'on va manquer de travail, estime M. Lech Kaczynski, vice-président de Solidarité. *Les mentalités doivent changer car on ne pourra pas tricher avec la réalité. »*

De Charybde en Scylla

Les perspectives sont en effet peu engageantes. A Gdansk, la barre des quatre mille chômeurs devrait être franchie fin juin. A Varsovie, ils sont déjà 5 500 (essentiellement des employés et des femmes), alors que 26 000 salariés licenciés par trois cents entreprises termineront leur préavis dans les prochaines semaines.

Dans l'immédiat, c'est surtout la situation des jeunes diplômés qui inquiète le gouvernement. En septembre, ceux-ci devraient être 400 000 à quitter les universités. Selon les estimations officielles, 100 000 parmi eux décideront de poursuivre leurs études et 150 000 peuvent espérer une première embauche. Mais, pour au moins 150 000, ce sera le chômage. *« Ces jeunes, qui ont commencé à étudier sous un régime qui leur garantissait un emploi, sont des clients potentiels pour les mouvements extrémistes »*, déclare en s'inquiétant M. Jerzy Szreter, vice-ministre du travail. *« A cela, il faut ajouter les difficultés de certaines villes mono-industrielles, notamment dans les régions minières, où des puits seront fermés, et dans les activités textiles traditionnelles qui n'arrivent plus à vendre. Nous risquons de tomber de Charybde en Scylla mais tout le monde ne s'en rend pas compte. »*

Bien que la baisse des effectifs ait, jusqu'à présent, été très inférieure au recul de la production, certaines entreprises d'État se sont engagées sur la voie de la restructuration. Spécialisée dans l'électronique grand public et militaire, la société Kasprzak, qui commercialise ses produits sous la marque Unitra vient de licencier 1 000 de ses 5 500 salariés. Le personnel administratif a été touché (– 20 %), tout comme la direction (– 50 %) ainsi que les services d'entretien et de manutention (– 30 %) mais la production a été relativement épargnée (– 14 %).

Un tiers des licenciés de Kasprzak ont pu bénéficier de la nouvelle loi permettant de placer en préretraite les femmes de plus de cinquante-cinq ans et les hommes de plus de soixante ans. *« Il n'y a eu ni grève ni protestation »*, précise M. Zdzislaw Mariak, directeur du personnel, qui souligne que l'amélioration de la situation financière de Kasprzak (où, face à l'inflation, les salaires réels ont baissé de 40 % en six mois) *« permettra de faire plus pour ceux qui restent »*. La politique des rémunérations va être davantage individualisée – *« le salaire aura enfin un lien plus direct avec le travail de chacun »* – et M. Mariak espère obtenir *« un rendement plus important, car la situation sur le marché de l'emploi va stimuler les réactions positives et la motivation »*.

Moins d'allocations-chômage

« Ces licenciements, insiste-t-il cependant, *ne constituent pas un succès. Compte tenu de la situation économique générale et de la suppression des subventions, ils étaient inévitables. Tout le monde ici a bien compris que les règles du jeu ont changé. D'autres suppressions d'emploi ne sont pas exclues mais, pour l'instant, nous n'en parlons pas. »*

Soucieux de *« faire évoluer les mentalités »* – et contraint de peser sur ses dépenses budgétaires, – le gouvernement polonais s'apprête aussi à revoir à la baisse le système des allocations-chômage. Dégressives et d'une durée de deux ans, celles-ci sont comprises entre 120 000 et 750 000 zlotys (entre 12 et 80 dollars), mais ne seront bientôt accordées qu'à ceux ayant effectivement travaillé au cours des trois mois précédant leur inscription au bureau du travail. Mais une telle mesure peut-elle vraiment stimuler la mobilité professionnelle alors que le pays est dans l'incapacité de consacrer des moyens suffisants à la formation ?

Comment, d'autre part, encourager les chômeurs à accepter de changer de lieu de travail alors que, partout, on manque cruellement de logements ? Pour l'heure, les dirigeants polonais estiment ne pas pouvoir s'offrir des états d'âme. Ils misent sur le traitement social du chômage et sur une politique active, quoique sans grands moyens, de développement local.

A côté de l'organisation de travaux d'intérêt collectif par les municipalités et du fonds déjà constitué pour encourager la création d'entreprise, un autre instrument destiné à proposer des stages de formation a vu le jour. Mais le ministère du travail évoque déjà les incertitudes qui pèsent sur son financement. En juin, une *« banque pour les initiatives sociales »* sera lancée avec l'appoint d'établissements occidentaux. Symbolique, son capital permettra d'aider les entreprises à créer des emplois. *« Nous avons besoin d'ordinateurs pour nos bureaux du travail et du savoir-faire de spécialistes étrangers »*, déclare M. Szreter, qui déplore que les pays de l'Ouest envoient *« trop de délégations et pas assez d'aide »*.

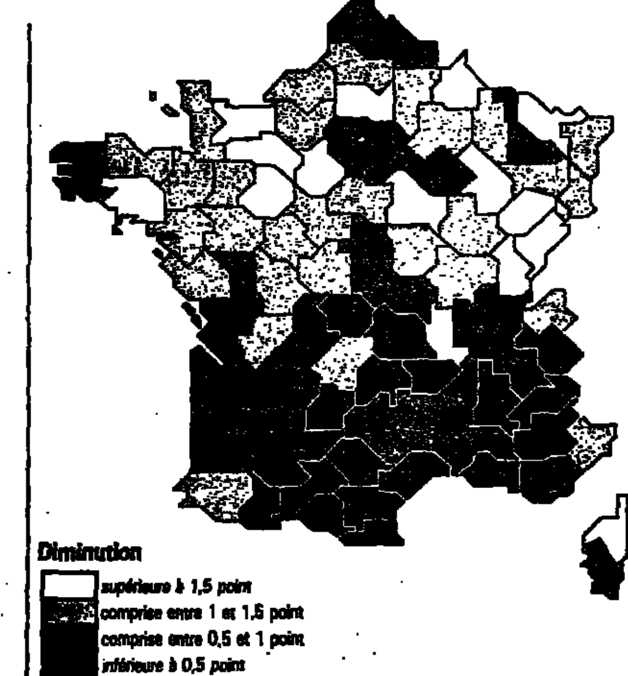
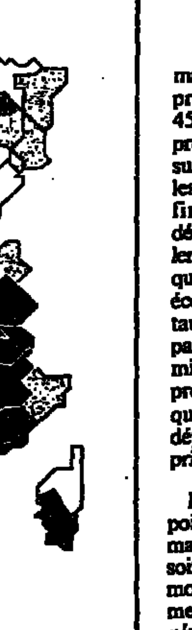
Au plan local, on tente aussi de mobiliser les agents économiques les plus dynamiques. A Gdansk, la Fondation de Solidarité a rassemblé des subventions occidentales pour installer une pépinière d'entreprises sur le modèle américain et un centre de perfectionnement pour recycler les chômeurs. Le syndicat a également créé sa propre bourse des emplois et, au sein de chacune de ses commissions d'entreprise, un militant est spécialement chargé de détecter les postes vacants. S'il le faut, il fera pression sur les directeurs qui tenteraient de ne pas pourvoir ces postes. *« Désormais, le chômage existe en Pologne. Il est certes plus faible qu'à l'Ouest mais, ici, cela choque : avec l'économie socialiste, nous manquions de tout. Sauf d'emplois »*, résume M. Kaczynski, bras droit de M. Lech Walesa.

JEAN-MICHEL NORMAND

Distorsion entre le Sud et le Nord

Seuls deux des trente-six départements où le chômage baisse de plus de 1 point entre 1987 et 1989 sont situés au sud d'une ligne La Rochelle-Genève, selon les résultats d'une enquête de l'INSEE publiée le 5 juin (le Monde du 6 juin). A l'opposé, Paris est le seul département de la moitié nord du pays à voir son taux de chômage diminuer de moins de 0,5 point. Cette distorsion entre Sud et Nord s'explique notamment par le fait que le nombre de créations d'emplois ne comble qu'en partie l'accroissement du volume de la population active.

Evolution du taux de chômage de 1987 à 1989

Les projets de réforme économique

Les bénéfices des sociétés soviétiques pourraient être imposés à 45 %

Les députés soviétiques ont voté, mardi 5 juin en première lecture, un projet de loi prévoyant de taxer à 45 % les bénéfices des sociétés. Le projet gouvernemental était construit sur un taux de 55 %, afin d'obtenir les recettes fiscales nécessaires au financement du programme de dépenses sociales déjà voté par le Parlement. Mais des députés, parmi lesquels M. Viktor Iarochenko, qui est économiste, ont fait remarquer que ce taux était beaucoup trop élevé pour participer à la création d'une économie de marché. M. Iarochenko avait proposé un taux de 35 % et suggéré que le gouvernement coupe dans les dépenses militaires et vende des propriétés d'Etat.

Le Parlement a finalement coupé la poire en deux avec un taux de 45 %, mais il n'est pas certain que le projet soit voté en seconde lecture. D'autant moins certain que le projet gouvernemental de réforme économique pour *« le passage progressif à une économie de marché »* a été repoussé une nouvelle fois mardi par le Parlement. S'il était malgré tout voté, un impôt sur les bénéfices des sociétés apparaîtrait pour la première fois dans le système fiscal soviétique.

□ ***RDA : plus de 100 000* chômeurs au mois de mai.** – Le nombre de chômeurs officiellement inscrits en RDA a, pour la première fois, franchi la barre des 100 000, soit une augmentation de plus de 50 % par rapport au mois d'avril, a indiqué, *mardi 5 juin, le ministre est-allemand* du travail et des affaires sociales, Mme Regine Hildebrandt. Les personnes sans formation ne représentent qu'une minorité des chômeurs inscrits (26 000), alors que plus de la moitié a un diplôme de technicien (53 000), a souligné Mme Hildebrandt. Pour tenter d'enrayer cette progression, le ministre a annoncé la mise en œuvre d'une *« politique active de l'emploi »* axée sur la formation et la reconversion dans trente-huit offices du travail répartis sur le territoire est-allemand.

Selon une enquête de la CFDT

Près de la moitié des cadres ont vu leur pouvoir d'achat diminuer en 1989

Près de la moitié des cadres (46 %) ont perdu du pouvoir d'achat en 1989, selon l'*Union confédérale des ingénieurs et cadres* UCC-CFDT. Cette situation, ont estimé mardi 5 juin les syndicalistes lors d'une conférence de presse, est essentiellement due au développement des mécanismes de promotion individuelle. L'étude annuelle de la CFDT sur les salaires – réalisée à partir des rémunérations de 1 566 ouvriers, employés, techniciens et agents d'une part et de celles de 546 cadres d'autre part – fait apparaître que les 26 % de cadres ayant bénéficié de telles augmentations ont vu, en moyenne, leur pouvoir d'achat augmenter de 2,2 %. Celui des autres a diminué de 0,6 %. Alors que la *hausse moyenne en 1989* est estimée par la CFDT à 0,9 % chez les cadres, 1,1 % chez les ouvriers, 1,6 % chez les techniciens et agents de maîtrise et 1,9 % chez les employés, l'étude souligne qu'il est plus difficile de maintenir son pouvoir d'achat après cinquante ans.

□ ***Interflug (RDA) et Condor* (RFA) créent une filiale charter.** – La compagnie aérienne est-allemande Interflug et la compagnie de charters Condor, filiale de Lufthansa (RFA), créent une filiale commune Intercondor, qui effectuera des vols charters au départ de l'aéroport est-berlinois de Schoenefeld à partir du mois de novembre prochain. Le premier appareil sera un Boeing-757 cédé en leasing par Lufthansa.

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Après un mois d'avril en baisse

Rebond des ventes d'automobiles en mai

Après un chute en avril, qui avait fait craindre un retournement à la baisse du marché automobile, les immatriculations sont reparties en mai avec 197 000 unités, soit une hausse de 11 % par rapport à mai 1989 (à nombre de jours ouvrables équivalent), selon le comité des constructeurs français d'automobiles.

Les marques étrangères réalisent une nouvelle percée avec 38,5 % du marché (contre 38,1 % pour l'année 1989 dans son entier), Peugeot SA progresse avec 35,5 % (32,8 % en 1989), mais Renault recule à 26 % (29,1 % en 1989). La Régie souffre du passage de la R5 à la Clio et devrait améliorer son score à partir de juin.

D'autre part, on a appris que le parc automobiles avait atteint en France au 1er janvier 27,75 millions de voitures particulières (en progression de 2,5 % sur un an), 4,68 millions de véhicules utilitaires (3,9 %) et 68 000 autobus ou autocars (4,6 %). Les statistiques indiquent un fort accroissement des véhicules particuliers à moteur Diesel, en hausse annuelle de plus de 15 % depuis deux ans et qui atteignent 3,26 millions d'unités.

Encore trop peu d'interventions des associations de consommateurs

Les sanctions du Conseil de la concurrence se sont alourdies en 1989

Le Conseil de la Concurrence a rendu public mercredi 6 juin son troisième rapport d'activité. En 1989, il a traité 82 affaires (seulement une de plus qu'en 1988), mais ses sanctions se sont faites plus lourdes, notamment dans trois cas (amendes globales de 15, 128 et 167 millions de francs). Les saisines se partagent entre le ministre chargé de l'économie (34 affaires), les entreprises (35 affaires) et les organisations professionnelles (10 affaires). Le Conseil note dans son rapport que les associations de consommateurs sont dans ce domaine peu actives, et que les collectivités territoriales absentes.

Lors de la création du Conseil de la Concurrence, à la fin de 1986 (1), on pouvait craindre que seul le ministre de l'économie et des finances alimente l'activité de cette institution nouvelle, les entreprises et les organisations professionnelles préférant une solidarité de fait plutôt que de porter leurs différends sur la place publique... Il n'en a rien été. Le système fonctionne, sans emballement excessif, mais avec une belle continuité.

Et si les sanctions se sont alourdies, c'est que, dans les dossiers en question, un *« très grand nombre d'entreprises ou d'organisations »* étaient impliquées, *« un grand nombre d'appels d'offre »* étaient en cause, et enfin que les *« comportements prohibés »* étaient le fait d' *« entreprises dont certaines étaient d'une importance tout à fait considérable »*.

On ne peut dire pour autant que les seules interventions du Conseil suffiront à transformer rapidement les règles du jeu faussées, et à changer les comportements. Dans certains secteurs, où la pratique anticoncurrentielle est devenue une habitude sinon une seconde nature, il faudra beaucoup de temps et d'obstination pour assainir vraiment la vie économique.

Chemin faisant, le Conseil constate qu'en matière d'appels d'offres, les pratiques contestables sont constatées *« sur des marchés très différents »*. Elles se manifestent aussi bien dans des secteurs concentrés (comme celui du gros équipement électrique, où il n'existe guère que quatre entreprises puissantes), que dans des secteurs plus disparates, comme les travaux routiers ou le BTP, où coexistent de très grandes entreprises nationales, de grosses entreprises régionales et de moyennes entreprises locales. La nature privée ou publique du client n'a rien à voir à l'affaire, *« les pratiques anticoncurrentielles frappant aussi bien les marchés passés par les uns que par les autres »*. On relève ce genre de pratiques aussi bien dans des secteurs en expansion que dans des secteurs en récession.

Le Conseil note enfin en matière d'appels d'offres, que l'acheteur doit subir des contraintes qui ne sont que très rarement imposées à l'acquéreur de biens de consommation courante. Si ce dernier peut aisément renoncer à son achat (d'un téléviseur ou même d'une automobile), celui qui lance un appel d'offres est généralement *« obligé de conclure le marché »*, ce qui est une incitation indéniable aux excès.

Parmi les *« zones d'ombre »* dont le Conseil reconnaît l'existence, il note la faible activité des organisations de consommateurs : deux saisines en 1989, une en 1988, sans en donner de raison. Mais on peut imaginer qu'il y a là un manque de professionnalisme de la part des associations. Moins facilement explicable est l'absence d'action des collectivités territoriales, qui lancent des appels d'offres et sont forcément exposées, dans une commune, un département, une région, à des pratiques anticoncurrentielles... Seraient-elles moins attachées que le ministre de l'économie et des finances à l'assainissement de la vie économique et au respect de la concurrence?

Enfin, le Conseil reconnaît que le contrôle des concentrations n'est que peu utilisé : en trois ans, le Conseil n'a eu à connaître que de 5 dossiers (2 en 1987 et 3 en 1988). Deux avis publiés en 1989 (achat par Nestlé de la société britannique Rowntree, et cession à 3M par Chargeurs SA de Spontex Worldwide), tous deux favorables aux opérations projetées, ont permis au Conseil de *« préciser certains aspects de l'expertise économique à laquelle il est amené à procéder dans de tels dossiers »*. Cinq nouvelles opérations lui ont été soumises au début de 1990...

JOSÉE DOYÈRE

(1) Ordonnance du 1er décembre 1986 sur la liberté des prix et la concurrence (*JO* du 9 décembre), décret du 29 décembre 1986, modifié par le décret du 22 mai 1988.

Après l'échec de l'OPA de Paribas

La Mixte prévoit plus de 5 milliards de francs de résultats en 1990

L'assemblée générale de la Compagnie de navigation mixte a approuvé mardi 5 juin, à Marseille, les comptes présentés par M. Marc Fournier pour 1989. Soit un bénéfice de 4,7 milliards de francs pour un chiffre d'affaires consolidé de 17,9 milliards. Selon M. Fournier, les résultats de 1990 devraient dépasser les 5 milliards de francs.

M. Marc Fournier, président de la Compagnie de navigation mixte, a reçu, mardi 5 juin, les félicitations des actionnaires pour la manière dont il a triomphé de l'OPA lancée par Paribas en octobre 1989. Se livrant au jeu des questions- réponses, M. Fournier a indiqué que Paribas, qui a accepté de ramener sa participation dans la Mixte au-dessous de 30 % (au-delà de 33 %, la Compagnie financière serait contrainte de lancer une nouvelle OPA), garde la possibilité de se désengager jusqu'à 20 %. De son côté, la Mixte, qui passera de 12,5 % à 9 %, s'est engagée, elle aussi, à ne pas descendre au-dessous de 7 %. Pour chacune des parties, le reclassement des titres se fera à l'amiable.

Selon M. Fournier, les titres Mixte iront pour moitié à l'international tandis que les 5 % restants seront repris par l'actionnariat existant. M Jean-Marc Vernes, président de la Compagnie industrielle, confortera ainsi sa position en rachetant entre 2 % et 3 % des actions. Le prix auquel se fera ce reclassement sera celui de l'OPA : soit 1 887 francs pour l'action Mixte et 700 francs environ pour celle de Paribas. M. Fournier n'a pas caché que ce reclassement lui rapportera de substantielles plus-values (100 millions de francs ont déjà été inscrits au titre de l'exercice 1989).

Si M. Fournier s'est montré quelque peu sceptique sur la création d'un *« comité de liaison »* destiné à examiner les opportunités d'action commune entre les deux groupes, il a, en revanche, révélé qu'en annexe de l'accord signé avec Paribas des pactes d'actionnaires pouvaient être signés : accords de préemption, engagements de non-franchissements de seuil, etc. *« Mais ces pactes sont essentiellement des accords bilatéraux entre actionnaires »*, a expliqué M. Fournier.

Reste l'avenir : que va faire la Mixte de ses 8,5 milliards de francs de trésorerie? Ce ne sont pas les augmentations de capital des deux filiales, Fichet Bauche (200 millions) et Hurel Dubois (100 millions) qui écorneront le magot. *« On va réfléchir »*, s'est borné à expliquer M. Fournier. Quant aux résultats de 1990, ils devraient, pour cause de plus-values réalisées en 1989 mais encaissées en 1990, dépasser les 5 milliards de francs.

YVES MAMOU

Une première internationale

Le cabinet Hay est racheté par ses cadres

Le groupe publicitaire britannique Saatchi and Saatchi, qui connait des difficultés depuis plusieurs mois, vient de céder sa filiale américaine de conseil Hay Group à ses cadres dirigeants pour 90 millions de dollars (510 millions de francs). Originalité de l'opération, ce leader mondial dans le conseil en management et gestion des ressources humaines est repris par 128 partenaires de Hay, de vingt – neuf nationalités différentes.

Ce projet de reprise a été préparé depuis six mois et mené par M. Chris Matthews, président du groupe depuis 1986. Les partenaires apportent 13 millions de dollars auxquels s'ajoutent 50 millions prêtés par un pool bancaire composé des établissements britanniques Bank of Scotland et County Natwest, et 10 millions de crédit vendeur accordés par Saatchi. Le solde, 17 millions de dollars, est fourni par CIN Venture, société britannique spécialisée dans les placements et mandatée par la caisse de retraite des Charbonnages de Grande Bretagne. CIN Venture est ainsi actionnaire minoritaire d'un groupe dont le management a le contrôle et qui envisage un taux de croissance moyen annuel de 25 %.

D'ici à la fin de l'année, cette opération de reprise d'une entreprise par ses salariés » (RES) devrait être étendue à une centaine de consultants sur les deux mille que comptent Hay dans la trentaine de pays où ce cabinet exerce ses activités. En vente depuis l'été dernier, Hay Group a été récemment convoité par Bernard Krief Consultant (*Le Monde* du 28 mars). Cette firme spécialisée dans le recrutement et le conseil en communication (220 millions de francs de chiffre d'affaires) envisageait de reprendre cette société cinq fois plus grande qu'elle pour 120 millions de dollars. Mais *« la proposition n'a pas dépassé le stade oral et n'a jamais été concrétisée »* affirme-t-on chez Hay. *« De toute façon, les Saatchi s'étaient rangés à notre proposition depuis plusieurs mois »*.

TRANSPORTS

Accord entre l'Etat et l'Ile-de-France sur les nouvelles lignes de métro Eole et Météor

M. Christian Blanc, PDG de la RATP, a gagné. L'Etat participera au financement du tronçon Gare-de-Lyon - Les Halles de la futur ligne de métro automatique Météor, alors que le gouvernement ne souhaitait pas participer à autre chose qu'à la section Maison-Blanche - Gare-de-Lyon.

Au ministère de l'équipement, on estimait que Météor représentait un gaspillage dans sa partie centrale, puisque la réalisation du projet aboutirait à percer trois tunnels (RER A, RER D et Météor) entre Gare-de- Lyon et Les Halles. M. Blanc, dont l'entreprise n'a plus guère de grands projets, a fait valoir au premier ministre l'importance d'une ligne reliant les arrondissements du sud-est au cœur de Paris.

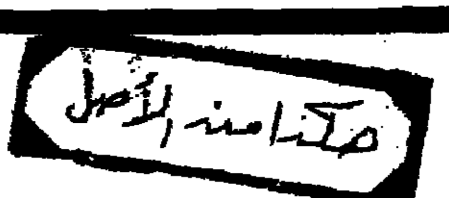
Malgré l'absence d'une subvention suffisante de la Ville de Paris, l'accord intervenu le 5 juin entre l'Etat et la région Ile-de-France permet de prévoir la mise en service de Météor et de la ligne D du RER à la fin de 1995 et celle de la première phase du projet Eole de la SNCF (Gare Saint-Lazare - Gare-de-l'Est) au début de 1997. Pour avantager Météor, 600 millions de francs d'économies ont été réalisés sur des projets autoroutiers, sur la ligne D du RER et sur Eole.

Al. F.

Les cafetiers bordelais boycottent Coca-Cola

Depuis deux mois, les cafetiers de Bordeaux sont en guerre contre la firme Coca-Cola, qu'ils accusent de concurrence déloyale. A la suite de l'implantation de 69 distributeurs automatiques sur les trottoirs de la ville, le syndicat général de l'industrie hôtelière de la Gironde, qui regroupe 1 600 cafés, hôtels et restaurants, a demandé à ses adhérents de ne plus vendre de Coca-Cola.

Il réclame le retrait de ces machines qui vendent le liquide pétillant deux à trois fois moins cher qu'eux. Du côté de Coca-Cola, on déclare que des pourparlers sont en cours.



ÉTRANGER

Surévaluation de la peseta, surchauffe

L'économie espagnole à l'heure de la négociation sociale cherche à préserver sa compétitivité

L'évolution de l'économie espagnole durant ces prochaines années dépendra beaucoup du dialogue social qui a repris le 4 juin avec une première réunion avec gouvernement et syndicats, destinée à en fixer l'ordre du jour. La première fois, ce dialogue qui avait débouché en janvier sur un accord global concernait essentiellement le passé. Il s'agissait surtout d'aborder ce que les syndicats appelaient *«la dette sociale»* qui s'était accumulée durant ces dernières années par suite de l'écart entre les prévisions officielles d'inflation (qui servent à calculer les augmentations de salaire) et de la hausse des prix réelle.

Durant cette seconde phase qui vient de commencer, c'est le futur de l'économie espagnole qu'il s'agit maintenant d'aborder. Avec, en toile de fond, une question fondamentale : jusqu'où est-il possible d'avancer, dans la voie de cette redistribution que réclament à cor et à cri les syndicats, sans mettre en péril la compétitivité de l'économie espagnole à la veille du marché unique européen ?

MADRID

de notre correspondant

La négociation s'annonce d'autant plus difficile que les interlocuteurs divergent quant aux thèmes mêmes à traiter. Les syndicats sont venus avec, dans leur besace, une série de demandes ponctuelles. Au premier rang, figure l'inquiétante *«précarisation»* du marché de l'emploi : près de 30 % des postes de travail sont désormais non fixes en Espagne, le taux le plus élevé, et de loin, de la Communauté. Les organisations ouvrières entendent également débattre, entre autres, de la formation professionnelle, de la couverture, de l'allocation de chômage et des logements sociaux.

Du côté du gouvernement, si l'on ne rejette pas un tel programme, on se veut en même temps plus ambitieux : c'est à un grand *«pacte de compétitivité»* ou *«pacte de progrès»* que l'on veut parvenir. Il s'agit ainsi de renouer avec la stratégie des grands accords-cadres qui avaient marqué toute la première période de la démocratie retrouvée et qui s'était interrompue au milieu des années 80, au plus fort de la politique d'austérité socialiste.

Le gouvernement se montre d'autant plus insistant à ce propos que l'économie espagnole continue à donner d'évidents signes de surchauffe malgré les différentes mesures de retardement prises depuis deux mois. L'inflation chevauche toujours aux alentours de 7 %, tandis que le boom des importations continue à creuser le déficit de la balance commerciale dont le taux de couverture n'est plus désormais que d'environ 60 %.

Obsession salariale

Le diagnostic du mal est connu : la demande croît trop vite tant au niveau de la consommation que des biens d'équipement. Plus vite, en tout état de cause, que la production. Et un tel déséquilibre, ne cesse de répéter le gouvernement ne peut être perpétuellement maintenu sous peine de déboucher, si l'on réagit trop tard, sur une nouvelle politique de stabilisation. A qui la faute ? A plusieurs reprises ces derniers jours, le ministre de l'économie, M. Carlos Solchaga, a désigné avec insistance le coupable : les hausses de salaire qui dépassent cette année allègrement les prévisions d'inflation.

Pour sa part, le gouverneur de la Banque d'Espagne, M. Marino Rubio, a tenu à répartir plus équitablement les responsabilités en rappelant que nombre d'entreprises augmentent exagérément leurs bénéfices par la voie de la simple hausse des prix, ce qui contribue tout autant à la relance de l'inflation. Une finance particulièrement sensible dans les secteurs les moins soumis à l'introduction progressive de la concurrence étrangère.

Les propos de M. Rubio, qui ne se caractérise pourtant pas habituellement par sa convergence avec les positions des organisations ouvrières, ont cette fois été chaleureusement accueillis par ces dernières. Ils vont en effet tout à fait dans le sens des griefs syndicaux, reprochant au ministre de l'économie son *«obsession salariale»*. Les centrales accusent M. Solchaga de les considérer comme les boucs émissaires de tous les maux de l'économie nationale. Ils le soupçonnent de chercher en fait, par ses propos, à justifier la mise en œuvre d'une sévère politique des revenus face à l'insuffisance des autres mesures anti-inflationnistes.

Le gouvernement avait en effet jusqu'ici essentiellement eu recours à la politique monétaire pour réaliser cet *«atterrissage en douceur»* de l'économie qui constitue un objectif déclaré. Mais cette arme a révélé ses limites. D'une part, comme l'a reconnu M. Solchaga, la création d'un nouveau type d'actifs financiers toujours plus sophistiqués rend de plus en plus difficile le contrôle de la masse monétaire en circulation. Et, de l'autre, parce que la politique monétaire à haute dose a ses effets pervers. Ainsi, par exemple, elle s'est traduite par des taux d'intérêt réels particulièrement élevés (5 % de plus que la moyenne communautaire!) qui contribuent à la réévaluation de la peseta et renchérit ainsi d'autant les exportations.

Face au danger d'«overdose» de politique monétaire, le gouvernement n'a cependant aujourd'hui guère le choix. L'arme budgétaire semble pour le moment enrayée : le système fiscal est en effet actuellement en pleine refonte, après une récente sentence du tribunal constitutionnel déclarant illégales certaines dispositions de la législation de l'impôt sur les revenus.

Restent donc les salaires. Du côté du gouvernement, on nie toutefois songer à une nouvelle politique restrictive semblable à celle menée par les socialistes après leur arrivée au pouvoir en 1982. *«La situation est différente,* souligne le responsable du ministère de l'économie. *Nous ne demandons pas, cette fois, une baisse des salaires réels. Elle n'est pas nécessaire. En 1982, le niveau des bénéfices des entreprises était au plus bas. Aujourd'hui, il est redevenu largement suffisant pour leur permettre de faire face aux changements liés au marché unique européen. La situation financière des entreprises est saine.»* Et de poursuivre : *«Ce que nous voulons, simplement, c'est éviter une escalade inconsidérée des hausses de salaire nominales. Les syndicats doivent abandonner cette illusion monétaire qui les amène à confondre hausses nominales et hausse du pouvoir d'achat réel.»*

Le gouvernement veut, en fait, éviter que les augmentations du salaire réel soient plus rapides que les gains de productivité. Il s'agit ainsi d'empêcher une hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre qui pourraient sérieusement affecter la compétitivité des entreprises espagnoles en un moment où commencent à tomber les frontières économiques.

En échange, le gouvernement est disposé à diverses contreparties. Associer les syndicats à la réforme fiscale en cours, notamment, et examiner avec eux divers allégements fiscaux pour les segments des bas revenus ou étudier la création de fonds d'investissement destinés à canaliser les bénéfices patronaux. Mais, le ministère de l'économie fait toujours la sourde oreille face à l'exigence des centrales qui veulent que de tels fonds soient non pas volontaires mais régis par une loi.

Ce sont donc des thèmes fondamentaux qu'ont commencé à aborder cette semaine les interlocuteurs sociaux. Du côté gouvernemental, on affirme que la collaboration syndicale est aujourd'hui plus que jamais indispensable pour faire face au défi de 1993. Une collaboration tout à fait contestable, fait-on valoir, car c'est une politique représentative qui n'est nullement à l'ordre du jour. Chacun, est en effet, conscient que l'Espagne doit continuer à croître à un rythme plus rapide que ses voisines si elle veut combler le *«différentiel social»* qui l'en sépare encore.

Ainsi, avec un taux de croissance du PIB qui dépasse aujourd'hui les 5 % annuels, elle a réussi à ramener son niveau de chômage, qui était encore de 22 % de la population active en 1985, à 16,7 %. C'est un progrès indéniable mais encore insuffisant : l'Espagne a besoin de continuer à se développer rapidement pour créer massivement des emplois. Reste à trouver le bon traitement, comme on le résume au ministère de l'économie : *«Nous voulons nous rapprocher du niveau européen, mais pas de manière sporadique, avec une succession de périodes de croissance trop rapide et de coups de frein. Ce que nous voulons, c'est simplement réussir à croître régulièrement un peu plus vite que les autres.»*

THIERRY MALINIAK

CETTE PAGE S'ADRESSE AUX DELEGUES DU BUREAU INTERNATIONAL DES EXPOSITIONS

Messieurs les Délégués,

Le 14 juin vous déciderez si l'Exposition universelle de l'an 2000 aura lieu ou non à Venise et dans sa région.

Ce projet signifierait la destruction de Venise et de sa lagune.

Venise est fragile. Elle ne pourrait supporter sans dommages irréparables pendant quatre mois de suite une foule d'au moins 200.000 visiteurs par jour, ni les infrastructures totalement inadaptées à la vie quotidienne que suppose l'Expo, ni la fuite prévisible de la population vénitienne chassée d'une ville qui serait livrée pendant dix ans à la monoculture du tourisme.

Se sont exprimés contre l'Expo à Venise: le Parlement Européen qui a condamné l'Expo à Venise par 195 voix contre 15, le Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, les 21 Comités internationaux pour la sauvegarde de Venise, la Municipalité qui n'a jamais présenté de candidature officielle, 25.000 vénitiens (le tiers de la population) qui ont signé contre l'Expo à Venise, la presse internationale, toutes les personnalités dont les noms encadrent ce texte.

Venise ou l'Expo, à vous de choisir.

CLAUDIO ABBADO *chef d'orchestre - Wien - Berlin*
JAMES S. ACKERMAN *professor Fine Arts - Cambridge Mass.*
FRIEDRICH ACKLEITNER *historien - Berlin*
VALERIO ADAMI *peintre - Paris*
MARELLA AGNELLI *- Turin*
UMBERTO ALLEMANDI *éditeur - Turin*
LUIS F. ALONSO *architecte - Barcelonne*
IRINA ANTONOVA *directeur du Musée Puskin - Moscou*
ALBERTO ANZI *FAI - Milan*
ALBERTO ARBASINO *écrivain - Rome*
ROSELLINA ARCHINTO *éditeur - Milan*
RONALD ARCULUS *ambassadeur - Londres*
GIULIO CARLO ARGAN *historien d'art - Rome*
GIORGIO ARMANI *styliste - Milan*
RICARDO AROCA *architecte - Barcelonne*
GUIDO ARTOM *industriel - Milan*
MARGHERITA ASSO *surintendante - Venise*
ROSARIO ASSUNTO *historien d'art - Rome*
GIOVANNI ASTENGO *urbaniste - Venise*
CHRISTOPHER AUDLAND *Europa Nostra - Londres*
GAE AULENTI *architecte - Milan*
MAURICE AYMARD *historien - Paris*
UMBERTO BALDINI *Università Internazionale dell'Arte - Florence*
HILARY BARRATT BROWN *The World Monuments Fund - New York*
ALFONSO B. BARROS *architecte - Lisbonne*
GIORGIO BASSANI *écrivain - Rome*
ALDO BASSETTI *industriel - Milan*
ELENA BASSI *historien de l'architecture - Venise*
GERMAIN BAZIN *conservateur honoraire Musée du Louvre - Paris*
JULIAN BEINART *architecte - Cambridge Mass.*
LEONARDO BENEVOLO *historien de l'architecture - Brescia*
MARINO BERENGO *historien - Venise*
ISAIAH BERLIN *philosophe - Oxford*
JEAN BERNARD *de l'Académie Française - Paris*
RICHARD BERNER *architecte - Berkeley*
CARLO BERTELLI *historien d'art - Milan*
BERNARDO BERTOLUCCI *réalisateur cinéma - Rome*
ALESSANDRO BETTAGNO *historien d'art - Venise*
LAURA BIAGIOTTI *styliste - Rome*
IRENE BIGNARDI *journaliste - Rome*
STEFANO BOATO *urbaniste - Venise*
ORIAL BONIGAS *architecte urbaniste - Barcelonne*
EDOUARD BONNEFOUS *chancelier de l'Institut - Paris*
HORST BREDEKAMP *historien d'art - Hambourg*
LORD BRIDGES *ambassadeur - Londres*
GIULIANO BRIGANTI *historien d'art - Rome*
JOSIF BRODSKIJ *Prix Nobel de Literature 1987 - New York*
PETER BROOK *metteur en scène - Londres*
SERGIO BRUNO *economiste - Rome*
ARNALDO BRUSCHI *historien d'art - Rome*
BURIN DE ROSIERS *Ambassadeur - Paris*
BONNIE BURNHAM *directeur World Monuments Fund - New York*
HOWARD BURNS *architecte - Cambridge Mass*
MANUEL BURRUS *"France - Italie" - Paris*
PIERO BUSCAROLI *musicologue - Bologne*
MASSIMO CACCIARI *philosophe - Venise*
ROBERTO CALASSO *écrivain editeur - Milan*
VITTORIA CALZOLARI GHIO *architecte - Rome*
ALAN CAMPBELL *président British Italian Society - Londres*
SHERBAN CANTACUZINO *président ICOM UK, Londres et président ICOMOS UK - Londres*
CARLO CARACCIOLO *éditeur - Rome*
MARIA CARRILHO *architecte - Lisbonne*
LORD CARRINGTON *président de Christie's - Londres*
J. CARTER BROWN *directeur de la National Gallery of Art - Washington D.C.*
ANTONIO CASELLATI *Maire de Venise - Venise*
PAOLA CECCARELLI *directeur de l'Institut d'Architecture - Venise*
SUSO CECCHI D'AMICO *scenographe - Rome*
ANTONIO CEDERNA *journaliste - Rome*
CAMILLA CEDERNA *écrivain - Rome*
GIANNI CERAMI *écrivain - Naples*
PIERLUIGI CERVELLATI *architecte - Bologne*
RENATO CEVESE *directeur du Centro Studi Palladio - Vicence*
ANDRÉ CHASTEL *historien d'art - Paris*
NOELLE CHATELET *directeur Institut Français - Florence*
ENRICO CHIARI *FAI - Venise*
FRANÇOISE CHOAY *urbaniste - Paris*
ANNA MARIA CICOGNA *Comitato italiano per Venezia - Venise*
FRANCO CINGANO *président Medio Banca - Milan*
GIORGIO CIUCCI *historien de l'architecture - Venise*
ASHLEY CLARKE *président du Venice in Peril Fund - Londres*
ENNIO CONCINA *historien de l'architecture - Venise*
JOSEPH CONNORS *directeur American Academy - Rome*
ULRICH CONRADS *historien - Berlin*
FEDERICO CORREA *architecte - Barcelonne*
COMMANDANT J. COUSTEAU *dell'Académie Française - Paris*
BENEDETTA CRAVERI *ecrivain - Rome*
GIULIA MARIA CRESPI *FAI - Milan*
ELENA CROCE *Italia Nostra - Naples*
MARIO G. CUSMANO *architecte - Florence*
FRANCESCO DAL CO *architecte - Venise*
WERNER DECHSLIL *critique d'art - Zurich*
ROGER DE GREY *président de la Royal Academy - Londres*
DANIELE DEL GIUDICE *écrivain - Milan*
VEZIO DE LUCIA *architecte urbaniste - Rome*
PHILIPPE DE MONTEBELLO *directeur du Metropolitan Museum - New York*
CESARE DE SETA *historien de l'architecture - Naples*
ALLA DIMIDOVA *actrice - Moscou*
GIANFRANCO DIOGUARDI *ingénieur - Bari*

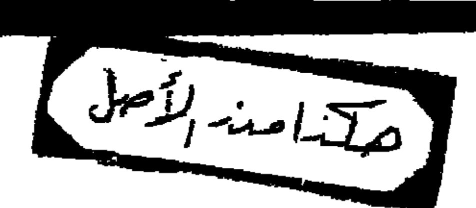
MAURICE DRUON *de l'Académie Française - Paris*
GEORGES DUBY *de l'Académie Française - Paris*
JEAN DUTOUR *de l'Académie Française - Paris*
UMBERTO ECO *écrivain - Milan*
GIULIO EINAUDI *éditeur - Turin*
JOSÈ MARIA EZQUINAGA *architecte - Barcelonne*
EDMONDE FABES *historien - Paris*
ESTER FANO *sociologue - Rome*
JANE FAWCETT *ICOMOS - Londres*
MARIO FAZIO *président Italia Nostra - Rome*
INGE FELTRINELLI *éditeur - Milan*
SILVIA FERINO *directeur Kunst Historisches Museum - Vienne*
PASCAL FLAMAND *historien - Paris*
VITTORIO FOA *sénateur - Rome*
MARINO FOLIN *architecte - Venise*
ANTONIO FONSECA FEREIRA *architecte - Lisbonne*
KURT FORSTER *directeur Getty Center, Santa Monica - Californie*
TERESA FOSCARI FOSCOLO *Italia Nostra - Venise*
SYDNEY FREEDBERG *National Gallery - Washington D.C.*
CONRAD L. FROMMEL *directeur Bibliothèque Herziana - Rome*
GIUSEPPE GALASSO *historien - Naples*

LUIS F. GALIANO *architecte - Barcelonne*
FRANÇOISE GALLIMARD *éditeur - Paris*
IGNAZIO GARDELLA *architecte - Milan*
EUGENIO GARIN *philosophe - Florence*
LIVIO GARZANTI *editeur - Milan*
GÉRARD GAUSSEN *president Comite Français Sauvegarde de Venise - Paris*
SEVERNO GAZZELLONI *musicien - Rome*
CARLO GINZBURG *historien - Bologne*
NATALIA GINZBURG *ecrivain - Rome*
VITTORIO GIORGINI *Columbia University - New York*
DECIO GIOSEFFI *historien d'art - Padove*
PAUL GIROLAMI *president Glaxo - Londres*
VALÉRY GISCARD D'ESTAING *Parlement Européan - Paris*
ERNST GOMBRICH *historien d'art - Londres*
LAURA GONZALES *éditeur - Rome*
NICHOLAS GOODISON *président du National Art Collections Fund - Londres*
LORD GOWRIE *président Sotheby's - Londres*
THE DUKE OF GRAFTON *president Society for Protection of Ancient Buildings - Londres*
BARON GRANDMAISON *président Vieilles Demeures - Paris*
MINA GREGORI *historien d'art - Florence*
VITTORIO GREGOTTI *architecte - Milan*
RONALD GRIERSON *banquier - Londres*
NIKOLAJ GUBENKO *Ministre de la Culture - URSS*

RANDOLPH H. GUTHRIE *président Save Venice Inc. - New York*
JOHN HALE *historien - Londres*
FRANCIS HASKELL *historien d'art - Londres*
YVES HERSAUT *professeur Ecole Hautes Etudes et Sciences Sociales - Paris*
ERIC HOBSBAWM *economiste College London University - Londres*
HOWARD HODGKIN *peintre - Londres*
RENÉ HUYGHE *de l'Académie Française - Paris*
MARTIN JACOMB *banquier - Londres*
FLEUR JAEGGY *écrivain - Milan*
ANTONIO JANNELLO *secrétaire Italia Nostra - Naples*
GUIDO JESURUM *économiste - Rome*
ENRICO JOB *scénographe - Rome*
PHILIP JOHNSON *architecte - New York*
WALTER KAISER *directeur "I Tatti" - Florence*
JOHN KENDREW *Prix Nobel de Biologie - Londres*
RICHARD KRAUTHEIMER *professeur - Rome*
GINA LAGORIO *écrivain - Milan*
ADRIANO LA REGINA *surintendant - Rome*
DENYS LASDUN *architecte - Londres*
VITO LATERZA *editeur - Naples*
LUISA LAUREATI *historien d'art - Rome*
PETER LAURITZEN *écrivain - Venise*

TUNNEY LEE *directeur Dpt. Urb. St.y Plann - MIT - Cambridge Mass.*
JACQUES LE GOFF *historien - Paris*
EDUARDO LEIRA *architecte - Barcelonne*
PIERRE LEMOINE *conservateur honoraire Versailles - Paris*
DOUGLAS LEWIS *National Gallery - Washington D.C.*
DIMITRI LIGACEV *président du Fond de la Culture - Moscou*
FRANCISCO LOPEZ-GROTH *architecte - Barcelonne*
GIOVANNI MACCHIA *professeur - Rome*
NEIL MAC GREGOR *National Gallery - Londres*
DENIS MACK SMITH *historien - Londres*
TOMAS MALDONADO *architecte - Milan*
EDUARDO MANGADA *architecte - Madrid*
MARIO MANIERI ELIA *historien de l'architecture - Rome*
FERNANDO MARIAS *historien - Madrid*
PAOLO MARZOTTO *industriel - Vicence*
PIETRO MARZOTTO *industriel - Vicence*
RICHARD MEYER *architecte - New York*
ALFONSO MILÀ *architecte - Barcelonne*
GUY MILLARD *Ambassadeur - Londres*
ALAIN MINC *écrivain - Paris*
ANTONIO MIRANDA *architecte - Madrid*
GIUSEPPE MONTALENTI *président Accademia Lincei - Rome*
GIOVANNA NEPI SCIRÈ *surintendant - Venise*
SI NEWHOUSE *éditeur - New York*
VICTORIA NEWHOUSE *éditeur - New York*

LUISA NICHOLSON VERTOVA *historien d'art - Rome*
LORD NORWICH *historien - Londres*
KONRAD OBERHUBER *directeur Albertina - Vienne*
WERNER OECHSLIN *historien de l'architecture - Zurich*
RICHARD OLDENBURG *directeur MOMA - New York*
ERIC ORSENNA *Prix Goncourt - Paris*
ANTONIO PAOLUCCI *surintendant - Florence et Pistoia*
DESIDERIA PASOLINI DALL'ONDA *Italia Nostra - Paris*
NICOLÒ PASOLINI DALL'ONDA *président Dimore Storiche - Rome*
GIUSEPPE PATRONI GRIFFI *réalisateur cinéma - Rome*
MARILYN PERRY *directeur Samuel Kress Foundation - New York*
TERISIO PIGNATTI *historien d'art - Venise*
EDMUND PILLSBURY *directeur Museum Fort Worth - Texas*
LEOPOLDO PIRELLI *industriel - Milan*
FRANCISCO POL *architecte - Barcelonne*
ARNALDO POMODORO *sculpteur - Milan*
GILLO PONTECORVO *réalisateur cinéma - Rome*
JOHN POPE-HENNESSY *conservateur du Metropolitan Museum - New York*
WILLIAM PORTER *directeur Dpt. Archit. MIT - Cambridge Mass.*
CHRISTIAN PREVOST-MARCILHACY *inspecteur général Monuments Historiques - Paris*
FRANÇOIS PUAUX *ambassadeur - Paris*
EMILIO PUCCI *styliste - Florence*
LIONELLO PUPPI *historien d'art - Padoue*
FABRIZIA RAMONDINO *écrivain - Naples*
VIERI RAZZINI *journaliste - Rome*
ANDREAS REIDMEISTER *directeur de Musée - Berlin*
JACQUES REVEL *écrivain - Paris*
GREGOR VON REZZORI *écrivain - New York*
MAURICE RHEIMS *de l'Académie Française - Paris*
JACQUES RIGAUD *président ORTL - Paris*
FERNANDO RIGON *directeur de Musée - Vicence*
RICHARD ROGERS *architecte - Londres*
GIANDOMENICO ROMANELLI *directeur Musei Civici - Venise*
SERGIO ROMANO *historien - Rome*
DAVID ROSAND *historien d'art - New York*
FRANCESCO ROSI *réalisateur cinéma - Rome*
GUIDO ROSSI *juriste - Milan*
HUGH ROSSI *président Anglo-Italian Parliamentary Group, House of Commons - Londres*
LORD ROTHSCHILD *banquier - Londres*
NICOLAI RUBINSTEIN *emeritus professor Westfield College - Londres*
JOHN RUSSELL *historien d'art - New York.*
EDOARDO SALZANO *architecte - Venise*
BENGT SAMUELSSON *Prix Nobel de Chimie, président Karolinska Inst. - Stockholm*
NICOLE SAVYE *Musée d'Orsay - Paris*
GHISLAINE SCHÖLLER *écrivain - Paris*
GUY SCHÖLLER *éditeur - Paris*
JURGEN SCHULZ *historien d'art - New York*
MASSIMO SCOLARI *architecte - Venise*
CAMILLO SEMENZATO *historien d'art - Padoue*
EVELYN SHUCKBURGH *ambassadeur - Londres*
JOHN SMITH *président Landmark Trust - Londres*
ANNA SOMERS COCKS *éditeur Apollo - Londres*
MURIEL SPARK *écrivain - Sienne*
JAMES STERLING *architecte - Londres*
PETER H. STERN *The World Monuments Fund - New York*
HANS STIMMAN *architecte - Lübeck*
LORD ST. JOHN OF FAWSLEY *ancien Ministre de la Culture - Londres*
GIORGIO STREHLER *metteur en scène - Milan*
PAOLO SYLOS LABINI *economiste - Rome*
MANFREDO TAFURI *historien de l'architecture - Venise*
PHILIP TAUFFE *peintre - Naples*
DEREK THOMAS *ambassadeur - Londres*
CHRISTOPH TOENES *Biblioteca Hertziana - Rome*
ROBERTO TONINI *syndacaliste - Rome*
GIANNI TONIOLO *historien de l'économie - Venise*
CHRISTIAN TOPALOV *sociologue - Paris*
LORD THORNEYCROFT *ex Chancelier de l'Echequier - Londres*
CY. TWOMBLY *peintre - Rome*
OSWALD MATHIAS UNGERS *architecte - Cologne*
FRANCESCO VALCANOVER *historien d'art - Venise*
LUCETTE VALENSI *historien - Paris*
GINO VALLE *architecte - Venise*
JOHN VANE *Prix Nobel de Chimie - Londres*
ORNELLA VANONI *cantatrice - Milan*
GIANNI VATTIMO *philosophe - Turin*
SALVATORE VECA *philosophe - Milan*
EMILIO VEDOVA *peintre - Venise*
SIMONE VEIL *Parlament Européen - Paris*
GORE VIDAL *écrivain - Rome*
BRUNO VISENTINI *sénateur, président Fondazione Cini - Venise*
ANDREJ VOZNESIENSKJ *poète - Moscou*
KLAUS WAGENBACH *éditeur - Berlin*
JOHN WALSH *The J.P. Getty Museum - Los Angeles*
MARTIN WARNKE *historien d'art - Hambourg*
LINA WERTMULLER *réalisateur cinéma - Rome*
MATTHIAS WINNER *Bibliothèque Hertziana - Rome*
ETIENNE WOLL *de l'Académie Française - Paris*
WOLFGANG WOLTERS *historien d'art - Berlin*
BERNARDO YNCENGA *architecte - Madrid*
GUGLIELMO ZAMBRINI *ingénieur - Milan*
DANIEL ZARZA *architecte - Madrid*
BRUNO ZEVI *historien de l'architecture - Rome*
ALVISE ZORZI *écrivain, président des Comités Privés - Rome*
MIMI ZORZI *écrivain - Rome*
LORD ZUCKERMAN *biologiste - Londres*



PARIS - ILE-DE-FRANCE

Le plus grand département de la région en plein développement

La Seine-et-Marne tente d'effacer les dégâts du progrès

Grande réunion, vendredi 8 juin, dans les salons de l'hôtel du département de Seine-et-Marne, à Melun. M. Paul Séramy (UDF-CDS), président du conseil général, qui a invité pour la circonstance les cinq cent quatorze maires des communes du département, définira la politique en faveur du paysage et de l'environnement qu'il a décidé de lancer. M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat, qui devait venir appuyer cette initiative départementale peu courante, ne pourra finalement pas être présent, mais la visite du ministre n'est que partie remise.

Les élus de Seine-et-Marne prennent donc en main leur cadre de vie. Il était temps. Cet immense département (près de 600 000 hectares) représente à lui seul, en surface, la moitié de l'Ile-de-France. Longtemps voué aux seuls travaux des champs, il est aujourd'hui touché par la fièvre expansionniste de l'agglomération parisienne, dont il subit un quadruple assaut : l'industrialisation, l'urbanisation, le développement des voies de communication et l'afflux touristique. On succomberait à moins que cela.

Il est vrai que ce territoire recèle de telles ressources naturelles qu'elles ne pouvaient rester inexploitées : des terres à haut rendement, comme le fameux plateau céréalier de la Brie, mais aussi des forêts s'étendant sur 137 000 hectares, dont la plus célèbre est celle de Fontainebleau ; des gisements de gravier, de sable, d'argile et de pierre à plâtre grattés par 150 carrières ; plus profondément encore, des poches d'or noir, d'où 170 forages tirent chaque année 1 million de tonnes de carburant.

Viennent à présent les usines : un millier environ, qui emploient six cent mille ouvriers, mais dont une centaine sont classées comme dangereuses pour l'environnement. La marée des constructions les accompagne. Naguère espace de week-end des Parisiens, la Seine-et-Marne est non seulement le site de deux villes nouvelles (Melun-Sénart, en panne, et Marne-la-Vallée, en plein boom), mais le vase d'expansion des « rurbains », ces citadins qui, pour dormir au vert, colonisent les villages campagnards.

Barrant tout l'horizon à l'est de la capitale, le département est en outre lardé de voies de passage : sept nationales, trois autoroutes et de nombreuses voies de chemin de fer, dont celle du TGV filant vers Lyon. Bientôt, s'y ajoutera une nouvelle voie ferrée ultra-rapide tranchant le paysage du nord au sud sur 80 kilomètres.

Enfin, les loisirs de masse : aux dix millions de randonneurs et d'escaladeurs pratiquant le massif de Fontainebleau vont s'ajouter, dans deux ans, dix autres millions de curieux affluant vers le « royaume magique » d'Euro Disneyland.

Sauver les peupliers

A ce rythme infernal, la Seine-et-Marne est devenue championne de France de l'explosion démographique. Sa population, qui atteint un million d'âmes, a doublé en trente ans. La fortune est aux portes, l'apoplexie et la détoriation irrémédiable du cadre naturel toutes proches. A quoi bon la prospérité générale si chacun devient du même coup un défavorisé de l'environnement ? D'où l'idée de sauver ce qui peut encore l'être.



La première esquisse d'une telle politique a été la création, dès 1971, d'un laboratoire de lutte contre la pollution des cours d'eau qui s'est transformé en 1984 en un puissant service de l'eau. Celui-ci aide les maires dans leurs projets d'assainissement et les syndicats intercommunaux dans le nettoyage des rivières. En 1979, le département s'est doté d'un conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE), qui, alimenté par une taxe spéciale, essaie de modérer les fantaisies architecturales des particuliers et des élus locaux.

Autre action, pointilliste mais méritoire, engagée depuis cinq ans : sauver les derniers de ces superbes peupliers qui, jadis, ombrageaient toutes les grandes routes du département. Sur les huit cent mille arbres constituant au début de ce siècle une véritable forêt linéaire les ingénieurs n'en ont laissé debout que trente mille. Prétexte : la sécurité. Mais, comme dit le président Séramy, « on n'a « jamais vu un arbre se jeter sur une voiture ». Alors, on a décidé de garder les rescapés et même de reconstituer des alignements sur quelques kilomètres. Un jeune forestier qui a la foi, Jérôme Sabourin, s'y emploie. Mais les difficultés sont telles – indifférence générale, mauvaise volonté des agriculteurs, vandalisme – qu'il parvient à peine à maintenir le capital existant.

Ces différentes actions étaient loin de répondre aux problèmes posés. Sous l'impulsion du nouveau secrétaire général des services départementaux, M. Xavier de la Gorce et de son président, M. Paul Séramy, un plan beaucoup plus ambitieux a été élaboré par les architectes et les paysagistes du CAUE. Il a été adopté à l'unanimité par les conseillers généraux enfin conscients que leur terroir partait à vau-l'eau. Il sera officialisé solennellement le 8 juin.

Le département s'engage sur sept fronts différents. D'abord, celui des berges de la Marne, de la Seine, de l'Yonne et du Loing. On ne reconstruira pas les guinguettes d'antan chères aux impressionnistes, mais, sur 25 kilomètres, on rendra les anciens chemins de halage aux promeneurs et aux cyclistes. Il en coûtera 66 millions de francs en quatre ans, et il en restera dix fois autant à réhabiliter. Tel est le prix, exorbitant, d'un trop long abandon.

Autre trésor menacé : cent cinquante-huit sites-forêts, vallons ou marais, recensés par les spécialistes, et qu'il faudra protéger. Le département a décidé de sauver en première urgence trente de ces espaces naturels sensibles, soit en les achetant, soit en aidant les communes à les acquérir. Une taxe spéciale, dont la perception était retardée depuis cinq ans, financera cette action à raison de 10 millions par an... à partir de 1992. En espérant que les dégâts n'auront pas été plus rapides.

Les routes qui, de Paris, pénètrent dans le département offrent un spectacle souvent accablant de laideur. Ces points noirs vont être recensés, et une fraction des énormes crédits routiers (plus de 400 millions par an) sera consacrée à les effacer. Un travail de longue haleine auquel va s'atteler un paysagiste spécialement engagé pour cela.

Ici comme ailleurs, les décharges sont une plaie. Le conseil général s'engage à subventionner à 20 % leur résorption, notamment par la construction de déchetteries. Même réflexion sur la destinée des gravières, qui, après exploitation, peuvent devenir soit des déversoirs d'ordures, soit une chance pour les espèces aquatiques et les loisirs.

Le CAUE a été désigné pour animer, coordonner et promouvoir cette politique, car, pour l'instant, aucun bureau de l'environnement n'existe dans l'administration départementale, pourtant forte de mille huits cents fonctionnaires. Il en coûtera cette année au conseil général environ 80 millions de francs, soit 2,8 % de son budget. Un peu plus sans doute les années suivantes, mais sans guère dépasser les 3 %. Les élus de Seine-et-Marne se sont-ils donné des outils administratifs et financiers à la hauteur de la situation ? On peut en douter, quand on apprend que le CAUE n'a été consulté ni sur le projet d'Euro Disneyland, ni sur celui de la nouvelle ligne TGV, deux grands équipements qui, plus que tout autre, vont changer les paysages de Seine-et-Marne au cours des années 90...

MARC AMBROISE-RENDU

INITIATIVES

Jardin sur la Butte

La nature a-t-elle horreur du vide ? A voir comment les végétaux envahissent, même en ville, les moindres parcelles de terrain nu, quais, chantiers en attente ou interstices d'un pavage, il semble bien en effet que, partout où elle le peut, se développe une flore spontanée. De là à « cultiver » cette spontanéité pour montrer aux Parisiens la vraie nature de leur environnement, il n'y a qu'un pas, franchi vertement par le service Paris-Espace-Nature de la Direction des parcs et jardins de la Ville de Paris.

Situé sur le versant nord de la butte Montmartre, à la hauteur du 17 rue Saint-Vincent, un petit enclos de 1 700 mètres carrés : jouxtant le terrain du Musée du Vieux Montmartre, ce jardin Saint-Vincent avait été fermé au public pendant une dizaine d'années. C'est plus qu'il n'en fallait à l'anthrisque ou à la chélidoine pour reconquérir leurs droits et prendre là leurs quartiers de haute liberté. Pour préserver le caractère sauvage du square, et néanmoins le donner à voir à d'autres vivants que les geais ou les hérissons, il a été réouvert au public il y a deux ans. Un regret : il n'est pour l'instant visitable qu'à doses homéopathiques (1).

La main civilisatrice

Seuls aménagements réalisés, une fois la pente consolidée : des couloirs de circulation pour cheminer sans risque de piétiner la végétation, un étiquetage à la fois rigoureux et anecdotique pour identifier précisément la ballote fétide – recommandée aux grands nerveux – ou la morelle douce-amère, très recherchée, dit-on, par les belles du Moyen Age, et la création d'une mare permettant d'abriter toute une faune et une végétation aquatiques, la seule introduite volontairement.

Pour le reste, hormis les grands arbres, qui datent de l'époque où le square était cultivé, aucune plantation délibérée n'est intervenue et l'entretien du jardin se réduit au strict minimum : désherbage de la plate-forme centrale, mais aucun arrosage. Bien sûr, on a dû abattre le frêne rongé par un parasite et on compte bien sur la mésange charbonnière aux joues blanches et à la cravate noire pour détruire chenilles et pucerons : un nichoir lui a été expressément aménagé dans la gigantesque subépine qui trône au centre du jardin, mais là est censée se limiter la main civilisatrice. D'où l'émotion qui saisit les animateurs du lieu à la moindre apparition nouvelle, gaillet gratteron, mahonia, ou sorbier des oiseleurs, tous nés pour ainsi dire de la dernière pluie.

Intervenir ou ne pas intervenir ? Là est bien la question. Comment concilier la vocation pédagogique de ce « laboratoire extérieur » qui entend présenter un maximum d'espèces différentes, et la sélection naturelle qu s'opère entre elles ? Ainsi les plantes vivaces étouffent-elles les annuelles et risquent à leur tour de disparaître, dans un troisième temps, au profit des jeunes arbres. Fauchage de zones bien délimitées, arrachage d'une grande partie des rejets ligneux et curage de la mare : on jardine donc un peu désormais au jardin Saint-Vincent. C'est le tribut à payer pour lutter contre l'appauvrissement – spontané – de la flore et sauvegarder un milieu susceptible d'attirer encore une faune variée.

CAROLINE HELFTER

(1) Visites les premier et troisième samedis du mois, du printemps à l'automne (sauf les jours fériés et pendant les congés scolaires), sur rendez-vous pris au 43-28-47-63. Les classes primaires sont reçues, elles, les lundis et mardis, sur rendez-vous également. Entrée gratuite.

Projets de circulation contestés à Joinville-le-Pont

L'autoroute contre les pavillons et les guinguettes

Les autoroutes A 4 et A 86 entre l'échangeur de Saint-Maurice et le pont de Nogent-sur-Marne, sur un tronçon de 1,7 kilomètre, à l'est de Paris, situé en quasi-totalité à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), ont la fâcheuse particularité, unique en Ile-de-France, de cohabiter sur la même chaussée. C'est là une grave erreur originelle, source de tous les problèmes que connaît aujourd'hui la ville des bords de Marne.

Alors que l'autoroute A 4 qui traverse la commune en viaduc, n'existait encore que sur les plans, la direction départementale de l'équipement (DDE) avait déjà prévu de doubler, un jour, sa largeur pour la faire passer de 40 mètres à 77 mètres. Le projet consistait à ajouter trois voies de part et d'autre des huit voies existantes ; il faisait du viaduc de Joinville le plus large d'Europe. Un record dont les habitants se passeraient bien.

Depuis la mise en service de l'A 4 en 1977, l'idée paraissait abandonnée, mais les riverains, traumatisés par la saignée de l'actuel ouvrage, qui avait détruit 210 pavillons, restaient vigilants. Aussi, lorsque le projet est ressorti des cartons en raison d'un trafic passé aujourd'hui à 240 000 véhicules par jour et surtout de la perspective de l'ouverture d'EuroDisneyland, qui prévoit de drainer entre 15 et 20 millions de visiteurs par an, les élus, toutes tendances confondues, et les habitants, se mobilisèrent immédiatement dans un très actif comité de défense.

En février 1988, une enquête publique réunissait 6 677 lettres-pétitions (sur 8 000 foyers) hostiles à l'unique projet de la DDE, le seul qu'elle ait jamais étudié, celui qu'elle a toujours voulu imposer. Ce refus s'accompagnait de diverses manifestations avenue Matignon, au ministère de l'équipement, au conseil régional, au conseil général. En octobre 1988, comme l'explique le maire de Joinville-le-Pont, M. Pierre Aubry (divers droite), « le préfet dit : « Puisque vous ne voulez pas comprendre qu'il n'y a pas d'autre solution, trouvez-en une ». La DDE s'étant toujours refusée à envisager tout autre choix, ce qui est anormal pour ne pas dire plus, une étude est alors effectuée par un bureau à la demande du comité. Elle conclut à la possibilité technique de traverser la ville en tunnel, selon un tracé qui épouserait sensiblement celui de l'actuelle autoroute, dans des délais acceptables. Toutes les nuisances seraient supprimées. Seul inconvénient : le coût de l'ouvrage, qui devrait tourner aux alentours de 1,2 milliard de francs contre 750 millions pour la solution en viaduc. En juin 1989, le premier ministre signe la déclaration d'utilité publique (DUP) en faveur du projet de la DDE, vieux de plus de vingt ans (1). C'est alors que le conseil régional d'Ile-de-France, qui a la plus importante participation financière à l'opération puisqu'elle s'élève à 70 %, entre en scène. Son président, M. Pierre-Charles Krieg (RPR), approuvé par les conseillers régionaux, gèle les crédits de la région six jours après que M. Rocard a signé la DUP. De plus, se substituant à l'Etat défaillant, il commande une nouvelle étude pour 2 millions de francs. Elle confirme les résultats de la première, mais le prix du tunnel y est estimé à 1,8 milliard de francs.

« On ne peut financer des ouvrages à n'importe quel prix », déclare M. Christian Cambon (UDF-PR), vice-président du conseil régional et maire de Saint-Maurice, ville riveraine de Joinville, qui a déjà payé, elle aussi, un large tribut à l'autoroute. Il invite M. Jean-Pierre Fourcade (UDF), également vice-président de l'assemblée régionale et à ce titre chargé des finances, à venir constater par lui-même à Joinville. Ils étudient le dossier sur place, se rendent sur le terrain, survolent même l'autoroute en hélicoptère... et demandent une troisième étude d'un coût de 500 000 francs pour arriver à une solution conciliant environnement et investissements.

Il s'agirait d'utiliser l'espace libre entre les deux tabliers de l'autoroute et les bandes d'arrêt d'urgence. Trois voies seraient gagnées, et la technique dite du viaduc de Gennevilliers permettrait, à l'aide de feux rouges ou verts, de faire basculer la voie centrale dans un sens ou dans un autre, selon les besoins du trafic. Cette solution d'autoroute à géométrie variable paraît malheureusement envisageable. Il est impossible de raccorder les deux tabliers qui ne sont pas à la même hauteur. Il n'est pas possible non plus d'utiliser les bandes d'arrêt d'urgence ; l'ouvrage risque de se fendre, ou de s'enfoncer !

Le bureau d'études présente alors une contre-proposition. Elle consisterait à élargir le viaduc à 54 mètres, en dissociant l'ouvrage projeté de l'ouvrage actuel avec des piles nouvelles. Deux voies seraient aménagées de part et d'autre dans chaque sens en les faisant se chevaucher. Le conseil régional injecterait des crédits supplémentaires pour améliorer les abords de l'autoroute avec un « écran végétal », et 30 millions de francs seraient consacrés pour « racheter à leur vraie valeur les maisons des riverains qui voudraient partir ».

Ce projet vient d'être présenté aux Joinvillais qui se sont rendus nombreux à la mairie. Le public, pour une bonne part, ne veut pas entendre parler d'autre chose que de tunnel et le fait savoir. Tout serait simple s'il suffisait à la région de geler indéfiniment sa participation. Malheureusement – et cela est jugé comme un accroc à la démocratie –, l'Etat peut l'obliger à débloquer ses crédits pour financer un projet qu'elle désapprouve. Les Joinvillais vivent donc avec une épée de Damoclès qui peut, à tout instant, couper le fil ténu de leurs espoirs. C'est pourquoi M. Cambon s'est fait l'avocat de la dernière en date des contre-propositions.

Choisir entre un projet néfaste, celui de la DDA, et un autre qui n'a pour but que d'en limiter les dégâts, ce n'est pas choisir. Le doublement du viaduc signifierait à terme la disparition des célèbres guinguettes et il endommagerait gravement un des plus beaux sites de l'Est parisien, célèbre pour avoir inspiré les impressionnistes et pour avoir servi de décor à quelques chefs-d'œuvre de notre cinéma (2). Ce site, guetté par la « loubardisation », mériterait au contraire d'être protégé. Ce qui couperait court aux fantasmes urbanistiques les plus fous, comme celui de recouvrir la totalité de l'autoroute d'une immense dalle de béton qui supporterait le futur stade de 100 000 places ou celui de noyer tout le bas de la ville pour y créer une Venise francilienne.

Il suffirait peut-être pour tout régler que le président de la République, comme il l'a fait pour la forêt de Saint-Germain, se rende sur place. Il montrerait ainsi qu'un habitant de l'Est n'est pas plus mal traité qu'un arbre à l'Ouest. Une pétition lui a été transmise. Après les inégalités sociales, les Joinvillais espèrent encore qu'il va s'attaquer aux inégalités géographiques.

FRANCIS GOUGE

(1) Le comité de défense a attaqué la DUP en Conseil d'Etat, car la décision doit se prendre après l'étude de plusieurs projets, ce qui n'a pas été le cas ici. Selon le journal communiste *les Nouvelles du Val-de-Marne*, un proche du premier ministre aurait confié : « Il a signé sans savoir. »

(2) Le projet de doublement de l'autoroute prévoit aussi la création d'un échangeur dans le bois de Vincennes, au carrefour de Beauté, qui serait détruit lui aussi.

HUMEUR

Aux basques du président

M. Alain Jonemann, député RPR des Yvelines, maire du Vésinet, vient d'écrire à M. François Mitterrand pour lui demander que « la traversée de la Seine, entre Montesson et Le Mesnil-le-Roi par l'autoroute A 14, soit prévue non pas en viaduc mais en tunnel sous-fluvial par le simple prolongement du tunnel déjà prévu sous la terrasse de Saint-Germain-en-Laye et la forêt ».

Le maire du Vésinet précise : « Malgré les aménagements prévus, le viaduc sera pour son environnement, et notamment pour les deux secteurs d'habitation qui existent de part et d'autre du fleuve, à quelques dizaines de mètres de l'ouvrage prévu, source incontestable de bruit, de pollution et de perturbation du site. » Et M. Jonemann conclut : « Comme vous l'avez fait à Saint-Germain-en-Laye, je souhaite très vivement que vous vouliez bien accepter de venir vous-même vous rendre compte des choses sur place, et je serais particulièrement honoré de vous recevoir. »

Après une visite, le 2 mai dernier, en forêt de Saint-Germain-en-Laye, le président de la République a en effet demandé au gouvernement de « ne pas faire réaliser l'échangeur » de l'autoroute A 14 qui aurait détruit une partie du massif forestier de l'Ouest parisien (*le Monde* du 17 mai). Mais le chef de l'Etat ne s'est-il pas engagé dans une spirale dangereuse ? Comment désormais pourra-t-il ignorer les diverses invitations que maires et associations, forts du précédent des Yvelines, ne manqueront pas de lui adresser pour protéger une qualité de la vie menacée ? Devra-t-il alors courir tous les chemins de l'Hexagone ? Il est des visites qui peuvent être difficiles à gérer...

JEAN PERRIN



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT



BASE EN R.F.A.

Important groupe industriel très présent dans les technologies de pointe, nous recherchons, pour l'un de nos départements leader international dans son secteur, un Directeur Administratif et Financier.

Responsable de deux établissements, vous prendrez en charge la restructuration complète de l'organisation et des procédures de fonctionnement pour l'ensemble des activités administratives et financières. En outre, vous participerez également à la création d'un système de gestion intégré.

A 35 ans environ, vous êtes de formation supérieure en gestion/finance idéalement complétée par une spécialisation en informatique et vous possédez une parfaite connaissance du français, de l'allemand et éventuellement de l'anglais.

Votre expérience professionnelle et votre maîtrise du reporting anglo-saxon vous ont permis d'exercer avec talent vos compétences de manager et d'organisateur, votre sens de la diplomatie et vos réelles qualités relationnelles.

Pour ce poste basé à DUSSELDORF, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, curriculum-vitæ, photo et prétentions) sous réf. 6795 à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILL. CEDEX

EUROPEAN MARKETING DIRECTOR

INDUSTRIAL CERAMICS

Package to £50,000 p.a. **North West England**

With a tradition of excellence spanning more than 30 years, this specialist force in ceramic materials wishes to increase its penetration in Europe during the 1990's. Well established worldwide, they are expanding their product range further, through technical innovation and additional investment in new operating units and personnel.

Analysing European markets and exploring industrial trends, you will devise penetrating strategies to expand the product presence of this high profile organisation. As a powerful marketeer, you will promote and develop strong working relationships with both the subsidiary operations and distributors throughout Europe.

Although their HQ is Manchester based, you will be flexible in operating from several European offices and be expected to travel throughout Europe, and as a good communicator utilise your native and English language skills. You will have an impressive background in product marketing ideally within the ceramics and refractories sector. An academic achievement in chemicals or materials engineering would be advantageous.

As a key opportunity to be part of the true European market, your expertise will be rewarded with an exceptional salary, an attractive bonus scheme, an executive company car, full relocation and the prestige of becoming an integral member of the executive management team.

Applicants should write or fax their full career details to the address below or, for a confidential discussion, call **Angela Taylor** during business hours in England on **061-833 0683**, quoting **reference no. 623.** All interviews will be held in the UK or other European locations mid July 1990.

Torres&Partners
—— Search & Selection ——
Scottish Mutual House, 35 Peter Street, Manchester, M2 5GD, England.
Tel. 061-833 0683. Fax: 061-834 9120.



LONDON BUSINESS SCHOOL

Directeur, Service Placement et Carrières

Salaire Compétitif (Négociable)

La London Business School est l'une des toutes premières Business Schools de renommée internationale. Nous proposons : deux programmes de MBA, l'un de deux ans à temps plein et l'autre de trois ans à temps partiel ; un programme « Sloan Fellowship » en neuf mois ; une variété de formations courtes de management ainsi que des cours spécialisés pour des cadres en activité.

La LBS souhaite recruter un directeur pour le service « Placements et Carrières ». En liaison avec le responsable du programme MBA, il sera assisté d'un directeur adjoint et d'une équipe administrative.

Le titulaire du poste sera responsable de toutes les activités de placement et de conseil en orientation de carrières. Il aura en particulier la charge de développer une stratégie internationale de marketing aussi bien pour placer les nouveaux diplômés que pour trouver des stages d'été pour les étudiants en fin de première année.

Il passera environ 20 % de son temps à l'étranger (dans un premier temps, essentiellement sur le continent européen et aux Etats-Unis) afin de rencontrer des entreprises et de représenter la LBS lors de manifestations. Le candidat doit disposer d'excellentes capacités de communication et de présentation. Il doit également comprendre les besoins de la LBS ainsi que des diplômés MBA. La maîtrise d'une langue européenne en plus de l'anglais est souhaitable.

Les candidats intéressés doivent envoyer un curriculum vitae à :
Mme Parvin Khan, directeur du personnel.
Une description plus détaillée du poste est disponible.

Mme Parvin Khan, London Business School, Sussex Place, Regent's Park,
GB - London NW1 4SA. Téléphone: 19 44 71-262 5050. Fax: 19 44 71-724-7875.

LOCSTAR Epaulée par des entreprises internationales prestigieuses, LOCSTAR a pour vocation de développer, mettre en oeuvre et commercialiser un réseau européen de radio-localisation et radio-messagerie par satellites, destiné aux mobiles terrestres, maritimes ou aériens. Le succès de ce système de communication de haute technologie se confirme et nécessite la mise en place active d'infrastructures techniques et commerciales de haut niveau. C'est à ce titre que notre Direction Générale recherche deux de ses plus proches collaborateurs.

Directeur technique Réf. M/106

Membre du Comité de Direction, nous vous confierons la responsabilité de diriger et de faire évoluer notre Unité de Production de Services, chargée de l'exploitation et du contrôle des infrastructures spatiales, du centre de traitement et du réseau de télécommunications. Vous aurez également la responsabilité du développement de nos Produits et Services et du support technique à notre réseau.

A 40/50 ans, de formation supérieure scientifique, votre solide expérience vous a permis d'acquérir une bonne maîtrise des technologies et télécommmunications spatiales ainsi que des techniques de traitement de l'information et, bien sûr, les qualités de manager indispensables pour diriger un centre d'exploitation de très haute technologie.

Directeur du développement Réf. M/107

Membre du Comité de Direction et avec l'appui des autres entités de Locstar, vous serez chargé d'identifier, commercialiser et mettre en oeuvre de grands projets spécifiques répondant aux besoins propres de notre clientèle. Au-delà, vous avez la responsabilité de détecter de nouveaux segments de marché et de définir les axes essentiels de la stratégie de développement de Locstar.

A 40/45 ans, de formation scientifique et commerciale, votre expérience réussie d'ingénieur d'affaires dans un secteur de haute technologie proche de Locstar, vous a permis d'acquérir les qualités nécessaires pour anticiper et réaliser nos grands projets de développement. Votre créativité et vos talents de négociateur assureront votre succès.

Pour ces deux postes, situés dans un premier temps à Evry (30 km au sud de Paris) puis à Marseille, vous êtes parfaitement bilingue français-anglais.

Notre conseil, Thierry de Carné, étudiera confidentiellement votre candidature adressée avec CV (en français et en anglais) à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris. Telefax 45.00.98.67.

Linden

MEDIA-SYSTEM

DEVELOPPER SES COMPETENCES EN FRANCE, DANS NOTRE CENTRE TECHNIQUE EUROPEEN C'EST TOUT NATUREL

Plus de 2,6 milliards de $ de CA pour environ 3 000 personnes dans le monde. Qui dit mieux ? La performance est au cœur de notre croissance. Rejoindre notre Centre Européen de Recherche, Développement et Applications de Villers-St-Paul (dans l'Oise, près de Paris) c'est choisir de développer ses compétences au cœur de l'Europe avec un groupe pétrochimique américain de 1er plan. Pour faire face au renforcement de notre position dans le domaine des Propylène Glycols (PG) et Propylène Glycol Ethers (PGE) nous recherchons un :

INGENIEUR CHIMISTE

Débutant ou première expérience

Vous serez plus particulièrement chargé de : • la définition, le démarrage et la supervision de notre laboratoire PG/PGE • la mise au point d'analyses (chromatographie) ainsi que la réalisation d'essais et de tests dans des domaines d'application très variés • le développement d'une base de données techniques PG/PGE.

Diplômé d'une école d'Ingénieurs de chimie ou de l'université (Bac + 5 minimum), vous maîtrisez les techniques de chromatographie et la langue anglaise. Vos capacités de communication, votre enthousiasme et votre autonomie vous permettront d'évoluer à terme vers une activité Assistance/Service Technique en clientèle.

Si vous êtes prêt à nous rejoindre, contactez nous en envoyant CV + lettre manuscrite sous réf. PGO1, à l'attention de M. J.M. DAGEVILLE, ACPEI, Villers-St-Paul, BP Nº 34, 60870 Rieux.



ARCO
Chemical Products Europe, Inc.

Coleman

Société américaine, nous sommes :
- N°1 au monde des "outdoor équipments"
- CA de $ 750 M, dont déjà 17% grâce à l'export (Australie, Europe, Japon, Afrique, Proche-Orient)

Notre stratégie :
- Qualité
- Diversification de nos produits et de nos implantations
- Priorité au développement de l'international.

Nous recherchons notre :

AREA SALES MANAGER

AFRIQUE ET PROCHE -ORIENT 300 KF +

En liaison avec notre siège, vous établirez notre stratégie en terme de produits, marchés, unités de production à implanter localement et supports de vente.

Patron sur votre zone, vous animerez et développerez notre réseau de distributeurs et d'agents. A terme, vous créerez votre propre force de vente sur cette région.

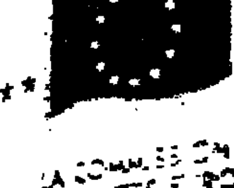
Pour ce poste, très évolutif, nous souhaitons, qu'à 30 ans environ et après une formation supérieure, vous ayez acquis une solide expérience de vente de produits de consommation (si possible techniques : générateurs...) sur ces régions (en particulier Afrique du Sud et Proche -Orient).

Vous parlez couramment le français et l'anglais et si possible, l'arabe. Une expérience dans une entreprise américaine constituerait un atout.

Vous serez si possible, basé à Wichita, Ks, ou à Frankfort (siège de notre filiale européenne).

Please send your resume IN ENGLISH to MERCURI URVAL réf. 70.3810 - 3 cours Albert Thomas - 69416 LYON cedex 03 FRANCE.

Mercuri Urval



TRADUCTEURS ADJOINTS

TRADUCTEURS

CONDITIONS PARTICULIÈRES

of voluntary ... an Executive ... Headquarters.

... and French required. Spanish an ... Experience ... in a developing country at a grassroots level in development and ... with refugees ... experience in management of an NGO and ... raising funds from foundations and governments.

... and benefits commensurate with experience. Considerable international travel. Start up October 1990.

Applications (c.v. and names and addresses of three references) to be mailed ... Russell ... ICVA Executive Committee, C.P. ... Grand Saconnex, Geneva, Switzerland by 15 July 1990.

... IS AN EQUAL OPPORTUNITY EMPLOYER.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX







LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise deux concours généraux pour la constitution d'une réserve de recrutement de (m/f)*

TRADUCTEURS ADJOINTS et TRADUCTEURS

• économiques • juridiques • scientifiques

DE LANGUE PRINCIPALE FRANCAISE

VOULEZ-VOUS DEVENIR TRADUCTEUR A LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES A BRUXELLES OU A LUXEMBOURG?

- ☐ Etes-vous ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté?
- ☐ Etes-vous en possession d'un diplôme universitaire (niveau: maîtrise)?
- ☐ Votre langue principale est-elle le français?
- ☐ Etes-vous doué(e) pour la traduction?
- ☐ Possédez-vous une connaissance approfondie d'au moins deux des langues suivantes: allemand, anglais, danois, espagnol, grec ou portugais, dont l'une est l'allemand ou l'anglais?

Dans l'affirmative, vous pouvez postuler à l'un de ces concours et vous procurer l'avis de concours et le formulaire de candidature obligatoire, encartés dans le Journal Officiel des Communautés européennes n° C 126 du 22.5.1990, en écrivant avant le 10 juillet 1990, de préférence sur carte postale, en mentionnant la référence "COM/LA/702-703" à:

Commission des Communautés européennes
• Unité Recrutement
200, rue de la Loi, B-1049 Bruxelles
• Bureau de Représentation en France
61, rue des Belles-Feuilles, 75782 Paris Cedex 16
• Bureau à Marseille
2, rue Henri Barbusse, 13241 Marseille Cedex 01

CONDITIONS PARTICULIERES

Traducteurs adjoints (COM/LA/703)
Aucune expérience professionnelle n'est requise. Le diplôme donnant accès au concours doit avoir été acquis après le 1er mai 1987.
Etre né(e) après le 20 juillet 1957.

Traducteurs (COM/LA/702)
- économiques - juridiques - scientifiques
Au moins deux années d'expérience professionnelle post-universitaire, dans le domaine des langues et/ou dans un des secteurs d'activité de la Commission.
Etre né(e) après le 20 juillet 1954.

Les candidatures de juristes, économistes, ingénieurs et de détenteurs de diplômes scientifiques ou techniques seront particulièrement appréciées.

N.B. DATE LIMITE POUR LA PRESENTATION DES CANDIDATURES: 20 JUILLET 1990.

*La Commission met en oeuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

The International Council of voluntary Agencies (ICVA) seeks an Executive Director for its Geneva Headquarters.

English and French required. Spanish an asset. Experience working in a developing country at a grassroots level in development and/or with refugees. Experience in management of an NGO and in raising funds from foundations and governments.

Salary and benefits commensurate with experience. Considerable international travel. Start up October 1990.

Applications (c.v. and names and addresses of three references) to be mailed to reach Russell Rollason, ICVA Executive Committee, C.P. 1218 Grand Saconnex, Geneva, Switzerland by 15 July 1990.

ICVA IS AN EQUAL OPPORTUNITY EMPLOYER.

L'Université de Bruxelles recrute à partir de l'année 1990-1991 :

— 1 chargé de cours à plein temps ;
— 1 assistant plein temps.

Dans le domaine de l'histoire de l'art contemporain (XIXe et XXe siècle).

Renseignements à la Faculté de philosophie et lettres, CP 175, Université libre de Bruxelles,
50, av. F.-D. Roosevelt — B-1050 Bruxelles.
Tél. : 0032/2/6422403 - Fax. : 0032/2/6422450.

PRÉVOYEZ MAINTENANT VOTRE AVENIR

Vous êtes un ingénieur commercial expérimenté ?
Nous vous offrons un bon salaire plus une prime dans de très bonnes conditions de travail.
Nous sommes un fabricant – leader dans son domaine – spécialisé dans la construction de machines automatiques, dans le domaine du BTP, de la sidérurgie et de l'industrie du fil métallique.
Du fait de notre forte expansion, nous recherchons :

5 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Vous consacrerez 70 % de votre temps de travail à des déplacements dans les pays suivants : France, Belgique, Suisse.
Veuillez adresser votre candidature à : ERGON GmbH,
Berliner Allee 61, 4000 Düsseldorf 1. Tél : 211/320509, Fax : 328233.

Cherche pour sept. 90, 2 professeurs de français dont un professeur enseignant l'espagnol en seconde langue, salaire de 10 000 à 16 000 £/an selon exp. Les professeurs diplômés de la CEE seront reconnus en Angleterre. Entretien à Paris le vendredi 29 juin.
Env. votre CV au directeur : Michael Round, Haling Manor Highschool, Kendra Hall Road, South Croydon CR2 OPN, G.-B. Tél. : (19) 44-81-681 1141.

Agence de presse recherche rédacteur français, bilingue anglais : crit. d'empl. : qual. de style, habitude des ordinateurs. Fax World News Link. USA 401-7371810.

secrétaires

Importante agence de publicité recherche pour son président une SECRÉTAIRE DE DIRECTION bilingue anglais, elle devra justifier d'une bonne expérience de ce type de poste de préférence en agence et être disponible rapidement.
Merci d'envoyer CV et prétentions au journal sous référence n° 8045, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

DESSINATRICE DIPLOMÉE
architecture intérieure ESAM cherche emploi 42-09-97-40 (soir)

PROFESSIONNEL DE LA VENTE
introduit milieu médical ch. REPRÉSENTATION sur 67-68 et +
Ecr. s/n° 7279 à Média-System, BP 31, 67001 Strasbourg, qui transmettra.

JH., diplômé technique et langage des medias, et lettres, trilingue angl., esp. courant. Fréquents séjours étranger. Créatif, prestance, ch. travail intéressant. Tél. : 40-53-08-99.

Maîtrise d'économie, études de gestion, anglais et informatique CH. MISSION SS STATUT DE COOPÉRANT (VSNE) Stage préalable ou non T. : 45-32-44-08 (h. b.)

H. 46 a. 21 a. exp. admist. et financ. Sens de la discrét., ch. situation position cadre. Ecrire sous le n° 8924 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, Paris-7e.

capitaux propositions commerciales

Rech. financier pr instal. magasin pièces auto au Maroc. Apport stock agence. 150 000 F envisage d'autres commerces. Tél. 87-69-72-70, le soir.

Le Monde des Cadres



Notre société c'est aujourd'hui 1000 collaborateurs et bientôt 1 Milliard de CA. Présents sur de nombreux aéroports, nous exerçons principalement deux métiers, la restauration et le commerce de produits haut de gamme. Notre siège parisien recherche pour sa **direction du développement** un

CHEF DE PROJET HEC - ESSEC - MBA

Après formation aux spécificités de nos professions en milieu aéroportuaire, vous participez à l'élaboration de notre stratégie et à la réalisation de nos objectifs. En relation avec des partenaires de haut niveau intervenant sur ce marché, vous recherchez et étudiez les opportunités de développement en France et à l'Etranger. Vous assurez ensuite l'ensemble des étapes conduisant à la mise en oeuvre : aspects marketing, juridiques, puis montage financier et lancement opérationnel. Ce poste requiert une formation Grande Ecole, une bonne culture internationale, notamment anglo-saxonne, *une expérience de 3/4 ans dans l'implantation de structures à l'Etranger et une* personnalité à très fort potentiel.

HERVE LE BAUT CONSULTANTS

Merci de confier votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo, salaire actuel) sous la référence SAR 1 LM à - HERVE LE BAUT CONSULTANTS - 57 rue des Mathurins 75008 PARIS. Téléphone : 42 65 38 39.

La Ville de Clichy-la-Garenne
50 000 habitants en expansion
recrute

1 CHARGÉ DE MISSION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT URBAIN

MISSION :
– Mise en place d'une politique d'environnement urbain s'intégrant dans une politique globale d'urbanisme ;
– Définition et gestion des moyens techniques pour lutter contre toutes les nuisances urbaines.

PROFIL :
Collaborateur direct du Maire : ce poste exige une formation supérieure de haut niveau (ingénieur, architecte, diplômé universitaire en urbanisme et écologie) ainsi qu'une expérience permettant d'appréhender de manière concrète et rapide la fonction.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à :
Monsieur le Maire
Conseiller général
Hôtel de Ville - 92110 Clichy-la-Garenne.

Phoenix English Centre cherche prof. d'anglais, classe de 1re, terminale, pour recruter élèves stages été EXETER, G.-B. Tél. : (19) 44-392-420-724. Bonne rémunération.

TRADUCTEURS
TECHNIQUES de français et Anglais – Expérience en électronique – CV à BIAT 71, rue Fondary, PARIS-15e.

TT TERRAIN MAGAZINE recherche
JOURNALISTE PERMANENT
(Dossiers, reportages), compétences photo et technique auto appréciées. Embauche rapide.
Envoyer CV et prétentions. EDIREGIE – BP 86 Service rédaction 94420 Le Plessis-Trevise

Les Verts (pti écologiste) recherchent
ATTACHÉ(E) DE PRESSE CONFIRMÉ(E)
Env. C.V. et prétentions au Secrétariat National des Verts 19, r. Titon 75011 Paris

---

L'AGENDA

Bateaux

Part. vd ROCCA « cobra », 5 m. See Drive, moteur OMC, 120 W. armement compl., échel., skis naut., mot. secours, Evinrude 9,9 w, rem. 1 200 kg Rocca. *P. 80000 F, t. (16) 23-62-30-87*

Bijoux

Bijoux anciens, bagues romantiques
se choisissent chez Gillet ACHAT OR. Actuel. 20 % réduc. GILLET – 19, rue d'Arcole, 75004 Paris, tél. 43-54-00-83.

Cours

150 heures/semaine, 10 h de cours d'anglais, logement et repas. Ecole de langues agréée, petits groupes, max. 10 élèves par cours. 18 ans +, cadre agréable, ambiance sympa, maison campagnarde, jardins, au cœur de l'Angleterre dans le *Shropshire. Tennis, golf,* équitation. Aussi cours pour enfants. The Prince-*Phillimore School, Culming*ton House, Culmington, Ludlow, Shropshire SY8 2DB. T. (19) 44-584-73207.

Jeune fille au pair

J. F. hongroise, 21 a., parlant fr., angl., suédois, ch. place au pair, juil. France. (1) 43-87-16-08.

Vacances Tourisme Loisirs

TRADUCTEURS
TECHNIQUES de français et Anglais – Expérience en électronique – CV à BIAT 71, rue Fondary, PARIS-15e.

DRISCOLL HOUSE-HOTEL 200 chambres simples 110 £ par semaine Rens. : 172 New Kent Road LONDON SE 1 4YT-GB (19) 44-71-703-4175

Maison à louer à Paris-20e. Du 7 juil. au 31 août, 4 ch., pr 5 adultes et 1 enfant 12 000 F ; juil. 15 000 F, août + caut. T. 47-97-03-44

SETE, sur la Corniche, 2 P., loggia + terrasse 35 m², vue mer, dans résidence. AOUT *Tél. : 69-01-08-05*

AGENDA IMMOBILIER





Bon documentation sur ST-JEAN-DE-MONTS
Nom ____ Tél. dom. ____
Tél. bur. ____ Adresse ____
Ville ____ Code postal ____
66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS

FERINEL Vacances

Le Monde
AGENDA IMMOBILIER
mercredi + jeudi + vendredi + samedi (RADIO-TÉLÉVISION)
PUBLICITÉ :
RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS :
45-55-91-82, poste : 40-83

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

BUREAUX ÉQUIPÉS
Tres durées, ts services, salles de réunions. SIÈGE SOCIÉTÉS
ACTE PARIS
Fbg St-Honoré - St-Augustin-Boétie. Tél. : 43-59-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

BUROMASTER PTE DE PANTIN GRAND STANDING
Metro liaison ROISSY A3 à partir de 40 m² gardien, accueil, multiservices *Tél. : 48-44-45-45*

DOMICILIATION
BUREAUX, TÉLÉCOP., TELEX
AGECO 42-94-95-28

PORTE GENTILLY RER à 50 m 350 m², 10 bureaux
27 500 F/mois/HC/HT
Michel BERNARD, 45-02-13-43

MONTPARNASSE 35 m² ET 45 m² RARE, NEUF
Michel BERNARD, 45-02-13-43

A PARTIR DE 50 F HT/mois
Votre ADRESSE COMMERC. PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e
LOCATION DE BUREAUX
CREADOM 42-67-05-99.

boutiques

Locations

MONTPARNASSE SANS REPRISE
110 ET 115 M2
AVEC BUREAU
BAIL NEUF.
Michel BERNARD 45-02-13-43

boxes - parking

IMMOPARK
Rech. URGENT à l'ACHAT « PARKINGS dans PARIS » à l'unité ou par lots
42-28-98-29.

locaux commerciaux

Achats

Cherche à acheter local 600 m², dans Paris, même mauvais ét. et avec travaux, néces. plateau 180 m². Association ZEN internationale – 45-80-10-00.

Locations

BD DE CLICHY
465 m², 34 000 F/mois réserves, parkings. Refait neuf, 45-02-13-43.

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE
Hôtel de luxe 57 chambres. Directement sur la plage de *la mer des Caraïbes.*
Rendement locatif : 9 %.
Prix demandé :
$ US. 8 000 000.
Renseignements :

S.T. S.A.
Route de Puplinge 39, CH-1241 PUPLINGE (SUISSE).

89 SENS
Bien située centre ville
MAROQUINERIE
Bijoux fantaisie. Surf. ccale 27 m², clt. fidél. CA prouvé. *Bail 3-6-9. Loyer* 1 500 F/mois. B. agence. T. le soir (16) 38-87-24-20. *Prix du fonds : 280 000 F.*

PARIS XVIe
PRES PLACE DE L'ETOILE

EXCEPTIONNEL

BAIL COMMERCIAL
A SAISIR
570 m², BELLE FAÇADE SUR AVENUE VICTOR HUGO

comprenant
228 m² en rez-de-chaussée et rez-de-jardin.
238 m² au 1er étage et mezzanine.
104 m² en sous-sol
très bon état général, prestations de qualité

Voko France
85, avenue Victor Hugo.
75116 Paris
Tél : 45. 00. 18. 02



SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
RUE SAINT-HONORÉ EXCEPTIONNEL
2 P. TT CFT 35 m²
Cuis. améric., s. d'eau clair. 980 000 F. 48-04-35-35.

1er ÉTIENNE-MARCEL
2-3 P. 870 000 F
3e étg. Bel imm. 18e ravalé en 89. AFFAIRE EXCEPT. 45-66-43-43.

ST-EUSTACHE
BEAU STUDIO 32 m² imm. classé, 3,20 hauteur 1 070 000 F. 47-04-88-18

2e arrdt

2e PRÈS Mo BOURSE 2 pces, coin cuisine tout conft digicode clair PRIX : 579 000 F CRÉDIT – 43-70-04-64

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS
5e ét., asc., gd studio. 800 000 F.
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

EXCEPTIONNEL
Appts de très ht niv. Très spac. réception + chb. et mezzanine conviendrait habitation de luxe pr respons. Prix élevé justifié. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

HOTEL DE TALARD
Magnifique DUPLEX 145 m² sur jardin à la française, expos. sud-est. 2 park. Tél. : 45-62-62-51.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS EXCEPTIONNEL STUDIO de CARACTÈRE
Poutres, tout confort. Px 925 000 F - 42-71-61-48.

FRANCS-BOURGEOIS
S/HOT. SOUBISE
75 m². RÉNOVÉS dans HOTEL 18e. 45-62-16-40

5e arrdt

JARDIN PLANTES Près. Urgent à saisir, 2 P. cuis. équip., bains, refait neuf, soleil, calme 689 000 F – 43-27-81-10

PANTHÉON LUXEMBOURG
P. de T. 4e ét., asc. voté. Vue dégagée 4 P. Tt cft. 75m². Travx à prévoir. Très urgt. 43-35-18-38.

EXCEPTIONNEL
Réhabilitation de luxe. Hôtel du XVIIIe siècle. Neuf, jamais habité. Restent : appts 95 m² à 115 m². Haut de gamme 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

6e arrdt

RUE MONSIEUR-LE-PRINCE STUDIO REFAIT 530 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

7e arrdt

LATOUR-MAUBOURG
immeuble récent, étage élevé, asc., grand 2 p., balcon, px : 2 100 000 F.
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

RUE DE BEAUNE
BEAU 2 PIÈCES CHARME 1 950 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

8e arrdt

MALESHERBES IMM. DE 1890
TRIPLE RÉCEPT., 4 CHBRES. GD SERVICE POUR COUPLE, ÉLÉGANT. 45-02-13-43.

R. DE PONTHIEU 4e ét., 65 m², 3 p. luxe, visite du 7 au 9 juin. Tél. RV : 42-56-17-61 ou (16) 93-43-39-93

9e arrdt

RUE RODIER
2e étage. Bon immeuble. BEAU 2 PIÈCES
Gd séjour av. 3 fenêtres. 1 chbre, cuis., séo., s.d.bns, w-c séparé. Bon état. Cave. 825 000 F. 48-04-35-35.

10e arrdt

QUAI VALMY près
Beau studio, cuis. Tt cft. Poutres apparentes. Px 419 000 F. créd. total poss. - 48-04-84-48.

Rue Lafayette, métro Louis-Blanc, bel immeuble pierre de taille, 2 pièces tout confort, refait à neuf, 5e étage sans ascenseur, mais prévu, soleil, calme, interphone et gardien, 680 000 F. le soir, après 18 h, tél. : 42-02-89-42

11e arrdt

PRÈS NATION, refait neuf, 2 P. coin cuis. W.-C. Bains. Vue dégagée digicode. Px 475 000 F CRÉDIT – 43-70-04-64

FAIDHERBE-CHALIGNY
EXCEPTIONNEL 2 P., cuis., s. de bains, w.-c., cave. 549 000 F CRÉDIT TOTAL POSSIBLE. 48-04-08-60.

12e arrdt

Mo DAUMESNIL superbe 2 PIÈCES SUR RUE
Cuis., ent., sal.de bns, w-c. Soleil. 745 000 F. créd. poss. 48-04-84-48.

Part. vend 3-4 pces 92 m². stand., 3e ét. sur jard., cave, park. Tél. : 43-45-38-22

13e arrdt

MAISON ARTISTE
65 m² × 3 + sous-sol au 2e étage atelier. 42-78-68-56.

RUE BAUDRICOURT
BEAU 2 PIÈCES refait neuf 720 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

PROCHE XIIIe
propriété avec 4 maisons 4 700 000 F. Divisible 45-47-04-24

14e arrdt

14e MOUTON-DUVERNET
BEAU 2 P. TT CFT. BALC. Bel imm. pierre de tail. Asc. Gardien Digicode. 1 200 000 F. 45-66-43-43.

ALÉSIA, 5e étage, ascens. s/av. J.-MOULIN. B. 3 P. TT CFT. Balc. Bel imm. récent. Park. poss. Gard. Digicode. 1 850 000. 45-66-43-43.

14e ALÉSIA
BEAU 4-5 P. 80 m². Cuis., s.d.bns + dche. Dble expo. Bel immeub. 2 450 000 F. 45-66-43-43

EXPERTISE GRATUITE
Etude Duvernet. 45-41-11-00.

AVENUE JEAN-MOULIN
EXCEPTIONNEL 2 p., entr., cuis., s. de bains, w.-c., cave. Px : 899 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

Mo PLAISANCE. Pierre de tail., ravalé, asc., vue s/jard., 2 p., cuis., bains, calme, à rafraîchir. Px : 819 000 F. 43-27-81-10.

ALÉSIA A SAISIR P. de T. 4 P. liv. + 3 chbres, 80 m², 2e ét. sans asc., bien expos. Charg. minim. Bon état. 2 400 000 F. 43-35-18-36.

Vavin studio 1 060 000 F
Vavin 2 P. 1 870 000 F
Arago stud. park 870 000 F
René Coty 4 P. 2 250 000 F
Pernety 2 P. 920 000 F
Montparnasse 3 P. 2 100 000 F
Glacière 3 P. 1 270 000 F
GALA IMMO 43-35-18-36.

15e arrdt

15e SÈVRES-LECOURBE
B. 2-3 P. TT CFT
3e étg. asc. DOUBLE EXPO. TRÈS CLAIR. 2 400 000 F. 45-66-01-00.

CHARLES-MICHELS
Récent 5e ét. ascens. TRÈS BEAU 2 P. Balcon. PARFAIT ÉTAT. 1 680 000 F. 45-66-43-43.

MÉTRO CONVENTION
EXCEPTIONNEL, 6e étg. asc. 1 PIÈCE cuisine. sal. eau W.-C. 639 000 F, crédit tot. poss. 48-04-08-60

CHARLES-MICHELS
imm. récent, 3e ét., asc., beau 2/3 p. rénové. 1 350 000 F.
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

PTE VERSAILLES. Limite 15e. Près Aqua Boulevard. Bel imm., asc., entrée, 3 P., cuis., bains. w.-c., 58 m², chf cent., cave. Travx à prévoir 980 000 F – 43-22-25-50.

17e arrdt

AVENUE DES TERNES
2 P. TT CFT 1 350 000
4e étg dans bon imm. TRÈS BIEN SITUÉ, séj., 1 chb., cuis., s. de bns, dressing. 45-66-43-43.

Part. à part. vd appt. aux Hespérides, Courcelle-Wagram, comprenant living dble + chbre donnant sur jardin. Px : 2 800 000 F Tél. : 64-04-70-18

BATIGNOLLES
4e ét. asc. charme 130 m² 5 P. – 42-72-40-19.

PRIX INTÉRESSANT
Mo COURCELLES
Bel imm. p. de taille, stand., duplex, r. de ch. 191 m²., sur cour anglaise. 6-7 p. 2 bns, 2 w-c, ent., grande cuis. équipée. T. mat. (1) 45-44-21-97.

18e arrdt

Mo MARX-DORMOY, ravissant 2 P., cuis. équipée, sal. eau, w.-c., ref. nf. bel imm., vue dégagée, soleil. A saisir 539 000 F – 43-27-95-83.

MAX-DORMOY
BEAU 2 P. 60 m²
GD BALCON. 4e étage. Bel imm. pierre. Cave. Concierge Digicode. 875 000 F. 48-05-35-35.

MAIRIE 18e
Imm. pierre de taille.
2 P. 43 m² 680 000 F
A débattre URGENT Tél. : 48-04-35-35.

2 P. 40 m² 525 000 F
3e étage. Plein sud SUR RUE DE TORCY CRÉDIT TOTAL POSSIBLE. 48-04-35-35.

FAITES ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE APPARTEMENT
T. : 45-41-11-00. Et. Duvernet.

Pied du Mo, 2 P., bel imm. digicode, soleil, calme, tt cft. 650 000 F. 49-32-08-65

RUE DES ROSES
EXCEPTIONNEL, 3 PIÈCES entrée cuis., s.-de-bains W.-C. PRIX 599 000 F CREDIT – 48-04-08-60

19e arrdt

19e – Mo SAINT-FARGEAU GRAND 2 P., cuis., tt conft SUR RUE ET COUR PRIX : 625 000 F CRÉDIT – 43-70-04-64.

20e arrdt

285 m² + TERRASSES
8 pces av. vue panoram. S/TT PARIS appt en duplex, stand. Gde récept. 5 bains. 2 park. 7 950 000 F. S.I.P. 43-70-57-56.

Métro BUZENVAL R. D'AVRON
Beau pierre de taille 3 P. cuis. Tout confort. A rafraîchir. 659 000 F, créd. poss. 48-04-85-85.

RUE SAINT-BLAISE
Immeuble bourgeois. Beau 2 P., cuis., tout conft. Ascens. Px 565 000 F, crédit poss. 48-04-85-85.

PLACE DES FÊTES
EXCEPTIONNEL, 2 P entr., cuis., sal. de bains, W.C., cave donnant s/verdure 589 000, créd. 48-04-08-60

PL. EDITH-PIAF, beau 2 p., tt cft. cuis., bains, w.-c. indép., chauff. indiv. gaz, interphone, 4e, asc., pierre de t. 760 000 F. 42-71-87-24.

CAMPAGNE A PARIS
cse mutation, vends beau 2 p., tt cft. clair, calme. BON INVESTISSEMENT. 770 000 F. 42-71-87-24.

PRÈS NATION
gd 5 p. + dépend., tt cft. 2 900 000 F. NJH 43-38-75-32.

PORTE BAGNOLET
Limite 20e. Imm. stand. Vue dégagée. Beau 85 m², bains + s. d'eau. Plein soleil, park. 1 180 000 F. 9, rue Adélaïde. Lahaye, Bagnolet. Ce jr et dem. 12/17 h – 43-64-25-70.

Particulier vende dans imm. pierre-de-taille, appart. F 3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport, tous commerces. Prix : 1 100 000 francs. Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h. (Agences s'abstenir.)

78-Yvelines

(78) LA CELLE-ST-CLOUD
92 m² refait neuf, vue sur Paris, 2 ch., séj., 45 m², kpa. 1 560 000 F. 30-82-01-28.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES, PRÈS MÉTRO, EXCEPTIONNEL 2 P., entr., cuis., s. de bns, w.-c., 4e ét. 389 000 F CRÉDIT TOTAL. 48-04-08-60.

NEUILLY MÉTRO SABLONS
EXCEPT. Beau 2 p. s/rue, cuis., sal. eau, w.-c. 719 000 F créd. poss. 48-04-84-48.

LEVALLOIS CENTRE
Mo ANATOLE-FRANCE
BEAU 2 P., cuis., sal. de bns, w.-c., gds placards. 645 000 F créd. poss. 48-04-84-48.

Mo PONT-LEVALLOIS. A saisir, très beau 2 p., cuis., bains, w.-c., cheminée. Très bon état, faibles charges, digicode, gardien. 819 000 F. 43-27-85-83.

CHATENAY
résidentiel. 12 mn RER Robinson, calme, ensoleillé, très beau 99 m², récept. 35 m², cuis. équipée 13 m², 2 chbres, park., ss-sol. 2 000 000 F. EFIMO 46-60-45-96.

RER NOGENT dans un ÉCRIN DE VERDURE SUPERBE 3 P. 80 m² + jard. priv. Belle résidence 1970. Pierre de T. 1 680 000 F. 48-04-35-35

94 Val-de-Marne

FRESNES CENTRE
4-5 PIÈCES SANS VIS-A-VIS 740 000 F. (1) 46-60-49-49.

ARCUEIL, RER LAPLACE SUPERBE
GD STUDIO
Etat except. Agencement par architecte d'intérieur, cuis. équipée. 620 000 F. Tél. : 45-66-01-00.

CACHAN PONT-ROYAL.
SUPERBE 2 P., TT CFT, COUP DE FOUDRE, appt clair, excellent état, jard. privatif, 80 m². 850 000 F. 45-66-01-00.

RER NOGENT dans un ÉCRIN DE VERDURE, SUPERBE 3 P., 80 m² + jardin privatif. Belle résidence 1970, pierre de t. 1 680 000 F. 48-04-35-35.

VINCENNES
RUE DE FONTENAY 2 PIÈCES, 50 m². TT CFT. EXCEPTIONNEL. 629 000 F. 42-71-61-48.

VINCENNES. Près mairie, refait nf, 2 p., cuis., tt cft. 3e ét. s/rue et cour, gardien. 549 000 F CRÉDIT. 43-70-04-64.

77 Seine-et-Marne

NOISIEL (77)
Centre du Luzard
Part. vend F3 83 m² 100 m RER, 30' OPÉRA, ts commerces, proche écoles, square, calme, bois proximité, salle à manger 27 m², 2 chbres, cuisine 12 m², s. de bains 6 m². Contacter le 60-17-20-45 après 20 h.
PRIX : 700 000 F

Province

PORNICHET
B. de La Baule. Vue mer. Appts grand standing (16) 40-40-70-08.

MONTPELLIER
Facultés, Part. vd 5 p., vue dégagée, tennis. 750 000 F. Tél. (16) 67-54-13-87.

FONT-ROMEU
Studio 25 m², cuis. aménag. pour 4 pers. Etat nf, meublé, terrasse 16 m². 220 000 F. Park. T. (1) 45-85-35-83 ou (16) 68-30-02-77.

ST-JEAN-DE-LUZ
Résidentiel et exceptionnel. Appt de caractère 230 m². r.-de-ch. + rez-de-jard. + 800 m² jard. priv. ds splend. mais. maître. Ent., séj. dble 60 m² av. chem., terr. 30 m², cuis. amén. 4 ch., 2 s.d.b, 2 w.-c., gde cave. 4 300 000 F. Ag. FOURCADE (16) 59-23-51-91 ou 59-24-29-88.

RENNES, studio avec s.d.b., kitchenette moderne ds petit immeuble avec jard. Pkg extér. Excell. investissem. Tél. : (16) 96-78-41-33 (17 h-20 h).

appartements achats

URGENT
achète comptant appart. ou pavillon. Même à rénover. M. VALLERAND Tél. 43-70-18-00.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPART. à PARIS, de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province, commerciaux et habitations.
Tél. : (1) 45-62-16-40
ou Fax : 42-89-21-54.

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPART. à PARIS
Avec ou sans confort. M. ROGER, 48-04-08-60.

J'ACHÈTE, Paris rive-droite studio ou 2 pièces URGENT J.-P. CARRIÈRE Tél. : 42-71-12-00.

URGENT
j'achète sur Paris, studio ou 2 P., état indifférent. M. VALLAT, Tél. : 45-66-91-91.

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07, même soir.

AVEC PAIEMENT CPT
je recherche pr pied-à-terre, STUDIO ou 2 P. Paris. Rive-droite. M. ROBIN, 42-71-93-00.

AGENCES FRANÇOIS FAURE
PARIS-7e et PARIS-6e 5. RUE LITTRÉ
Spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente. Tél. : Olivier GRUMEL 45-49-22-70

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande, 46-22-03-80 43-59-68-04 poste 22

Très urgent pour banque recherche appt standing 3 récept. + 3 à 5 chbres 16e N, 8e, 7e, 5e 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

locations non meublées offres

Région parisienne

Studio à louer Neuilly Parmentier 40 m² et balcon cave et parking 4 200 F ch. compr. Tél. : 47-57-75-92.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST
TÉL. (1) 45-27-12-19.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standing. 5-6-7 pièces. T. : 42-80-20-42.

J. H. cherche studio confort Paris-banlieue. 1 800 F/2 000 F par mois. Sérieuses références avec garant. A. Kely. 43-09-94-82 le soir.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST Tél. : (1) 45-62-78-99.

J. H. SÉRIEUX
Collaborateur du Monde recherche appt sur Paris Loyer 2 000 F maxi. T. : bur. 45-55-91-82 p. 4070.

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6, place Vendôme
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT PARIS RÉSIDENTIEL.

immeubles

DOURDIN DORESSAY
ACHÈTE IMMEUBLE PARIS INTRA MUROS Intermédiaire bienvenu 46-24-93-33 Fax 47-45-75-08.

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES OCCUPÉS OU VIDES M. BRUNET 45-41-11-00.

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
occupés ou vides. M. Brunet, 45-41-11-00.

ANTONY
TERRAIN 5 000 m² IMM. NEUF, BURX 900 m² ACTIVITÉS 1 500 m² PERMIS POSSIBLE, 1 500 m² 26 000 000 F M. B. 45-02-13-43.

hôtels particuliers

NOGENT BOIS HOTEL PART. REFAIT NEUF, LUXE
Triple récept. 3 chbres 2 salles de bains (marbre) dressing, cuis. équipée jardin 250 m² et gar. 200 m². Prix : 5 600 000 F. MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

NOGENT BOIS Hôtel particulier Refait neuf, luxe
Triple récept., 3 chambres 2 salles de bains (marbre) dressing, cuis. équipée, jard. 250 m² et gar. 200 m² Prix : 5 600 000 F Michel BERNARD, 45-02-13-43.

châteaux

MAYENNE (53)
17 p., pft état, fin XIXe s., hab. cheminées rares, parc 11 ha, clos de murs, écuries. 4,5 MF. Tél. : 99-30-82-31.

VD CHATEAU 30 CHBRES au plus offrant. 150 km Paris, 15 km Vendôme, Loir-et-Cher. Le TGV en sept. 90. T. 54-23-26-80. Ag. s'abst.

maisons de campagne

Bretagne centre (22)
Agréable maison en bord de rivière. Rénovée, équipée. Urgent. A saisir. Tél. : (16) 96-28-00-39.

Part. vend maison de campagne rénovée, 30 km de Nantes. 5 500 m² terrain boisé. Tél. : 16 40-49-51-37 apr. 20 h.

Vends dans village anc. maison d'octroi pierre. Entièr. rénovée tt confort. S. de séj. 45 m², 3 ch., terrain 600 m². Prix : 320 000 F. Tél. : 16 (1) 40-09-12-67.

terrains

45 MN DE PARIS
VIEUX VILLAGE TOSNY (EURE) TERRAINS CONSTRUCTIBLES
4 050 ET 4 300 m²
CLOS, FACE PARC DE CHATEAU ARBORÉS. VUE SEINE. MICHEL BERNARD 45-02-13-43

13 – Terrain à bâtir – boisé – 4 700 m² – 56 000 F. Tél. : 90-25-44-88.

Proximité Aix-en-Provence, terrain 38 000 m² boisé, C.U. positif pour activité sanitaire paramédicale. Possibilité 8 000 m² SHON. Px 90 F H.T. le m². Tél. (16) 42-58-91-16 H.B.

Vends (80) Somme, terrain à bâtir ou non 515 m² viabilisé, possibilité raccordement eau, électricité, renseignements, tél. : 43-52-15-42, après 19 h ou le week-end (16) 22-85-05-59

villas

Ille-et-Vilaine (35)
A 15 km de Rennes Nord, jolie maison sur sous-sol total, 5 chbres, cuis. équipée, dans village agréable (collège, commerces, médecins, etc). Urgent. A saisir. Tél. : (16) 96-78-41-33 (17 h-20 h).

Bretagne ERQUY, bord plage à l'écart, VILLA caractère, granit, 5 p. possib., aménag. complém., 4000 m², 1 165 000 F. Houdiard BP 910, 53031 LAVAL cedex. Tél. : 43-56-61-60 (province).

Part. vd AIX-en-PROVENCE SUD, gde villa 236 m², terrain 8 200 m², piscine, grd garage. Prix : 1 750 000 F. Tél. : 91-90-44-54.

maisons individuelles

MAISON PROXIMITÉ DAUPHINE insolite, 2 ch., plusieurs niv., calme, luxe, plus terrasse, 4 200 000 F, poss. parking. T. 47-27-10-19, part. le soir.

Vend Bec d'Allier Nevers maison, terrain 5 800 m². Site visible sur revue Géo, Mai 90, page 119. T. 78-43-89-75 ap. 20 h.

VERSAILLES près château maison, 6 chbres, 2 bains, 2 w.c., gar., terrasse, jard. 376 m², 3 950 000 F 43-45-37-00

Vend Bec d'Allier-Nevers, maison, terrain 5 800 m², site visible sur REVUE GEO, mai 90, page 119. Tél. 78-60-06-14, h. de bur.

ARCUEIL, RER LAPLACE, MAISON A RÉNOVER, 3 P, TT CFT S/JARD. 175 m², gar., chaufferie, cave. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE. 850 000 F. 45-66-01-00.

Vend Bec d'Allier, Nevers. Maison, terrain 5900 m², site visible sur revue Géo, mai 90, page 119. T. 78-60-06-14, H. de bur.

ARCUEIL, RER LAPLACE
BELLE MAISON 3 P. TT CFT
S/jard. 175 m², garage, chaufferie, cave. A SAISIR. 800 000 F. 45-66-01-00.

110 km Est de PARIS. Maison pays rénovée, 6 P. 200 m² hab. de suite. 5 240 m² arb. 620 000 F. T. (16) 26-81-14-61, h. repas.

FONTENAY-AUX-ROSES (92) PRÈS RER, 180 m² sur terrain paysagé 500 m². TERRASSES, GARAGES. Prix : 3 100 000 F. 46-60-48-48.

A vendre à 80 km de Paris (25 km de Dourdan), dans village dynamique, agréable maison ancienne 170 m² habitables + grenier aménageable. Très bon état. Cour commune + 350 m² de joli jardin. Grange. Prix : 555 000 F. Tél. : (16-1) 42-57-76-62 ou (16) 37-99-63-29.

proprietes

FORÊT COMPIÈGNE
dans jard. à l'ancienne, BELLE MAISON DE FAMILLE romantique et calme. Double réception, 6 chambres, 3 bains. Belle terrasse sud, village classé. 45-44-28-30 45-44-28-13 HEURES BUREAUX.

95 km Paris, direct. autoroute Sud, sortie Nemours, EXCEPT., PROPRIÉTÉ de caract. ancien : entr., récept. 40 m², séj.-salon, 45 m², loggia, 4 chbres, 2 s. de bns, grenier aménageable, grange 100 m², gar., cave, chf. cntral, terr. paysagé 6 200 m², à saisir. 1 400 000 F. Tél. : (16) 38-96-65-96.

A 10 mn de Paris, maison vieux Châtillon, 220 m² hab. sud, calme, cheminée, cave, garage, jard. clos, 980 m². Particulier, 46-57-40-98.

Pour paraître dans cette rubrique

« SÉLECTION IMMOBILIÈRE »

Contacter : 45-55-91-82 poste 43.24.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Chaque mercredi, *le Monde* consacre cette page à la publication d'une sélection d'appartements et de maisons individuelles mis à la location par les investisseurs institutionnels.

Mais qui sont donc ces institutionnels ?

Ce sont, en fait, des compagnies d'assurances, des sociétés immobilières d'investissement, des caisses de retraites, qui, le plus souvent, sont statutairement amenées à investir en immobilier.

La vocation de ces investissements, c'est d'apporter un revenu financier.

Ces immeubles sont donc mis sur le marché locatif. Mais, appartenant à des institutionnels qui possèdent des parcs importants, ils sont gérés professionnellement sous l'œil attentif de l'administration. Ils garantissent donc aux locataires utilisateurs, d'une part, une application rigoureuse de la législation régissant les relations entre locataires et propriétaires, et, *d'autre part, la garantie d'un entretien régulier conservant ainsi toute la* valeur de ce patrimoine.

Tout cela explique que les investisseurs institutionnels qui, dans cette page, proposent des logements à la location se soient collectivement engagés à fournir des informations claires et précises : descriptif, adresse, *loyer et charges présentés séparément, et coordonnées du commercialisa*teur à contacter.

D'un commun accord entre *le Monde* et ces propriétaires, une présentation standardisée a été adoptée pour ces annonces afin de faciliter la recherche des futurs locataires.

PARIS

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ 50 m² sur jardin	Home Plazza Nation HOME PLAZZA – 40-09-40-00	5 500 + 825
2 PCES MEUBLÉES 50 m² sur jardin	Home Plazza Nation HOME PLAZZA – 40-21-22-23	8 500 + 1 275
2 PIÈCES Park., 53 m², 3e étage	6/8, rue des Bluets AGF – 42-44-00-44	4 400 + 400
3 PIÈCES Park., 71 m², 5e étage	12/14, rue des Bluets AGF – 42-44-00-44	5 900 + 600
4 PIÈCES Park., 87 m², rez-de-ch. terrasse	4, rue Mouffle LOC INTER – 47-45-19-97	6 961 + 698

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park. = 250 F, 50 m² 4e étage, balcon	67, bd A.-Blanqui CIGIMO – 48-24-50-00	3 200 + 995

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 110 m², 4e étage	69, rue Fondary SOLVEG - 40-67-06-90	12 700 + 1 300
4 PIÈCES Park., 72 m², 4e étage	5, bd Garibaldi AGF 42-44-00-44	8 420 + 1 160

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 153 m², rez-de-ch.	4, rue André-Colledebœuf AGF - 42-44-00-44	11 500 + 1 210
2 PIÈCES 51 m², 5e étage	19, rue Raynouard SAGGEL - 47-42-44-44	5 960 + 964
2 PIÈCES 89 m², 2e étage	19, rue Raynouard SAGGEL - 47-42-44-44	8 000 + 1 831

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 39 m², 2e étage	87, avenue Niel SAGGEL - 47-42-44-44	3 500 + 645
2 PIÈCES Park., 44 m², rez-de-ch.	75, rue Laugier SAGGEL - 47-42-44-44	4 000 + 792
2 PIÈCES Park., 43 m², 4e étage	126, rue de Tocqueville GCI - 40-16-28-71	4 604 + 465
3 PIÈCES 70 m² + chbre de service, 7e étage	9, rue des Dardanelles GCI - 40-16-28-71	7 083 + 1 222

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 72 m², 3e étage	10, rés. Belleville AGF - 42-44-00-44	4 300 + 660
4 PIÈCES Park., 83 m², 8e étage	12, rés. Belleville AGF - 42-44-00-44	5 000 + 1 236
2 PIÈCES Park., 54 m², 2e étage	48, rue de Mouzaïa SAGGEL - 40-34-38-50	4 650 + 603
3 PIÈCES Park., imm. neuf 78 m², 3e étage	48, rue de Mouzaïa SAGGEL - 40-34-38-50	6 950 + 879

19e ARRONDISSEMENT (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 92 m², 2e étage	48, rue de Mouzaïa SAGGEL - 40-34-38-50	7 500 + 1 017

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 82 m², 5e étage	19/21, rue d'Arman AGF - 42-44-00-44	6 570 + 1 210
4 PIÈCES 83 m², 2e étage	42, rue de la Py GFII - 43-60-66-95	4 150 + 1 185

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 94 m², 2e étage	Le Chesnay 25, rue de la Celle AGIFRANCE - 39-54-47-29	4 900 + 1 044
3 PIÈCES Park., 68 m², 6e étage	Poissy 3, av. des Ursulines AGFRANCE - 47-42-17-61	2 980 + 875
STUDIO Park., 28 m², 3e étage	Saint-Germain-en-Laye 2 *bis*, r. de la Rocquejacquelin AGF - 42-44-00-44	2 750 + 260
3 PIÈCES Park., 69 m², r.-de-ch.	Saint-Germain-en-Laye 40 *quater* A, r. des Ursulines AGF - 42-44-00-44	4 800 + 620
4 PIÈCES 2 Park., 82 m², 3e étage	Saint-Germain-en-Laye 42 *bis*, rue des Ursulines AGF - 42-44-00-44	6 300 + 700
PAVILLON 5 PCES 93 m², garage	Villepreux 11, impasse de Chantepie AGIFRANCE - 30-44-01-13	5 556 + 313
3 PIÈCES Park., 95 m² 2e étage, balcon	Viroflay 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO - 48-24-50-00	6 780 + 930

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 75 m², 2e étage	Gif-sur-Yvette Rés. les Grandes-Coudraies GCI - 40-16-28-70	3 450 + 876

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., imm. neuf 68 m², 3e étage	Asnières 25, av. d'Argenteuil SAGGEL - 47-78-15-85	6 500 + 1 093
4 PIÈCES Park., imm. neuf 93 m², 6e étage	Asnières 25, av. d'Argenteuil SAGGEL - 47-78-15-85	6 500 + 1 095
4 PIÈCES Park., imm. neuf 83 m², 7e étage	Asnières 25, av. d'Argenteuil SAGGEL - 47-78-15-85	6 000 + 976
4/5 PIÈCES Imm. neuf 104 m², 6e étage	Asnières 25, av. d'Argenteuil SAGGEL - 47-78-15-85	7.500 + 1 228
2 PIÈCES Park., 51 m², 3e étage	Boulogne 229, bd Jean-Jaurès GCI - 40-16-28-71	4.221 + 550
3 PIÈCES Park., imm. neuf 70 m², 1er étage	Clamart 1, rue de Bièvre SAGGEL -46-08-80-36	5 000 + 690
4 PIÈCES Park., imm. neuf 85 m², 1er étage	Clamart 1, rue de Bièvre SAGGEL - 46-08-80-36	6 000 + 830
4 PIÈCES Park., imm. neuf 98 m², 3e étage	Clamart 1, rue de Bièvre SAGGEL - 46-08-80-36	7 100 + 961

92 - HAUTS-DE-SEINE (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 95 m² 2e étage, balcon	Garches 13, rue des Suisses CIGIMO - 48-24-50-00	6 100 + 860
5 PIÈCES Park., 110 m² 3e étage, balcon	Garches 11 *bis*, rue des Suisses CIGIMO - 48-24-50-00	8 180 + 920
2 PIÈCES Park., 52 m², 2e étage	Puteaux 1, rue Volta AGF - 42-44-00-44	3 500 + 430
4 PIÈCES 2 Park., 96 m², 1er étage	Saint-Cloud 10, square de l'Hippodrome AGF - 42-44-00-44	7 550 + 770
3 PIÈCES Park., 65 m², r.-de-ch.	Sèvres 31/37, Grande-Rue SOLVEG - 40-67-06-90	4 800 + 765
4 PIÈCES 2 park., 108 m² 2e étage	Sèvres 31/37, Grande-Rue SOLVEG - 40-67-06-90	7 800 + 1 278

93 – SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES Park., duplex, 111 ² 10e ét., terrasse	Pantin 19, av. Jean-Lolive LOC INTER - 47-45-19-97	6 372 + 1 039

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 2 park., 87 m² 2e étage	Nogent 68, rue François-Rolland SOLVEG - 40-67-06-90	7 800 + 1 065
4 PIÈCES Imm. neuf 108 m², 1er étage	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	6 450 + 812
5 PIÈCES 2 park., imm. neuf 104 m², 7e étage	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	7 800 + 822
5 PIÈCES Park., imm. neuf 110 m², 6e étage	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	8 400 + 870
STUDIO 35 m² rez-de-chaussée	Saint-Mandé 5, rue Fays LOC INTER - 47-45-19-97	3 089 + 423
3 PIÈCES Park., 75 m², 5e étage	Saint-Mandé 25, avenue Joffre LOC INTER - 47-45-19-97	6 286 + 837
PAV., 4 PIÈCES Park., 86 m² 4e étage, balcon	Saint-Mandé 7, rue Fays LOC INTER - 47-45-19-97	7 930 + 859
4 PIÈCES Park., 87 m² 1er étage	Charenton 21, rue de Valmy LOC INTRE - 47-45-19-97	2 257 + 1 081
4 PIÈCES Park., 98 m² 3e étage	Saint-Mandé 2, avenue Joffre LOC INTER - 47-45-19-97	8 932 + 949
5 PIÈCES Park., 95 m² 2e étage	Saint-Mandé 25, avenue Joffre LOC INTER -47-45-19-97	7 262 + 980

95 - VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PAVILLON 4 PCES 105 m², garage	Cergy-Courdimanche 1, allée de l'Albatros AGIFRANCE -47-42-17-61	5 552 + 367

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE



















MARCHÉS FINANCIERS

La Compagnie bancaire lance sa première opération de titrisation

La Compagnie Bancaire lance sa première opération de titrisation, c'est-à-dire la mise sur le marché financier de créances détenues en portefeuille par des établissements de crédit. Cette opération portera sur un milliard de francs de prêts personnels à taux fixe consentis par Cetelem sa filiale de crédit à la consommation.

Le groupement de titrisation SGML, GIE créé en septembre dernier par la Société générale et la firme américaine Merrill Lynch, se chargera du montage et de la mise en œuvre de l'opération. France-titrisation, société fondée en décembre 1989 et détenue à parité par la Compagnie bancaire, le Crédit commercial de France et la Caisse centrale du Crédit mutuel, assurera la gestion des flux et de la trésorerie des fonds, la Compagnie bancaire restant responsable de la conservation des actifs du fonds.

Ces trois organismes vont constituer le fonds commun de créances CB1 qui lancera une tranche prioritaire de 900 millions de francs, offerte publiquement aux investisseurs français et internationaux et notée *« triple A »* par la firme de cotation Moody's. Une tranche subordonnée de 100 millions de francs est émise pour protéger les porteurs de parts de la tranche prioritaire.

Un contrat « innovateur » d'échange

Un contrat *« innovateur »* d'échange des taux d'intérêt (swap), proposé par la Société générale, permettra de transformer les paiments mensuels des contrats à taux fixes effectués par les emprunteurs en paiements trimestriels d'intérêts à taux variables indexés sur le Pibor à trois mois.

C'est la troisième opération de titrisation lancée sur le marché français, la première étant le fait de la Caisse autonome de refinancement (CAR) associée à la Banque Indosuez et à la BNP, et portant sur des créances de la Société des Bourses françaises. La seconde a été effectuée par le Crédit lyonnais avec un associé américain, la firme Bear Stearns . Celle de la Compagnie bancaire est pratiquement la première à caractère largement public et dotée d'une rémunération à taux flottant.

On remarquera que la titrisation *« à la française »*, autorisée par la loi du 22 décembre 1988, à l'imitation de l'énorme marché américain, démarre très lentement. Elle ne porte que sur des créances dont les taux d'intérêt élevés (16,11 % en moyenne pour le Cetelem) permettent de les revendre sur le marché, après transformation en titres, à un taux moins élevé (entre 10 % et 10,5 % en ce moment pour le Pibor à trois mois) de manière à couvrir les frais et les risques de variation des taux.

Ce genre d'opération ne peut porter sur les prêts immobiliers comme c'est le cas depuis longtemps aux Etats-Unis parce que leurs taux d'intérêt (de 9 % à 12 %) sont trop bas pour rentabiliser la titrisation, qui, alors, s'effectuerait à perte : l'intérêt versé aux souscripteurs de fonds de créance serait égal ou supérieur, tous frais compris, aux intérêts versés par les emprunteurs. Cette situation constitue donc un frein à l'extension de la titrisation dont l'objectif est de gérer les bilans des banques de manière *« dynamique »*, c'est-à-dire de les alléger d'une partie de leurs créances pour dégager de nouvelles sources de financement et, éventuellement pour satisfaire aux exigences des ratios Cooke (rapport entre le montant global des crédits accordés par une banque et celui de ses fonds propres).

FRANÇOIS RENARD

□ **BASF reprend les bandes magnétiques d'Agfa.** – Si l'office ouest-allemand des cartels donne son accord, le groupe allemand BASF devrait reprendre les productions de bandes magnétiques de son confrère Agfa-Gevaert. BASF réalise 1,6 milliard de DM (5,5 milliards de francs) dans cette activité et Agfa 450 millions. Les deux chimistes collaboraient déjà dans la recherche et développement.

L'opération est destinée à mieux résister à la concurrence nipponne. Les 1 400 employés d'Agfa, répartis dans les usines allemandes de Berlin et de Munich et dans celle d'Avranches (Manche), seront repris.

NEW-YORK, 5 juin ↑

Prises de bénéfice

Après avoir volé de record en record, Wall Street a marqué une pause mardi à la suite de prises de bénéfice effectuées dans un marché très actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé à 2,925, en baisse de 10,19 points après avoir fluctué dans des limites étroites.

Quelque 250 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 802 contre 754, 473 titres étant inchangés.

Les pertes se sont élargies dans l'après-midi à la suite d'une forte baisse des cours du pétrole, entraînant une remontée des taux d'intérêt obligataires. Les bons du trésor à trente ans qui avaient entamé la journée sur un nouveau repli à 8,38%, sont remontés à 8,45% contre 8,42% lundi soir.

Des analystes, s'appuyant sur l'accroissement spectaculaire de l'activité et sur l'enthousiasme des investisseurs institutionnels, prédisent toutefois que la correction sera de courte durée, le marché marquant une pause avant de reprendre son élan.

VALEURS	Cours du 4 juin	Cours du 5 juin
Alcoa	68 3/8	68 1/8
ATT	43 5/8	43 1/4
Boeing	86 3/8	85 3/8
Chase Manhattan Bank	27 1/2	28
Du Pont de Nemours	40	39 3/4
Eastman Kodak	39 7/8	39 7/8
Exxon	48 1/4	48 1/4
Ford	47 7/8	47 3/8
General Electric	70 3/8	70
General Motors	50 3/8	49 7/8
Goodyear	36 1/4	35 7/8
IBM	120 3/8	120 3/4
ITT	60 1/8	58 1/2
Mobil Oil	63 1/2	63 1/8
Pfizer	64 1/2	64 1/2
Schlumberger	58 1/2	65 7/8
Texaco	60	59 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	159 1/8	157 3/8
Union Carbide	19 7/8	20
USX	34 1/8	34
Westinghouse	37 5/8	37 3/4
Xerox Corp.	47	47 3/8

LONDRES, 5 juin ↑

Indécision

Après avoir évolué irrégulièrement durant la séance, les cours des valeurs ont terminé sur une note indécise mardi au Stock Exchange, affectés par l'ouverture incertaine de Wall Street. L'indice Footsie des cent valeurs a progressé de 1,1 point à 2 380,1 points sur un marché qui s'est toutefois montré plus actif que la veille avec 568,4 millions de titres échangés contre 384,7 millions lundi. Les fonds d'Etat ont clôturé en progrès d'un quart de point par endroits. Selon les analystes, la progression de plus de 4 % de la semaine dernière a été due largement à la bonne tenue de Wall Street et le marché londonien devient de plus en plus prudent face à une poursuite de la hausse qui ne serait pas justifiée par des facteurs fondamentaux. Les valeurs immobilières ont été parmi les plus touchées, avec l'annonce par Great Portland Estates d'une baisse de la valeur de ses actifs nets pour l'année terminée à la fin mars dernier.

PARIS, 5 juin ↓

Poursuite de la baisse

Le long week-end de la Pentecôte n'aura pas suffi à changer l'état d'esprit rue Vivienne et la baisse était à nouveau au rendez-vous. Pour la quatrième séance consécutive, la place parisienne a été dominée par les prises de bénéfices et les dégagements de nombreux investisseurs. L'indice CAC 40 qui s'était déprécié de 0,94 % vendredi, avait pourtant ouvert à la hausse mardi matin en s'appréciant de 0,14 %. Mais une heure à peine après les premiers échanges, l'indice virait au rouge. En début d'après-midi le recul avoisinait le 0,8 %. La journée s'achevait sur une baisse de 0,87 %. Incontestablement, les intervenants étrangers, moteurs de la hausse d'avril, ont délaissé l'Europe et avec leurs gains sont partis les placer outre-Atlantique dopant ainsi Wall Street. A ce mouvement de retrait s'ajoute l'expectative de nombreux gestionnaires redoutant une taxation accrue des plus-values mobilières à la suite des déclarations récentes du président de la République. Les recommandations du rapport Hollande, du nom du député socialiste de la Corrèze, (*le Monde* du 5 juin), faites sur ce thème préoccupent les différents acteurs de la Bourse. Dans ce contexte, les principales hausses étaient emmenées par la Sade, Saulnes Chatillon et Plastic Omnium. Du côté des baisses figuraient Salomon, Moulinex, CDME et CFF. Après une semaine d'effervescence au cours de laquelle 3,4 % du capital de Lafarge ont changé de mains, le calme semblait revenu en cours de matinée autour du deuxième cimentier mondial. Le titre était même orienté à la baisse. Le groupe Bouygues se dépréciait malgré les rumeurs entendues à Londres du lancement d'une OPA par le groupe de BTP français sur la firme de construction John Mowlem and Co.

TOKYO, 6 juin ↑

Légère hausse

La séance de mercredi s'est achevée sur une légère hausse dans un marché prudent à l'approche de la liquidation des contrats à terme sur indices boursiers.

A la mi-journée, cet indice perdait 74,53 yens (– 0,2 %). Quelque 300 millions de titres avaient été échangés dans la matinée, autant que mardi matin (600 millions pour toute la journée de mardi).

Après avoir ouvert en hausse de 42,94 yens (+ 0,1 %) sous l'effet de quelques chasses aux bonnes affaires, le Nikkei est ensuite redescendu, car les investisseurs se montrent prudents à la veille de la liquidation jeudi des contrats à terme sur indice boursier, échéance juin.

VALEURS	Cours du 5 juin	Cours du 6 juin
Akai	1 060	1 090
Bridgestone	1 570	1 570
Canon	1 770	1 770
Fuji Bank	2 780	2 780
Honda Motors	1 780	1 780
Matsushita Electric	2 220	2 210
Mitsubishi Heavy	1 070	1 100
Sony Corp.	8 650	8 580
Toyota Motors	2 540	2 610

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Le holding de Novalliance renforce son capital.** – La Compagnie financière Alain Mallart (CFAM), holding de tête du groupe Novalliance, vient d'augmenter son capital de 300 millions de francs pour le porter à 700 millions de francs. Les fonds propres de la CFAM s'élèvent à présent à 1,05 milliard de francs. Les AGF, le Crédit lyonnais (Clinvest) et Euris, la société d'investissement présidée par M. Jean-Charles Naouri, ont porté chacun leur participation à 10 %, et la BNP à 5 %. Finalliance reste majoritaire et contrôle 60 % du capital. La CFAM a par ailleurs créé une société en commandite, ROI (Return on Investment), au capital de 300 millions de francs, dont elle détient 25 % et qui a pour vocation d'investir dans les sociétés *« en retournement »* du groupe. Les autres actionnaires sont les AGF, la BNP, Barclays, BUE Finances, Clinvest, Euris, Pallas, Sofipa et les SDR (sociétés de développement régional) emmenées par Europar et la Société générale.

□ **La COB met en garde contre la société Baskam.** – La Commission des opérations de Bourse met en garde les investisseurs éventuels contre les sollicitations de la société Baskam, qui propose des bons d'achats d'œuvres d'art. La COB a ouvert une enquête sur cette société dont le siège est dans l'île de Man (Grande-Bretagne), car les bons proposés *« se signalent par des rendements annuels irréalistes. Les notes d'information accompagnant ces contrats n'ont pas été soumises à la Commission, dont l'agrément est une condition indispensable à l'appel public à l'épargne »*.

□ **M. Jonathan Linen à la tête de Shearson Lehman Hutton.** – La firme d'investissements Shearson Lehman Hutton, filiale d'American Express, actuellement en difficulté financière, a nommé à la tête de ses divisions courtage et de gestion de portefeuille un dirigeant d'American Express, M. Jonathan Linen. M. Peter Cohen, président de Shearson Lehman Hutton pendant l'essor des années 80, a également été remplacé au début de l'année par un ancien dirigeant d'American Express, M. Howard Clark. Shearson Lehman Hutton a subi le contrecoup du ralentissement d'activité survenu à Wall Street après le krach boursier de 1987. Elle a enregistré une perte de 915 millions de dollars au premier trimestre 1990, soit 5 milliards de francs (*le Monde* du 5 avril), liée à la suppression de 2 000 emplois dans le cadre d'un plan de restructuration.

□ **Promodès s'installe en Grèce.** – Le groupe de distribution Promodès (enseignes « Continent », « Champion »...), déjà largement implanté en Espagne, au Portugal et en Italie, ouvrira l'an prochain son premier hypermarché en Grèce, près d'Athènes. Simultanément, le groupe maintiendra son rythme d'ouverture de dix magasins par an en Europe, grâce à un trésor de guerre que le PDG, M. Paul-Louis Halley, évalue à 5 milliards de francs. Promodès a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 74 milliards de francs, et un bénéfice courant de 457 millions de francs.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	428	428
Asystel	105	....
B.A.C.	248	....
B. Demachy Ass.	577	....
Bque Tarneaud	190	....
B.I.C.M.	837	850
Boiron (Ly)	380	380
Boisset (Lyon)	279	....
Câbles de Lyon	3492	3516
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1228	1237
Calberson	550	....
Cardif	705	705
C.E.E.	380	....
C.E.G.E.P.	285	285
C.F.P.I.	283	....
Ciments d'Origny	720	720
C.N.I.M.	1383	1391
Codetour	312	315
Comareg	376	378
Conforama	1137	1121
Creeks	425	420
Dafsa	210 50	....
Dauphin	730	739
Desquenne et Giral	282	....
Devanlay	1405	1400
Deville	520	....
Dollfus	155	152
Editions Belfond	300	....
Elysée Invest.	14 30	14 50
Finacor	195	190
Garonor	800	....
GFF (group.fon.f.)	506	504
Grand Livre	475	....
Gravograph	258	256 50
Guintoli	972	975
I.C.C.	292	289 90
IDIA	336	340
Idianova	182 70	....
I.M.S.	1280	1285
IN2	300	....
I.P.B.M.	139	....
Loca Investis.	302	300
Locamic	157	155
Matra Comm.	206 90	202
Métall. Minière	222	222
Molex	241 20	....
Naxale-Delmas	1310	1320
Olivetti Logabax	590	599
Om. Gest. Fin.	570	568
Pinault	580	555
Presbourg	97 50	97 80
Présence Assur.	427	....
Publ. Filipacchi	828	821
Razel	700	....
Rémy et Associés	365	....
Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	321	321
St-H. Matignon	281	....
S.C.G.P.M.	720	....
Segin (Li)	375	....
Select Invest (Ly)	105	....
S.E.P.	....	....
Serbo	545	....
S.M.T. Goupil	284 90	....
Sopra	203 50	....
Supra	215	....
TF1	337 90	....
Thermador H. (Ly)	379	....
Unilog	192	....
Union Fin. de Fr.	495	....
Viel et Cie	183 50	....
Yves St Laurent	1170	....

Marché des options négociables le 5 juin 1990

Nombre de contrats : 15 510.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	20	–	8	19
CGE	640	7,50	23	16	28
Elf-Aquitaine	600	25	38	9	24
Eurotunnel SA-PLC	50	3,50	7	1,20	3,60
Euro Disneyland SC	100	–	–	0,75	4,50
Havas	637	–	–	2,50	–
Lafarge-Coppée	450	34	49	3,20	16
Michelin	140	1,40	5,10	13,20	–
Midi	1 300	69	–	10	33
Paribas	600	–	72	1,90	–
Pernod-Ricard	1 333	7	50	–	–
Peugeot SA	925	2,60	–	105	–
Rhône-Poulenc CI	400	62,50	–	1	–
Saint-Gobain	600	4	20	–	42
Source Perrier	2 000	1,50	16	–	–
Société générale	600	10,50	–	23	–
Suez Financière	440	23	34	–	12
Thomson-CSF	140	0,99	4	13,10	18,80

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 juin 1990

Nombre de contrats : 55 117.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	101,64	101,66	102,16
Précédent	101,94	101,96	102,02

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
103	0,61	1,12	1,75	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,69 ↓

Le dollar s'inscrivait en légère baisse le mercredi 6 juin, en Europe, après avoir manqué, la veille, de franchir la barre de 1,70 mark. La devise américaine s'échangeait à Paris à 5,69 F contre 5,7230 F mardi à la cotation officielle. Les opérateurs ont exprimé des inquiétudes à propos du ralentissement de l'économie américaine, mais en l'absence de nouvelles statistiques, cette semaine, aucune tendance ne se dessine clairement.

FRANCFORT	5 juin	6 juin
Dollar (en DM)	1,6915	1,6875
TOKYO	5 juin	6 juin
Dollar (en yens)	152,43	152,60

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (6 juin)	9 11/16 - 9 13/16 %
New-York (5 juin)	8 3/16 - 8 1/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	1er juin	5 juin
Valeurs françaises	101,80	100,80
Valeurs étrangères	97,10	97,80
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	560,00	557,41
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 087,60	2 069,43

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	4 juin	5 juin
Industrielles	2 935,19	2 925,00

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	4 juin	5 juin
Industrielles	1 893,40	1 893,90
Mines d'or	202,40	198,60
Fonds d'Etat	79,18	79,19

TOKYO

	5 juin	6 juin
Nikkei Dow Jones	32 921,62	32 953,50
Indice général	2 424,93	2 423,07

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6970	5,6990	+ 71	+ 81	+ 140	+ 160	+ 496	+ 554
$ can.	4,8526	4,8585	– 195	– 146	– 340	– 308	– 765	– 651
Yen (100)	3,7345	3,7375	+ 74	+ 90	+ 148	+ 176	+ 504	+ 562
DM	3,3690	3,3716	+ 42	+ 58	+ 85	+ 107	+ 263	+ 312
Florin	2,9929	2,9955	+ 34	+ 46	+ 70	+ 87	+ 232	+ 278
FB (100)	16,3707	16,3859	– 78	+ 56	– 68	+ 106	+ 341	+ 717
FS	3,9756	3,9797	+ 22	+ 37	+ 53	+ 76	+ 268	+ 331
L (1 000)	4,5833	4,5886	– 108	– 46	– 163	– 92	– 369	– 243
£	9,5881	9,5971	– 434	– 383	– 838	– 765	– 2222	– 2059

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
$ Yen	7	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 3/8	8 1/2
Florin	8	8 1/4	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 3/8	8 1/2
F.B. (100)	9 3/4	10	9 11/16	9 15/16	9 11/16	9 15/16	9 5/8	9 7/8
F.S.	8 3/4	9	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 11/16	8 13/16
L (1000)	11 1/4	12 1/4	11 3/8	11 7/8	11 3/8	11 7/8	11 3/8	11 7/8
£	14 3/4	15	15	15 1/8	15	15 1/8	15 1/16	15 3/16
F franç.	9 5/8	9 7/8	9 5/8	9 3/4	9 3/4	9 7/8	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 6 JUIN

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3711	C.N.E 3%	3665	3665	3665	....
1130	B.N.P. T.P.	1110	1110	1110	....
....	C.C.F. T.P.	1239	....	....	....
1118	Cr.Lyon. T.P.	1112	....	....	....
2021	Renault T.P.	2020	2016	2016	-0 20
2005	Rhône Poul. T.P.	2026	2026	2026	....
1251	Saint Gobain T.P.	1247	....	....	....
1260	Thomson T.P.	1240	1250	1250	+0 81
975	ACCOR	981	984	980	-0 10
730	Air Liquide	750	752	740	-1 33
2090	Als.Superm.	2070	2046	2045	+0 84
555	ALSPI	560	555	555	-0 89
2620	Arjom. Prioux	2520	2490	2490	-1 19
1200	AGF Sté Centrale	1155	1138	1138	-1 47
1040	Aux. Entrepr.	1128	1113	1120	-0 53
505	Av. Dassault	514	508	505	-1 86
275	Axa Midi Ass.	272	268	268	-1 47
320	Bail	306	310	310	+1 31
315	Bail-Equipem.	325	325	325	....
840	Bail Investiss.	1020	1019	1019	-0 10
650	Bancaire	800	800	800	....
765	Bazar H.-V.	797	798	798	+0 13
875	Béghin-Say	922	916	916	-0 76
1450	Berger (M.)	1402	....	....	....
605	Bic	630	615	615	-2 38
915	B.I.P.	931	....	....	....
710	BIS	670	665	665	-0 75
480	B N P (Ci)	446	445	445	-0 67
1000	Bolloré Tech.	1105	1105	1105	....
3380	Bongrain	3474	3460	3460	-0 89
1050	Bon-Marché	1070	1055	1055	-1 40
670	Bouygues	658	660	657	-0 15
182	BP France	152	151 80	151 80	-0 35
570	B S N	572	566	568	-0 45
905	Canal Plus	928	925	916	-1 08
510	Cap Gem.S.	510	504	504	-1 18
3670	Carrefour	3630	3601	3590	-1 10
150	Casino	143	142	142	-0 70
119	Casino ADP	115	113 20	113 20	-1 57
1200	Cetelem	1266	1280	1280	+1 11
245	C.C.F.	237 90	233	234 40	-1 47
150	CCMC Ly.	149 80	....	....	....
635	C.E.G.I.D.	630	630	630	+0 16
260	Centrest (Ny)	260	....	....	....
640	C.E.P. Comm.	591	585	585	-1 10
400	Cerus	385	388 80	386	+0 26
540	Chargeurs	629	625	625	+0 81
655	C.F.A.O.	602	600	600	-0 33
485	CF Int.	502	502	502	....
630	C G E	629	626	626	-0 48
1700	CGI Info	445	445	445	....
1410	C G I P	1380	1378	1380	+0 07
630	CGP	650	660	660	+1 54
1080	Chargeurs S.A.	1089	1080	1080	-0 84
945	C I C A (M)	809	....	....	....
1720	Ciments franc.	1780	1780	1780	....
640	Club Méditer.	646	646	646	....
194	CMB Packa.	208 40	207	206	-1 15
156	Codetel	160	160	160	....
365	Cofimeg	360	360	360	....
780	Colas	740	740	740	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
365	Cpt. Entrep.	410	401	401	-2 20
1190	Compt Mod.	1190	1190	1190	....
400	Concept S.A.	389	383 10	383 10	-1 80
470	CPR (Paris Réa.)	474	469	469	-1 05
1360	Créd. Foncier	1310	1326	1320	+0 76
865	Cr Lyon (Ci)	848	844	844	-0 47
1640	Crédit Nat.	1536	1522	1522	-0 65
395	CSEE	400	395	395	-1 25
3200	Damart	3301	3301	3301	....
1920	De Dietrich	1970	1960	1960	-0 51
230	Dév.R.N.C.(Li)	220 80	211 50	211 50	-4 08
315	Dév.R.Nord-Est	325	....	....	....
600	D M C	571	570	570	-0 18
4000	Docks France	3995	3990	3990	-0 89
680	Dumez	635	630	628	-1 10
2880	Eaux (Gén.)	2891	2880	2880	-0 04
595	Ecco	570	569	569	-0 18
1030	Electro-Finan.	1068	1069	1069	+0 09
350	ELS.Dassault	360	359 10	359 10	-0 25
715	Elf Aquitaine	684	682	680	-0 58
505	- (Certific.)	509	505	505	-0 89
1270	Epeda B.F.	1200	1163	1163	-3 08
2430	Essilor	2825	2805	2805	-0 76
1270	Essil.Inc.(DP)	1350	1349	1349	-0 07
655	Esso	700	685	685	-2 14
2150	Eurafrance	2150	2150	2150	....
2280	Eurocom	2411	2398	2398	-0 54
105	Eurodisneyland	105 50	105 50	105	-0 47
4080	Euromarché	3920	3989	3989	+1 76
1400	Europe 1	1381	....	....	....
50	Eurotunnel	51	51 35	50 95	-0 10
1870	Exor	1880	1866	1866	-0 74
1900	Facom	1800	1783	1783	-3 72
199	Fimalac	203 70	204 50	204 50	+0 39
420	Fives Lille	425	423	423	-0 47
2450	Fromager. Bel	2381	2376	2376	-0 21
1630	Gal.Lafayette	1885	1910	1910	+1 33
2180	G.A.N.	2180	2150	2150	-1 38
480	Gascogne (B)	480	....	....	....
1610	Gaz et Eaux	1610	1611	1611	+0 07
1280	Géophysique	1408	....	....	....
660	Gerland Ly.	587	580	580	-1 19
870	Groupe CM.	910	910	910	....
1600	GTM-Entrep.	1690	1630	1630	-3 55
1150	Guyenne-Gas.	1116	1110	1110	-0 54
485	Hachette	401	398	398	-0 75
680	Havas	670	669	670	....
610	Hénin (La)	660	658	658	-0 30
1220	Hutchinson	1220	1220	1220	....
355	Imétal	366	365	365	-0 27
118	Immob. Phénix	117	117	117	....
144	Ingénico	128	128	128	....
4700	Inst. Mérieux	5000	4995	4995	-0 10
515	Interbail	520	525	525	+0 96
1380	Intertechnique	1384	1390	1390	+0 43
1020	J. Lefebvre	986	981	981	-0 52
1140	Labinal	1086	1084	1084	-0 18
2750	Lab. Bellon	2790	2781	2781	-0 32

[illegible]

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 5/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net

[illegible]

Cote des Changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente

[illegible]

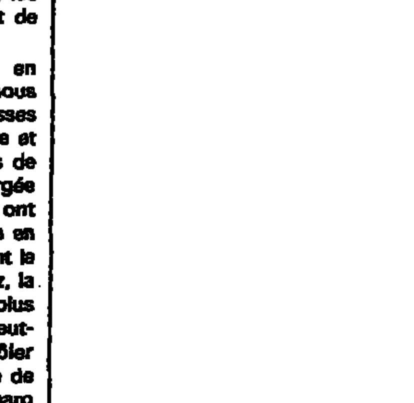
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/6

[illegible]

$: coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde



L'épreuve de philo du baccalauréat

Le baptême du feu au lycée Buffon

Le bac a ses régiments, ses arbitres, son intendance. Mercredi 6 juin, ils sont huit cents petits soldats à se presser devant les portes du lycée Buffon, à Paris, en attendant de monter au feu. Huit cents lycéens nerveux ou impassibles, fatalistes ou impatients, qui s'apprêtent à plancher sur la première épreuve écrite, celle de philosophie. Derrière eux, l'administration et les enseignants déploient une énergie considérable pour que la bataille se livre dans le calme.

La marche d'approche, déjà, s'est faite dans la fébrilité. Certains sont venus la veille pour repérer les lieux, d'autres découvrent le parcours en sursautant à chaque station de métro, de peur de se tromper de ligne. Arrivés devant l'imposant bâtiment du lycée, à l'angle du boulevard Pasteur et de la rue de Vaugirard, ils s'accotent contre les arbres et fument leur dernière cigarette. L'ennemi est là, derrière les murs, et beaucoup ont revêtu leurs plus beaux jeans pour l'affronter.

Certains sont accompagnés par leurs parents, largement aussi angoissés qu'eux, d'autres sont venus en bande. Tous portent sur leur visage cette légère pâleur que donnent l'inquiétude et un petit déjeuner avalé sans faim, parce-qu'il-faut-se-nourrir-avant-un-examen. Une grande partie d'entre eux sont en série A (littéraire), où la philosophie représente un gros coefficient. D'où le trac intense de Jean-Baptiste, qui peut à peine parler, tant il est anxieux : *« J'ai fait quelques impasses, mais je veux absolument réussir. L'idée de faire une deuxième terminale me panique. »*

Evelyne, qui voudrait s'inscrire en BTS de commerce international, n'envisage pas d'échouer. *« Je me sens à peu près prête, même si j'ai fait une impasse sur la Raison. »* Les deux jeunes filles très apprêtées qui affirment ne pas ressentir *« une ombre de stress »* parce qu'elles n'ont *« rien révisé de ces matières qui ne nous concernent pas »* sont des cas isolés. Même lorsqu'ils blaguent en se donnant *« rendez-vous dans une heure »*, même lorsqu'ils prennent des airs dégagés pour parler de leurs vacances, les autres ne sont pas rassurés.

A huit heures moins cinq, tout le monde a pris position derrière son petit bureau, où s'accumulent parfois de véritables provisions de survie. Les enseignants réquisitionnés pour la surveillance vont à la corvée en emportant leur courrier, tandis que l'administration consulte son plan de bataille. Il n'y a pas de retardataires. Les candidats sourds ou aveugles ont bien été répartis dans des salles particulières où des secrétaires rédigeront les copies des non-voyants. Tout a été prévu, jusqu'au remplacement des surveillants qui ne se présenteraient pas à l'appel. Les troupes sont en place.

Dans le bureau de Mme le proviseur, on suit les opérations avec sérénité. L'affaire, pourtant, n'est pas simple.

« L'organisation du bac prend un temps énorme, souligne Mme Mady Noin-Ledanois, proviseur du lycée Buffon. *Cela devient ingérable, car il y a trop de candidats et plus assez de professeurs qui acceptent de participer. »* Les enseignants récalcitrants, ceux qui ne répondent pas aux convocations, feront l'objet d'une amputation de traitement.

Pour l'heure, il s'agit de s'occuper des élèves, en veillant notamment à ce qu'ils ne fraudent pas. Mme le proviseur espère ne pas voir cette année des candidats se faire passer pour d'autres, comme ce fut le cas voici deux ans : un petit malin avait alors payé un étudiant pour venir composer à sa place. L'époque des conscrits *« remplaçants »* n'est pas tout à fait révolue.

RAPHAELLE REROLLE

Les sujets

Voici les sujets des séries de l'enseignement général dans plusieurs académies.

PARIS, CRÉTEL, VERSAILLES

Série A : 1) N'y a-t-il de rationalité que scientifique ?

2) Oublier, est-ce la condition de la vie humaine ?

3) Commentaire d'un texte de Montesquieu sur l'éducation et la démocratie.

Série B : 1) La philosophie doit-elle aller contre le sens commun ?

2) Respecter l'autre, est-ce respecter en lui la personne humaine ?

3) Commentaire d'un texte de Kant, sur le talent et le génie.

Séries C, D, E : 1) La connaissance scientifique dissipe-t-elle la superstition ?

2) Quand on se borne à exercer son droit, est-on, pour autant, en règle avec sa conscience ?

3) Commentaire d'un texte de Kant sur l'idée de moralité.

LYON

Série A : 1) Suis-je responsable de ce dont je n'ai pas conscience ?

2) Quel sens donner au mot *« droit »* dns l'expression : *« J'ai le droit de.. »* ?

3) Commentaire d'un texte de Jean-Jacques Rousseau sur le langage.

Série B : 1) La connaissance scientifique progresse-t-elle par l'accumulation des faits ?

2) Faut-il éviter les querelles de mots ?

3) Commentaire d'un texte de Hume sur la justice.

Séries C, D, E : 1) Puis-je à la fois affirmer que toutes les valeurs sont équivalentes et vouloir combattre l'injustice ?

2) *« Qu'est-ce que l'histoire des sciences peut apprendre aux philosophes ? »*.

3) Commentaire d'un texte de Sartre sur le langage.

BORDEAUX

Série A : 1) Violence et vérité sont-elles nécessairement incompatibles ?

2) En quel sens la connaissance scientifique peut-elle être un désenchantement du monde ?

3) Commentaire d'un dialogue de Platon sur les philosophes et le savoir.

Série B : 1) Peut-on identifier œuvre et travail ?

2) Existe-t-il des violences légitimes ?

3) Commentaire d'un texte d'Arthur Comte sur science et érudition.

Séries C, D, E : 1) Suffit-il pour être juste d'obéir aux lois et aux coutumes de son pays ?

2) Les sciences progressent-elles vers la vérité ?

3) Commentaire d'un texte de Nietzsche sur la méditation.

LILLE

Série A : 1) La pluralité des cultures est-elle un obstacle à l'unité du genre humain ?

2) Désobéir peut-il être un devoir ?

3) Commentaire d'un texte de Hegel sur les grands hommes et l'histoire.

Série B : 1) La philosophie nous détache-t-elle du monde ?

2) Peut-on critiquer la démocratie ?

3) Commentaire d'un texte d'Aristote sur la connaissance scientifique.

Séries C, D, E : 1) Qu'est-ce que faire une expérience ?

2) Les sciences progressent-elles vers la vérité ?

3) Commentaire d'un texte de Nietzsche sur la méditation.

AIX-MARSEILLE

Série A : 1) Le développement de la technique obéit-il à une fatalité ?

2) Un peuple sans mémoire peut-il être libre ?

3) Commentaire d'un texte de Freud sur raison et religion.

Série B : 1) La science apporte-t-elle à l'homme l'espoir de constituer un langage artificiel ?

2) Peut-on parler de *« tournants de l'histoire »* ?

3) Commentaire d'un texte de Hobbes sur les passions, les lois et la nature humaine.

Séries C, D, E : 1) Par le langage peut-on agir sur la réalité ?

2) N'y a-t-il de rationalité que scientifique ?

3) Commentaire d'un texte d'Aristote sur la propriété.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 6 juin 1990 a été tiré à 524 002 exemplaires.

Satisfaction américaine après la rencontre entre M. Gorbatchev et M. Roh Tae-Woo

Les Etats-Unis sont *« très satisfaits »* de la *« rencontre historique »* entre le président Mikhaïl Gorbatchev et le président sud-coréen Roh Tae-woo, lundi 4 juin à San Francisco (*Le Monde* du 6 juin) qui *« améliore les perspectives de paix et de réunification de la péninsule coréenne »*, a déclaré mardi M. Richard Boucher, porte-parole du département d'Etat.

« Les Etats-Unis soutiennent fermement la politique du président Roh visant à établir des liens avec les pays socialistes et encouragent la Corée du Nord à en établir avec la Corée du Sud et d'autres pays à économie de marché » a poursuivi M. Boucher. Le porte-parole n'a pas fait mention de l'annonce, mardi, du prochain établissement de relations diplomatiques entre les deux pays, laissant la primeur d'un commentaire public à ce sujet au président George Bush, qui devait rencontrer mercredi le président Roh.

Tandis que les média nord-coréens ont gardé le silence sur la rencontre soviéto-coréenne, le Japon s'est félicité *« des progrès intervenus dans les relations »* entre les deux pays. Le secrétaire-général du gouvernement, M. Misoji Sakamoto, a évoqué la perspective d'un rapprochement entre le Japon et la Corée du Nord. Tokyo a par ailleurs annoncé que le premier ministre japonais, M. Toshiki Kaifu, rencontrera le président Bush à Washington avant le sommet des sept pays les plus industrialisés, qui se tiendra à Houston (Texas) du 9 au 11 juillet. – *(AFP.)*

Malgré de nombreuses oppositions au projet

L'Italie maintient la candidature de Venise à l'organisation d'« Expo 2000 »

Le gouvernement italien a décidé de *« maintenir la candidature de Venise »* pour l'organisation de l'exposition universelle de l'an 2000, a annoncé, mardi 5 juin, le président du conseil, Giulio Andreotti, devant les députés.

On ignore si le ministre des biens culturel, M. Facchiano, qui avait officiellement pris position contre le projet défendu par son collègue des affaires étrangères, M. De Michelis, a modifié son attitude.

Le Bureau international de l'expositions (BIE). Celui-ci, composé des représentants de quarante-trois pays se réunira le 14 juin prochain pour prendre une décision.

La France devrait voter contre le projet vénitien, si l'on en croit les propos du président de la République. Ils appuient la décision du Parlement européen, qui a *« recommandé »* au gouvernement italien, le 14 mai dernier, de retirer sa candidature. Trois jours plus tard, la Commission de Bruxelles, par la voix de M. Ripa Di Meana, commissaire à l'environnement, déclarait partager entièrement les préoccupations de l'Assemblée de Strasbourg ainsi que celles du Comité pour le patrimoine mondial de l'UNESCO, qui vont dans le même sens.

EMMANUEL DE ROUX

BOURSE DE PARIS

Matinée du 6 juin

De nouveau en baisse

La Bourse de Paris était en recul de – 0,58 % à l'ouverture et – 0,29 % en milieu de séance, mercredi matin 6 juin. Parmi les principales hausses, notons Sade (+ 3 %), Dafip (+ 2,7 %), Bergère SA (+ 2,7 %), Moulinex (+ 2,6 %), UIC (+ 2,5 %). Sont par contre en baisse Nordon et Cie (– 5 %), Cofimeg (– 4,1 %), Division Régionale Pas-de-Calais (– 4 %), Salomon SA (– 3,4 %), Epeda Bertrand-Faure (– 3 %).

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Moutons toqués

J'AI passé le week-end en Angleterre et je vais vous dire, ils sont fous, fous, fous, les british, encore plus fous que leurs bovins, fous de colère contre nous, ces salauds de Frenchies avec leur boycott à la con. Ils la digèrent pas, notre trouille de choper une indigestion en se tapant leurs steaks. En voilà des histoires ! Ils sont parfaitement OK. Maggie en a fait manger l'autre soir à un de ses ministres – elle-même s'y serait pas risquée, – et aux dernières nouvelles il marche toujours droit. Il est pas tombé à quatre pattes, la cervelle en bouillie sur les marches du 10 Downing Street.

Pas fous, nos éleveurs, eux au moins. Voilà qu'ils repoussent du pied la bidoche venue d'Irlande sous prétexte qu'on y a relevé dix-neuf cas, pas un de plus, d'encéphalite spongiforme. Et d'affirmer à Bruxelles, les Allemands pareil, on a pas le choix, c'est le boycott ou la panique. A l'idée d'acheter de la vache folle, elles s'affolent, nos ménagères. Alors là, ils rigolent, les Anglais. Non, c'est vrai, comment croyez-vous qu'elles ont perdu la tête, leurs Pamela, leurs Sue Ellen et leurs Diana ? En ruminant de la farine à la viande de mouton. Pas n'importe quel mouton. Du mouton fou. L'épidémie a d'abord frappé les bergeries. On ne leur en donne plus. Seulement voilà, on ne l'a pas jetée, on l'a vendue. Devinez à qui, à nous, les mangeurs de grenouilles et de bœuf gonflé aux hormones.

J'étais écroulée de rire en voyant ce matin Leulliot nous présenter sur TF 1 des carcasses de bonne viande bien tendre et pas grasse pour deux sous de farine folle, entièrement chargée aux anabolisants. Si elles ont pas, pas encore, la caboche en compote, nos bêtes, elles ont la fesse en béton, et ça, voyez, la CEE, elle apprécie pas non plus tellement. Alors, faudrait peut-être commencer par contrôler devant notre porte, la porte de nos étables, avant de crier haro sur le rosbif nourri au gigot.

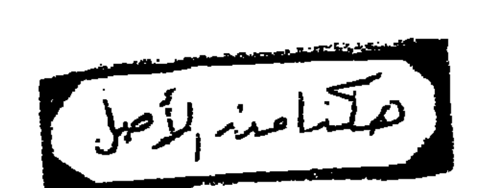
Le plus farce, c'est pas ça ! On est là, on s'interroge sur toutes ces truites d'élevage flottant le ventre à l'air au fil de nos rivières bretonnes. L'eau est propre, pas polluée, qu'est-ce qui se passe ? Cherchez pas, ces chiens de British n'ont eu que le Channel à traverser pour leur filer de la pâtée de tourteau toqué.

EN BREF

□ **La Comédie-Française annule ses représentations des 6 et 7 juin.** – La Comédie-Française a décidé d'annuler ses représentations des 6 et 7 juin, afin de permettre la mise au point des voltiges et acrobaties que comprend la mise en scène, par Dario Fo, du *Médecin volant* et du *Médecin malgré lui*, de Molière, dont la première est prévue samedi. Cette *« mesure exceptionnelle »* a été prise afin d'*« assurer la sécurité de tous les participants de ces spectacles »*. Les représentations annulées sont *la Mère coupable*, de Beaumarchais, et *la Vie de Galilée*, de Bertolt Brecht, le 6, et *Huis clos*, de Jean-Paul Sartre, le 7. Tél. : 40-15-00-15.

□ **28,1 millions de francs pour un Monet à Bayeux.** – *Impressions roses et bleues : meule*, de Monet, a été vendu 28,1 millions de francs lundi 4 juin, au cours d'une vente aux enchères dans la Halle aux grains de Bayeux (Calvados). Pendant la durée des enchères, la salle était reliée par téléphone en direct avec la Grande-Bretagne, la RFA, les Etats-Unis et la Suisse. L'acheteur, qui a tenu à garder l'anonymat, est d'ailleurs de nationalité étrangère. Réalisée en 1891, *Impressions roses et bleues : meule* appartient à la série des « Meules », peinte par Claude Monet pendant son séjour à Giverny.

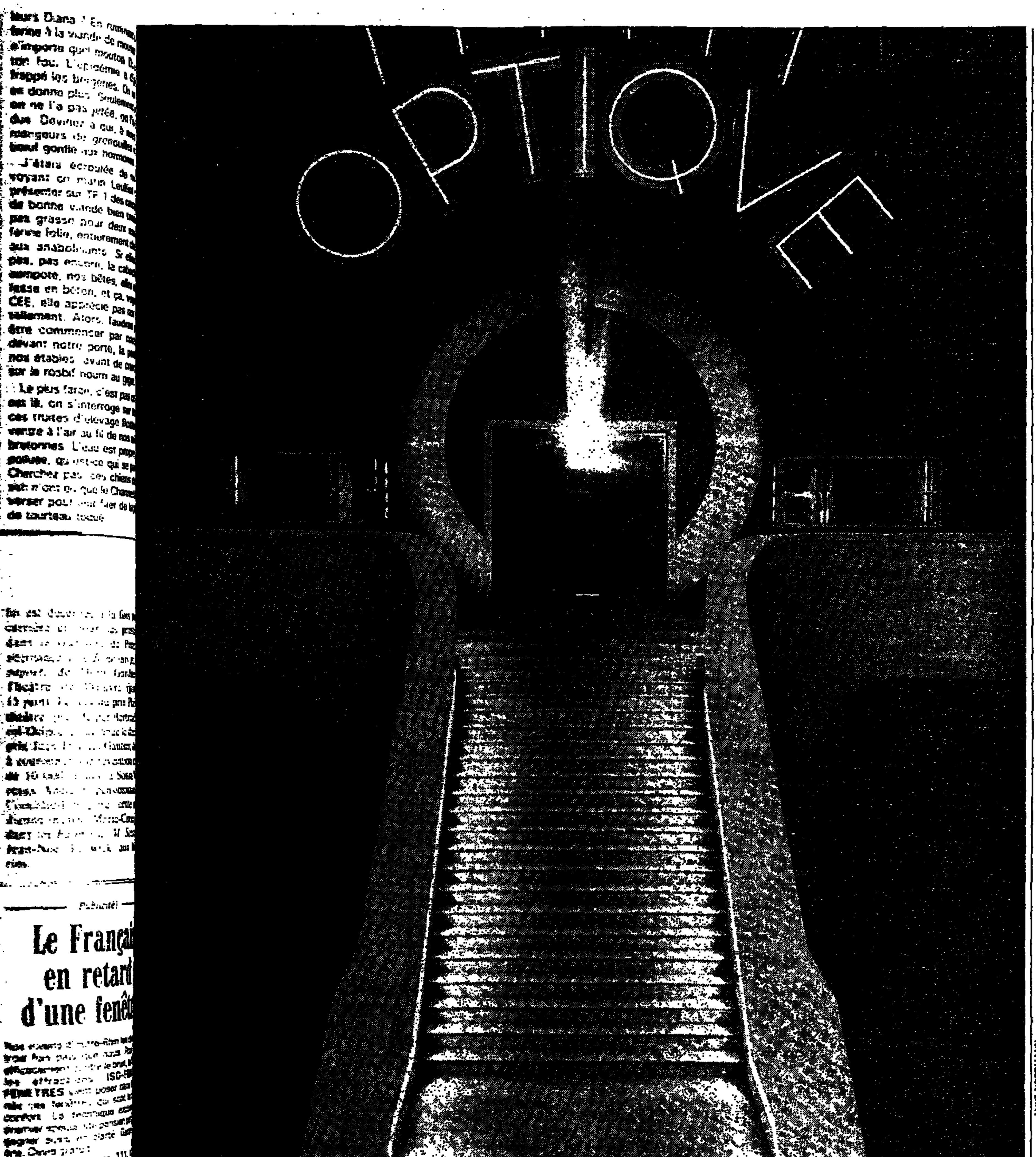
□ **Le prix Plaisir du théâtre décerné à Jacques Dufilho.** – Le comédien Jacques Dufilho a reçu mardi 5 juin le dixième-neuvième prix Plaisir du théâtre doté de 25 000 francs. Cette récompense lui est décernée à la fois pour sa carrière et pour ses prestations dans *le Gardien*, de Pinter, en alternance avec *Je ne suis pas Rappaport*, de Herb Gardner, au Théâtre de l'Œuvre (jusqu'au 15 juin). Le jury du prix Plaisir du théâtre, présidé par Bertrand Poirot-Delpech, a attribué le deuxième prix Jean-Jacques Gautier, destiné à couronner une révélation et doté de 10 000 francs, à Sonia Vollereaux. Ancienne pensionnaire de la Comédie-Française, cette comédienne incarne Marie-Curie jeune dans *les Palmes de M. Schutz*, de Jean-Noël Fenwick, aux Mathurins.



Le Monde

SECTION D

ARTS • SPECTACLES



Paris, 1937 : la section des sciences au Grand Palais. PIERRE JAHAN

DANS DEUX ANS, L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE SÉVILLE

L'ère des transparences

Une sphère rouge quadrillée de lignes jaunes – longitudes et latitudes, – symboles, aussi, des nouveaux réseaux qui ceinturent la Terre. L'emblème de la prochaine Exposition universelle, qui se déroulera à Séville en 1992, est clair.

L'âge des monstres métalliques, des machines *vrombissantes est révolu. Place au câble optique, dont* plusieurs centaines de kilomètres courront sous le sol. Ce sont eux qui achemineront les signaux sonores, visuels ou informatiques, que l'Exposition doit recevoir et produire.

Nous sommes entrés dans l'ère de l'immatériel, de la *transparence et du minimalisme. De l'éphémère* aussi. Quoi de plus parlant que le pavillon français, signé Viguier, Jodry et Seigneur : un toit de verre posé, à quinze mètres de haut, sur quatre minces piliers de fibre de carbone et, sous le parvis, une profonde fosse, pavée d'images. Mais Séville, dont le thème officiel est « L'ère de la découverte », risque d'être aussi une manifestation organique du flou : tremblements télévisuels, vagues et drapeaux, par*cours erratiques* à travers une science désincarnée. Et le visiteur qui devrait y entrevoir son avenir risque d'être aveuglé par tant de lumières blanches ou noires, noyé dans ce raz de marée technologique. Qu'importe, puisqu'une Exposition universelle, nous dit Régis Debray, hésite toujours entre l'Utopie et le Luna Park.

Les jouets ont simplement changé de forme. Ils sont plus sophistiqués, plus coûteux aussi. Quant à l'Utopie, elle nous est plus que jamais nécessaire. L'humanité industrielle doit rêver sous peine d'asphyxie. *La question est de savoir si la religion du* progrès est, aujourd'hui une source de rêve. Et la science, une panacée. *(Lire pages 38 et 39.)*

EMMANUEL DE ROUX



COLL. ALAIN PELÉ

Qu'il fût le réalisateur préféré de Clint Eastwood n'est que l'un de ses faits d'arme. Don Siegel est passé par Cambridge avant de devenir, à la fin des années 60, l'un des seigneurs du thriller-coup de poing, puis de passer à l'horreur-fiction. Jean-Luc Godard a dit son admiration pour *Baby Face Nelson*, biographie d'un gangster compagnon de Dillinger, d'une « gueule de môme » incarnée par Mickey Rooney. Chef-d'œuvre de la série B qui ressort opportunément en salle.



ANNE NORDMANN

Tourner dans le dernier film de Greenaway une adaptation de *la Tempête* de Shakespaere a constitué, pour Karine Saporta, l'événement de l'année qui vient de s'écouler. Cette expérience a confirmé également les affinités de cette chorégraphe « cérébrale » pour l'image sophistiquée, la dramatisation du corps dans un espace mystérieusement structuré. A la salle de bains immaculée des *Pleurs en porcelaine* ont succédé d'autres visions étranges, jusqu'à cette *Poudre des anges* que, de Caen à Arles, Saporta emmène ce mois-ci en tournée.

SPÉCIAL FESTIVALS D'ÉTÉ

Dans le prochain supplément « Arts et spectacles » (daté 14 juin), huit pages de festivals : musique classique, rock, jazz, musiques du monde, danse, théâtre, et les expositions de l'été.

ART ET TECHNIQUE

VOYAGE AU PAYS

Entre Diderot et Disneyland

PAR RÉGIS DEBRAY

Les expositions universelles ne sont pas seulement d'éphémères utopies, un miroir déformant où se regardent périodiquement, dans l'ivresse de l'idée de progrès, les puissances industrielles. Ces célébrations sont de grandes messes, l'avatar des fastes d'antan.

LES âmes ont leurs fêtes depuis toujours : liturgies religieuses. Les corps aussi, depuis la Grèce : Jeux olympiques. La fête des machines ne remonte qu'au milieu du dix-neuvième siècle : c'est l'Exposition universelle. Ainsi s'équilibre le calendrier des sociétés industrielles.

Ces événements qui nous rassemblent au-delà des folklores nationaux ne se ressemblent pas, mais participent, chacun dans son genre, d'un certain sacré planétaire. Depuis Londres 1851, malgré un crochet par Osaka 1970, les objets manufacturés ont coutume de faire leurs Pâques dans une aire de civilisation privilégiée, cet Occident de la raison instrumentale où l'universel semble avoir élu domicile (sur une vingtaine d'Expositions universelles, aucune en Afrique, en Amérique latine, en Asie continentale, ni dans l'Est européen).

En Euramérique donc, à intervalles plus ou moins réguliers, les âmes concélèbrent Dieu ; les corps, l'espèce ; les inventions, Prométhée. Trois formes de communion, qui font peut-être système à présent grâce à la télévision qui mondialise ces différentes cérémonies dans une même grille de programmes. Le culte de la technique, le petit dernier, mérite qu'on y réfléchisse : il nous renvoie aux sources positivistes d'une défunte religion de l'humanité, à socle économique. Nous en répétons ponctuellement les rites, mais avons-nous encore la foi ?

Si les choses sont inhumaines, en effet, les objets techniques ne le sont pas, qui chantent non la matière brute mais l'esprit qui l'ouvrage et lui donne forme. Les compétitions internationales de l'ingéniosité se détachent dès l'origine sur un fond d'humanisme lyrique, car si les foires proviennent du Moyen Age, les Expos proviennent d'un credo saint-simonien qui a l'âge de la révolution industrielle. Il y a toujours eu des produits et des outils, mais les « merveilles de l'art et de l'industrie » n'ont que cent cinquante ans.

De la fête, l'Expo a l'éphémère, l'excessif et la pompe. Contrairement à la foire où s'échangent des marchandises, à des fins utilitaires, il y a dans la fête une idée de célébration, solennelle, et de dépense, inutile. Ici, on ne touche pas, on ne soupèse pas, on n'achète pas. On regarde et on admire. La foire est pleine de tentations, la fête, d'éblouissements. L'Exposition universelle transfigure la valeur d'échange des objets, suspend un instant leur valeur d'usage, sublime l'univers matériel du besoin dans la féerie du spectacle. Elle fait accéder le machinisme au royaume de l'esthétique, et il n'est pas sans signification qu'elle soit apparue en même temps que la photographie, ce mixte incertain d'art et d'industrie. Avec elle, l'aura de l'œuvre d'art – que Walter Benjamin définissait comme *« l'unique apparition d'un lointain »* – se transpose sur l'objet technique.

L'EXPOSITION EST LA POUR OFFRIR A LA PRODUCTION TECHNIQUE SON CÉRÉMONIAL ET SON LÉGENDAIRE

L'EXPOSITION universelle est à la foire internationale ce que le musée est à la galerie marchande pour l'objet d'art. Elle le met en gloire, non en vente. Il va de soi que le commerce de tableaux prospère aux alentours des musées de peinture et que la gloire conférée par le musée n'a pas peu d'incidence sur la cote des artistes. Mais l'Exposition n'est pas un supermarché aux puces de la découverte ni un concours Lépine à l'échelle mondiale. Elle est là pour offrir à la production technique son cérémonial et son légendaire.

Dans le langage des objets, la foire commerciale est prose, et l'Exposition universelle, poésie (épique). L'une ressortit au monde matérialiste du toucher, l'autre à celui, plus spirituel, de la vue. La première est calcul, la deuxième est spectacle. Ici, on suppute. Là, on prophétise. La gestion des Expositions universelles relève chez nous d'une direction des foires et expositions, au Centre français du commerce extérieur, ce qui traduit l'indéniable filiation de la foire médiévale, mais aussi un certain dédain pour les métamorphoses du sacré moderne. Car ce genre de manifestations a au moins autant à voir avec ce qu'on appelait jadis le ministère de l'instruction publique et des cultes, ou aujourd'hui culture et communication, qu'avec l'économie et les finances.

Dans la société rurale, la place du marché était un lieu profane parce qu'il faisait pendant au parvis de la cathédrale. Quand s'évaporent quelque peu les mystères de la Passion, les « mystères de la science » voient refluer vers eux les enchantements perdus. Les pavillons nationaux deviennent des « temples de la pensée », et les fastes de la découverte s'investissent des prestiges du nouveau cathéchisme, qui s'appelait « progrès » au siècle dernier, que nous avons rebaptisé « croissance ». Cette religion séculière, quoique sans transcendance, n'échappe pas entièrement au surnaturel.

Reste qu'elle inverse les flèches du temps. Religieuses ou civiques, les fêtes de l'âme et du corps ont quelque chose d'archaïsant. On y commémore un sacrifice passé, un âge d'or, une grâce perdue. Au bonheur par la nostalgie, la fête optimiste des objets substitue le bonheur par l'anticipation. Ici, on exige l'amnésie car c'est à l'innovation qu'on sacrifie, au dieu moderne du *Novum*. L'Eden est devant nous, « à la pointe » toujours fuyante du progrès, sur la ligne de partage, incessamment mobile, entre les lumières de l'invention et la nuit de l'obsolescence.

De 1851 à 1970, du Crystal Palace de Londres au Jumbotron d'Osaka, le conte de fées de la modernité industrielle a égrené sous nos yeux d'enfants ravis son chapelet d'extases, son cortège de promesses épiques. Car de même qu'il y a un onirisme des objets (celui des planches de *l'Encyclopédie* revues par Roland Barthes), il y a une fantaisie de la machine, qui réconcilie l'efficacité et le fantastique, comme un romantisme de la performance. Mystérieusement, les Expositions universelles font rouler jusqu'à nous, les dégrisés du progrès, les défrisés de la science, quelque chose de cette rumeur émerveillée, de cette saoulerie statistique, de ce vertige qu'inspiraient à nos aïeux le percement du canal de Suez, l'achèvement du Transsibérien, la jonction des railways en cours aux Etats-Unis, Stanley et Livingstone, l'ascenseur hydraulique, le phonographe et le moteur à explosion. La fée électricité magnétisait le Paris 1900 du haut de la tour du Monde, comme la fée électron illuminera la Giralda de Séville en 1992.

UNE MACHINE SAVANTE QUE L'ON REGARDE PEU, ENCADRÉE PAR UN CORPS DE BALLET QUE L'ON REGARDE BEAUCOUP

MALGRÉ les catastrophes, les pollutions et les nuisances, le charme agit encore. Le succès populaire de ces grands-messes du futur témoigne de l'inanité qu'il y a à trop opposer magie et technique. Si l'imaginaire du machinisme ne suscite plus la levée en masse des esprits, si l'ensorcellement par l'inexpliquable s'est déplacé vers le Big Bang et l'antimatière, le besoin d'envoûtement par l'objet, gadget ou robot, fait une demande toujours solvable.

Bazar ou barnum, l'Exposition met en jeu, sous les paillettes, une mystique. Fête austère, dans son principe. Mais instable et piégée, dès le départ. Tirant les leçons du fiasco qu'avait été, faute d'attractions, l'Exposition de 1878 à Paris (où s'était construit pour l'occasion le palais vaguement andalou de l'ancien Trocadéro), Eugène Melchior de Vogüé disait déjà : *« Une Exposition fructueuse, c'est une machine savante que l'on regarde peu, encadrée par un corps de ballet que l'on regarde beaucoup. »* Il faut enseigner, mais aussi amuser. Exposer la raison en actes et proposer du plaisir. Comment amuser en enseignant, apprendre en distrayant, c'est l'éternelle question que posent les Lumières à la publicité du savoir – depuis la « physique amusante » jusqu'à la Cité des sciences de La Villette. C'est un fait : dans les Expositions du vingtième siècle les tutus supplantent les théorèmes, de plus en plus. Pourquoi ?

Les fidèles vont à l'église, les citoyens au défilé, les supporters au stade. Qui se rend à l'Exposition ? Un centaure, vous et moi. Un piéton étrange et ordinaire, moitié bon élève moitié badaud. C'est que l'Exposition elle-même est née des amours incertaines de *l'Encyclopédie* et du grand magasin. Jules Verne, collaborateur du *Magasin d'éducation et de récréation*, fut un parrain tardif, mais c'est l'abbé Grégoire qui l'a conçue avec son Conservatoire national des arts et métiers (1794), et Zola, l'auteur du *Bonheur des dames* (1882), baptisée. Il fit sur les Expositions de 1889 et de 1900 les meilleurs reportages, appareil photo en main. Le libérateur de Dreyfus, qui, dans *les Rougon-Macquart*, avait transformé l'éventrement de la mercerie « balzacienne » (*la Maison du Chat-qui-pelote* date de 1830) par le baron Haussmann en une sorte de cantique à l'électricité et à la démocratie, espérait de l'industrie le bonheur et la paix. Celui qui avait transfiguré les Nouvelles Galeries en une cathédrale de verre et de métal, avec sa nef, ses bas-côtés et sa verrière-vitrail, ne pouvait que vibrer avec le pandémonium électrique des nouveautés au cœur du Paris 1900.

Une Exposition est comme un grand magasin planétaire où l'on ne ferait que regarder : cacophonie architecturale, juxtaposition d'incongruités, kaléidoscope d'excentricités éphémères, où tout est possible parce que rien ne doit rester, où le kitsch inscrit dans le stuc un poème géant de Prévert. L'éclectisme racoleur et le dévergondage technologique qui se déballent alors à l'air libre jusqu'à nous donner mal au cœur ont leurs lettres de noblesse. Ils descendent de la Belle Epoque par le Bon Marché.

Généalogie ambiguë, qui fera bientôt de toute Exposition universelle, entre salle de classe et cour de récréation, ce curieux compromis entre une université populaire et un Luna-Park. Sartre l'eût appelée une manifestation de mauvaise foi, qui n'est pas ce qu'elle est et est ce qu'elle n'est pas : ni grand-messe ni kermesse, mais l'une et l'autre et tour à tour. Alphonse Allais eût plus simplement évoqué la ville à la campagne, où l'air est tellement plus pur.

Ecartelé entre une pédagogie et un divertissement, entre l'humanisme moralisateur et la tour aux parachutes, ce potlatch abracadabrant, qui se voudrait à chaque fois la conscience du monde, égare le visiteur, et l'on ne sait plus, du sermon ou de la réjouissance, lequel sert d'alibi à l'autre. M. Tant-mieux dira : quel plaisir de parcourir un cours du soir où l'on ne s'ennuie pas ! M. Tant-pis dénoncera un Disneyland prétentieux, un bastringue aggravé par une philosophie de quatre sous. Finalement, on verra de plus en plus les chemins de la découverte emprunter ceux de la consommation.

Au fil des décennies, de Londres à Chicago, Bruxelles et Montréal, l'attraction a refoulé l'instruction. L'industrie du divertissement, le divertissement par l'industrie. Ainsi va le monde, où le pire n'est pas toujours sûr dès lors qu'on entend suivre les pentes en les remontant. Pour sa part, la France, à Séville, le tentera, en léguant une bibliothèque à ses hôtes et en racontant dans son pavillon la longue épopée de la transmission culturelle, de 1492 à demain.

Le vieux rêve encyclopédique ressurgit cependant dans les Expositions contemporaines avec ce qu'on pourrait nommer la clôture de l'utopie, par quoi la planète se résume en un panorama et tout l'ordre du monde se ramène à la taille d'un parc d'attractions qu'un seul regard peut embrasser, sans restes ni recoins. C'est l'espace béni de la récapitulation, d'où toute ombre, toute contradiction ou tout conflit sont expulsés.

APPRIVOISER LE FUTUR A L'INTÉRIEUR D'UN GRAND ROND, DE TELLE SORTE QUE CHACUN PUISSE EN FAIRE LE TOUR

LES Expositions universelles affectionnent les lieux agrestes ou préservés, si possible insulaires – de la Treasure Island de San-Francisco à l'Isla de la Cartuja de Séville. Ne parle-t-on pas, *horresco referens*, de Venise pour l'an 2000 ? Il s'agit à chaque fois d'apprivoiser le futur à l'intérieur d'un grand rond, de telle sorte que chacun puisse en faire le tour, en *scenic railway* ou monorail (comme l'en-cyclo-pédiste parcourait jadis à pied le cercle entier des connaissances). Le visiteur peut se fatiguer, mais aucune échappée, aucun clair-obscur ne viendra troubler l'assurance qu'il a de tenir là sous ses yeux, exhaustive addition, l'inventaire complet des possibles du temps. Le spectacle prend alors valeur d'initiation.

Ce qu'on arpente du regard, c'est un bilan, celui de l'*Homo faber*, qui fait le tour du propriétaire dans le véhicule – nacelle ou wagon – qui fait lui-même le tour de l'ultime Arche de Noé rêvée par les humains. Au retranchement maléfique du marquis de Sade – l'utopie du Mal – s'oppose ici l'île du Bien, berceau d'un espace sans temporalité, d'un progrès sans pertes. Autant dire une humanité sans violence, une nature sans histoire, un monde sans guerres, voué à la simple émulation par les calmes conquêtes de la puissance technique.

L'optimisme des Lumières laisse la tragédie sur l'autre rive. Il doit mettre un fossé d'eau ou de verdure entre son phalanstère dépassionné et la fureur du monde tel qu'il va. Apolitique, adialectique, cet univers d'objets abstraits n'admet que l'homme opposé à la nature, à la matière, jamais à d'autres hommes. Son rêve, en chassant l'histoire de l'histoire elle-même, est d'aboutir à un mouvement régulier, sans frottements ni cahots, qui s'incarne dans la roue et la trajectoire circulaire, leitmotiv et poncif de toutes les Expositions universelles, depuis la grande roue de Ferris (Chicago, 1893) jusqu'au gyrotron (Montréal, 1967), en passant par le tapis roulant circulaire de Paris 1900 et le Rocket Ship de New-York 1939. L'immobilité dans le mouvement. Le monde et le savoir vus d'une nacelle de roue foraine – toute l'histoire ramenée au scintillement lisse d'une grande boucle, – ce modèle inconscient de l'Exposphère traverse sans vieillir les décennies et les continents.

C'est un paradoxe de voir à quel point l'éternel retour de l'enthousiasme technique peut servir de miroir à l'éphémère d'une époque. Qui feuillette l'album des Expositions universelles parcourt la meilleure galerie qui soit des autoportraits du siècle. Pas seulement parce que la liste des différents sièges de l'Exposition indique les décollages successifs des pays dans la course au développement – Angleterre, France, Autriche-Hongrie, Etats-Unis, Belgique, Canada, Japon et maintenant Espagne. Revendiquer et assumer le fardeau d'une Exposition universelle est, pour un pays, une région, une ville, un bon test de puissance et de volonté de puissance. Il faut des moyens – et surtout de la fierté.

Car, derrière l'œcuménisme de façade, ce sont encore les rivalités de prestige, les amours-propres, les parades nationales qui règlent les Olympiades du progrès – comme toutes les autres. Mais, outre que chaque pays, en exposant ses biens, expose un peu son âme, mettant à nu ses tics et ses illusions, tous les pavillons nationaux d'une Exposition, à dix ans de distance, prennent un air de famille, celui du millésime. Art nouveau 1900. Art déco 1931. Néo-classique 1937. Structuraliste 1967. Formaliste 1970. Avec l'esthétique architecturale va l'idéologie sociale, avec la mode, la mentalité – toutes tripes dehors.

LE MEILLEUR « MASS MEDIUM » DE L'« ESPRIT DU TEMPS », UN BEAU RISQUE A COURIR, EN SOMME

QU'ON en rie ou qu'on en pleure, ces exhibitions périodiques ressemblent à des exercices d'introspection collective. Les arts décoratifs ont l'étrange vertu de mettre chaque époque sur le divan. Comme si on ne pouvait pas tricher avec l'histoire, nulle perspective ne pouvant sauter par-dessus son temps, comme si les derniers cris de la modernité la plus appliquée se démodaient encore plus vite que nos plus insouciants anachronismes. Une Exposition universelle fait souvent loupe à son insu sur ce qu'il y a de moins universel, de moins pérenne, dans le moment et au lieu même de sa réalisation. Faut-il s'en exalter ou s'en méfier ? Voilà sans doute le meilleur *mass medium* du *Zeitgeist*. Un beau risque à courir, en somme, pour tous les participants.

A quoi bon tant d'efforts ? Et de dépenses ? Le sport, qui ne sert à rien, libère l'homme de lui-même. De quoi nous libère une Exposition universelle ? Certes pas de nos conflits. Mais elle en allège l'insistance et nous permet de rêver d'une technique sans politique, d'une société mondiale unifiée sans frontières culturelles, d'un jour sans nuit. Ce beau rêve solaire a sans doute une fonction positive dans l'économie de notre psyché collective. Nous ne croyons plus au salut par le progrès et nous sommes revenus des mythes de l'humanisme conquérant ? Soit.

Le messianisme laïc des Expositions universelles, legs du dix-neuvième siècle, réactivé aujourd'hui par les impératifs de la concurrence et du design, paraît bien frappé d'anachronisme. L'utopie, elle, n'a pas de prix. Certaines expériences de laboratoire nous ont appris qu'un chat empêché de rêver devient vite fou. Et dangereux. L'humanité industrielle aussi doit rêver, si elle ne veut pas s'asphyxier dans la cage de ses passions et de ses intérêts.

Les Expositions universelles, comme les Nations unies ou la Cour internationale de justice (mais avec en plus la dimension du jeu), n'ont jamais empêché les charlatans d'être crus, les intolérants d'excommunier, les exploiteurs d'exploiter, ni les peuples de s'entretuer. Mais sans ces pauses-sourires, la loi de la jungle n'aurait ni frein ni fin. La civilisation technique et ses festivités n'éliminent pas la sauvagerie de l'histoire humaine ? Les fanfaronnes Expositions de 1937 à Paris (pour laquelle Picasso peint *Guernica* alors totalement incompris) et de 1939 à New-York (sur le thème ingénu : « Quel sera le monde de demain ? ») n'ont ni annoncé ni interdit Auschwitz et Hiroshima ? Du moins rendent-elles le renouvellement de l'horreur plus obscène, moins tolérable. Les hommes et les nations n'auront jamais assez d'espaces communs pour oublier leurs déchirures. Nous aurons bien besoin du rendez-vous de Séville en 1992. ■

▶ Régis Debray est chargé des affaires culturelles à la COFRES (Compagnie française pour l'Exposition de Séville) pour le pavillon français.

DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

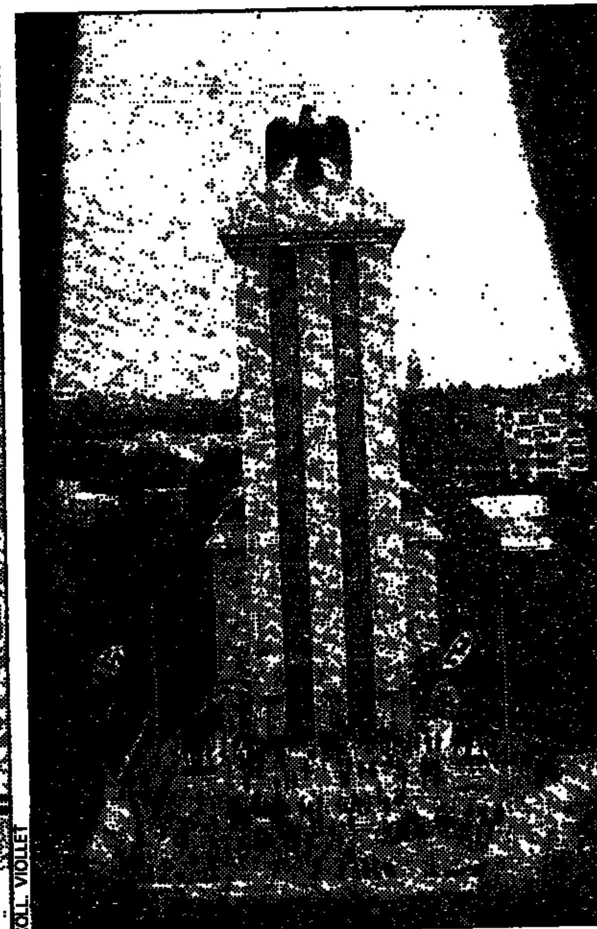
On voit de tout dans ces bazars...

…TOUS LES ABUS



Inimaginable mais vrai :
Jeune fille vêtue d'un décor d'aquarium (New-York, 1939). ▶

COLL. VIOLLET

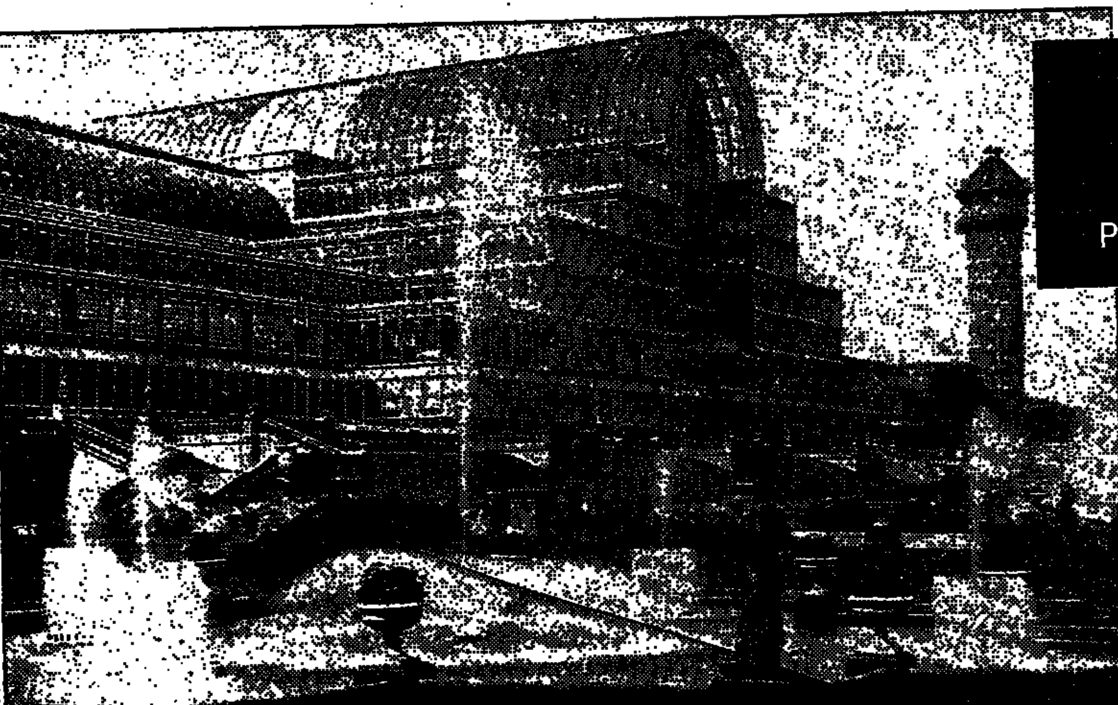


◀ Pavillon de l'Allemagne (Paris, 1937).

PIERRE JAHAN

…TOUS LES PRODIGES

Miracles de l'industrie humaine :



▲ Le Crystal Palace (Londres, 1851).

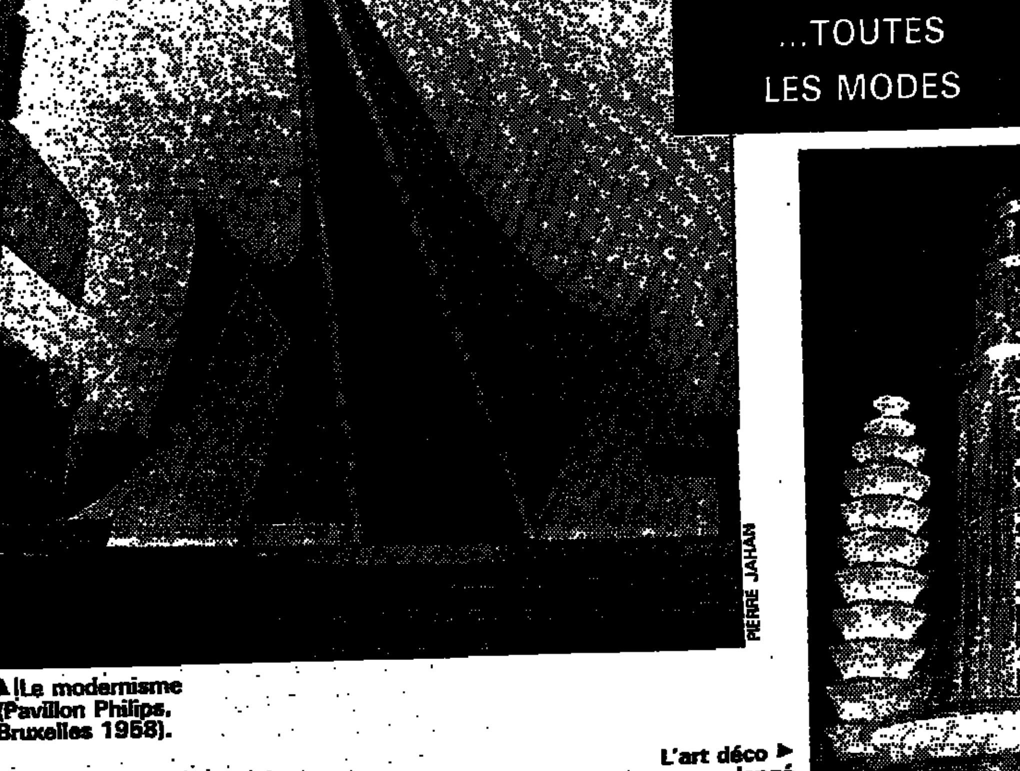
COLL. VIOLLET

Pavillon canadien (Osaka, 1970). ▲

RENÉ BURRI/MAGNUM

Exercices de styles

…TOUTES LES MODES



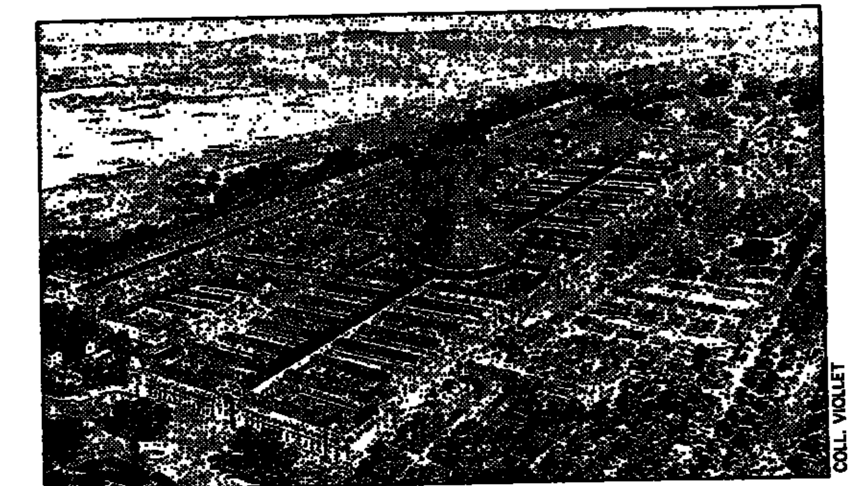
▲ Le modernisme (Pavillon Philips, Bruxelles 1958).

PIERRE JAHAN

L'art déco ▶ prolongé (Pavillon Philips, Paris, 1937).

FRANÇOIS COLLAR/MIN. DE LA CULTURE

TOUT … OU RIEN



COLL. VIOLLET

« Je suis déjà allé deux fois à l'Exposition. Tout en étant intéressante, elle ne m'a ni ébloui ni ravi. Bien des choses capables de plaire à d'autres ne trouvent pas grâce à mes yeux, parce que je ne suis ni ceci ni cela, dans mon fonds, je ne suis rien. Seules les œuvres d'art et les productions d'ordre général m'ont séduit. Je n'y ai pas trouvé le vaste panorama d'ensemble des activités humaines que veulent y voir les gazettes, pas plus que je ne saurais découvrir dans un herbier les traits caractéristiques d'un paysage. Il s'agit, en somme, d'un spectacle destiné aux gens d'esprit, aux belles âmes et aux irréfléchis que sont les visiteurs les plus nombreux de cette Exposition. »

SIGMUND FREUD
(A propos de l'Exposition de Vienne, 1873.)

MUSIQUES

1991, ANNÉE MOZART

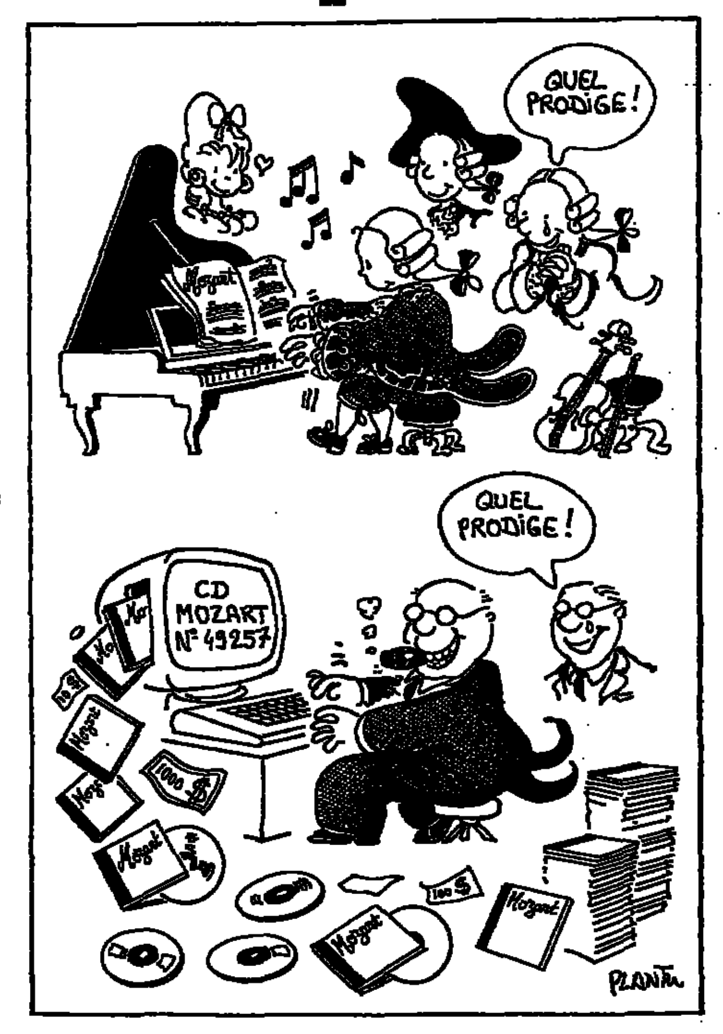
Un mort béni pour l'industrie du disque

En 1991, on célébrera dans le monde entier le deux centième anniversaire de la mort de Mozart. Une aubaine pour les organisateurs de concerts et, surtout, les éditeurs de disques, quand on sait que ce musicien est, de tous, le plus écouté et le plus acheté. Et quand on sait aussi que la mode est d'acheter les disques compacts par pans entiers, comme on achetait autrefois les livres au mètre, pour meubler les bibliothèques.

LE coup d'envoi de l'année Mozart est déjà donné par l'industrie du disque. Les grandes maisons spécialisées dans le classique, comme Deutsche Grammophon (un coffret de vingt-cinq CD, vendu 1 300 F) ou Erato (qui publie toutes les symphonies, interprétées par Ton Koopman et son Orchestre baroque d'Amsterdam), marquent le pas devant les productions classiques Philips, qui ne graveront pas moins de cent quatre-vingts disques compacts pour rendre hommage à celui que Wolfgang Hidelsheimer (1) a qualifié de *« cadeau immérité accordé à l'humanité »*.

Dans la mesure où l'on peut en juger, cette « Edition complète Mozart » de Philips représentera le projet le plus vaste et le plus coûteux jamais réalisé dans l'édition sonore, un événement artistique, une date dans l'histoire de la musique. Jamais encore on n'aura consacré en un seul projet autant d'heures de musique enregistrée à un seul créateur. Les premiers épisodes de cette « série » apparaîtront dès septembre chez les disquaires.

Il faut parler d'une quasi-intégrale. Elle va du tout premier petit menuet pour clavecin (KV1) composé par Mozart à cinq ans sous l'œil attentif de son père Leopold, au très célèbre *Requiem* inachevé (KV 626) de 1791, œuvre ultime que Süssmayer, l'élève de Mozart, termina à partir des ébauches transmises par son maître. Et aussi à partir de ce que Mozart lui dictait et chantait les dernières semaines de sa vie, sur son lit de mort.



Philips, pour l'essentiel, a puisé dans sa sonothèque mozartienne. Mais la multinationale va également publier des nouveautés. Cette immense collection comprendra en effet dix-sept premières mondiales et révélera notamment une *Symphonie concertante en mi bémol majeur*, pour violon, alto et orchestre, de 1779 (KV 364), les premiers mouvements d'un *Concerto pour violon, alto, violoncelle et orchestre* (KV-Anh.56/315f) resté inachevé, une *Symphonie concertante pour violon, alto, violoncelle et orchestre* (KV-Anh.104/320e), la première version du finale du *Quatuor à cordes en si majeur* (KV 174), et quelques autres pages jusqu'alors ignorées.

Sans compter quelque seize premières versions d'œuvres religieuses dont les partitions ont déjà été éditées mais qui n'ont jamais été enregistrées. Elles datent essentiellement du début de la carrière de Mozart à Salzbourg. L'intégrale Philips propose également différentes versions d'arias d'opéras que Mozart avait composées pour un concert particulier, mais qu'il avait ensuite rayées de la partition définitive.

L'« Edition complète Mozart » n'est pas, pour autant, aussi complète qu'on pourrait le croire. Lorsque l'admirateur autrichien du musicien, Ludwig Ritter von Köchel (1800-1877), publia en 1862 son célèbre catalogue, il crut avoir ainsi répertorié, sous forme d'une liste « officielle » toutes les œuvres de Mozart. Il est vrai qu'avant cette publication, de la plus grande importance, nul ne pouvait accéder à une vision d'ensemble de l'œuvre complète. Mais que signifie « complète » si l'on sait que le *Köchel Verzeichnis* (en abrégé : KV) dut être corrigé cinq fois depuis 1862 et encore une dernière fois en 1964 ? Des œuvres n'ont jamais cessé d'être retrouvées, la datation de certaines d'entre elles revue et corrigée à la lumière de données biographiques entièrement renouvelées.

Alors, une édition « complète » ? Cette question, nous sommes allés la poser à Erik Smith, Anglais célèbre dans l'industrie discographique internationale et cerveau du projet. Et nous lui avons fait remarquer que des merveilles comme la symphonie dite d'*« Odense »*, découverte au Danemark en 1983, ou les arrangements ingénieux faits par Mozart des oratorios de Haendel – *le Messie, la Fête d'Alexandre, l'Ode à sainte Cécile* – ou de la pastorale *Acis et Galathée*, ne figurent pas au sommaire de cette édition.

« Ne croyez pas, répond Erik Smith, imperturbable, *que tout ce qui fut attribué à Mozart au cours des siècles soit véritablement de sa main. Cette symphonie d'«* Odense *», qui fut découverte par hasard au début des années 80 dans de vieilles archives danoises, au milieu d'un ensemble de manuscrits, du dix-neuvième siècle pour la plupart, n'est pas à mon avis une composition originale. C'est dommage pour les Danois, tout fiers d'avoir découvert « leur » Mozart, mais si l'on regarde le style, l'écriture instrumentale et le caractère général, on doit, je crois, admettre qu'il s'agit d'une œuvre « de style mozartien », écrite par un maître inconnu, peut-être bien danois.*

» Quant aux arrangements des œuvres de Haendel, nous y avons mûrement réfléchi : fallait-il ou non les inclure ? L'argument décisif a été que ces remaniements ont fort peu modifié les originaux : ce sont de simples réorchestrations. Mozart exécutait ces œuvres (qui apparaissaient à l'époque comme de la musique ancienne) sans la partie d'orgue et faisait jouer par les cors la basse continue. La version de Haendel semble bien plus intéressante.

» Les anniversaires sont l'occasion idéale de braquer le projecteur sur un compositeur, fût-il aussi connu que Mozart. La joie, le bonheur que sa musique a apporté à tant de générations justifient pleinement une entreprise de cette ampleur. Et puis, il y a encore beaucoup de facettes de son art dont on n'a bizarrement pas tenu compte chez ce musicien si « exploité ». Je pense aux arias de l'opéra de jeunesse Mithridate, roi du Pont, *que Mozart avait composées pour une chanteuse précise, et qu'il a définitivement abandonnées par la suite. Je pense aussi aux mouvements de sonates pour piano, et de quatuors à cordes, qu'il fut amené à remplacer ; à des pages liturgiques destinées à la chapelle privée de son premier employeur, l'archevêque Colloredo, pages aux sonorités si énergiques. Sans oublier les ébauches, au nombre de quatre-vingts environ.*

» Dans ces ébauches, j'ai dû effectuer une sélection sévère. Elles étaient dispersées à travers l'Europe, la plupart n'avaient pas encore été publiées. Certaines ne comportaient qu'une page manuscrite, avec un commentaire. D'autres étaient des œuvres à peu près complètes. Mais il ne faut pas oublier qu'après la mort de Mozart certaines de ses œuvres restées à l'état embryonnaire furent terminées par ses élèves et que ces derniers avaient du métier !

» Il y a, dans notre intégrale, quinze « nouvelles » pièces qui sont des ébauches que j'ai moi-même terminées avec l'aide d'un collègue anglais, Philip Wilby.

» Dans cette catégorie, on a terminé et enregistré, par exemple, les premiers mouvements de quatre quatuors à cordes différents, un fragment d'un quatuor avec clarinette en projet, et le premier mouvement d'un quintette pour clarinette, cor de basset et cordes. Une pièce tout à fait exceptionnelle chez Mozart, un choix d'instruments vraiment unique. Mais nous avons travaillé aussi sur des pages orchestrales inachevées, comme un intermezzo pour ballet, et même sur un fragment d'opéra : l'Oca del Caïro *(KV 422), qui date de 1783. Nous venons de l'enregistrer avec des chanteurs comme Peter Schreier, Dietrich Fischer-Dieskau, des chanteuses comme Inga Nielsen ou Edith Wiens.*

» Nous travaillons encore avec l'Academy of St. Martin-in-the-Fields, sous la direction de Sir Neville Marriner, à l'enregistrement de la musique qui accompagnait la pantomime Harlequin et Colombine, *une œuvre de 1783 également (KV 446/416d), que Franz Bayer a achevée. Je suis convaincu qu'en partie grâce à ces inédits l'« Edition complète Mozart » constituera un document sonore unique. »*

Propos recueillis par ROB VAN DER HILST

(1) Editions Lattès.

Le choix du régent

Cent quatre-vingts compacts : il faudra libérer sa discothèque sur environ 3,20 m pour loger l'« Édition complète Mozart » Philips dont la parution, en coffrets séparés, va commencer dès septembre pour se terminer en novembre de 1991, année du bicentaire de la mort du compositeur. La possession de tous les opéras (pas tous connus), de toutes les symphonies (dont celles de jeunesse), de l'énorme quantité de musique instrumentale (y compris des mouvements de sonates ou de quatuors jusqu'alors inédits), composés par le musicien tout au long de sa courte vie (trente-cinq ans), ce véritable investissement coûtera aux alentours de 14 000 francs. Soit un prix du compact, à l'unité, de moins de 100 F, ce qui est loin d'être exagéré. Les disquaires auront toute liberté d'accompagner cette parution échelonnée de « bonus » et de tarifs promotionnels.

On trouvera donc dans cette collection sans précédent (lire l'article ci-dessus) quelques « nouveautés » qui feront date dans l'histoire de la musicologie et de la musique enregistrée. Mais l'essentiel de ces quelque cent quatre-vingt heures de musique est le fruit de rééditions puisées dans le fonds Philips.

On ne peut malheureusement parler d'un choix du roi (pourquoi Mitsuko Uchida pour les sonates de piano et pas Claudio Arrau ? Pourquoi pas un seul concerto par Clara Haskil ?). Il s'agit plutôt du choix du dauphin, ou le choix du régent. Autour des artistes vivants de la maison Philips – Marriner, Colin Davis, Leopold Hager – ou morts – Grumiaux, Szeryng, – quelques surprises seulement : Willy Boskovsky (artiste Decca), et son style viennois dans les *Danses* ; Hans Schmidt-Isserstedt, père du directeur de collection, au pupitre d'un opéra mystérieux, *Die Gartnerin aus Liebe*...

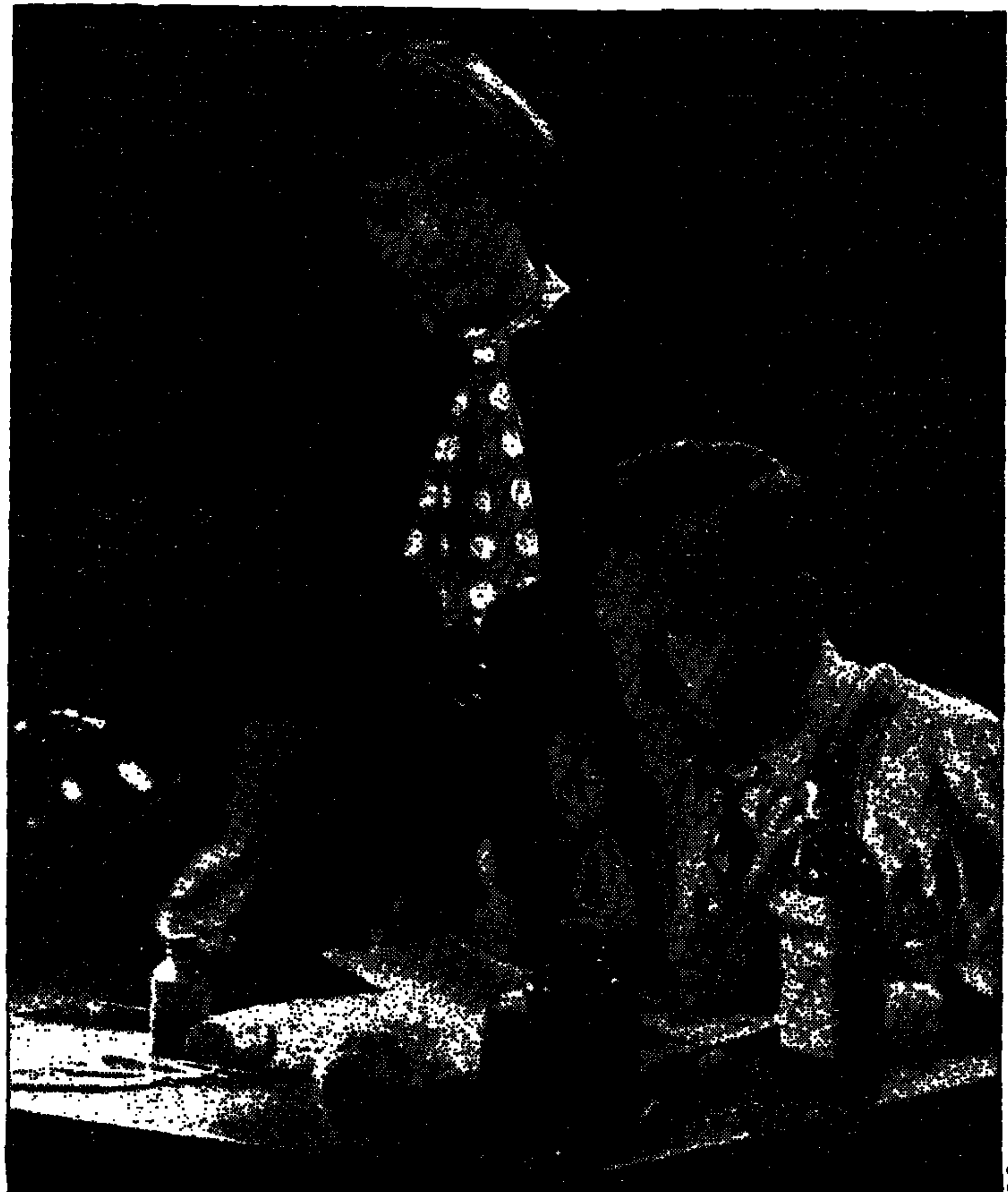
Voici enfin, par grands chapitres, la chronologie des parutions : symphonies et musique instrumentale (dix-huit volumes, de septembre 1990 à mai 1991) ; musiques religieuses et vocales (sept volumes, de mai à juillet 1991) ; opéras (dix-neuf volumes, de juillet 1991 à novembre 1991). Et couronnement, toujours en novembre, avec les découvertes et arrangements de M. Smith en un volume. La marque Philips s'est lancée, deux fois déjà, dans des quasi-intégrales Mozart, en microsillons il est vrai. Elle sait donc ce que ce genre d'opération peut rapporter.

A. R.

LA REPRISE DE « BABY FACE NELSON »

Don Siegel le Magnifique

A bout portant, Police sur la ville ont fait la célébrité de Donald Siegel dans les années 70. On le prit trop souvent pour un tâcheron de la série B. _Baby Face Nelson_, qui date de 1958, diffusé une seule fois à la télévision en 1964, méritait d'être sorti des oubliettes.



Mickey Rooney et Carolyn Jones dans *Baby Face Nelson*

DANS les années 50, les cinéphiles qui ne pratiquaient ni la politique des auteurs selon *les Cahiers du cinéma*, ni le culte de l'amour fou et de la révolution surréaliste contre les valeurs bourgeoises selon *Positif* inventèrent le snobisme de la série B américaine.

La série B touchait tous les genres, mais avec de petits moyens de production et, généralement, une seule vedette. Elle avait ses metteurs en scène et ses artisans. Lorsque sortit, en août 1953, *Ça commence à Vera-Cruz*, un film d'aventures policières qui datait déjà de quelques années, on s'intéressa moins à son réalisateur, un certain Don Siegel qu'à son héros, Robert Mitchum, lancé dans une histoire mouvementée et abracadabrante.

Au printemps 1954, *les Révoltés de la cellule II*, autre série B de Don Siegel, tournée sur le schéma habituel des films de prison à l'américaine, avec traitements inhumains et révolte de taulards, fit tout de même son petit effet, à cause d'un certain réalisme documentaire, qu'on attribua d'ailleurs aux conditions de production.

Ce qui devait devenir plus tard un film-culte, *l'Invasion des profanateurs de sépultures*, du même réalisateur (1956), ne fut distribué en France qu'en 1967. Et la première grande surprise vint de *Baby Face Nelson*, sorti en 1958 sous le titre *l'Ennemi public*, à un moment où les films de gangsters français, façon *Scarface*, revenaient à la mode. Mais Don Siegel, soudain porté aux nues, allait se comporter comme un réalisateur bien versatile, dirigeant Carmen Sevilla dans *Flamenco*, Cornel Wilde dans *le Secret du Grand Canyon*, et Elvis Presley dans *les Rôdeurs de la plaine*.

Donald Siegel n'est devenu le « Don » qu'avec les films noirs postérieurs à *Baby Face Nelson* : *A bout portant*, remake des *Tueurs* de Siodmak, avec Lee Marvin ; *Police sur la ville*, avec Richard Widmark. Et avec ses films dont Clint Eastwood fut la vedette. La célébrité lui vint donc au tournant des années 70. Il avait alors presque soixante ans, mais on le prit parfois, tant on le connaissait mal, pour un « petit nouveau ». Tout le monde a entendu parler de *A bout portant* ; et nul n'ignore les aventures de l'inspecteur Harry Callahan, ce « Dirty Harry » qui fit tant parler de Clint Eastwood. Mais la série B n'existe plus. Elle est remplacée par des téléfilms fabriqués à la chaîne, qui ne révèlent aucun talent.

Baby Face Nelson, qui n'a été diffusé qu'une seule fois à la télévision, en juin 1964, n'est pas un film mythique. Il est resté fixé dans son époque, épinglé dans nos souvenirs. La reprise d'aujourd'hui, parfaitement inattendue, bouleverse pas mal de certitudes. On a beaucoup dit, par exemple, que le film, situé en 1933, était la parfaite reproduction (par ses images en noir et blanc, la concision de son style, le réalisme de sa mise en scène), de l'esthétique d'avant-guerre. Ceux où Edward G. Robinson et James Cagney jouaient, à l'exemple de Paul Muni dans *Scarface*, les maîtres du crime voués à une fin tragique. Ces films, si violents fussent-ils, étaient toujours porteurs d'une morale.

Dans *Baby Face Nelson*, il n'y en a pas. Un avertissement, placé au début, précise que l'on va voir un hommage à Edgard G. Hoover et au FBI, qui ont si bien lutté contre le crime. Mais il s'agit tout au plus d'une précaution oratoire. Ou d'une plaisanterie.

Les scénaristes, Daniel Mainwaring et Irving Shulman, se sont inspirés de la chronique d'un gangster qui fit partie de la bande de Dillinger et devint effectivement l'ennemi public numéro un avant d'être abattu. Mais tout est dans la manière dont Siegel raconte l'histoire de ce petit homme, incarné par Mickey Rooney. Saisissant contre-emploi. Idée géniale. L'ancien bon garçon, le partenaire de Judy Garland, adolescente, à la MGM, se retrouve, à trente-sept ans, métamorphosé.

Lester Gillis sort de prison, décidé à se venger. Le caïd qui l'a fait libérer lui propose un contrat qu'il refuse. Le voici piégé, de nouveau arrêté. Grâce à Sue, la jeune femme qu'il aime et qui restera à ses côtés en toute circonstance, il s'évade, tue le caïd et ses gardes du corps, s'associe à Dillinger et devient chef de bande à la mort de ce dernier.

Itinéraire classique, si l'on veut. Mais sans faire de psychologie – et encore moins de psychanalyse comme plus tard Arthur Penn dans *Bonnie and Clyde*, – Don Siegel montre que Lester Gillis, qui prend le nom de Nelson, le nom de sa compagne, est la victime d'une fatalité sociale. Il ne voulait pas devenir un criminel, mais il y est forcé, il y prend goût. Et ce gangster des années 30 a, dans tous ses actes, ses méthodes personnelles, comme l'inspecteur Harry, dans les années 70, aura les siennes.

La stylisation d'un noir et blanc très contrasté, la reconstitution d'époque très épurée (de quoi faire pâlir tous les décors rétro en couleurs qu'on a pu voir depuis, et même ceux d'Arthur Penn), le dynamisme émotionnel de la mise en scène, font de ce film un chef-d'œuvre pur et simple.

Carolyn Jones évoque Bette Davis jeune, par ses traits et son regard, Louise Brooks par sa coiffure. Elle est la femme fidèle et passionnée qui ne s'embarrasse ni de lyrisme ni de romantisme. L'objectivité que Don Siegel manifeste à l'égard de son héros, ce dévoyé pas comme les autres, passe par cet étrange personnage féminin. C'est elle qui donnera le coup de grâce, la délivrance, à ce Baby Face, « gueule de môme » éperdu d'enfance, au terme d'une tragédie magnifiquement moderne.

JACQUES SICLIER

★ Lire les renseignements pratiques page suivante sous notre rubrique « Reprises ».

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Cœurs flambés

de Helle Ryslinge,
avec Kirsten Lehfeldt,
Peter Hesse Overgaard,
Soren Ostegaard.
Danois (1 h 52).

La fidélité n'est pas la qualité première de la jeune infirmière, qui vit des situations entre vaudeville et drame avec un humour réconfortant.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Le Jeu du renard

de Anne Caprile,
avec Pauline Macia,
Abel Jores,
Bernard Maisterre,
Peter Semler,
Michel Debrane,
Claire Follot.
Français (1 h 42).

Au théâtre, qui est le plus important, l'auteur ou le metteur en scène? Qui le comédien et la comédienne doivent-ils suivre dans leur travail – mais le travail est intimement mêlé à la vie privée ? L'héroïne d'Anne Caprile illustre et symbolise ce débat sans fin.

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Panthéon, handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

La Maison des perversités

de Noboru Tanaka,
avec Junko Miyashita,
Renji Ishibashi,
Tokuko Watanabe,
Aoi Nakajima.
Japonais (1 h 17).

Dans la série « roman porno » qui rassemble plusieurs films érotiques japonais, voici tout d'abord une comédie, l'histoire d'un voyeur qui, caché dans le grenier d'une pension de famille, observe avec une attention soutenue les fantaisies sexuelles de ses voisins. Pour corser son plaisir, il lui arrive d'en tuer un, sournoisement, en l'empoisonnant. Erotique, peut-être. Comédie, c'est à voir.

VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

Miss Missouri

de Elie Chouraqui,
avec Richard Anconina,
Hélène de Saint-Père,
Wendy Visser,
Margret Mazon Oquendo,
Allen Hamilton,
Brooke Linthicum.
Français (1 h 40).

(Voir notre photo légendée page suivante.)

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Les Scouts de Beverly Hills

de Jef Kanew,
avec Shelley Long,
Graig T. Nelson,
Betty Thomas,
Mary Gross,
Stephanie Beacham,
Audra Lindley.
Américain (1 h 30).

Comment le scoutisme sauve de l'ennui une (très) riche oisive, mère de famille, qui s'éclate dans des randonnées périlleuses en compagnie des gamins en uniforme.

VF : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SÉLECTION PARIS

La Captive du désert

de Raymond Depardon,
avec Sandrine Bonnaire,
Dobi Koré,
Isai Koré,
Dobi Wachinké,
Brahim Barkai,
Atchi Wahi-Il.
Français (1 h 48).

Sandrine Bonnaire figure une femme prise en otage qui suit une caravane dans un désert presque abstrait. Les hommes sans visage, avec femmes et enfants, les haltes, la soif, l'enfermement dans cet espace infiniment vaste dont le silence donne ➡





CINÉMA

➡ la dimension. Dans ce silence, le plus léger bruit, reste sourd et pourtant retentit. Il y a le halètement des respirations oppressées, les sabots des dromadaires qui crissent sur le sable où les pieds s'enfoncent, ce qui oblige à une démarche légère, presque dansante.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40).

Chasseur blanc, cœur noir

de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood,
Jeff Fahey,
George Dzundza,
Alun Armstrong,
Marisa Berenson.
Américain (1 h 54).

Peter Viertel, qui connaissait bien John Huston, a écrit le roman du tournage d'*African Queen*. Un vrai roman. A peine un roman à clefs, avec des noms fictifs, des anecdotes détournées. Et la vraie histoire d'un rebelle d'Hollywood, hâbleur, frimeur, génial faiseur d'images hanté par l'échec. C'est ce côté déglingué qui a tenté Clint Eastwood. Non qu'il s'identifie, mais il aime Huston, et l'interprète à merveille.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

La Fille aux allumettes

d'Aki Kaurismaki,
avec Kati Outinen,
Elina Salo,
Esko Nikkari,
Vesa Vierikko,
Reijo Taipale,
Silu Seppala.
Finlandais (1 h 10).

Iris a un physique franchement ingrat. Elle vit avec ses parents, et rêve d'un grand amour. Elle croit le trouver, mais le type a seulement passé une nuit avec elle. Elle attend un enfant. Elle s'en va de chez ses parents pour aller habiter chez un copain homo. Elle est seule. Elle va revoir son amant, elle revient chez ses parents. Elle se venge. Sans paroles ou presque, s'exerce l'humour inexorable de Kaurismaki. Un délice.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Harry Plotnick seul contre tous

de Michael Roemer,
avec Martin Priest,
Ben Lang,
Maxine Woods,
Henry Nemo,
Jacques Taylor,
Jean Leslie.
Américain, noir et blanc (1 h 21).

Passer quelques temps en prison n'est pas si grave. Mais c'est comme le mal de mer-mal de terre. C'est quand on revient que ça fait mal. Tout a changé, on ne reconnaît plus rien, les sbires ont pris leur indépendance et les copains la tangente, il faut repartir de zéro, et personne n'est là pour vous aider. Le pauvre Harry a bien des malheurs, que le film raconte avec une saine jouissance. Comme en plus il se passe dans les quartiers juifs new-yorkais des années 60, on ne s'ennuie pas.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Nouvelle Vague

de Jean-Luc Godard,
avec Alain Delon,
Domiziana Giordano,
Roland Amstutz,
Laurence Cote,
Jacques Dacqmine,
Christophe Odent.
Franco-suisse (1 h 25).

Parler d'un film de Godard est difficile, car son langage est radicalement cinématographique, donc intraduisible. En vérité, Godard a inventé un pays où de partout sont venus habiter des gens de toutes sortes. Il a mis en marche le mouvement qui fait avancer le cinéma. Et il n'a pas été devancé. On est ou on n'est pas godardien. Il n'y a pas d'ambiguïté possible. Les godardiens portent au chaud dans leur cœur le dernier film, parce qu'il n'y a pas d'histoire, ni même d'histoires. Parce que les dialogues sont faits de citations, parce que les comédiens, y compris Alain Delon, parlent, s'expriment, se comportent en godardiens.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Rébus

de Massimo Guglielmi,
avec Charlotte Rampling,
Christophe Malavoy,
Fabrizio Bentivoglio,
Massimo Girotti,
Massimo Venturiello.
Italien (1 h 50).

Cherchant par petites annonces une Bugatti Royale 1927, un vieux garagiste refait, en compagnie d'un jeune Basque, le trajet entrepris trente ans auparavant avec une femme, belle, mystérieuse, luxueusement vêtue – une femme qui symbolise le raffinement de la voiture. A-t-elle existé réellement? Le film, tiré d'une nouvelle de Tabucchi, fait découvrir la splendeur des paysages français comme seul un Italien peut les voir.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86).

Rêves

d'Akira Kurosawa,
avec Akira Terao,
Mitsuko Baisho,
Toshie Negishi,
Mieko Harada,
Mitsunori Isaki,
Toshihiko Nakano.
Japonais (1 h 57).

Huit rêves se succèdent, sans autre lien entre eux que les souvenirs de Kurosawa et la magnificence de ses images. Il y a la noce des renards et sa danse lente, la voix des arbres en fleur, Van Gogh errant dans ses tableaux... Quelques merveilles à voir et revoir.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50).
VF : Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler II (ex-Images), handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94).

J.-L. ATLAN/SYGMA.

Après *Paroles et musique*, Richard Anconina retrouve Elie Chouraqui dans *Miss Missouri*, une sorte de « Je t'aime moi non plus », entre un garçon français et une comédienne américaine. Il n'y croit pas, elle disparaît. Il part alors à sa recherche avec pour seul indice un numéro de téléphone. Prétexte à une balade à travers les Etats-Unis. Le cinéaste s'est heurté au protectionnisme corporatiste des syndicats américains sur le tournage.

Sarafina

de Nigel Noble,
avec Leleti Khumalo,
Baby Cele,
Pat Mlaba,
Ntomb'Khona Dlamini,
Lindiwe Dlamini,
Dumisani Dlamini.
Américain.

Les jeunes gens de Soweto qui ont monté une comédie musicale à partir d'un événement honteux – le massacre d'écoliers contestataires – ont parcouru le monde après avoir triomphé à New-York. C'est à New-York que Nigel Noble les a filmés, chez eux, sur scène, rencontrant Myriam Makeba. Il les montre, eux, leur vitalité, leur fureur de vivre.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

Tatie Danielle

d'Etienne Chatiliez,
avec Tsilla Chelton,
Catherine Jacob,
Isabelle Nanty,
Neige Dolsky,
Eric Prat,
Laurence Février.
Français (1 h 50).

Voilà un film à la gloire de la méchanceté. Plus qu'indigne, Tatie Danielle est vraiment une mauvaise vieille dame. Du coup, elle arrive à culpabiliser tout le monde. Las, elle trouvera sur son passage, une jeune aussi teigneuse qu'elle. Et forcément, elles s'entendent comme deux larrons en foire. Après *La vie est un long fleuve tranquille*, le couple Chatiliez-Quentin s'est encore déchaîné.

Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

La Voce della luna

de Federico Fellini,
avec Roberto Benigni,
Paolo Villaggio,
Nadia Ottaviani,
Marisa Tomasi,
Sim,
Syusy Blady.
Italo-français (2 h).

Le monde de Fellini. La voix de la lune appelle à la sagesse des fous. Les souvenirs du maestro – auquel s'identifie Paolo Villagio, vieux philosophe amer – semblent se bousculer et finalement s'ordonnent selon la précise logique de la fantaisie. Roberto Benigni part en quête de sa Cendrillon, un escarpin d'argent à la main, et tombe sur l'élection de Miss Farine. La télévision démultiplie l'image des délires, la nuit tombe et du fond du puits s'élève, une fois encore, la voix de la lune. Fellini est un enchanteur.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16).

REPRISES

L'Atalante

de Jean Vigo,
avec Jean Dasté,
Dita Parlo,
Michel Simon,
Gilles Margaritis.
Français, 1934, noir et blanc, copie neuve (1 h 29).

Le chaland passe sur les canaux tranquilles. Le marinier a épousé une sédentaire. Ils vivent sur leur péniche, avec un vieil anar inénarrable. Bal musette, accordéon, séduction, coup de foudre pour un beau camelot au charme canaille.
La belle histoire d'amour finit comme une chanson triste. Tous les grands de l'entre-deux-guerres sont là, Michel Simon en tête. Des noms qui font rêver.

Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

Baby Face Nelson

de Don Siegel,
avec Mickey Rooney,
Carolyn Jones,
sir Cedric Hardwicke,
Leo Gordon,
Chris Dark,
Ted de Corsia.
Policier, 1957, noir et blanc (1 h 23).

(*Lire l'article de Jacques Siclier, p. 41*)

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Dersou Ouzala

d'Akira Kurosawa,
avec Maxime Mounzouk,
Youri Solomine.
Soviétique, 1975 (2 h 25).

Voyage dans la forêt d'un géographe et d'un guide, également grand chasseur, et qui apprend le respect de la nature, l'amour des animaux. Long parcours initiatique dans des paysages d'une surnaturelle beauté. Un film que Kurosawa a tourné en URSS.

VO : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Le Messager

de Joseph Losey,
avec Julie Christie,
Alan Bates,
Margaret Leighton,
Michael Redgrave.
Britannique, 1971 (1 h 55).

Intrusion d'un adolescent attentif, curieux, disponible, chez de jeunes aristocrates compliqués. Tout au moins leurs affaires de cœur le sont. Et lui, le garçon, jeune voyeur bien élevé, sert de messager. C'était la grande période ambiguë de Joseph Losey, et c'est la qualité britannique. Increvable.

VO : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

Shoah

de Claude Lanzmann,
Français, 1974/1984 (9 h 30).

Claude Lanzmann a consacré des années de sa vie à rassembler ces témoignages irréfutables sur la solution finale. Récits de l'inconscience, de la complicité, de la cruauté. Et de souffrances insoutenables. Il y a des choses qu'il faut savoir.

VO : Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard

DARIO FO MET EN SCÈNE MOLIÈRE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

L'envers du tragique

« La farce, si tu la joues dramatique, le rire devient féroce », dit Dario Fo, auteur satirique, prodigieux comédien, metteur en scène à qui Antoine Vitez avait demandé de monter deux farces de Molière, le Médecin volant et le Médecin malgré lui, à la Comédie-Française.

DANS les velours rouges de la Comédie-Française – où, à la demande d'Antoine Vitez, il monte deux farces de Molière, *le Médecin volant* et *le Médecin malgré lui* – Dario Fo n'a pas changé depuis le temps où, à Chaillot, au Festival de Nancy, au Théâtre de l'Aquarium à la Cartoucherie, au TEP – c'était la dernière fois et c'était en 1980 – il est venu jouer, parler d'un théâtre comique populaire, alternatif.

Théoricien qui remplace le discours par l'exemple, parler et jouer pour lui, ça revient au même, Dario Fo est un géant aux gestes amples et précis, aux yeux bleus. Le bleu même de la candeur. Mais, s'il possède la générosité des vrais riches – ceux qui peuvent tout donner sans rien perdre, – il est le contraire d'un candide. Il est cultivé comme le sont les Italiens : jamais pris au dépourvu car, s'ils ne savent pas, ils inventent. Et ce qu'ils inventent est vrai. Parfois même plus vrai que la vérité. Tel est Dario Fo.

Chez lui, en Italie, il est une star incroyable. Depuis vingt ans, partout où il va, sans publicité excessive et loin du show-biz, il attire la foule – imaginons Yves Montand, ou plutôt un Maurice Chevalier, canaille mais politisé. Dario Fo a toujours été un acteur-auteur populaire. En 1968, il devient le porte-parole de toutes les marginalités, des non-inscrits, des inclassables, d'abord en compagnon de route du Parti communiste italien, puis carrément du côté gauchiste.

En France, on le connaît surtout par ses pièces. Il y a eu *Isabelle, trois caravelles et un charlatan*, l'histoire de Christophe Colomb, qui vend au pouvoir son intelligence, sa bravoure et sa science, que Jean Mercure présentait au Festival d'Avignon et au Théâtre de la Ville en 1971, tandis que Jacques Mauclair mettait en scène *le Septième Commandement*, où il dénonçait les profiteurs de la mort... Mais ce sont surtout ses monologues, textes satiriques virulents, qui attirent comédiens et metteurs en scène. En particulier la série *Mistero Buffo*, mystères païens, pleins de verve et d'agressivité, qu'il est venu jouer lui-même à Chaillot. Il est un comédien prodigieux.

Dans son dernier spectacle, il incarne un Jean-Paul II somatisant à mort, soigné par une femme qui aide aux avortements et s'occupe des drogués. Un pape qui parcourt les banlieues déglinguées, et publie une encyclique dans laquelle il stigmatise la drogue, mais demande sa légalisation. Ainsi sont dénoncés les lobbies et mafias des spéculateurs en narcodollars... Dario Fo n'a pas changé. En Italie, il promène ses spectacles soit sous chapiteaux, soit dans des salles traditionnelles, le problème n'est pas là. L'institution ne lui fait pas peur.

Il a accepté avec enthousiasme la proposition faite par Antoine Vitez de venir à la Comédie-Française, parce que tous deux étaient sur la même longueur d'onde. *« La farce est l'envers de la tragédie »*, disait Vitez. Dario Fo recommande aux comédiens de ne pas faire les bouffons : *« Les situations sont folles, et les personnages tragiques. Ce sont des masques, pas des « macchhiete », des paillasses... Si tu joues en rigolant, tu fais un effet, ça ne va pas plus loin. Si tu es sincère, dramatique, alors le rire devient féroce. En particulier chez Molière. C'est lui qui a le mieux compris le mécanisme de la* commedia dell'arte. *Il l'a mangée, mastiquée, digérée, en a fait la synthèse, a inventé son propre théâtre qui comporte toujours une morale, exprime une compassion pour la condition humaine. Il vitupère l'injustice, la violence, le pouvoir, l'hypocrisie. D'un autre côté, il est méchant. Vraiment méchant .»*



« Mangée, mastiquée, digérée », la commmedia dell'arte selon Molière et Dario Fo *(ici en répétition)*

MARC ENGUERRAND

Fabuleux improvisateur, Dario Fo ne s'engage pas de chic dans l'écriture ou la mise en scène. Ainsi, il a étudié les prédécesseurs de Molière et ses disciples. Il a trouvé une farce napolitaine, contemporaine du *Médecin volant*, qui, dit-il, tient le même discours, mais avec des couleurs différentes, et qui comporte des indications très précises : *« Chez Molière, il y a des trous. Par exemple, à un moment, Gros René sort, après avoir joué une scène apparemment comique, mais elle n'est pas écrite. Le manuscrit de base est un texte de service : celui qu'utilisaient les comédiens. Molière n'avait pas besoin de noter ce qu'il allait faire, et peut-être ne tenait-il pas à ce que les autres préparent trop leurs effets en fonction des siens... Dans le texte napolitain, l'auteur a inscrit tout ce qu'il faisait sur scène. Ce n'est pas un canevas, mais une minutieuse description. Il n'y a eu qu'à suivre les indications pour combler les vides laissés par Molière. Lequel a imité l'autre ? Je ne sais pas, et c'est sans importance .»*

A Milan, Dario Fo fait aménager un bel espace dans lequel il va pouvoir donner des spectacles et surtout enseigner. Ses relations avec les autorités se sont améliorées, mais demeurent fragiles : *« Il faut être clair. Quand le pouvoir s'intéresse aux arts, c'est pour servir sa politique. Elizabeth d'Angleterre a soutenu ses auteurs contre les calvinistes. Louis XIV avait besoin de prestige, d'un mouvement culturel qu'il pouvait contrôler. Chez nous, il faudrait faire comme les journaux populaires et la télévision : organiser des concours avec des prix, des loteries. Un soir à Florence, j'ai fait la blague. J'ai annoncé que le ministère de la culture avait décidé un tirage au sort avec les numéros des tickets, et j'ai demandé aux spectateurs de bien les garder. Vraiment, ils n'ont pas été étonnés, ils m'ont cru. J'ai dû forcer la note pour qu'ils comprennent.*

Chez nous, il n'y a pas de rage, les gens de théâtre cherchent à rester calmes et à rentabiliser leurs productions. La politique culturelle est négative, et personne ne s'en plaint. »

COLETTE GODARD

★ Lire les renseignements pratiques dans notre rubrique « Spectacles nouveaux » ci-contre.

SPECTACLES NOUVEAUX

Adieu

d'après Danielle Sallenave, mise en scène d'Yvon Chaix, avec Fred Personne et Pierre Banderet.

Yvon Chaix, metteur en scène grenoblois, a adapté un récit de Danièle Sallenave, auteur de plusieurs ouvrages parus chez POL, traductrice de textes contemporains italiens, et collaboratrice du *Monde des livres*. Ce récit réunit un vieil oncle à l'hiver de sa vie et son neveu, photographe et questionneur. Plaisir de retrouver l'écriture nerveuse, précise de Danièle Sallenave et le talent solide de Fred Personne.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 6 juin. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-60-70. Durée : 1 h 45. De 100 F à 120 F.

Le Fil d'Ariane

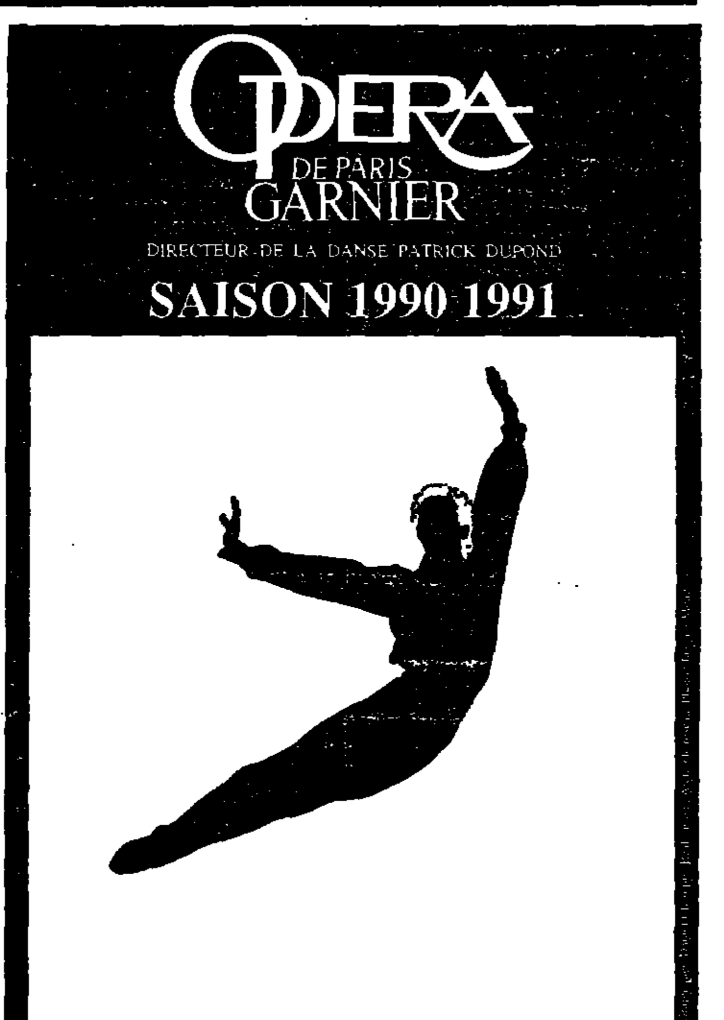
de Max Gallo, mise en scène de Jean-Pierre Maquair, avec cinq cents participants.

Max Gallo, écrivain officiel du Parti socialiste (*la Baie des anges*, etc.) peint la saga de deux siècles d'histoire de France au travers du destin de trois familles. Importation en Ile-de-France d'une formule de spectacles estivaux mêlant professionnels et amateurs qui fit et fait encore les joies des villes et villages de notre beau pays. Sympathique.

Théâtre d'eau de Courcouronnes, sur le Lac, 91000 Courcouronnes. A partir du 8 juin. Les vendredi et samedi à 22 h 30. Tél. : 64-97-89-07. De 20 F à 80 F.

➡





THÉATRE

Le Médecin volant, le Médecin malgré lui

de Molière,
mise en scène
de Dario Fo,
avec Dominique Rozan,
Marcel Bozonnet,
Claude Lochy,
Loïc Brabant,
Christian Blanc,
Isabelle Gardien,
Céline Samie,
Catherine Hiégel,
Richard Fontana
et Philippe Torreton.

Catherine Hiégel et Richard Fontana, après leur escapade dépravée au Théâtre national de la Colline pour être les héros de *Greek*, de Steven Berkoff, réintègre leur douar d'origine, la troupe du Français, pour une aventure avec l'un des artistes italiens les plus passionnants (*Lire page 43 l'entretien de Colette Godard avec Dario Fo*).

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 9 juin. Les lundi, mardi, samedi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Naufragés

d'après Marivaux,
mise en scène
de Geneviève Schwoebel,
avec Patrick Azam,
Emmanuel Billy,
Lette Ferreira,
Philippe Guillard,
Nathalie Houze,
Philippe Laborne,
Claude Laperrière,
Frédéric Mulon
et Marc Soriano.

Deux courtes pièces de Marivaux, *l'Ile des esclaves* et *les Serments indiscrets*, embrassées l'une et l'autre par une jeune femme qui fit ses classes aux côtés d'Antoine Vitez avant de devenir metteur en scène, auteur dramatique et professeur aux ateliers du Théâtre Gérard-Philipe.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 6 juin. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

Nom : Don Quichotte

d'après Mikhaïl Boulgakov,
mise en scène
de Narek Dourian,
avec la compagnie du Théâtre national TIOUZ
et Théâtre national des adolescents d'Erevan.

Quand Narek Dourian est allé faire travailler ce *Don Quichotte*, adapté de Boulgakov, aux membres du théâtre TIOUZ, c'était la trêve à Erévan ; mais, au soir de la première, des poings s'étaient levés dans la salle : en Arménie, le chevalier à la triste figure se bat contre « l'occupant » et pas contre des moulins à vent. Comment un public français régira-t-il à cette pièce engagée, non sous-titrée?

Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. A partir du 7 juin. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 30. 150 F.

Quatre Saisons pour chevaliers de la Table ronde

de Philippe Vialeles,
mise en scène
de Denis Llorca,
avec Karl Auer,
Arlette Bonnard,
Christian Bujeau,
Nadine Darmon,
Mireille Delcroix,
Valérie Durin,
Alain Enjary,
Eric Fassa,
Gilles Geisweiller
et Nicole Ivaldi.

Reprise d'un spectacle créé il y a trois ans par Denis Llorca au Centre dramatique national de Franche-Comté de Besançon. Il met en scène cette vaste quête du Graal dans laquelle il interprète lui-même le rôle de Merlin, aux côtés de Lancelot, de Gauvin et des chevaliers de la Table ronde. En direct du Moyen-Age, ce drame épique et mythique s'installe sur la piste, ronde elle-aussi, du Cirque d'Hiver.

Cirque d'hiver, 110, rue Amelot, 11e. A partir du 9 juin. Le samedi à 14 heures. Tél. : 48-05-95-95. 200 F.

Veracruz

de Georges Lavaudant,
mise en scène
de Catherine Marnas,
avec Bouzid Allam,
Gilles Arbona,
Marc Betton,
David Bursztein,
Annie Perret,
Charles Schmitt,
Marie-Paule Trystram,
Patrick Zimmermann,
Jean-Luc Baronstier
et Marc Betton.

Reprise à Paris d'un spectacle très curieux écrit par Georges Lavaudant après ses séjours en Amérique centrale. Un long monologue d'introduction assez beau puis un spectacle, ou plutôt l'ébauche d'un spectacle assez bizarrement agencé, presque biscornu. Mais le charme, toujours, de Lavaudant, sa griffe voyageuse et singulière.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 11 juin. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

Zone

de Guillaume Apollinaire,
avec Eric Pelsy-Johann,
Philippe Pillon
et Attila Zombori.

Hommage à Guillaume Apollinaire par un acteur, un danseur et un musicien.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ de Manœuvre, 12e. A partir du 11 juin. Du lundi au dimanche à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. 60 F et 90 F.

MARC ENGUERRAND

Il y a trois ans, Vitez invitait à Chaillot Jean-Pierre Vincent pour qu'il mette en scène *le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais. L'an passé, le même Vitez, administrateur du Français, demandait au même Vincent de s'attaquer à la suite des aventures du comte et de la comtesse, de Figaro et de Suzanne, de Chérubin, etc. Ce fut *l'Autre Tartuffe ou la Mère coupable*, autour de Jan-Luc Boutté et Nicolas Silberg.

L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable

de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Catherine Samie,
Michel Aumont,
Jean-Luc Boutté,
Christine Fersen,
Nicolas Silberg,
Thierry Hancisse,
Bernard Belin,
Anne Kessler
et Philippe Torreton.

Le plus vieux des quatre spectacles en alternance à la Comédie-Française, un succès comparable à celui que connut *le Mariage de Figaro*, mis en scène par le même Jean-Pierre Vincent à Chaillot à l'invitation, déjà, d'Antoine Vitez. Une belle aventure donc, qui met aux prises le comte et la comtesse, Figaro et Suzanne, Chérubin, et l'ignoble Bégearrs. Vingt ans plus tard. Une comédie sombre et belle.

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Le 6 juin, 14 heures (et les 13, 16, 20 et 23 juin). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 40 F à 180 F.

Cyrano de Bergerac

d'Edmond Rostand,
mise en scène
de Robert Hossein,
avec Jean-Paul Belmondo,
Béatrice Agenin,
Pierre Vernier,
Michel Beaune,
Claude Evrard,
Antoine Nouel,
Jean-Pierre Bernard
et + trente-sept comédiens.

Celui de Bebel est au théâtre, celui de Depardieu au cinéma. Deux nez très différents, à vous de juger!

Marigny, carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 3 heures. De 100 F à 350 F.

Et moi... et moi!

de Maria Pacôme,
mise en scène
de Jean-Luc Moreau,
avec Maria Pacôme,
Marie-France Mignal,
François Pacôme,
Emmanuelle Bataille
et Eric Thannberger.

Le Pacôme de l'année, un bon crû. Drôle, excessivement, grâce surtout à l'interprétation vagabonde d'une actrice libre.

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-05-43. Durée : 2 heures. De 100 F à 200 F.

Le Gardien

d'Harold Pinter,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Jacques Dufilho,
Pierre-Marie Escourrou
et Jean-Pierre Kalfon.

Au début des années 60, ce gardien insensé, mi-clochard mi-philosophe, propulsait Harold Pinter dans le club des dramaturges européens de premier rang. Trente ans plus tard, ce texte méchant et drôle retrouve toute sa force grâce à l'interprétation exceptionnelle de Jacques Dufilho.

L'Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Les mardi et mercredi à 20 h 45. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 h 30. De 30 F à 220 F.

Huis clos

de Jean-Paul Sartre,
mise en scène
de Claude Régy,
avec Michel Aumont,
Christine Fersen,
Muriel Mayette
et Jean-Yves Dubois.

Jean-Paul Sartre, à l'invitation d'Antoine Vitez, fait son entrée à la Comédie-Française par la grande porte. Son *Huis clos*, créé au Vieux-Colombier le 27 mai 1944, fait désormais partie du répertoire. Il y a quarante-six ans, l'enfer, c'était Michel Vitold, Tania Balachova, Gaby Sylvia et René-Jacques Chauffard. Aujourd'hui, dans une mise en scène très solennelle de Claude Régy, l'enfer, c'est les autres, et surout Michel Aumont et Christine Fersen.

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Le 7 juin, 20 h 30 ; le 10, 14 heures (et les 16, 19, 25, 27 et 29 juin). Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Lapin-chasseur

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
des auteurs,
avec Jean-Marc Bihour,
Susan Carlson,
Lorella Cravotta,
Jacques Dejean,
Jean Delavalade,
Jean-François Dinacaroupin,
Philippe Duquesne,
Sylvie Jobert,
Maurice Lamy
et Alain Margoni.

Un restaurant, côté salle et côté cuisine, le théâtre des petits gestes et des grandes envolées, des grands maux et des petits remèdes. Un drôle de lapin à dévorer sans tarder.

Grande Halle de la Villette, 211, av Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 40. 110 F et 150 F.

Ode maritime

de Fernando Pessoa,
mise en scène
de Richard Demarcy,
avec Serge Maggiani
et Teresa Motta.

Un texte du jeune Pessoa et qui annonce toute son œuvre de voyages, errances et négoce d'un être avec son siècle. Dans la voix de l'excellent Serge Maggiani.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 18 h 30, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 30. 65 F et 90 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick,
mise en scène
de Gérard Caillaud,
avec Sonia Vollereaux,
Stéphane Hillel,
Gérard Caillaud,
Christine Muller,
Patrick Zard'
et Claude d'Yd.

Le chouchou des Molières 90, l'un des grands succès de l'année sur les boulevards : la découverte, sur le ton et le rythme du vaudeville, du radium par Pierre et Marie Curie.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-01. Durée : 2 heures. De 60 F à 200 F.

Quelque part dans cette vie

d'Israël Horovitz,
mise en scène
de Jean-Loup Dabadie,
avec Jane Birkin
et Pierre Dux.

Deux superbes acteurs sont ici à l'œuvre : Pierre Dux, Molière 90 du meilleur acteur pour son rôle de vieux professeur à la mémoire riche face à Jane Birkin, un charme sans équivalent sur les scènes françaises. Bien joué!

Bouffes-Parisiens, 4, rue Montsigny, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. Durée : 2 heures. De 35 F à 230 F.

Semaine du théâtre hongrois

avec Alain Pralon,
Catherine Ferran,
Gérard Giroudon,
Muriel Mayette,
Alberte Aveline,
Jean-François Rémi,
Thierry Hancisse,
Michel Favroy
et Catherine Samie.

Toutes les voix importantes du théâtre hongrois contemporain servies par la troupe de la Comédie-Française. Le 11 juin à 18h30 : *Sous les yeux de la femme garde-côte, l'avion*, de Paul Bekes ; le 12 juin à 18h30 : *Rencontre*, de Peter Nadas ; le 13 juin à 18h30 : *les Malheureux*, de Milan Füst ; le 14 juin à 18h30 : *Tête de poulet*, de Gyorgy Spiro ; le 15 juin à 18h30 : *le Carnaval romain*, de Miklos Hubay ; le 16 juin à 16 heures : *Hymne*, de Gyorgy Schwajda, suivi d'un débat sur la dramaturgie contemporaine hongroise.

Chaque soir à 21 heures, au même endroit, projection d'un film récent : le 11, *Une journée bénie*, de Peter Gothar ; le 12, *Répétition de minuit*, de Miklos Szurdi ; le 13, *Blessures légères*, de Gyorgy Szomjas ; le 14, *Perdition*, de Bela Tarr ; le 15, *Eldorado*, de Geza Beremenyi ; le 16, *Mémoires d'un fleuve*, de Judit Elek.

Bibliothèque nationale de Paris (Galerie Colbert), 2, rue Vivienne, 2e. Les lundi et mardi à 18 h 30. Tél. : 40-15-00-15. 45 F.

Le Souper

de Jean-Claude Brisville,
mise en scène
de Jean-Pierre Miquel,
avec Claude Rich,
Claude Brasseur,
Serge Krakowski
et Laurent Rey.

A la veille de leur rencontre – et de leur allégeance – à Louis XVIII, qui a regagné Saint-Denis, Talleyrand-Rich invite Fouché-Brasseur à souper pour qu'ils accordent leurs vues sur la situation politique et leur avenir propre.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 90 F à 230 F.

Le Théâtre de la mémoire

La mémoire pour une journée de débats à la Grande Halle autour d'Umberto Eco, Jean-Louis Signoret, Marc Fuamroli, Gérard Régnier, Israël Rosenfield et Tullio Gregory.

Grande Halle de La Villette (Salle Gaston-Berger), 211, av Jean-Jaurès, 19e. Le mardi à 11 heures. Tél. : 42-25-21-43.

Tout contre un petit bois

de Jean-Michel Ribes,
mise en scène
de l'auteur,
avec Michelle Marquais,
Roland Blanche,
Gérard Ismaël
et Joséphine Derenne.

Une pièce curieuse, noirissime, quelquefois un peu balourde, écrite au milieu des années 70 par Jean-Michel Ribes. Dans le rôle impossible d'une femme à l'orée de la mort assaillie par ses souvenirs, Michelle Marquais est une nouvelle fois magnifique.

Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 45. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 40. De 80 F à 165 F.

Une nuit de Casanova

de Franco Cuomo,
mise en scène
de Françoise Petit,
avec Jean-François Balmer,
Arnaud Bedouet
et Isabelle Carre.

« *Mon Casanova ne sera pas aux portes de la mort, mais au bord de la vie* », confiait la semaine passée Jean-François Balmer (« Le Monde Arts et Spectacles » du 31 mai) qui, après avoir endossé les habits de Louis XVI dans le film *la Révolution française* continue son voyage en costume dans le passé avec le plus grand séducteur que l'Europe ait jamais produit.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-56-60-70. De 100 F à 120 F.

Le Ventre de Paris

d'après Emile Zola,
mise en scène
de Jean Rougerie,
avec Jean-Louis Broust,
Marie-Anne Caron,
Attica Guedj,
Patricia Legrand,
Jean Rougerie
et Jean Saudray.

Jean Rougerie prend à bras-le-corps l'un des romans les plus passionnants de Zola, dans un décor intelligent d'André Acquart, et signe une mise en scène « aux petits oignons » de ce ventre de Paris d'avant l'urbanisme pompidolien et les mirages consuméristes d'une société qui n'a, finalement, pas tellement changé.

Fontaine, 10, rue Fontaine, 9e. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 48-74-74-40. Durée : 1 h 35. De 30 F à 160 F.

La Vie de Galilée

de Bertolt Brecht,
mise en scène
d'Antoine Vitez,
avec François Beaulieu,
Dominique Rozan,
Jacques Sereys,
Roland Bertin,
Claude Mathieu,
Marcel Bozonnet,
Martine Chevallier,
Jean-Yves Dubois,
Louis Arbessier
et Claude Lochy.

L'ultime mise en scène d'Antoine Vitez : l'un des plus grands textes de Bertolt Brecht, un décor une nouvelle fois intelligent et beau de Yannis Kokkos, l'interprétation hors du commun de Roland Bertin dans le rôle-titre du savant en butte à l'hostilité des pouvoirs séculiers et religieux.

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Le 6 juin, 20 h 30 (et les 13, 17, 20 et 24 juin). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

Zazou

de Jérôme Savary,
mise en scène
de l'auteur,
avec Bruno Raffaelli,
Maria de Medeiros,
François Borysse,
Cris Campion,
Sandrine Degraef,
Michel Dussarat,
Cécile Haas,
Allen Hoist,
Christiane Legrand
et Alexandre Bonstein.

Ils découvrirent le swing et s'en servirent comme arme contre l'occupant nazi à Paris. Les zazous inventèrent le look, les surprise-parties et bercèrent de leurs rythmes les premiers jours du très jeune Jérôme Savary. Il signe avec *Zazou*, dont on nous dit qu'il est déjà promis à une carrière sur Broadway, l'un de ses meilleurs spectacles, une comédie musicale où explosent les talents multiples de Maria de Medeiros et le charme de Chris Campion.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 60 F à 130 F.

SÉLECTION PARIS

1, place Garibaldi

de Jean-Claude Penchenat,
mise en scène
de l'auteur,
avec Samuel Bonnafil,
Guillaume Edé,
Anne Guégan,
Serge Hazanavicius,
Raymonde Heudeline,
Arnault Lecarpentier,
Michaël Maravilha,
Emmanuel Massaroti,
Françoise Miquelis
et Hélène Philipe.

Après le succès du *Bal*, dont tout le monde se souvient, le Théâtre du Campagnol connaît à nouveau un grand succès avec cette *Place Garibaldi* hantée par les souvenirs de l'après-guerre de Jean-Claude Penchenat.

Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 3 h 20. De 65 F à 190 F.

Dernière représentation le 10 juin.

La sélection « Théâtre » a été établie par Olivier Schmitt.

« LA POUDRE DES ANGES », DE KARINE SAPORTA, EN TOURNÉE

Un parcours de combattante

Aventureuse et cérébrale, fille d'un philosophe et d'une psychanalyste, Karine Saporta est installée depuis 1987 au Centre chorégraphique de Caen. Elle y donne sa dernière création, *la Poudre des anges*. Elle vient de tourner, avec Peter Greenaway, un film inspiré de *la Tempête*, de Shakespeare.

KARINE SAPORTA fait partie des chorégraphes français qui, dans les années 80, se sont insurgés contre toutes les formes de danse ayant cours sur le marché. Qui allaient mettre au point des méthodes de travail et de conditionnement du corps d'où allait surgir, selon eux, une danse révolutionnaire.

Philosophie, sociologie mais aussi danse, cinéma, photo : la formation que reçut Karine Saporta, en France et au Columbia College de Chicago, éclaire, à bien des égards, son appartenance au mouvement qu'on peut voir comme une sorte de « nouvelle vague » de la danse. La chorégraphe essaie de tirer les leçons de ce que fut pour elle cette explosion artistique et intellectuelle. Un parcours de dix ans, rempli d'espoirs, d'utopies, de remises en question, de désespoir parfois.

« Nous étions une poignée, il y a dix ans, à vouloir redéfinir la danse, *dit Karine Saporta.* Nous avions tout compris : les autres, nos aînés, n'étaient plus dans le coup ! Il y avait Jean-Claude Gallotta, Régine Chopinot, Jean Pomarès, François Verret et des danseurs comme Laura de Nercy, Bruno Dizien, François Raffinot... Nous cherchions d'autres approches du corps, liées aux découvertes de la psychanalyse, mais aussi des principes de mise en condition corporelle, comme la respiration, la relaxation, la tonicité musculaire. Au cours du vingtième siècle, une métamorphose inouïe s'est inscrite sur le corps du danseur, ne serait-ce que dans ses placements. Balanchine est l'un des grands artisans de cette transformation.

» J'étais préoccupée par tout ce qui concerne les comportements humains. Je me sentais l'héritière de Grotowski, des recherches théâtrales des années 70, mais avec déjà un souci de la forme et de la rigueur qui allait m'éloigner rapidement de ces courants. Au-delà de la danse, je pensais que je participais à une révolution de l'être humain. Nous avions des choix éthiques et moraux. Nos découvertes nourrissaient notre utopie.

» Yano Hideyuki, Japonais installé à Paris depuis peu, était une des figures centrales du mouvement : des danseurs sans technique arrivaient à des résultats étonnants, simplement parce que Hideyuki savait les mettre en situation ; il faisait surgir de leur corps ce qu'ils étaient profondément. En travaillant avec lui, je n'ai jamais eu l'impression d'apprendre... Pourtant l'anatomie ne l'intéressait pas, alors qu'elle me passionnait : je regardais beaucoup du côté de la danse-contact américaine qui se construisait sur le poids et la forme du corps.

» *Escale*, que j'ai produit en 1982, année où j'ai fondé ma compagnie, est mon premier manifeste chorégraphique. Je montrais comment créer une danse à partir d'un entraînement qui n'a plus rien à voir avec celui du classique. Cette pièce est l'aboutissement d'une gestuelle, qui a abandonné l'« en-dehors » pour les pieds parallèles, qui privilégie l'étirement, la position accroupie, pour prendre la force et la détente nécessaires aux sauts. C'est à ce moment que je décide de faire œuvre chorégraphique, et non plus de trouver simplement de la matière gestuelle. Le travail corporel et physique que je cherchais avait émergé : je croyais que c'était cela devenir chorégraphe.

» J'ai continué dans la même direction avec *Hypnotic Circus*, donné au Festival d'Aix. Mais je n'aimais plus ce genre de travail. Je me suis sentie en décalage : j'ai compris peu à peu que j'avais trop refoulé mon goût pour les images. J'ai donc accepté de revenir en arrière et d'admettre qu'être chorégraphe, ce n'est pas seulement faire un acte physique, mais aussi un acte d'imagination, intellectuel, peut-être, littéraire, éventuellement.

» C'est avec les *Pleurs en porcelaine* que, pour la première fois, j'ai introduit un décor, celui d'une salle de bains toute blanche ; j'ai également fait une tentative de texte qui s'est soldée par des sirènes hurlées dans un mégaphone : cette pièce a très bien marché. Avec elle, j'ai rencontré un large public car elle a été créée au Festival d'Avignon en 1984. Mais je n'aime pas cette chorégraphie : je la déteste ! Mes danseurs m'en ont toujours voulu. Elle est froide, mathématique. Elle m'a montré, malgré le décor, à quel point je m'étais fermée aux influences extérieures autres que la danse physique, victime de mon obsession de trouver la virtuosité en dehors de la voie du classique : comment sauter plus haut ? Comment aller plus vite ?


PHOTOS : ANNE NORDMANN

Hypnotic Circus


Incandescence.


Eclats d'infante.


Karine Saporta.

» En pleine réaction, j'ai signé *le Cœur métamorphosé*, une chorégraphie baroque contre la modernité. J'échappais enfin à l'esthétique des années 80. Je prenais aussi conscience que mon travail n'était que le reflet de ce qui se passait dans le monde : la perte de la connaissance, de la curiosité, du courage. Je devenais ignorante, je ne lisais plus, je ne savais plus communiquer avec les mots. Avec *le Cœur métamorphosé*, je me suis appuyée sur les civilisations passées, lointaines, je suis revenue à l'Histoire, y compris celle du théâtre. J'ai découvert avec émerveillement l'art du trucage, du maquillage, grâce à Jean-Luc Simonini, le décorateur avec lequel je travaille...

» Nous étions très orgueilleux de croire qu'il était possible de rompre avec le savoir des arts du spectacle ! Mais les débuts ont peut-être besoin de cette idiotie, comme celle de *l'Idiot* de Dostoïevski : la folie et l'innocence. Ce fut très douloureux car je ne savais comment m'y prendre pour agencer des compositions de groupe importantes, pour imaginer des costumes, un propos qui ne viendrait plus exclusivement du corps...

» La minceur de la danse me frappe. Si elle a été le lieu de grands changements, c'est parce que le corps social a évolué sous l'impulsion de la psychanalyse, de la libération du désir, de la sexualité, du vêtement, la chute de bien des tabous... Les seuls chorégraphes qui me semblent importantes sont Pina Bausch, Martha Graham, Mary Wigman, que je ne connais pourtant qu'à travers ses écrits et les photos. Balanchine me paraît indiscutable. Merce Cunningham dure depuis tant d'années parce qu'il est curieux, très étrange, passionné par les systèmes et les structures profondes, ce qui rend son rapport à la matière et à la création fascinant. Je sais maintenant que cela ne suffit pas à faire un créateur.

» Dès que l'on essaie de m'étiqueter, je change. Je refuse notamment d'être considérée comme la chorégraphe de la femme... Quand j'étais obnubilée par le corps physique, il est vrai qu'il m'importait de défendre la spécificité d'un mouvement, tel qu'il s'inscrit sur un corps de femme : son système musculaire est différent, son rôle biologique – enfantement, allaitement – est marqué dans ses formes. Ma gestuelle elle-même sort d'un corps de femme, et je vois bien qu'elle se transforme sur un corps masculin. Toutefois, ces différences s'atténuent quand on aborde la danse à travers des thèmes. Je n'écris plus des pas pour mes danseurs, mais des rôles qui tiennent compte de leur personnalité.

» Jusqu'à l'automne dernier, j'ai eu envie d'abandonner. Malgré mon installation à Caen, qui a rechargé mon énergie ; malgré la création dans d'excellentes conditions des *Taureaux de Chimène*, exploration du territoire de mon père, d'origine espagnole. J'étais tentée par le cinéma et l'écriture. Je souffrais aussi d'être marginalisée. Socialement, nous sommes des exclus.

» Mon plus grand bonheur est d'avoir une émotion visuelle. Peter Greenaway montre assez dans son cinéma qu'il en est de même pour lui, que son amour de l'image et de la peinture est souverain. Sa relation au mouvement et à son interruption, à la mort, est proche de la mienne, mais je n'ai ni son goût de la morbidité, ni celui de la trivialité. Il y a dans ce film un grand déballage de chair ! Il m'a demandé de me déshabiller, comme tout le monde ! Heureusement que je joue Caliban, et que je suis enceinte...

» Au départ, j'avais pour mission de faire bouger les deux ou trois cents acteurs et figurants. A cause de ma propre création, je me suis occupée seulement de diriger dix danseurs, dont quatre incarnent les esprits de Prospero, magnifiquement joué par John Gielgud.

» Greenaway est tout petit, très effacé, ascète dans sa manière de se vêtir ; raffiné et courtois quand il parle. C'est la première personne que j'admire depuis mon père. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE FRÉTARD

★ Karine Saporta donnera *la Poudre des anges* à Caen, les 7 et 8 juin, au Théâtre municipal, à 20 h 30. Tél. : (16) 31-85-73-16. Les 13 et 14 juin, à Rouen, dans le cadre du Festival de Seine-Maritime, Hangar 23, 20 h 30. Les 21 et 22 juillet, dans le cadre du Festival d'Arles, au Théâtre antique, à 22 heures

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Schoenberg
Quintette à vent op. 26
Quintette Debussy.

Le *Quintette pour flûte, hautbois, clarinette, cor et basson* de Schœnberg est l'une de ses œuvres « connues » les moins souvent jouées et enregistrées. Elle est ingrate, aride, agressive. Ceci explique sans doute cela.

Le 7. Bibliothèque nationale. Auditorium Colbert. 12 h 30. De 30 F à 60 F.

Bach
Suites pour violoncelle seul nº 2 BWV 1008 et nº 6 BWV 1012
Marc Coppey (violoncelle).

Marc Coppey a eu la chance d'être remarqué par Yehudi Menuhin et d'enregistrer avec lui et Viktoria Postnikova, le *Trio* de Tchaïkovski pour Erato, qu'il joue en leur compagnie, le 6, à l'Auditorium du Louvre, dans le cadre de l'hommage rendu à la pianiste russe. *(Lire annonce page suivante.)* Cette fois-ci, il se tourne vers la bible des violoncellistes, ces suites de Bach que Casals a tirées de l'oubli et dont il faisait son pain quotidien.

Le 7. Auditorium du Louvre, 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 40 F.

Beethoven
Sonates pour piano nº 18 op. 31, nº 14 op. 27, nº 10 op. 14, nº 32 op. 111
Annie Fischer (piano).

Nous avons presque honte en vérité d'annoncer le récital d'Annie Fischer dans la rubrique « découvertes de la semaine ». Cette pianiste, l'une des plus importantes de notre temps, qui a joué dans le monde entier sous la direction de Klemperer, Mengelberg, Fricsay, Markevitch, Sawallish, Boult, avec les plus grands orchestres, cette pianiste vénérée par Richter, cette pianiste à laquelle on doit quelques enregistrements inoubliables (EMI), joue chaque année à Paris devant une salle Pleyel remplie à coups d'invitations. Que cette grande dame ait un jeu intimidant, parfois abrupt, toujours péremptoire, qu'elle refuse toutes les interviews, qu'elle refuse la publication des trois quarts de ses enregistrements ne suffit pas à expliquer l'incroyable indifférence dans laquelle Paris la tient.

Le 11. Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 300 F.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 6 juin

Chopin
Nocturne op. 48
Scherzo nº 1
Polonaise op. 50

Schubert
Rossini
Airs et mélodies
Caroline Sageman,
Frédéric Chaslin (pianos).
Elsa Maurus (mezzo-soprano).

Caroline Sageman n'est plus une enfant, elle prépare activement le Concours Chopin de Varsovie. A en juger par une interprétation récente de la *Quatrième Ballade* et de la *Sonate funèbre*, elle ne devrait pas rentrer bredouille d'un concours, le plus important de tous, qui a déjà distingué Ashkenazy, Pollini, Argerich, Zimerman, Bounine, Luisada et Laforêt. Mais ne lui portons pas la poisse ! Dans ce concert d'Opus Café, elle se produira en compagnie de Frédéric Chaslin (pianiste et chef de chant qui fut l'assistant de Daniel Barenboïm et qui l'est aujourd'hui de Peter Eötvös et Pierre Boulez à l'Ensemble InterContemporain) et d'Elsa Maurus, une jeune et talentueuse chanteuse. Assurément pas un concert de stars, mais de musiciens, ça oui !

Opus café, 21 heures (jusqu'au 9). Tél. : 40-38-09-57.

Berlioz
La Damnation de Faust, version concert
Martine Dupuy (mezzo-soprano),
Gérard Garino (ténor),
José Van Dam (basse),
Chœur de Düsseldorf,
Orchestre national de Lille,
Jean-Claude Casadesus (direction).

Belle distribution pour l'une des rares œuvres de Berlioz plébiscitées par les Français. Mais n'est-elle pas, à la différence des *Troyens*, proprement irrésistible ?

Epinay-sur-Seine. Espace lumière, 20 h 30. Tél. : 42-43-30-97. De 95 F à 160 F.
Le 7 au Théâtre des Champs-Elysées à 20 h 30. Le 9 au Palais des congrès et de la musique de Lille à 21 h.

Carte blanche à la pianiste Viktoria Postnikova.

Les 6, 7, 8, 9 et 11 juin, l'Auditorium du Louvre donne carte blanche à Viktoria Postnikova, cette pianiste russe dont Anne Rey écrivait, à l'issue du retour de Yehudi Menuhin en Union soviétique, qu'elle était une sorte de « Richter au féminin ». Au programme de ces cinq concerts, le *Trio* de Tchaïkovski, avec Yehudi Menuhin et Marc Coppey, la *Troisième Sonate* de Brahms, avec Menuhin (le 6) ; la *Sonate pour piano* de Janacek, le *Capriccio pour piano et vents*, le *Concertino pour piano et six instruments* (le 7) ; un récital de mélodie de Tchaïkovski et Rachmaninov, avec le baryton Nikita Storojev (le 8 juin) ; trois sonates pour alto et piano de *Glinka, Chostakovitch et* Roslavetz, avec Gérard Caussé (le 9) ; et en apothéose, un récital Tchaïkovski (*les Saisons*) et Chopin (*Nocturne en ut mineur op. 48* et *Sonate op. 58*) par Postnikova. Cinq concerts, cinq bonnes raisons de découvrir une belle artiste.

Auditorium du Louvre, 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 40 F.

Mozart
Sonates pour piano KV 475 et 457

Schubert
Sonates pour piano D 537 et 959
Laurent Cabasso (piano).

Après un disque Schumann (*Chants de l'aube ; Kreisleriana*) remarqué par la presse et couronné par les auditeurs de France-Musique, Laurent Cabasso vient de publier chez le même éditeur (Astrée-Valois) une belle, simple, émouvante *Sonate en la majeur* de Schubert. Une sonate qu'il a inscrite au programme de son récital. En première partie, deux sonates de Mozart, un compositeur qu'il joue comme peu, avec abandon, naturel et cette grâce qui distinguent les artistes du lot des pianistes.

Centre musical Bosendorfer, 20 h 30. Tél. : 45-53-20-60. De 30 F à 50 F.

Vendredi 8 juin

Beethoven
Trio pour piano, violon et violoncelle op. 70 nº 1

Chostakovitch
Trio pour piano, violon et violoncelle op. 67 nº 2

Schubert
Trio pour piano, violon et violoncelle op. 100 nº 4
Isaac Stern (violon),
Yo Yo Ma (violoncelle),
Emanuel Ax (piano).

Voir notre photo légendée.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 60 F à 395 F.

Péri
Purcell
Vivaldi
Duparc
De Falla
Mélodies
Marilyn Horne (mezzo-soprano).
Martin Katz (piano).

Même en bis, Marilyn Horne n'osera pas « J'aime les militaires » d'Offenbach, qu'elle chante avec un abattage inénarrable. La Maison de la Légion d'honneur a beau avoir assoupli sa rigoureuse

➡

MUSIQUES/DANSE

➡

discipline, cela ne ferait pas sérieux.

Saint-Denis. Maison de la Légion d'Honneur, 20 h 30. Tél. : 42-43-77-72. De 130 F à 180 F.

Samedi 9 juin

Dvorak
Symphonie n° 7

Janacek
Messe slave glagolitique
Maria Guleghina (soprano),
Nadine Denize (mezzo-soprano),
Kenneth Riegel (ténor),
Serguei Kopcak (basse),
Jean-Louis Gil (orgue),
Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris,
Myung-Whun Chung (direction).

Faute de grives, on se contente de merles. De concerts symphoniques à la place d'opéras, donc. Ne nous plaignons pas trop cependant, cela permettra à l'Orchestre de l'Opéra de sortir de la fosse, de s'exposer, de se mesurer à la concurrence parisienne et internationale. Cela permettra également de peaufiner les différents réglages acoustiques de façon à tirer le maximum d'une salle qui n'est pas encore dominée de ce point de vue. Il n'y là rien que de très normal. A part cela le programme monté par Chung est dominé par la formidable, et rare, *Messe glagolitique* de Janacek.

Opéra de la Bastille, 20 heures. Tél. : 40-01-16-16. De 50 F à 220 F.

Lundi 11 juin

Schoenberg
Friede auf Erden op. 13

Webern
Entflieht auf leichten Kahnen op. 2

Boulez
Cummings ist der Dichter

Birtwistle
Meridian

Stravinsky
Les Noces
Lorna Anderson (soprano),
Sarah Walker (mezzo-soprano),
Peter Straka (ténor),
Cornelius Hauptmann (basse),
Jens Mac Manama (cor),
Pierre Strauch (violoncelle),
BBC Singers,
Simon Joly (direction),
Ensemble InterContemporain,
Pierre Boulez (direction).


D.R.

Attaqué par les uns pour ses prises de position et ses déclarations violentes, ses exclusions, admiré par les autres pour son rôle inappréciable dans le réveil de la musique en France, Pierre Boulez est à la fois cet ogre et ce prince charmant. Tout le monde s'accorde en tout cas sur son talent de chef d'orchestre. Lorsque Boulez dirige la musique du XXe siècle, il n'y a qu'à écouter sa leçon.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 275 F.

Mardi 12 juin

Copland
Variations

Ives
Etudes pour piano nos 21 et 22
Some Southpaw Pitchung

Rudhyar
Trois Paens

Chavez
Sonatine pour piano

Cowell
Deux Légendes irlandaises
Tigres

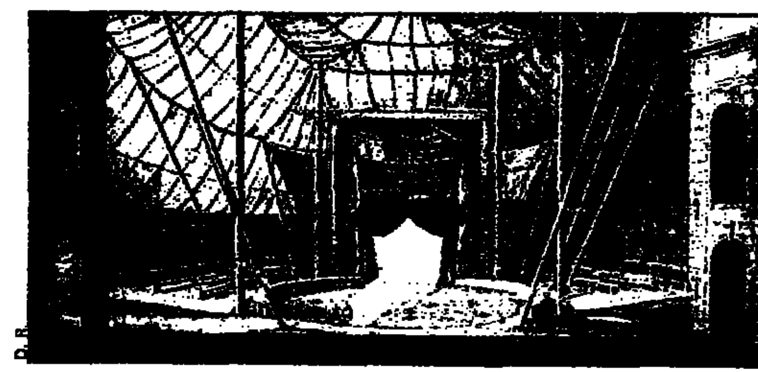
Griffes
Sonate pour piano
David Lively (piano).

David Lively, qui vient d'enregistrer une remarquable intégrale des nocturnes de Gabriel Fauré pour Etcetera, se veut toujours le chantre de la musique des Amériques, son continent d'origine. Voilà un pianiste que l'on n'accusera ni d'être routinier ni d'être paresseux. Son répertoire est à l'image de son jeu : il est grand.

Maison de Radio France, 22 h 30. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Pour fêter ses soixante-dix ans, le violoniste Isaac Stern donne un concert, le 8 juin, à 20 h 30, avec le violoncelliste Yo Yo Ma et le pianiste Emmanuel Ax, au Théâtre du Châtelet : au programme, Beethoven, Chostakovitch, Schubert. Une soirée interdite au plus de vingt-cinq ans ! Dommage que l'on n'ait pas été au bout de cette bonne idée en baissant aussi le prix des places.

Décors et meubles en tout genre


D.R.

Les arts font, ces temps-ci, bon ménage. Richard Peduzzi, transfuge de la peinture, reconverti au théâtre au côté de Patrice Chéreau, et appelé par ce biais à la mise en scène d'opéra, s'est branché sur la muséographie (Orsay, le Louvre), avant de s'approcher fortement de l'architecture (il aménage la bibliothèque du Palais Garnier), pour enfin s'intéresser à la création de meuble. Et voici, à la galerie du Nopal, une collection de chaises musicales (par leur forme), mais aussi de fauteuils, de tables, de tous ces plaisirs du bois travaillé, qui légitiment les métaphores classiques de l'harmonie.

La même aventure, ou presque, est survenue à Roberto Plate, qui, après maints détours, s'est vu inventer récemment, dans le *no man's land* du quai de la Gare, une splendide « exposition », si l'on peut appeler ainsi un reflet volé à la réalité et restitué aux dieux lares de l'imagination (*le Monde* du 15 février). Mais Plate, comme Peduzzi, reste avant tout un homme de la scène, du théâtre, de la musique.

Travaillé par un souci légitime de représentation, et visiblement soutenu par toutes les égéries de la culture, de la communication et de la commémoration réunies, il présente actuellement les maquettes de ses décors récents à la galerie Proscenium, familière de ce type d'expositions. De la maquette au décor, il y a la même distance qu'entre le décor et la réalité. Ces miniatures se regardent donc pour elles-mêmes, même si l'on n'a pas vu *les Indes Galantes* décorées par Plate, ses *Contes d'Hoffmann* ou ses *Maîtres Chanteurs*.

F. E.

★ Richard Peduzzi, jusqu'au 15 juin, galerie du Nopal, 3, rue Jacob, 75006. Tél. : 46-33-42-96.

★ Roberto Plate, jusqu'au 30 juin, galerie Proscenium, 33, rue de Seine, 75006. Tél. : 43-54-92-01.

RÉGIONS

Dijon

Beethoven
Sonates pour piano et violon nos 5 « Le Printemps », 7 et 9 « A Kreutzer »
Maria-Joao Pirès (piano),
Augustin Dumay (violon).

Maria-Joao Pirès et Augustin Dumay en duo ? *A priori* on ne les imagine guère jouer sur la même longueur d'onde. Et puis, les faits démentent ce que l'on imaginait pourtant en connaissance de cause ! Dès leur première rencontre, Pirès et Dumay ont accordé si naturellement leur jeu : la pianiste avoue que si elle pouvait jouer du violon, elle jouerait exactement comme Dumay. Le public ne s'y est pas trompé qui, après leurs concerts, ému, vient leur dire qu'ils lui rappellent le légendaire duo formé par Clara Haskil et Arthur Grumiaux.

Le 7. Palais de justice, 21 heures. Tél. : 80-30-11-30. De 90 F à 130 F.

JAZZ

James Blood Ulmer

Gospel, rythm'n'blues, rock : James Blood Ulmer a tout fait avant de rencontrer Ornette Coleman. D'où ce rôle de messager, de « *go-between* », entre l'avant-garde et la fureur post-rock, qui a été le sien. Dans un style outré, sans nuance et lancinant. Un grand moment.

Le 7. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Louis Winsberg Trio

En quelques mois, dans de petits clubs ou aux côtés de grands noms, Louis Winsberg s'est fait une réputation filante. Guitariste très technique et « surlyrique » (comme on dit surréaliste) créateur comme on les aime aujourd'hui. Il est désormais un des musiciens à suivre.

Le 9. Boulogne-Billancourt. T.B.B, 20 h 30. Tél. : 46-03-10-44. De 100 F à 120 F.

ROCK

The Mission

A ne confondre ni avec The Church, ni avec The Bible, encore moins avec The Cult, cet ensemble religieux célébrera selon le rite de Led Zeppelin en la cathédrale du Zénith.

Le 6. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 125 F.

Certain General

Un nom parfaitement abscons, une généalogie américano-bizarre et un disque brillant et déconcertant (rock américain décalé) ont fait de Certain General une de ces foucades qu'aiment à s'offrir critique et public rock. Un second album qui ne fait certes pas tellement progresser le débat, mais ne lui retire rien, les a éloignés du centre des conversations. Il n'empêche, Certain General reste un excellent groupe.

Le 8. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. 120 F.

Kingsnakes

Cousins des Roadrunners et autres artisans du rythm'n'blues établis en France, les Kingsnakes survivent sous leurs incarnations multiples grâce à un rock simple et par moments brillant.

Les 11 et 12. New Moon, 22 heures. Tél. : 49-95-92-33.

MUSIQUE DU MONDE

Trans Europ Concert

Concert géant de SOS-Racisme à Vincennes. Chico Buarque, Salif Keita, De La Soul, Louis Chedid, Francis Cabrel, entre autres, seront à Paris. Murray Head et les Négresses vertes seront à Prague sur la place de la Vieille-Ville, tandis que Malavoi, Youssou n'Dour et Cheb Mami exerceront leurs talents au Gorky Park de Moscou. Scène double et écrants géants, prestations musicales souvent écornées, mais n'est-ce pas la présence des uns et des autres, la richesse du menu qui comptent ?

Le 9 juin, à 18 heures, esplanade de Vincennes.

Emeline Michel

En Haïti, Emeline est une star. Ses chansons, version urbaine et contemporaine du kompa traditionnel, sont aussi des chroniques de la vie dans l'île. Sa voix souple et puissante (elle a étudié le jazz), sa beauté et sa grâce font le reste.

Le 8. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Ismael Lo

Révélation du dernier festival d'Angoulême, le chanteur sénégalais peut prétendre à marcher sur les traces de Youssou N'Dour dont tout le sépare musicalement. La musique d'Ismael Lo est ouverte à tous les vents, africains, américain ou caraïbes. En revanche il partage avec son compatriote un talent de mélodiste certain.

Le 9. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Le monde en rythme

Le rituel prend son souffle dans le rythme avec ses répercussions profondes sur le corps et l'esprit. Les musiques ethniques, très souvent inscrites dans les croyances religieuses, utilisent une infinie variété d'instruments amenant à la transe ou à la méditation. La Maison des cultures du monde, qui a inauguré le cycle « Le monde en rythme » par six concerts de percussions contemporaines, en retrouve à présent les origines, en commençant par l'Inde (rituel Sankirtana du Manipur), le Japon (Eitetsu Hayashi, un maître du kodo) et le Maroc (la confrérie des Gnawas d'Asilah, descendants des anciens esclaves noirs). Originaire du Ghana, Aja Addy, maître percussionniste de l'ethnie Ga, dirige l'ensemble Tsuianag, six musiciens et chanteurs, virtuoses des tambours de toutes tailles, de la calebasse, des cloches en fer. De quoi se protéger contre tous les démons de la terre.

Le 6, 19 heures et 21 h 30 : les 7, 8, 9 et 12, 20 h 30 : le 10, 17 heures. Maison des cultures du monde. Tél. : 45-44-41-42.
Les 6 et 16 à 19 h et 21 h 30. Les 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15 à 20 h 30. Les 10 et 17 à 17 h.

In Xochitl-in Cuicatl

Voyage au Mexique. Deux danseuses, Maria Lopez et Sara Ladron de Guevara, un guitariste, Jorge Lopez, accompagnés de deux comédiennes, mettent en scène et en musique d'anciens textes Aztèques et des poètes précolombiens, retrouvent le son de la langue nahualt.

Le 7. Maison de l'Amérique latine, 20 h 30. Tél. : 42-22-97-60.

Astrud Gilberto

Un album légendaire, *Getz/Gilberto* (Verve-Polydor), deux compagnons fameux, le Brésilien Joao Gilberto et l'Américain Stan Getz, une chanson qui lui allait comme un gant, *The Girl from Ipanema*, suffirent à Astrud pour faire le tour du monde et à devenir une vedette résolument américaine. Elle continue aujourd'hui sans grand changement, si ce n'est avec un peu trop d'habitude, à célébrer les noces du jazz et de la bossa-nova. En sextet, sans la chaleur du saxophone.

Les 11 et 12. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

DANSE

Mercredi 6 juin

Compagnie Dominique Bagouet
Meublé sommairement.

Dans un décor vert tendre, une pièce fine, poétique et troublante. Dominique Bagouet instaure des rapports subtils entre la danse et le texte de la nouvelle d'Emmanuel Bove, *Aftalion Alexandre*, que lit, ou dit en scène, l'émouvante Nelly Borgeaud.

Théâtre de la Ville, 20 h 45 (jusqu'au 9). Tél. : 42-74-22-77. De 60 F à 120 F.

Programme Taylor-Cunningham-Morris
Speaking in Tongues,
Points in Space,
Ein Hertz.

Un programme contemporain : une création de Mark Morris, l'enfant terrible de Bruxelles, entre *Speaking in Tongues*, de Paul Taylor et l'inusable *Points in Space*, de Merce Cunningham.

Opéra de Paris. Palais Garnier (les 6, 7, 8, 9 et 12, 19 h 30 ; le 10, 14 h 30). Tél. : 47-42-53-71. De 10 F à 200 F.

Rencontres chorégraphiques de Bagnolet

Au menu de ces vingtièmes Rencontres, dix-huit compagnies sélectionnées parmi cinq cents candidatures provenant de trente pays. Le rendez-vous obligé des curieux de danse contemporaine. Merce Cunningham préside le jury.

Bobigny. Maison de la culture (du 6 au 9, 20 heures ; le 10, 16 heures). Tél. : 48-31-11-45. De 60 F à 80 F.

Mardi 12 juin

Josef Nadj Théâtre Jel
La Mort de l'empereur.

L'Opus 3 de l'auteur de *Canard pékinois*, et de *Sept Peaux de rhinocéros*. Une danse très théâtralisée, qui fait souvent penser aux spectacles de Kantor. Ici, la chronique imaginaire d'un faux empereur et de sa cour, une partition originale, douze musiciens hongrois en scène.

Théâtre de la Ville, 20 h 45. Tél. : 42-74-22-77. De 60 F à 120 F.

La sélection « Musiques » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.
« Danse » : Sylvie de Nussac

LE MUSÉE GUIMET REND HOMMAGE A UN PEINTRE JÉSUITE DU XVIIIe SIÈCLE

Fra Castiglione, alias Lang Shining



Ci-dessus : *la Salle d'audience*, extrait du rouleau *le Trait des Kirghizes* (1757). Ci-dessous : porcelaine chinoise (1735).

L'un s'appelait Quianlong, il était empereur de Chine. L'autre se nommait Giuseppe Castiglione, né à Milan en 1688, frère jésuite et peintre de profession. Le second peignit plusieurs fois le portrait du premier qui l'accueillit dans son pays, et le protégea.

FRA Castiglione et Quianlong, en dépit de la distance qui les séparait, furent proches l'un de l'autre. L'artiste jésuite peignit plusieurs fois le portrait de l'empereur, des scènes de sa vie, ses conquêtes et ses plaisirs, et lui dessina les plans d'un palais. L'empereur protégea le peintre, lui permettant de demeurer en Chine pendant cinquante et un ans, de 1715 à 1766.

Fra Castiglione venait du Portugal – il y avait séjourné quatre ans, le temps de décorer une chapelle à Coimbra – après ses années de noviciat jésuite à Gênes, où il avait appris moins de théologie que de dessin et de peinture. La Compagnie le destinait à une tâche peu commune, pénétrer l'intimité de l'empereur en le séduisant par son habileté et la nouveauté de son art, comme y étaient parvenus avant lui deux artistes, un Italien, nommé Gherardini, et un Français, nommé Belleville.

Castiglione, devenu en 1721 Lang Shining, réussit si bien dans son entreprise qu'il devint donc le familier de Quianlong. Il avait su l'intriguer en lui présentant une peinture « à l'européenne », une *Nativité*, qui surprit si fort l'empereur qu'il en réclama une copie, avant de faire du jésuite son portraitiste attitré.

Car Castiglione savait peindre des portraits, des portraits *ressemblants*, *individualisés*, *caractérisés*, bien différents des effigies héroïques et monotones qui représentaient traditionnellement l'empereur. Lui ne peignait pas un principe, encore moins un être divin, mais un homme très reconnaissable. En Occident, son talent n'aurait paru que fort banal et, s'il n'avait voyagé jusqu'à Pékin, Castiglione ne serait peut-être pas passé à la postérité. Mais, à Pékin, nul ne pouvait rivaliser avec lui, si ce n'est quelques autres jésuites envoyés à sa suite.

Dans l'exécution des peintures officielles commémorant les exploits et les voyages de Quianlong, longs rouleaux de gouaches sur soie somptueusement présentés, Castiglione n'exécuta donc le plus souvent que les visages – et encore pas tous : celui de l'empereur essentiellement, et son vêtement, et le cheval qu'il monte. Le reste, des mètres et des mètres de paysages, la procession des chameaux et des chariots du cortège impérial, les soldats, les cuisiniers, les paysans, était confié à des *peintres chinois, tous excellents* praticiens formés au classicisme traditionnel.

Les quatre rouleaux dits des *Chasses de Mulan* (une commande réalisée semble-t-il en 1752) qui sont exposés à Guimet mesurent au total une soixantaine de mètres de long. Là-dessus, la part de Castiglione n'est que de quelques centimètres, mais décisifs : lui seul savait comment représenter Sa Majesté à la satisfaction de celle-ci.

Une fois cependant, et c'est là le chef-d'œuvre de l'exposition, Castiglione a peint non seulement son maître mais sa suite et les chevaux que des Qazaq soumis envoyaient en tribut. Seuls le fond, la colonnade où trône Quianlong et la végétation ne sont pas de sa main. Or le style des visages atteint là sa plus grande finesse, sa légèreté la plus gracieuse. Peinture italienne ? Nullement. Peinture chinoise ? Pas plus. Castiglione, qui a soixante-dix ans, accomplit alors, le premier dans l'histoire de l'art, la synthèse de deux traditions, et de deux des plus fortes et des plus éloignées.

Cet élève de l'Italie baroque, habitué à la théâtralité du style jésuite, la débarrasse de ce qu'elle pourrait avoir d'incompréhensible pour les Chinois et ne craint pas de suivre en partie les *préceptes de la peinture autochtone*, celle de ses collaborateurs *quotidiens*. De leur art, il retient une technique, la gouache posée avec des pinceaux très fins, et le goût des lignes courbes mollement serpentines. De son éducation européenne, il conserve l'exactitude du dessin, tracé à l'encre, le modelé, obtenu par l'ombre et le dégradé, les procédés du réalisme minutieux qui le fit estimer de son protecteur, en somme. Il garde encore la perspective, qu'il traite selon les règles mathématiques déterminées à la Renaissance, règles qu'il connaissait du reste si bien qu'il fit traduire en chinois dès 1729 le *Traité de perspective* du Père Pozzo, qu'il *enrichit de graphiques afin d'initier* ses confrères autochtones aux subtilités de la ligne de fuite.

Il n'était pas seulement portraitiste, mais ingénieur et, si l'on peut dire, intendant de l'empereur, préposé à ses plaisirs occidentaux. Il conçut les plans de bâtiments, éclectiques eux aussi, pour le Yuanmingyuan, résidence d'été des empereurs dans la banlieue nord-ouest de la capitale. Secondé par un fontainier français, il organisa des jets d'eau et autres machineries hydrauliques sur le modèle des jardins d'Europe.

Castiglione contribua enfin à la plus internationale des entreprises esthétiques de Quianlong : pour célébrer une campagne heureuse aux marches de l'empire, on demanda aux jésuites, dont Castiglione, de dessiner seize batailles, lesquels dessins furent confiés aux marchands de Canton, qui les acheminèrent de comptoir en comptoir jusqu'en France où Cochin, l'illustre Cochin, fut chargé de surveiller la gravure à l'eau-forte et le tirage des estampes. Il en fut produit deux cents exemplaires, qui partirent presque tous pour la Chine et satisfirent l'empereur à tel point qu'il les fit enrichir de poèmes calligraphiés.

Ainsi allaient les relations artistiques et diplomatiques entre l'Occident et la Chine au XVIIIe siècle. Un empereur mandchou s'entichait d'un peintre milanais et des techniques françaises de mécanique et de reproduction. Cependant, les rois et princes européens faisaient orner leurs demeures de *chinoiseries* et les philosophes des Lumières rendaient hommage à l'antiquité et à la sagesse de la pensée chinoise.

Cette passion réciproque n'était du reste pas nouvelle, comme en témoignent quelques œuvres que Jean-Paul Desroches, commissaire de l'exposition, a très judicieusement placées en préambule aux gravures et rouleaux de Castiglione. Au VIIe siècle, l'empire Tang abritait des nestoriens et les autorisait à édifier un monastère. Les Mongols ne furent pas moins curieux, dont l'ouverture d'esprit préfigure celle de Quianlong. Depuis ce temps, l'empire du Milieu et les « barbares du Ciel de l'Ouest » n'ont cessé de s'épier et de s'emprunter des idées et des modèles. L'histoire, qui a plus d'une fois tourné à la tragédie, n'en finit pas de se poursuivre. Et Castiglione mérite d'en être l'un des héros, pour avoir su prouver que les extrêmes pouvaient n'être point incompatibles.

PHILIPPE DAGEN

★ Musée Guimet, 6, place d'Iéna, du 7 juin au 23 juillet. Tél. : 47-23-61-65.

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

Marina Abramovic & Ulay

Soit deux artistes qui ont travaillé ensemble de 1975 à 1988, allié leurs forces, mis en jeu leur corps et leur esprit dans des performances très respectables, relevant de l'épreuve d'endurance. Comme rester face à face immobiles et silencieux pendant des heures et des heures.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Du 6 juin au 19 août.

Frère Castiglione, 1688-1766, peintre de l'empereur de Chine

Lire notre article ci-contre.

Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 45. Du 7 juin au 16 juillet. 16 F.

Raymond Hains

De la photographie aux décollages d'affiches, de l'invention des palissades aux *ultra-lettres*, cet « accrochage renouvelé » ressemble plus à un parcours introspectif conduit par l'artiste lui-même qu'à une rétrospective. Quelques œuvres ont été réalisées spécialement à cette occasion.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Du 6 juin au 19 août.

Jules et Paul Marmottan, collectionneurs prestigieux au Musée

Curieusement, depuis la création du musée, en 1934, aucun hommage n'avait encore été rendu à Jules et Paul Marmottan collectionneurs. C'est désormais chose faite. En quatre-vingts œuvres : tableaux de primitifs allemands, flamands et italiens, que recherchait Jules Marmottan ; peintures, dessins, gravures de l'époque napoléonienne, dont Paul était spécialiste.

Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris 16e. Tél. : 42-24-07-02. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30. Du 8 juin au 1er octobre. 25 F.

Nemours

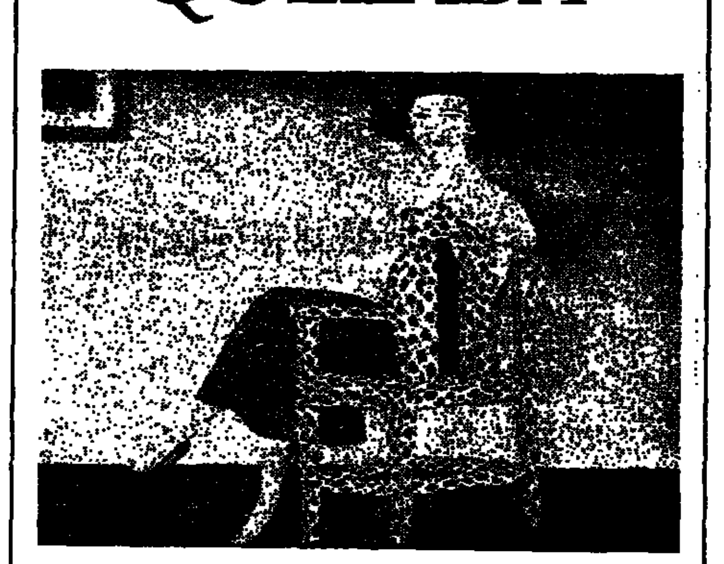
L'exposition se propose de présenter l'itinéraire de ce peintre abstrait géométrique dans ses dimensions les plus radicales : à travers les œuvres sérielles en noir et blanc, ainsi que les peintures en aplats carrés de couleurs réalisées ces dernières années.

Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 45-63-90-55. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Du 7 juin au 30 juillet. 10 F.

Nuit Paris-Beaubourg

Jeudi 7 juin, nocturne jusqu'à minuit dans soixante galeries d'art contemporain des Halles, du Marais et du quartier Beaubourg. A cette *occasion*, les galeries contemporaines du Musée national d'art moderne seront, elles aussi, ouvertes (gratuitement) jusqu'à minuit, de même que les expositions du musée Carnavalet (« Bronzes antiques » et « *Paris, raconté* par l'image d'Epinal »). Le rez-de-chaussée et le premier étage du musée Picasso seront accessibles au public jusqu'à 22 heures. Et l'on pourra faire un saut à l'hôtel d'Albret pour y voir une *sculpture de Bernard Pagès* commandée par la ville de Paris.

Musées, centres culturels, hôtels particuliers, accueil : café Beaubourg, musées Picasso et Carnavalet, Paris 3e. Nocture jusqu'à minuit de soixante galeries d'art contemporain, musées, centres culturels. Du 7 juin au 8 juin.



ARTS

Pièces d'échecs

Une sélection de pièces d'échecs parmi les plus anciennes et les plus célèbres du Moyen Age, ainsi que des jeux signés par des grands artistes contemporains. La rencontre, en somme, de Charlemagne et de Marcel Duchamp.

Bibliothèque nationale, Cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 47-03-83-30. Tous les jours de 13 heures à 17 heures. Du 7 juin au 30 septembre. 20 F.

Tanlay

Picasso

Le centre d'art du château de Tanlay a choisi d'inviter Picasso pour l'été. Avec des peintures et des dessins de têtes de femmes, des portraits d'écrivains et de musiciens, et la suite complète des gravures de l'hommage à « Degas dans la maison Tellier » (1970-1972). Beaucoup de raretés.

Centre d'art contemporain du château de Tanlay, 89430. Tél. : 86-75-76-33. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Du 9 juin au 30 septembre. 10 F.

SÉLECTION PARIS

Des artistes à la Coupole, Montparnasse 1918-1940

Une évocation du Montparnasse de l'entre-deux-guerres, quand Soutine, Pascin ou Giacometti hantaient le restaurant la Coupole, dont le *look*, hélas, a changé, mais dont les fameux piliers conservent, heureusement, leurs décorations originales.

Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Tél. : 45-48-67-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 30 septembre. 15 F.

James Ensor

Visionnaire, angoissé, macabre et burlesque, célèbre mais incomplètement connu, James Ensor, le peintre d'Ostende qui navigua entre mascarades tristes et crucifixions, est salué au Petit Palais. En une rétrospective réunissant cent peintures et cent cinquante dessins et gravures.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Visites-conférences les jeudis et samedis à 14 h 30 (22 F). Jusqu'au 22 juillet. 28 F.

Go West

Prises lors de missions géographiques, ethnologiques, scientifiques, les vues documentaires, sociales ou picturales de Muybridge, Watkins ou Jackson traduisent la découverte mythique de l'Ouest américain. A voir aussi pour les portraits d'Indiens réalisés durant quarante ans par Curtis.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

André Kertesz

Portraits, ateliers d'artistes, reportages, publicités, scènes de genre, distorsions... En deux cents photographies extraites de la donation Kertesz, une approche synthétique de l'œuvre accomplie en France de 1925 à 1936, puis à l'époque contemporaine, par un enchanteur émerveillé.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 20 août. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Le Guerchin en France

Le Louvre n'a pas attendu 1991 pour fêter le quatrième centenaire de la naissance de Giovanni Francesco Barbieri dit « Il Gerchino » ou « Le Louche ». Vingt tableaux et trente-six dessins du peintre, *« le plus moderne »* et *« le dernier des grands peintres »* (pour Stendhal), vont en effet être présentés au Pavillon de Flore pendant plusieurs mois. Toutes les œuvres proviennent des collections publiques françaises.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard, côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15. Conférences les 25 et 28 juin. Visites-conférences les samedis à 15 h 30 à partir du 16 juin. Jusqu'au 12 novembre. 27 F (ticket d'entrée au musée).

Prix Niepce 1990, photographies de Hugues de Wurstemberger

Membre de l'agence Vu, prix Niepce 1990, Hugues de Wurstemberger s'est fait reconnaître par un reportage décapant sur la garde pontificale à Rome. Posant sur la vie un regard ému, d'une évidence inquiétante, cet opérateur suisse de trente-cinq ans bâtit magnifiquement un univers singulier et malsain à partir de petits riens.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 10 septembre. 25 F (entrée du musée).

Sculptures françaises néoclassiques du musée du Louvre (1760-1830)

Pajou, Houdon, Rude, David d'Angers et bien d'autres. Soit quatre-vingt-neuf sculptures, pour une exposition du Bicentenaire qui, après un périple en Allemagne, est finalement présentée au Louvre.

Musée du Louvre, galerie et salle Mollien, entrée par la pyramide, direction Denon, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à à 17 h 45. Nocturnes le mercredi et un lundi sur deux jusqu'à 21 h 45. Jusqu'au 31 décembre. 27 F (prix d'entrée du musée).

Alvaro Siza

Les projets dessinés depuis dix ans par un architecte portugais d'envergure internationale, mais qui n'est guère connu en France. Praticien plus que théoricien, ayant, à ses débuts, cherché des modèles forts, tels que Wright, Gaudi et Aalto, il met en œuvre des données multiples, complexes et contradictoires, en vue de produits parfaitement cohérents et équilibrés.

Centre Georges-Pompidou, galerie des dessins d'architecture, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 3 septembre.

Joseph Wright of Derby

Joseph Wright, peintre anglais du dix-huitième siècle peu connu en France, se plaisait à peindre des sujets nouveaux, par exemple des scènes scientifiques, qu'il associait à un traitement pictural de la lumière à la Caravage, justement sans équivalent au siècle des Lumières.

Grand Palais, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Général-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 23 juillet. 25 F.

GALL. HUGUETTE BERES

Etude préparatoire pour une lithographie (1895), ce dessin à l'encre de Chine de Bonnard, le « nabi très japonard », est un portrait de Claude-Marie Terrasse, le père du musicien. Il figure dans l'exposition « Au temps des nabis », proposée par Huguette Berès, parmi quantité d'autres raretés.

GALERIES

Au temps des nabis

Voir notre photo légendée.

Galerie Huguette Berès, 25, quai Voltaire, Paris 7e. Tél. : 42-61-27-91. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 juillet.

Hommage à Torres-Garcia

Peintures, travaux sur papier, constructions des années 1928 à 1948. Un accent tout particulier sur la période parisienne : huit ans au cours desquels l'artiste uruguayen conçoit l'essentiel du grand alphabet universel qu'est son œuvre.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Tél. : 42-96-37-96. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 20 juillet.

Alain Jacquet

Un joueur qui s'est fait connaître dans les années 60 par ses détournements d'images célèbres, comme *le Déjeuner sur l'herbe*, et qui aujourd'hui, solitairement, peint des figures charnelles, cosmiques et intemporelles. Mais l'exposition propose un autre aspect de sa création : des sculptures déroutantes, que Jacquet qualifie, modestement, de *« devoirs du soir »*.

Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Tél. : 42-71-20-50. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 juin.

Le Belvédère Mandiargues

Mandiargues et ses peintres. Cet hommage situe le champ des options artistiques de l'écrivain, qui est vaste et s'étend, au-delà du surréalisme auquel il a été étroitement mêlé, à toute forme de création « subversive ». Par exemple à l'art maniériste et à l'œuvre de Jean Dubuffet.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 13 juillet.

Joan Mitchell

Elle a peint des vallées, des montagnes, et la pluie. Maintenant elle peint des champs, ou plutôt des tableaux dont la lumière, les ombres et les couleurs riches sont l'expression de sensations de paysages. Et cela en maître de la grande abstraction gestuelle.

Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-77-32-31. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30, lundi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 14 juillet.

Francis Picabia

Une rétrospective fort bien documentée. Elle comporte près de cent peintures de 1905 à 1951. De quoi plonger dans l'univers du peintre, un capricieux avec lequel on ne sait jamais trop sur quel pied danser. Qui devint dadaïste par goût des expériences extra-picturales, et le resta, au fond, quitte à défrayer la chronique artistique et mondaine.

Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 45-62-10-40. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 12 juillet.

Vingt-cinq ans d'expositions, maîtres français XIXe-XXe siècle

C'est devenu un rituel : chaque année, à la même époque, Robert et Manuel Schmit invitent les amateurs d'art à venir découvrir, dans leur galerie, quelques merveilles de maîtres du dix-neuvième et du vingtième siècle qu'ils ont débusqués. Cela depuis vingt-cinq ans. Pour fêter cet anniversaire, ils ont demandé aux collectionneurs de leur prêter les chefs-d'œuvre acquis chez eux : ici un Delacroix, là un Degas, et là un Matisse ou un Soutine.

Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Tél. : 42-60-36-36. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30, samedi de 10 heures à 18 h 30. Jusqu'au 18 juillet.

RÉGIONS

Cherbourg

Jean Amado, sculptures

Amado ou la sculpture pensée comme une vieille histoire de rochers nés de la dérive des continents, fendus, usés par le vent et la mer, mais porteurs, dans leurs replis, de traces de civilisations. Hors mode.

Centre culturel, niveau 3, 50100. Tél. : 33-44-41-11. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 août.

Marseille

Christian Jaccard

Il y a de la cohérence dans l'œuvre de cet artiste qui pratique l'empreinte, l'estampage, le tressage, le pliage, la combustion, la calcination, oblitère parfois des images anciennes, pour mettre en évidence la matière picturale d'aujourd'hui et d'hier.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 juin. 12 F.

Dijon

La peinture en Bourgogne au seizième siècle

Un regroupement d'une cinquantaine de tableaux, volets ou fragments de retables jusque-là oubliés, souvent au fin fond d'églises humides, parce que d'une période moins brillante, moins glorieuse que le siècle précédent. Mais que l'on commence à étudier et à sauver par de vastes campagnes de restauration. A noter, également à Dijon, la réouverture du musée Magnin, fermé depuis un an pour travaux.

Musée des Beaux-Arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-30-31-11. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 h 45 et de 14 h 20 à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 août. 9 F (prix d'entrée du musée).

Marseille

L'Egypte des millénaires obscurs

L'Egypte avant l'Egypte, celle des populations paléolithiques et néolithiques, révélée à travers le matériel trouvé dans des nécropoles : des outils, mais surtout des figurines en terre cuite et d'étonnants objets zoomorphes, en forme de poisson. Une exposition organisée pour célébrer le bicentenaire de la naissance de Champollion.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 juin. 12 F.

Nancy

Matisse, l'art du livre

Depuis le *Mallarmé* (1932), l'intégrale des livres illustrés par Matisse, ainsi que diverses publications auxquelles il a participé. Toujours avec cette idée de *« prendre un espace clos de proportions très réduites et lui donner par le seul jeu des couleurs et des lignes des dimensions infinies »*.

Musée des Beaux-Arts, place Stanislas, 54000. Tél. : 83-37-65-01. Tous les jours sauf lundi matin et mardi de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

Strasbourg

Mémoires d'Egypte

C'est l'hommage de l'Europe à Champollion, pour célébrer le bicentenaire de sa naissance (voir aussi à Marseille). En grand : plus de trois cents pièces uniques, dont beaucoup furent découvertes et acquises par Champollion lui-même. Tous les musées européens riches en collections d'égyptologie participent à cette exposition, qui, après Strasbourg, viendra à Paris, puis ira à Berlin-Ouest.

Eglise Saint-Paul, place de l'Université, 67000. Tél. : 88-35-74-32. Tous les jours de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 7 octobre. 35 F.

Valence

Mark di Suvero, sculptures monumentales

Valence a livré ses places, ses rues, son musée, au sculpteur américain Mark Di Suvero. Comme naguère Chalon-sur-Saône, qui fut et reste un des ports d'attache de ce manipulateur de poutrelles, dont la création est toujours un rapport de forces tendues dans l'espace monumental.

Espace urbain de Valence, musée, médiathèque, CRAC, 26000. Tous les jours de 14 heures à 18 heures, mercredi, samedi, dimanche de 9 heures à 12 heures. Jusqu'au 31 août.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette, Sélection « photo » : Patrick Roegiers